THÈSE

Pour l'obtention du grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS
UFR de sciences humaines et arts
Laboratoire Rural urbain liens environnement territoires sociétés (Poitiers)
(Diplôme National - Arrêté du 25 mai 2016)

École doctorale : Sciences de la Société, Territoires, Sciences Économiques et de Gestion (Limoges)
Secteur de recherche : Géographie sociale

Présentée par :
Armand Kpoumie Nchare

Enjeux de la patrimonialisation du rituel Nguon chez les Bamoun du Cameroun : stratégies identitaires et ambition touristique

Directeur(s) de Thèse :
Dominique Royoux, Pierre Kamdem

Soutenue le 06 mai 2019 devant le jury

Jury :

Président	**Alphonse Yapi Diahou**	Professeur - Université Paris 8
Rapporteur	**Alphonse Yapi Diahou**	Professeur - Université Paris 8
Rapporteur	**Abdoul Hameth Ba**	Maître de conférences HDR - Université Évry-Val d'Essonne
Membre	**Dominique Royoux**	Professeur - Université de Poitiers
Membre	**Pierre Kamdem**	Professeur - Université de Poitiers

Pour citer cette thèse :
Armand Kpoumie Nchare. *Enjeux de la patrimonialisation du rituel Nguon chez les Bamoun du Cameroun : stratégies identitaires et ambition touristique* [En ligne]. Thèse Géographie sociale. Poitiers : Université de Poitiers, 2019. Disponible sur Internet <http://theses.univ-poitiers.fr>

THESE

Pour l'obtention du Grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE POITIERS
(Diplôme National - Arrêté du 25 mai 2016)

U.F.R. : Sciences Humaines et Arts

Ecole Doctorale : Sciences de la Société, Territoires, Sciences Économiques et de Gestion

Présentée par : **M KPOUMIE NCHARE Armand**

A Poitiers le 6 mai 2019

ENJEUX DE LA PATRIMONIALISATION DU RITUEL NGUON CHEZ LES BAMOUN DU CAMEROUN : STRATEGIES IDENTITAIRES ET AMBITION TOURISTIQUE

JURY

Alphonse YAPI DIAHOU, Pr. de Géographie, Université de Paris 8, Rapporteur

Abdoul HAMETH BA, MCF-HDR de Géographie, Université Evry-Val d'Essonne, Rapporteur

Aurore Sara NGO BALEPA, Pr. de Géographie, Université de Douala

Armelle GIGLIO-JACQUEMOT, MCF d'Anthropologie, Université de Poitiers

Pierre KAMDEM, Pr. de Géographie, Université de Poitiers, Codirecteur de Thèse

Dominique ROYOUX, Pr. de Géographie, Université de Poitiers, Directeur de Thèse

"Des savoirs & des talents" | Université de Poitiers 1431

Cette thèse est dédiée à Nchachembé Justine Solange, ma mère.

La diversité culturelle s'appréhende au quotidien par la rencontre avec l'Autre. En ce sens, je remercie chaleureusement tous les collègues du Laboratoire Ruralités, qu'ils soient enseignants-chercheurs, doctorants, chercheurs associés ou ingénieurs d'études, et à la MSHS les cadres et agents, administratifs, informatiques et techniques. Chacune, chacun, aide au quotidien les chercheurs que nous sommes. J'ai eu beaucoup de plaisir à les avoir côtoyés durant ces années.

Le patrimoine se transmet de génération en génération, un grand merci à Dominique Royoux et Pierre Kamdem, qui ont dirigé et encadré mes travaux. Je n'aurais pu imaginer meilleurs guides pour accompagner mes véritables premiers pas dans le monde de la recherche scientifique. Mes plus sincères remerciements vont également à Armelle Giglio-Jacquemot et à Aurore Sara Ngo Balepa pour avoir accepté de faire partie du jury. À Abdoul Hameth Ba et à Alphonse Yapi Diahou, qui m'ont fait l'honneur d'être rapporteurs de cette thèse.

Pour leur soutien dans la durée, je remercie chaleureusement mes tuteurs Alexandra Loumpet Galitzine et Germain Loumpet, pour leur suivi inconditionnel depuis mes premiers pas à l'Université de Yaoundé I, et mon parrain, Serge Bernard, que je remercie pour l'attention particulière accordée à ce travail et pour son soutien au quotidien. Ils sont tous les trois des sources vives où j'ai pu puiser pour dépasser mes limites.

Ma gratitude va aussi à mes ami(e)s à qui je n'ai jamais su dire toute l'affection que j'ai pour eux, et qui furent présents à mes côtés lorsque j'en avais besoin. Merci donc à Michele, Claudine, Imène, Malak, Cyril, Julius, Vincent et tous mes anciens camarades du lycée bilingue de Kouoptamo.

Pour leurs relectures avisées, pour leurs regards critiques mais toujours bienveillants, un grand merci à Pierrette Plumereau, et à Sophie Goillot. Je ne saurais oublier Princesse Rabiatou Njoya qui m'a accueilli dans sa Fondation à Foumban et m'a facilité l'accès à toutes les ressources archivistiques dont je pouvais avoir besoin et bien plus encore.

Je remercie ma famille, mes frères et sœurs et mes parents qui m'ont légué mes identités culturelles. Je transmettrai nos valeurs à mon fils Louis Mefire Nchare et ceux qui viendront après lui.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE……..…...5

PREMIERE PARTIE : PATRIMONIALISATION ET FABRIQUE DU TERRITOIRE

CHAPITRE I LE TERRITOIRE BAMOUN : DONNEES GEOGRAPHIQUES, PAYSAGE ECONOMIQUE, PAYSAGE POLITIQUE, PAYSAGE CULTUREL

……31

CHAPITRE II. APPROCHE DEFINITIONNELLE DE LA NOTION PATRIMOINE

……51

CHAPITRE III. PATRIMONIALISATION ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

……64

CHAPITRE IV. LE NGUON A L'EPREUVE DE LA PATRIMONIALISATION INTERNATIONALE : LES EFFETS DE LA REQUETE EN RECONNAISSANCE PAR L'UNESCO

……..……...76

DEUXIEME PARTIE : DE LA LEGITIMATION IDENTITAIRE A LA REGULATION POLITIQUE

CHAPITRE V. COUTUMES ET TRADITION : PATRIMONIALISER L'ETNICITE BAMOUN

……...……95

CHAPITRE VI. LA REGULATION POLITIQUE ET LA COHESION SOCIALE EN JEU

……...……112

TROISIEME PARTIE : TOURISME CULTUREL ET ATTRACTIVITE TOURISTIQUE

CHAPITRE VII. LA MISE EN TOURISME DU PATRIMOINE DU PAYS BAMOUN

……...…….160

CHAPITRE VIII. L'UNESCO ET SES RECOMMANDATIONS : LE TOURISME CULTUREL.

……...……194

CONCLUSION GENERALE……..……225

BIBLIOGRAPHIE…… ……..…….245

ANNEXE…….……..262

TABLE DES MATIERES…….……..297

INTRODUCTION GENERALE

Cette recherche qui s'inscrit principalement dans le champ de la géographie sociale, ébauche une démarche transversale mobilisant plusieurs autres sciences humaines et sociales, notamment l'anthropologie culturelle, l'histoire de l'art et l'économie touristique. Elle tente d'appréhender dans sa globalité un processus de patrimonialisation singulier dans la vague des patrimonialisations actuelles. Elle porte sur le Royaume bamoun de l'ouest du Cameroun, et plus particulièrement sur le rituel Nguon et les processus de patrimonialisation qui lui sont liés. Ce cérémonial de la culture et des arts bamoun est en effet une arène d'analyse dont les retombées peuvent présenter des intérêts, largement recomposés par les inscriptions multiples, parfois concurrentes, dans les champs patrimoniaux et de l'attractivité touristique. A notre connaissance, si cette cérémonie a pu être étudiée par le passé, elle n'a pas encore été abordée sous cet angle. Or justement, c'est moins sa permanence ou sa réinstauration qui importent, que ses modifications et corrélativement celle du pouvoir « traditionnel » que cette cérémonie expose, dans le contexte d'Etat pluriethnique du Cameroun. La ville de Foumban, capitale historique du royaume traditionnel bamoun et chef-lieu du département du *Noun*[1] doit une large part de sa notoriété à ce rituel ancestral dont la candidature est envisagée en vue d'une inscription au patrimoine immatériel de l'Unesco. Réinstauré en 1993 après près de 80 ans d'interdiction par l'administration coloniale, cette célébration connaît au fil des années un succès populaire et international croissant et apparaît en effet sans conteste comme une manifestation culturelle des plus importantes au Cameroun.

Au-delà de la dimension festive et de l'engouement suscité par le Nguon, sa réémergence et sa patrimonialisation au cœur d'un royaume africain survivant à sa propre histoire, se situe à la charnière de questionnements que nous voulons articuler et qui porteront sur la patrimonialisation et la fabrique du territoire, la légitimation identitaire et la survivance de la coutume, le pouvoir traditionnel, sa gouvernance et la régulation politique, l'attractivité touristique. Nous les aborderons à différentes échelles d'analyse et d'interprétation : ethnique et locale, nationale, globale.

Ces questions sont relatives à plusieurs types de considérations :

- aux stratégies et mécanismes de production et d'évocation d'une mémoire collective

[1] Département du Noun et pays bamoun désignent la même entité administrative et socioculturelle. Les limites du département du Noun sont les mêmes que celles du royaume bamoun. En conséquence, Noun, pays bamoun, royaume bamoun, peuvent désigner un même espace quant à ses limites territoriales.

dans un rapport à l'identité politique et à l'identité culturelle en contexte d'Etat pluriethnique,

- à la tentative de formulation d'un récit historique qui a valeur de légitimation,
- à la re-création et à l'instrumentalisation d'un rite ancestral,
- au tourisme culturel durable préconisé par le patrimoine mondial et le flux d'échanges culturels transnationaux qui en résultent.

1. La réinvention contemporaine de la tradition séculaire : Nguon

L'intérêt du royaume bamoun dans ce projet tient précisément de sa situation de carrefour, de la singularité et de l'originalité de son histoire politique et culturelle au cours du 19e siècle en Afrique. Les colonisateurs allemands arrivés par la côte hissent leur drapeau à ce qui deviendra le port de Douala, anse dont ils prennent possession le 12 juillet 1884. Bien plus tard, en 1902[2] sous le règne du roi Ibrahim Njoya, les Allemands entrent à Foumban. Ils décrivent le royaume comme une véritable puissance politique, économique et militaire régionale et un modèle d'état centralisé unique dans l'aire culturelle *grassland*[3] du Cameroun. Les Allemands avaient même pour projet de faire de Foumban la capitale de la « mittel Afrika » (Afrique centrale). Aujourd'hui transformé en département administratif du *Noun*, le territoire conserve ses frontières historiques et son chef-lieu Foumban. Le royaume, à l'identique du département qui a pris ses limites, s'étend sur une superficie de près de 7687 Km², soit 55.35% de celle de la région Ouest de la République du Cameroun. Il a subi les colonisations successives allemande, française[4], tout comme l'influence de l'islam, confession qui concerne maintenant près de 4/5e de la population. Son roi qctuel est descendant de la dynastie du lignage fondateur. Il garde un rôle coutumier de chef supérieur de 1er degré avec les attributs liés à la charge et un pouvoir d'influence réel, mais n'exerçe plus tout seul de pouvoir direct sur la population comme ce fut le cas avant la colonisation. Il entretient avec l'administration centrale de la République du Cameroun des rapports subtils qu'il est intéressant de souligner puisqu'ils s'expriment dans un cadre symbolique et visuel à la fois par

[2] Galitxine A., 2006, « Njoya et le royaume bamoun » : *Les archives de la Société des missions évangéliques de Paris,* Karthala, Paris.

[3] Grassland ou grassfields est la vaste région de savane des hauts-plateaux volcaniques de l'Ouest-Cameroun.

[4] Cf. pp 154 où nous abordons : « Le Nguon a l'épreuve de l'administration coloniale, heurts et conflits (1902-1924), continuité et discontinuité »

l'exhibition des attributs et des rites populaires qui ont valeur d'authentification et de légitimation d'un pouvoir ancestral antérieur à la colonisation puis à la République.

« Le royaume aurait été fondé au 14ème[5] siècle en 1394 par Nshare Yen, venu du pays Tikar voisin, qui soumit un ensemble de petits royaumes locaux et les unifia sous un pouvoir hiérarchisé et centralisé. Ce qui retiendra surtout l'attention et ceci est caractéristique des Bamoun, réside dans la capacité à créer une culture d'emprunt en assimilant les valeurs exogènes en particulier des peuples soumis dont ils adoptèrent la langue en s'appropriant leurs sociétés sécrètes, objets de culte, insignes et attributs de pouvoir. Ces objets ont joué un rôle important dans les réseaux d'échanges interculturels des grasslands et déterminent dans une large mesure les rapports de force politique, économique régionaux au cours du 20 ème siècle, époque cruciale qui voit l'arrivée des Européens, l'introduction des religions révélées, islam et christianisme. C'est précisément vers la fin du 19ème siècle (1887) que le roi Njoya, 17ème descendant de la dynastie accède au trône. Personnage qualifié d'exceptionnel, il apporte des transformations décisives dans les domaines aussi différents que l'art, la médecine, la pharmacopée, l'architecture et fait unique en Afrique au sud du Sahara, invente une écriture qui lui permet non seulement d'assurer une administration écrite mais de rédiger une histoire et coutume des Bamoun[6] ainsi que des traités divers. On assiste ainsi à un élargissement du champ de la création par l'introduction de nouveaux thèmes décoratifs, l'intensification de la métallurgie, la re-naissance du dessin, notamment du portrait et du bas-relief, une mutation de l'architecture dont la forme achevée s'exprime dans la construction du nouveau palais en briques de terre dès 1917. » (G. Loumpet, 2008)

Le Nguon cristallise à lui tout seul au moins cinq significations. Il est tout à la fois un tribut payé au roi, une confrérie mystique, une société sécrète, un chant rituel exécuté lors de la mort du roi, à la naissance et à la mort des jumeaux, un instrument de mesure des cycles de temps, mais aussi une instance de justice publique qui a le pouvoir de juger le roi et de le destituer. C'est dire la puissance évocatrice du mot et sa profondeur symbolique unifiante. Les références les plus anciennes connues de cette célébration apparaissent dans l'ouvrage écrit par le roi Njoya lui-même intitulé « Histoire et coutume

[5] Tardits C., 1982, « Le royaume bamoun », A. Colin, Paris, 1078 p

[6] Njoya I.,1952, « Histoire et coutume des Bamoun », Institut Français d'Afrique Noire, traduit par le pasteur Henri Martin, 271 pages.

des Bamoun ». Nguon y est présenté comme l'instrument d'unité des Bamoun que les fondateurs du royaume ramenèrent de Rifum[7] d'où ils étaient partis. Dans sa conception courante, Nguon coïncide avec la fête annuelle de récoltes consacré par un rite de fin de cycle agraire. Dans les temps anciens, le roi procédait en effet à une grande collecte à travers le pays, puis à une redistribution aussi équilibrée que possible des ressources des différents écosystèmes, prévoyant de cette manière les pénuries éventuelles et disettes.

Les détails de sa pratique pour les périodes antérieures au 20 ème siècle sont imprécis. Mais, la cohésion sociale autour du roi, suscitée par cette manifestation n'avait pas échappé à l'administration coloniale française qui prît pour pàrétexte le tribut forcé pour l'abolir, tout en créant des chefferies supérieures dès 1924.

Mais l'édifice de l'organisation sociale bamoun ne fut pas totalement effondré tant que l'unité politique subsistait autour des Njis : les chefs de lignage de la noblesse de sang et ceux issus des grands serviteurs. Cette survivance peut également s'expliquer tant par les mécanismes mnémotechniques de transmission que de maintien de certaines charges héréditaires liées à l'exercice de fonctions déterminantes. C'est ainsi que des savoir ont pu être conservés dans des cercles familiaux restreints.

Le Nguon sera réintroduit en 1993 soit 33 ans après l'indépendance du Cameroun. Et dès lors il est devenu un événement majeur qui suscite des enjeux patrimoniaux, touristiques, politiques et commerciaux observables à différentes échelles :

- au niveau local par la mobilisation des Bamoun de la « diaspora » nationale et internationale ;
- au niveau régional le Nguon a lieu dans la partie grassland du Cameroun, région administrative de l'Ouest où des projets patrimoniaux différents ont cours, notamment "la route des chefferies de *Dschang* », projet financé en partie par la Ville de Nantes ;
- Nguon est reconnu à l'échelle nationale par les Camerounais comme une fête traditionnelle des plus importantes. On le jauge par l'engouement suscité, par l'ampleur de la fréquentation et par la forte mobilisation tant des institutionnels que des publics venus du Cameroun et du reste du monde. Son inscription en 2008 à l'inventaire national du patrimoine culturel ne fait qu'accroitre sa notoriété et son attractivité ;
- au niveau international, l'enjeu réside dans la tentative d'inscription de Nguon sur la

[7] Village natal de Nshare Yen, fondateur du royaume bamoun et premier souverain de la dynastie.

liste du patrimoine immatériel de l'Unesco.

2. Problématisation de la recherche ; hypothèses

Face à la standardisation des cultures à l'échelle planétaire, le patrimoine culturel, dans le rapport dialectique qu'il entretient avec le tourisme, suscite de nombreux débats d'actualité, tant dans les pays dits « du Nord » que ceux dits « des Suds ». De plus, le continent africain connaît un essor significatif de sites et pratiques inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité, et mise bien souvent sur ses richesses naturelles et culturelles pour développer son attractivité et son dynamisme économique. Aussi, apparaissent et se développent différentes formes de demandes sociales orientées vers une quête du « traditionnel », « du naturel », et de « valeurs » liées au passé ; faisant de la valorisation du patrimoine culturel une préoccupation collective. Le choix du Nguon s'avère révélateur pour aborder ce phénomène de mutation et de renouvellement d'une demande sociale croissante face à laquelle, la composante patrimoniale, spécifiquement culturelle, est envisagée comme ressource et levier pour l'action.

Par quels processus le royaume bamoun au travers Nguon parvient-il à donner des éléments de réponse à cette demande sociale sans cesse renouvelée ? Quels sont les mécanismes constitutifs des démarches de valorisation patrimoniale spécifiques et localisées, producteurs dans un même temps d'une dynamique de développement touristique territorial ? Dans cette arène d'analyse, quels sont la place et le rôle des stratégies identitaires ? Il s'agira notamment au travers de notre recherche de tenter de comprendre comment se structurent des initiatives et des processus de mobilisation autour de la valorisation d'un héritage collectif d'ordre patrimonial et territorial. C'est-à-dire identifier les effets socio-spatiaux et les conditions d'émergence des mobilisations identitaires individuelles et/ou collectives qui signalent un renouvellement des rapports aux territoires et à l'environnement.

A Foumban, les ressources du patrimoine que le Nguon vient pleinement mobiliser et coordonner, réactivent et renforcent l'identité du groupe social bamoun d'autant plus dans le contexte pluriethnique local et national. Objet fédérateur et dynamisant des initiatives locales, le Nguon constitue du coup une priorité politique forte. Il est à considérer dans

sa dimension historique et imaginaire et comme construit social[8] et politique. Il participe fortement à la cohésion identitaire en véhiculant la culture bamoun et la transmission des valeurs au travers de l'imaginaire collectif. Il a valeur de mise en scène du récit patriotique fondateur[9] du peuple bamoun. Il s'impose comme instrument privilégié de la gouvernance et du dialogue démocratique. Il porte tout autant une dynamique du développement territorial, en mobilisant des acteurs et la population autour des projets culturels, educatifs, socio-économiques et touristiques qu'il fédère.

Le Nguon se déroule toujours en deux temps, une séquence festive de cinq jours, suivie de la séquence du Nguon rituel de quatre jours structurés autour de la coutume. Autour de l'événement festivalier et du Nguon rituel, par la mise en evidence des fondements, des projets et des actions concourantes, des discours et commentaires des acteurs, nous interrogeons d'une part les liens et interactions entre l'offre culturelle patrimoniale locale et la mobilisation des individus des acteurs et des groupes transformant radicalement sur

[8] En géographie, on peut se référer à Guy Di Méo, 2001, « Géographie sociale et territoires », où il développe que la géographie sociale étudie l'imbrication des rapports sociaux et des rapports spatiaux que les hommes nouent avec leur environnement. Elle s'attache donc aux territoires et aux lieux. La notion de territoire exprime une appropriation sociale de l'espace géographique par des groupes qui se donnent une représentation identitaire. Bien que construit sur un canevas de lieux concrets à fort contenu symbolique, le territoire s'affirme surtout en tant qu'artefact, que représentation sociale, qu'idéologie.

Dans les autres sciences humaines, par construit social, on soutient que, ce qu'on appelle « la réalité » en sciences sociales, serait liée aux représentations sociales et résulterait en conséquence d'une construction sociale, c'est-à-dire collective (Cf. Peter L. Berger et Thomas Luckmann dans leur livre *« The Social Construction of Reality »* (1966)]. Ce qu'on appelle une réalité est en tout cas un réél représenté. Emile Durkheim avait déjà développé l'idée plus avant au XIXème siècle d'une réalité sociale qui ne saurait exister en soi sans le discours des hommes qui la représentent. De même en Histoire, la réalité sociale passée est formée « construite » par les discours mémoriels des hommes, (Cf. Maurice Hallbwachs : *« La mémoire collective »*, et « *Les « cadres sociaux de la mémoire »*) et par le travail d'ecriture de l'histoire, Cf. Paul Veyne « *Comment on écrit l'histoire ?* »).

En effet, la « réalité » ne s'établit pas en dehors des hommes mais au contraire elle se fonde sur une représentation du réel établi par une communauté d'hommes, (A l'appui, dans la sociologie américaine, ledit « théorème de Thomas » : « If men define situations as real, they are real in their consequences », « Si les hommes définissent des situations comme réelles, alors elles sont réelles dans leurs conséquences »).

[9] Nombre d'historiens ont mis en evidence le concept de récit patriotique et celui de roman national, comme Pierre Nora. L'expression « roman national », popularisée par Pierre Nora, est passée dans le langage courant **:** elle désigne le récit patriotique, centralisateur, édifié par les historiens du XIXe siècle tout à la louange de la construction de la nation. Le récit national met en avant la grandeur du pays, ses hauts faits et édulcore souvent les pages plus délicates. Il naturalise le « patriotisme », depuis les temps anciens.

une dizaine de jours l'image de la ville, l'espace publique et ses usages, et d'autre part la dynamique de développement touristique et leurs effets induits.

On se propose d'analyser la construction patrimoniale comme processus dynamique mobilisateur et fédérateur de l'identité tout autant qu'organisationnel mettant en jeu les stratégies et jeux d'acteurs différenciées qui trouveraient une consécration par l'inscription du Nguon au patrimoine de l'Unesco. Ce processus s'agence donc autour de trois axes :

D'une part la relation patrimoine/identité socio-culturelle y compris l'analyse des perceptions et des représentations des différents publics, individus, acteurs, groupes sociaux, pris ensemble dans le jeu d'actions et de mobilisations nombreuses. Le festival bisannuel Nguon est bien l'espace-temps pertinent où se croisent à Foumban, les touristes non-Bamoun, et les Bamoun, ceux résidant dans le royaume, ceux qui résident hors du Noun et ceux de l'étranger. Notre enquête a confirmé que les Bamoun representent presque trois-quart de l'ensemble du public du festival. La perception de l'identité sociale et/ou de l'identité territoriale comme celle de la tradition culturelle banoum sont « impactées » par le processus continu de patrimonialisation.

D'autre part l'analyse des transformations dans les relations patrimoine/ attractivité touristique. La patrimonialisation s'inscrit dans une volonté d'augmenter la fréquentation touristique susceptible de consolider l'attractivité territoriale de la région et par extension de l'ensemble du Cameroun. Ici nous nous proposons d'analyser la patrimonialisation dans une logique de développement territoriale, spécifiquement touristique car le Nguon semble relever de démarches plus larges d'intégration globale, définissant des offres territoriales à vocation touristique, spécialement la labellisation par l'Unesco.

Enfin, on apportera des pistes et éléments de réponse autour du rapport attractivité territoriale – indentité culturelle. Comment précisément interagissent et s'influencent attractivité territoriale et identité culturelle ? Quelles complémentarités, compatibilités, difficultés ou contre-indications et pour qui ? On abordera les risques de la marchandisation ou de la folklorisation dénaturante mais aussi ceux de la fermeture et du repli sur soi. Nous montrerons la complexité des rapports entre accueillants, invités et visiteurs. Comment le Nguon s'inscrit dans des volontés et stratégies politiques avec un cap clairement reformulé en 2016 par la puissance invitante et organisatrice, le roi actuel, cap qui dessine une hierarchisation des priorités et des attendus selon l'importance

accordée à telle ou telle temporalité car les priorités du long terme et de la continuité ne sont pas toujours celles de l'immédiat ou du court terme. La comparaison avec un autre festival traditionnel mais de création beaucoup plus recente, nous permettra de dégager ce qui spécifie et caractérise Nguon.

Cela révèle les questionnements de gouvernance autour de l'attractivité touristique, mais plus encore, pour la permanence de la cohésion sociale, politique et culturelle face au contexte mondialisé plein d'incertitudes. Cela revient à poser la problématique suivante : au point d'équilibre fragile entre dénaturation et structuration, le potentiel d'attractivité touristique naturel et culturel du Noun peut-il être exploité sans que la structure sociétale bamoun n'en soit trop déséquilibrée ? Finalement, comment la patrimonialisation mise en perspective avec les enjeux touristiques, politiques et économiques interfèrent avec l'identité culturelle bamoun, et comment en retour la spécificité bamoun portée par le rituel et la coutume multiséculaire font de Nguon un festival « pas comme les autres » ?

3. Méthodologie

Notre ambition a été de mettre en évidence et d'analyser trois volets :

- les stratégies des acteurs de cette patrimonialisation,
- les perceptions et les représentations des différents publics, la dynamique des groupes sociaux dans la relation patrimoine/identité socio-territoriale – un peu comme une autobiographie appliquée au territoire, mais une autobiographisation territoriale toujours en mouvement (Bernard S[10], 2009)
- les transformations dans la relation patrimoine/tourisme.

3.1 Le système d'investigation

La figure ci-dessous illustre La méthodologie générale utilisée et le système d'investigation que nous avons mis en place dans le cadre de cette recherche. Elle commence par les premières observations de terrain jusqu'aux résultats de la recherche en passant par la documentation de l'objet étudié et la réponse à nos questionnements de départ. L'objectif était d'évaluer les transformations subites par le Nguon depuis sa réintroduction en 1993, et de comprendre les interactions établis entre divers acteurs

[10]Bernard S., 2009, *« Identité et sociodiversité : Dynamiques locales autour des projets de centres de mémoire »,* in Christine Delory-Momberger (dir), « Le sujet dans la cité : Insertion et territoires solidaires », éd Plein Feux, Nantes.

impliqués dans son processus de patrimonialisation. Pour y parvenir, nous avons convenu de nous rendre sur le terrain, d'interagir avec divers acteurs par les entretiens, de nous intéresser aux données disponibles et aux projets réalisés, en cours ou avortés relatifs au Nguon et ayant d'impacts sur la dimension socio-spatiale, touristique, politique, économique et culturelle du pays bamoun.

Figure 1 : Shéma du système d'investigation de notre recherche

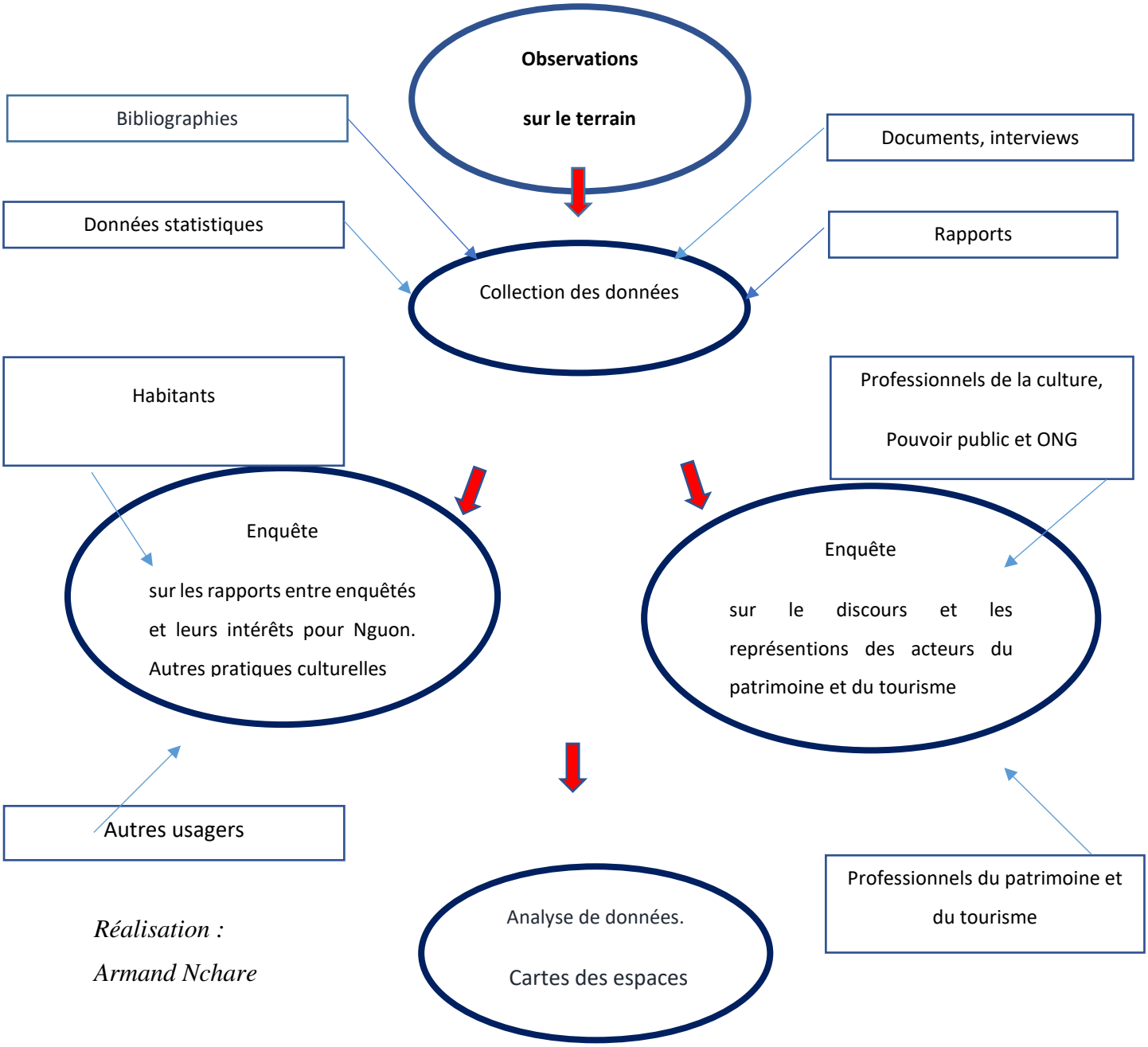

Réalisation :
Armand Nchare

Etat de l'art : la littérature, les archives, les documents, l'iconographie, l'observation particpante.

Le corpus de pré-données à mobiliser pour notre recherche était très riche et diversifié mais beaucoup restait à compléter ou à actualiser.

Les sources d'archives : l'analyse des différents numéros du journal « Nguon magazine[11] », les copies des différents discours du ministère de la culture, du Roi, des réquisitoires des NfonaNguon [12], les différentes revues de l'Unesco Cameroun relatives au Nguon, s'est avérée indispensable pour faire connaissance des grandes journées culturelles du peuple bamoun, des différents acteurs et des efforts entrepris pour la mise en valeur patrimoniale du Nguon depuis sa réintroduction en 1993.

Cette mise en valeur patrimoniale réside aussi dans l'image. L'iconographie consultée regroupe aussi-bien des fonds photographiques comme des cartes postales, les affiches et objets publicitaires, des photos et enregistrements sonores, les dessins bamoun[13], autant d'éléments qui constituent l'idéal complément des données textuelles. Quelques fonds privés se sont également révélés d'un grand intérêt pour découvrir les coulisses de la parution d'ouvrages sur le Nguon et le royaume bamoun. C'est le cas des archives de la Société des Missions Evangéliques de Paris (1917-1937)[14] et des collections muséographiques de Mosé Yeyap[15] sans oublier les collections du musée des rois bamoun, les archives de la Fondation Momafon Rabiatou Njoya qui nous a accueilli lors de notre première mission de recherche pour des travaux documentaires et d'organisation d'une journée d'étude. Lors de la seconde mission c'est l'Institut des Beaux-Arts de Foumban qui nous a confié des cours de *musées et patrimoines* pour des étudiants de Licence. Cela nous a permis de préciser, compléter et approfondir la connaissance de notre objet d'étude et aussi d'enrichir nos sources.

---

[11] Journal bisannuel et spécifique aux différentes éditions du festival Nguon

[12] Les Nfonanguon en pays bamoun sont des nobles émissaires du Roi.

[13] En 1998, le Musée de la Vieille Charité à Marseille avait organisé une grande exposition consacrée au dessin bamoun et articulée autour de l'œuvre monumentale du précurseur Ibrahim Njoya

[14]Loumpet-Galitzine A., 2006, « *Njoya et le royaume bamoun, Les archives de la Société des Missions Evangéliques de Paris (1917-1937) »,* Paris, Karthala, 580 p.

[15]Loumpet L., 2017, accorde une interview au journal camerounais *le Messager* dans laquelle il déclare : « *Moshé YEYAP avait constitué une riche collection personnelle que l'administration coloniale française transforma en Musée des Arts et Traditions Bamoun, une antenne de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) ».* Ce musée foumbanais est désormais devenu musée public et il coexiste avec le musée des Rois bamoun de statut privé

Notre participation aux « micro-Nguon » que sont les comices, concours et foires agricoles que nous avons eu la chance d'observer et étudier sur place, occupent une place prépondérante dans la promotion culturelle locale. Elles ont la particularité d'établir le contact entre divers acteurs tout en créant une certaine émulation sociale et économique. En cela, certaines archives des administrations décentralisées de l'Etat, dont les annuaires statistiques des délégations départementales de la culture, du tourisme et des loisirs ont également été d'un apport capital.

L'observation-participante quant à elle, s'est déroulée à la fois à l'échelle micro c'est-à-dire au sein des maisons historiques en visitant de manière aléatoire ses occupants et l'agencement des pratiques dans les espaces, et à l'échelle meso en déambulant de manière quotidienne à divers moments de la journée dans les quartiers historiques de plusieurs villes et villages[16] du royaume bamoun.

Nous avons aussi eu recours à de multiples sources bibliographiques issues de champs disciplinaires divers. L'interdisciplinarité de notre travail se manifeste par l'apport fondamental des travaux d'anthropologues, d'ethnologues, de géographes et d'historiens comme Claude Tardits[17], Dominique Poulot[18], Alexandra Loumpet Galitxine[19], Germain Loumpet[20], Aboubakar Njiassé Njoya[21] L'analyse des transformations dans la relation patrimoine/tourisme ainsi que les représentations des différents publics dans la relation patrimoine/identité socio-territoriale ont pu être appréhendées grâce aux travaux de Guy Di Meo[22], Saskia Cousin[23], Dominique Royoux[24], Pierre Kamdem & M.Tchindjang[25],

[16] Mfoutèn, Njinka, Kounga, Mambèn, Njiyouom, Njintout, Foumbot, Kouoptamo, Bangourain, Njimom, Koussam, Koupa, Koutaba.
[17] Tardits C., 1980, « *Le royaume bamoun »*, Lharmattan, Paris.
[18] Poulot D., 1998, « *Patrimoine et modernité »,* Harmattan, Paris.
[19] Galitxine A., 2008, « *Njoya et le royaume bamoun »*, Karthala.
[20] Loumpet G., 2008, « *Nguon : une rhétorique métaphorique de l'ordre cosmique et horizontal chez les bamoun de l'Ouest Cameroun »* in Wazaki Haruka (ed), Nagoya university press.
[21]Njiassé Njoya A., 1984, *Cent ans d'histoire bamoun,* Grou-Radenez & Joly, Paris.
[22] Di Méo.G, 2011, *« Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », Espaces et Sociétés*.
[23] Cousin.C, 2008, « *L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel* », Civilisations.
[24]Royoux (D), Allemand (S), Auffroy(V), Renaud (J), 2012*, « Quand les territoires interpellent les chercheurs, l'ambition d'un Conseil de Développement »,* Editions La Librairie des territoires, Sarrant.
[25]Kamdem (P), Tchindjang (M), 201, (dir) « *Repenser la promotion du tourisme au Cameroun. Approches pour une redynamisation stratégique »,* Karthala, Paris.

mais aussi ceux des sociologues comme Jacinthe Bessiere ,[26] Serge Bernard[27], Michèle Tribalat[28].

3.3 Compléter et actualiser les données

Au-delà de données pré-formées, la collecte d'informations orales et de la litterature « grise » (écrits non-publiés et ou non conservés) a été effectuée sous plusieurs modalités :

- l'analyse de documents et des discussions du quotidien en mobilisant attention et vigilance voire la prise de notes dans la foulée sur un carnet de route - la réalisation des entretiens semi-directifs avec les habitants (soixante-dix), des entretiens avec les acteurs des secteurs d'activité ciblés, mairies - tourisme hotelier - transport, (cinqaunte) - l'analyse des différents discours de trône du Roi au fil des différentes éditions de Nguon depuis 1993 - l'analyse de contenu des différents réquisitoires des NfonaNguon.

L'analyse de tous ces corpus de données a été complétée par nos investigations de terrain, mettant en évidence : la capacité des Bamoun à construire des systèmes de représentations qui fondent le sens attribué au patrimoine. On a pu observer en effet, l'émergence de « valeurs », de perceptions patrimoniales communes, constitutives d'une appropriation patrimoniale et d'une reconnaissance collective locales. La construction de schémas de pensée identifie les éléments fondateurs du patrimoine. Le diptyque espace/temps comme l'affirmation de modes de sélection et d'appropriation patrimoniale sont ici l'expression d'un référentiel patrimonial qui guide l'action et la mobilisation des individus et des groupes. Aussi, la capacité des Bamoun à se mobiliser, à élaborer des pratiques de valorisation et à mettre en jeu des stratégies spécifiques de reproduction, de conservation mais aussi d'adaptation ou de réinvention d'éléments patrimoniaux. Le tout met en exergue la capacité des Bamoun à insérer les démarches de valorisation patrimoniale dans une logique plus globale d'intégration territoriale et spécifiquement touristique, comme une systémie des dynamiques de mobilisation.

[26]Bessiere J., 2012, « *Innovation et patrimoine en espace rural »,* Editions Quæ.
[27]Bernard S., 2003, « *Territoire et marquage identitaire, haut Vivarais et haut Lignon* », in Gervereau C., (dir.), « *Des terres de refuge aux musées, Sivom*, Le Puy-en-Velay ».
[28]Tribalat M., 1993, *« Hétérogénéité ethnoculturelle et cohésion sociale* », in « Futuribles, juillet-août 2007, n°332, pp. 71-84.

3.3 A la rencontre des acteurs : interviews et grilles d'interprétation

Dans les territoires, le processus de patrimonialisation concerne de nombreux acteurs dont les stratégies, les décisions, les activités et les interactions peuvent être décrites et analysées de manière systémique comme le font par exemple les chercheurs se référant à la sociologie de l'intervention sociale[29]. Pour ce faire nous nous proposons : d'explorer le royaume bamoun par les entrées de la géo-diversité en spécifiant les espaces[30], les neuf communes du Noun par exemple pour autant qu'elles appartiennent au même ensemble administratif n'en présentent pas moins des caracteristiques contrastées. L'observation selon les échelles (micro étude du village, meso-étude régionale, macroanalyse au niveau national voire Unesco), produit là encore des resultats comparables et contrastés qu'il est possible de combiner alors dans ce que de nombreux auteurs ont qualifié de jeux d'échelle[31]. Les territoires et leurs frontières restent à géométrie variable selon le point de vue à partir duquel l'on observe les territoires et leurs groupes sociaux. D'un point de vue culturel (la langue, l'appartenance confessionnelle, la mémoire partagée des événements historiques à savoir les conquêtes, les résistances, la colonisation, les déplacements de populations, les guerres, les persécutions, les exodes) ; d'un point de vue de l'imaginaire de l'espace, de l'espace pensé et rêvé donc, ou encore d'un point de vue économique et marchand (déplacements professionnels, chalandise), ou bien d'un point de vue administratif, politique voire militaire, ou enfin d'un point de vue domestique et intime (la maison, le jardin, le village, le clocher). Cela signifie que chaque individu appartient à plusieurs territoires réels et virtuels qui lui occurrent bien des frontières qui sont des portes mais tout autant des ponts[32] avec d'autres groupes ou sous-groupes.

L'interprétation de la culture et de l'histoire de la vie sociale, de l'activité économique, des services et du cadre politique et administratif prend appui notamment sur la grille

---

[29] Minguet G., 1980, « *Les mouvements sociaux, la sociologie de l'action et de l'intervention sociale. » A propos de deux ouvrages d'Alain Touraine [note critique*]. Schaller Jean-Jacques, (dir.), « L'intervention sociale à l'épreuve des habitants », *Le sujet dans la cité*, actuels n° 2, novembre 2013, 220 p., L'Harmattan. Touraine Alain, *Le retour de l'acteur*, Fayard, Paris, 1984.

[30] Di Méo G., 2014, « *Introduction à la géographie sociale »,* Armand Collin, Paris.

[31] Guédez A., « *Territoires et jeux d'échelle »*, Rennes, PUFR, 2002.

[32]Simmel G., 1909 –Brücke und Tür *(Pont et Porte),* La dialéctique individu/société mais plus généralement la place du conflit a été exprimée du pont et de la porte. "le pont constitue l'image de la liaison, de la mise en rapport, la porte celle de la séparation parce qu'elle clôt l'espace sur lui-meme au milieu de l'infinité".

d'analyse territoriale de l'anthropologue africaniste Georges Balandier, qui définissait tout territoire comme : « un espace socialement approprié par les hommes, économiquement exploité, politiquement encadré et symboliquement investi »[33] ; c'est-à-dire que tout territoire sera compris dans ses quatre dimensions, sociale, économique, politico-administrative et enfin celle de l'imaginaire des symboles et représentations.

Nous avons complété et enrichi cette approche plus syncronique du territoire par une autre grille plus diachronique, mettant en jeu la temporalité, l'approche et la méthode proposée par Béatrice et Eric Plottu[34]. Elle part du principe que chaque partie prenante possède ses intérêts propres qui peuvent se déterminer selon trois types d'enjeux à savoir : l'enjeu à court terme de rentabilité dans la gestion courante d'exploitation économique du territoire et de ses ressources, l'activité touristique en étant un exemple central ; l'enjeu stratégique qui commande lui au moins le moyen-terme. Les ressources à valoriser, telles que les richesses patrimoniales, sont appréhendées comme des potentialités de développement futur. Et enfin l'enjeu identitaire à long terme et dans une forme de continuum historique, marqué parfois par des discontinuités et plus rarement de réelles ruptures, enjeu dans lequel nous prendrons en compte et comprenons les points clés du sentiment d'appartenance des habitants et acteurs à l'endroit du territoire de vie sociale. Le patrimoine est alors un instrument privilégié d'auto-référence. Le paysage, les traditions, le patrimoine quotidien, les équipements culturels, portent « en soi » une valeur d'identification et sont autant de marqueurs et de mobilisateurs de l'identité sociale et spatiale. Le patrimoine dans une acception large compose une ou des images du territoire, une sorte d'image « du soi social ». Ce processus d'interprétation de l'identité sociale par la valorisation de marqueurs territoriaux, largement décrit par l'historien Éric Hobsbawm[35] par exemple, est essentiel pour la permanace de l'identité territoriale où se joue le procès de re-production identitaire et en même temps sa recomposition dynamique et dynamisante.

[33] Balandier G., 1970, (Dir), *Sociologie des mutations*, Paris, Editions Anthropos.
[34] Plottu B, 2009, « Logiques territoriales et aménagement durable du territoire : quelles règles de coordination et de décision ? », Géographie, Economie, Société, Cnrs.
[35] Hobsbawm (E), Ranger (T), 1983, « The *Invention of Tradition* » Cambridge University Press.

Pour résumer, dans le contexte d'État pluriethnique du Cameroun, le Nguon - compris comme processus de patrimonialisation- s'inscrit pleinement dans ces enjeux articulés : spatiaux, patrimoniaux, sociaux, économiques, politiques, identitaires et de développement.

4. Des missions successives et complémentaires

Pour confronter nos hypothèses centrales aux réalités sociales sur le terrain, en tester la validité, les affiner et reformer des nouvelles données à investiguer, nous nous sommes rendus dans le royaume bamoun de l'Ouest du Cameroun.

Notre investigation dans cette zone d'étude s'est effectuée de septembre 2016 à janvier 2017 puis d'avril à mai 2017 et enfin de juillet à août 2018. Et nous avions assigné comme finalité à ce travail d'établir un diagnostic de notre objet d'étude (Nguon) et de son évolutivité, en croisant approche quantitative, compléter et actualiser les données existantes, notamment les chiffres sur les publics fréquentant des Nguon précédents, avec analyse qualitative par la perception des différents acteurs et leurs commentaires, attentes et perspectives.

Notre parti-pris était de collecter et re-former (actualiser, compléter) les données sur Nguon, dans ses volets historique, sociopolitique, économique, culturel. Notre travail a consisté à rechercher les statistiques établies par plusieurs institutions publiques et privées : la préfecture de Foumban, les trois mairies de Foumban, Foumbot et Kouoptamo, la délégation départementale des arts et de la culture et celle du tourisme, quatre chefferies traditionnelles (Njigoumbe, Njitapon, Njikouotou, Njimoulouom), enfin dans les associations. Les échanges avec nos interlocuteurs ont porté tout particulièrement sur les données sociohistoriques, géographiques, démographiques, sur les nouvelles tendances et pistes d'evolution entrevues. Avec les élus et les services, ils ont de plus porté sur les statistiques afférentes à l'activité touristique dans le territoire.

De plus, à l'invitation de la Fondation Rabiatou Njoya, nous avons effectué une mission de documentaliste sur une durée de deux mois qui a été très fructueuse. Cette mission, dense, nous a permis de revisiter les données sur le Nguon depuis sa réintroduction en 1993 tout en apportant un service archivistique[36] à la fondation. Nous avons, au cours de

[36] Nous sommes titulaire du Diplôme Universitaire Archives et Métier des archives de l'université de Poitiers, obtenu en 2015.

cette même mission co-organiser à Foumban, sous le patronage de l'Unesco et du Roi des Bamoun, le colloque sur la thématique *Nguon vecteur de Paix et du Vivre Ensemble*. La leçon essentielle que nous avons tirée de notre mission documentaire et archivistique à Foumban est que la recherche sur le Nguon au cours du 20ème siècle a profondément évolué ; plutôt dominée par l'ethnologie et le regard endogène, elle s'est diversifiée prenant beaucoup plus en compte notamment les enjeux économiques et des regards croisés tant endogènes qu'exogènes.

L'âge d'or de la recherche sur le royaume bamoun se situe au long du 20ième siècle. Avec, pour commencer le panorama, le Roi Ibrahima Njoya, souverain grand lettré et intellectuel de renom, (bien des colloques questionnant aujourd'hui encore son œuvre[37]), le pasteur Henri Martin des missions évangéliques de Paris, plus tard l'anthropologue et historien français Claude Tardits, le politologue et juriste bamoun Adamou Ndam Njoya[38] et sa co-auteure américaine Christaud M. Geary, l'Historien Aboubakar Njiassé Njoya, l'archéologue et préhistorien Germain Loumpet, l'anthropologue Alexandra Galitzine, l'écrivaine Rabiatou Njoya, et d'autres encore. À l'évidence l'approche anthropologique et historique avec un accent sur l'organisation sociale en pays bamoun, a jusqu'alors dominé la recherche locale. Nous avons réalisé un travail approfondi de recherche bibliographique sur le Royaume Bamoun et sur le Nguon et découvert encore plus le panorama des chercheurs, intellectuels et artistes qui ont travaillé sur ce territoire. De notre lecture des documents rassemblés, il ressort que « le Royaume Bamoun » de Claude Tardits constitue encore aujourd'hui l'ouvrage de référence fondamental.

Plus proche de nous, d'autres travaux importants d'anthropologues, de sociologues, d'historiens, de géographes – tel que notre travail sur Nguon, la patrimonialisation et le tourisme - ont été menés ou sont présentement conduits. Sur Nguon, ce sont des articles qui ont été publiés et non des ouvrages, ceux de Germain Loumpet, d'Ibrahim Mouiche, où Nguon est présenté sous son aspect rituel, un autre article, celui Moise Moupou et Honoré Mfondum, développe très brièvement le sujet du tourisme en lien avec le festival. Sur la durée, l'état de l'art des recherches en sciences humaines et sociales effectuées sur le royaume bamoun ou plus précisément sur le Ngoun dénote une forte prégnance de

[37] Colloque international et interdisciplinaire de Yaoundé sur Njoya, « créateur de civilisation et précurseur de la renaissance africaine », 27 au 28 novembre 2013.

[38] Ex-Ministre de l'Education nationale, par ailleurs actuel maire de Foumban et président de l'Union Démocratique du Cameroun, co-auteur de *Mandu Yenu,* 1985.

l'anthropologie, mais avec une évolution vers une plus grande diversité des approches. C'est véritablement l'enseignement qu'on peut tirer du panorama des chercheurs et de l'étude de littérature que nous avons mise en évidence.

5. L'apport de la géographie sociale, notre contribution

Toutefois, Nguon abordé sous l'angle multidimensionnel, alliant culture et traditions, espaces comparés, histoire de l'art, organisation sociale, politique touristique, restait encore à accomplir. C'est la tâche à laquelle nous nous consacrons depuis des années. Nous nous sommes inspiré de ces travaux qui nous ont précédé. Cependant nos techniques d'investigation et méthodologie ont été très différentes. L'approche systémique des recompositions socio-spatiales nous a orienté. Nous avons tenté, dans l'intérêt de la géographie sociale, de combiner les échelles d'observation lors de nos différents séjours sur le terrain. Nous posant chaque fois cette question : Comment les points de vue des acteurs et des habitants sont différenciés selon les échelles et interagissent ? Nous avons utilisé des outils et techniques éprouvés en sciences sociales et culturelles (géographie, sociologie, ethnologie, anthropologie) : questionnaires, observation située, (l'observation en situation de fêtes et rituels et de la société bamoun pendant le temps très spécial de la fête Nguon), entretiens auprès des acteurs, croisement des données, leur analyse et interopérationnalité.

Au cours des trois séjours d'études, nous avons conduit nos investigations, bien préparées en amont.

Dans le but de mettre en évidence des informations et précisions signifiantes pour la compréhension de l'objet de la recherche, on s'est attaché alors à convier pour recueillir leur contribution, les acteurs locaux directement concernés. In fine cela nous a permis de comprendre finement et expliciter le rôle des divers acteurs mobilisés dans le processus de patrimonialisation, de valorisation et dynamisation du patrimoine culturel local et ce faisant nous avons contribué à renouveler la connaissance sur le Nguon[39].

Ces principaux acteurs enquêtés furent :

- les représentants de l'administration décentralisée de l'État, à savoir la délégation départementale du Tourisme, celle des Arts et de la Culture, celle de l'Enseignement

[39] Habituellement en décembre pendant la saison sèche propice aux récoltes.

secondaire, celle de l'Enseignement supérieur du fait de la présence à Foumban de l'Institut des Beaux Arts qui dépend de l'Université de Dschang.

- les élus, maires de Foumban de Kouoptamo et de Foumbot, et ou leurs délégués à la Culture ou Secrétaire géneral comme à Foumbot
- les professionnels du tourisme, hôteliers, guides touristiques, professionnels proposant des circuits touristiques, chauffeurs de taxi, loueurs privés.
- formant la société civile, le réseau des associations de femmes du Noun et d'autres associations comme *Poua-kône* (litteralement « avec harmonie »)
- les Bamoun, ceux de la diaspora, les non-Bamoun de Foumban et d'ailleurs,
- enfin les propriétaires des hôtels et agences de voyage à qui nous avons adréssé les questionanires que nous avons traité dans la foulée.

Ainsi les interviews de terrain, les questionnaires, le tout conjugué à la mission documentaire et archivistique ont permis de dégager une vision globale de ce territoire et du Nguon, une description approfondie de la situation locale, un diagnostic mettant en exergue tout à la fois, les atouts et les handicaps, et des possibles d'évolution.

Avant notre départ, nous avons envoyé un questionnaire simple aux principaux acteurs les informant de notre visite d'étude et recueillant leurs perception et représentation de l'importance qu'ils accordent au Nguon – et pour quelles raisons? Nous avons demandé les accès, autorisations nécessaires pour explorer les archives, les collections muséales, la littérature grise, l'iconographie, les articles de presse, documents photos, photos, chansons, récits…) produits en relation avec le patrimoine Bamoun et/ou le Nguon. En vue de mettre à jour et compléter nos données historiques, sociopolitiques, économiques, culturelles et aussi pouvoir nous entretenir avec les acteurs institutionnels et ONG et mener nos entretiens semi-directifs, élaboré un questionnaire semi-directif pour chaque catégorie d'acteurs préalablement ciblés par nos hypothèses de départ.

Pendant le séjour, par l'observation-participante, nous avons pu recueillir les données spécifiques et éléments de surprise, décris et mis en évidence afin de mieux comprendre les systèmes d'interactions. Notre objectif méthodologique a été d'observer finement in situ et appréhender en situation toute la subtilité des jeux des acteurs politiques, traditionnels, institutionnels, associatifs et les usages sociaux du Nguon par les habitants dont nous pouvons désormais mieux rendre compte. Ethnographie des situations de fêtes et rites : l'observation directe de pratiques sociales et culturelles

pendant le Nguon, a pu donner lieu à cartes, croquis de répartition spatiale, photos, enregistrement sonore, vidéos, notes hebdomadaires sur carnet de route avec des précisons de dates, d'horaires de toponymie du statut et rôle des participants dans les scènes et situations, etc.)

La sociographie de Foumban et la mise en évidence des pratiques sociales et culturelles pendant le Nguon a été étayée grâce à la co-présence fructueuse d'un sociologue pour l'enquête pendant une période de trois (03) semaines du 1er au 21 décembre 2016. Des tâches préalablement définies entre les enquêteurs –observateurs ont été appliquées avec une intention claire de répartition de rôles différents, cohérente avec une approche ethnographique et sociohistorique de l'événement. Ce travail d'équipe a intégré une réflexion continue sur nos limites et prudences méthodologiques ainsi que les points de vigilance à ne pas perdre de vue.

Pour les entretiens semi-directifs auprès d'acteurs, la catégorisation des acteurs à interroger a laissé paraître : (les représentants de l'administration décentralisée de l'État, les élus, les chefs traditionnels, les représentants de certaines ONG et du monde associatif, les professionnels du tourisme, la société civile, les Bamoun de Foumban, de la diaspora, les non-Bamoun de Foumban et d'ailleurs.) Nous avons aussi adressé des questionnaires aux propriétaires des hôtels et agences de voyage. Des visites à domiciles en temps ordinaires de vie avec des habitants (repas ;) ont également été intégrés.

La liste des questions découlées de notre problématique de recherche s'est composée essentiellement de questions auxquelles l'enquêté a été invité à répondre librement. Les grilles d'entretien ont été individualisées en fonction des acteurs interrogés avec une première partie en rapport étroit avec le thème étudié et une deuxième partie sur les statuts, fonctions et compétences de l'acteur interrogé. Cependant, l'improvisation d'autres questions selon la réponse des personnes interrogées a su prendre place utilement.

6. Annonce des parties

Tout d'abord, en première partie, nous allons aborder les liens entre le patrimoine culturel et le territoire bamoun avec ses espaces diversifiés à comparer. Après un cadrage théorique des concepts mobilisés, patrimoine, culture et identités, nous montrerons comment la patrimonialisation est avant tout un processus permanent de fabrique du territoire et comment elle peut favoriser ou non son développement. Le patrimoine africain a ses spécificités et cela commandera un détour nécessaire. L'ouest du Cameroun n'est pas en reste et nous nous arrêterons sur les ressources culturelles du pays bamoun, certaines exploitées et d'autres moins. L'Unesco, comme on le verra, est la structure incontournable pour la valorisation du patrimoine culturel bamoun en quête d'inscription au patrimoine de l'humanité. Cette reconnaissance s'avère être l'un des vecteurs essentiels de l'attractivité touristique et économique.

En deuxième temps seront développés, les aspects de légitimation identitaire qu'apporte la patrimonialisation d'une part, et les dimensions politique et de gouvernance au travers la régulation politique d'autre part. La patrimonialisation de l'ethnicité bamoun au travers des traditions inventées et de la coutume toujours vivante retiendra toute notre attention, notamment en tant que facteur de cohésion sociale et de légitimation de l'identité culturelle. Quant aux stratégies politiques, l'exemple du jugement populaire du Roi et son rétablissement sur le trône au bon vouloir du peuple montre les biais très singuliers de l'exercice du pouvoir bamoun et du dialogue social dans le royaume. Seront également abordés les jeux subtils et entremêlés du pouvoir local qui mobilisent le Palais et le Roi, la Mairie de la capitale bamoun et son Maire, sans oublier les Chefs traditionnels des premier deuxième et troisième degré. Nguon est le grand rassemblement culturel et un rituel bien ordonné et séculaire qui est partagé par le très grand nombre des Bamoun qu'ils soient présents ou espèrent l'être à une prochaine édition. Sa mise en tourisme d'apparition historique récente pourrait mettre en tension loisir marchand et fête traditionnelle d'avec la coutume perenne. Nguon relie les Bamoun, leur donne comme un supplément d'âme qui fait solidarité entre les générations, celles du vivant, mais qui plus est celles d'hier avec celles de demain.

En troisième et dernière partie, du rituel ethno-communautaire nous passerons enfin vers les rives du festival touristique et ses recréations dans sa double acception ; loisirs et festivités mais encore re-naissance du passé héroïque au travers des tableaux

commémoratifs qui sont re-joués tous les deux ans. Nous mettrons en évidence le rôle de fer de lance de l'économie touristique que joue Nguon et nous mettrons en exergue les mécanismes de l'attractivité territoriale. Elle passe par l'art et l'artisanat depuis les origines et se structure autour des équipements structurants comme l'Institut des Beaux-arts et des arts appliqués et le futur village des artisans. Nous montrerons que l'attractivité touristique du territoire est d'autant plus forte lorsque la communication politique autour des images de ville est congruente avec l'histoire, la formation de l'espace et les représentations des habitants. Comme d'autres grands projets en Afrique et dans le monde, la mise en tourisme du pays bamoun charrie de folles espérances mais elle n'est pas exempte de bien des risques : folklorisation, exotisme et dénaturation, massification touristique peu respectueuse de l'environnement humain de l'écosystème des valeurs d'équité des expressions locales de la culture. Nous argumenterons notre parti-pris pour une gestion raisonnée et soutenable avec sa gouvernance participative renforcée qui donne effectivement la parole aux habitants et fait plus que les associer dans ce « désir commun de Nguon ». Cette dernière partie aborde le tourisme culturel et l'attractivité du territoire bamoun au prisme du questionnement suivant : quels impacts politiques, économiques, éducatifs du tourisme culturel sur le pays bamoun et dans le paysage culturel camerounais ? Dans le contexte multi-ethnique et plurilinguistique du Cameroun, si concurrentiel, quelles seront les mises en réseau, coopérations, partenariats partages d'expériences et de connaissance qui assureront l'avantage décisif ?

En somme, avec l'entame de l'approche géophysique et sociale du territoire, de son patrimoine naturel et culturel, après l'analyse et l'explicitation de Nguon 2016, dans un regard anthropologique sur la fête et ses commémorations rituelles, on montrera la mobilisation impressionnante du peuple bamoun y compris de la diaspora et de nombreux acteurs institutionnels. Nous décrirons, chercherons les clés de compréhension pour donner à voir et discuter, mobilisant et critiquant de grands paradigmes explicatifs comme celui des « traditions inventées » ou encore celui de la « frontière ethnique », des « images de la ville » ou encore des grilles d'analyse, des méthodes puisées dans l'anthropologie du territoire de Balandier ou dans l'echelle temporelle de Plottu. Enfin, l'approche comparée avec d'autres manifestations du même type, chez les Sawa du Cameroun par exemple, nous permettra de dépasser notre terrain et la monographie foumbanaise pour mieux spécifier similitudes et apport singulier de Nguon. En effet, si nous abordions les

convergences à une plus large échelle nous ne négligerions surtout pas les spécificités de Nguon, son originalité, ses atypies, pour, chemin faisant, faire montre de l'exemplarité de Nguon, et toute sa polysignifiance. Reprenant un concept de Paul Ricoeur, l'ipséité, nous voudrions éclairer ce qui semble lui être « en propre », bref ce qui le singularise dans le concert des festivals traditionnels avec rituels ethniques africains. A la suite de nombre de grandes figures lettrées foumbanaises ou invités du monde qui se sont succédées à Foumban, notre ambition forte et mesurée est de porter contribution et produire une conanissance renouvelée.

Figure 2 : Carte du département du Noun dans la région de l'Ouest-Cameroun

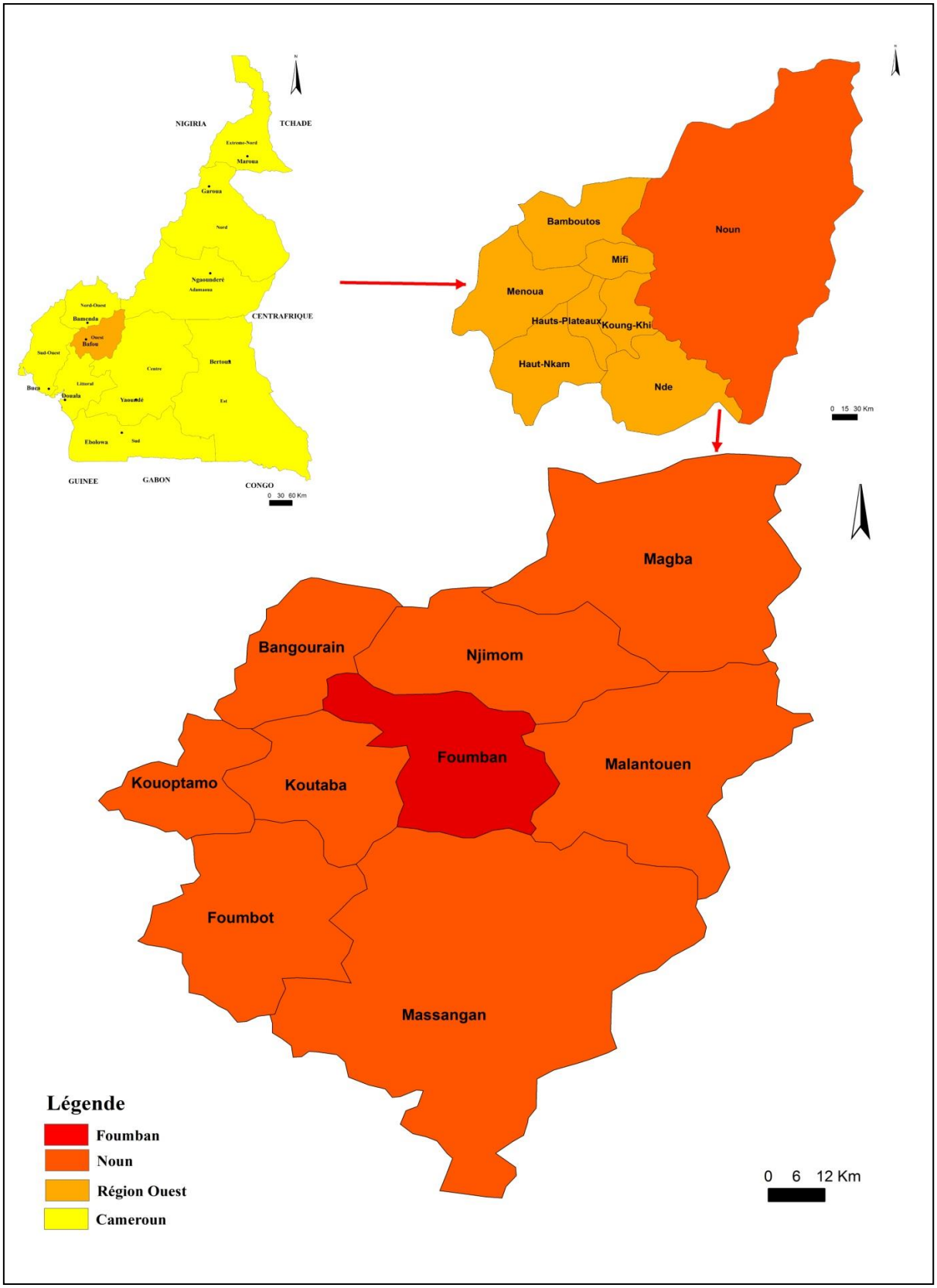

(Réalisation : A. Kpoumie Nchare)

Figure 3 : Carte de la domiciliation des Nfonanguon[40] en pays Bamoun

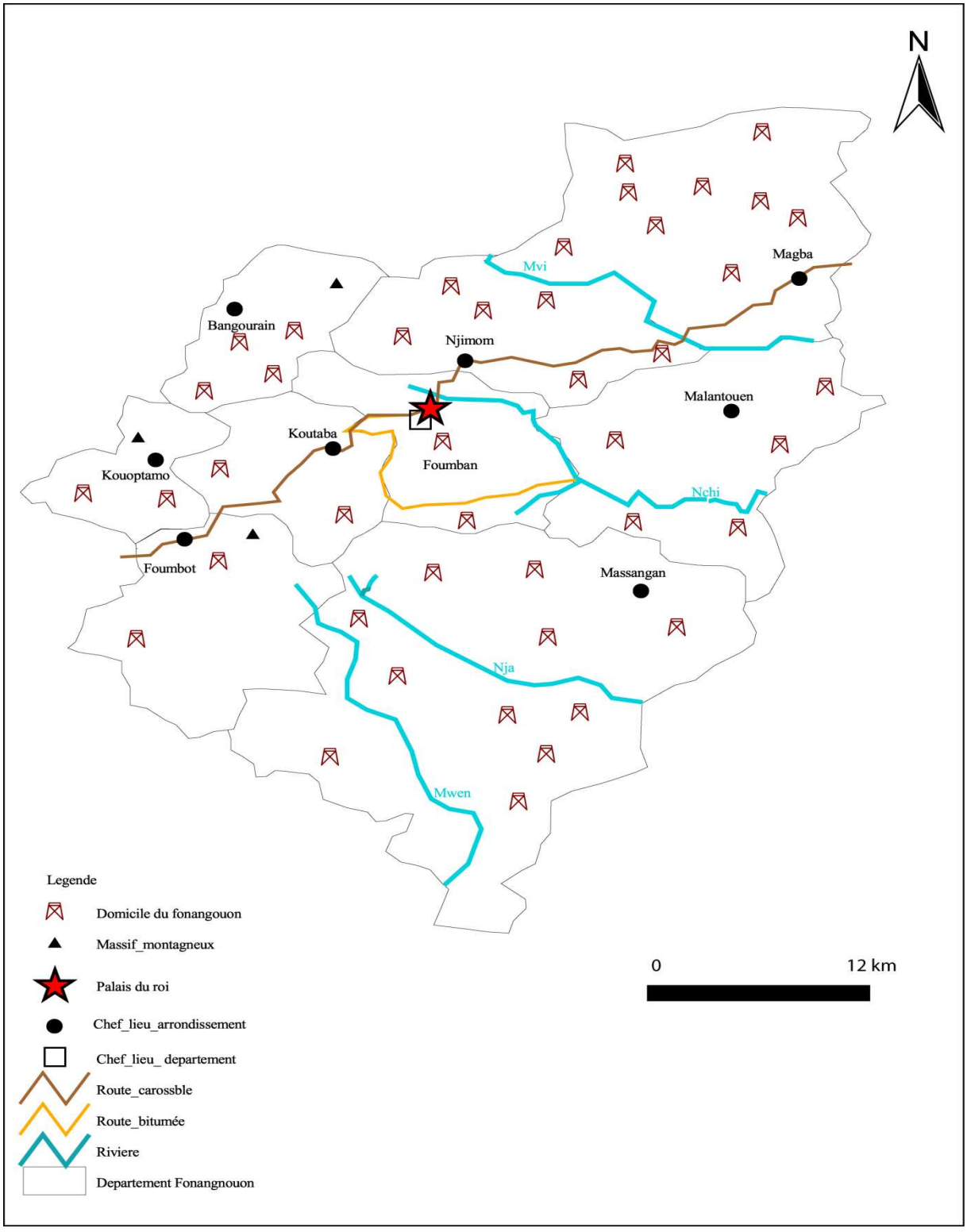

Réalisation : A. Kpoumie Nchare (2016)

[40] Nfonanguon désigne les nobles émissaires du Roi qui pendant le Nguon collectent les griefs et doléances des villageois pour les rapporter au Roi lors du Jugement.

PREMIERE PARTIE : PATRIMONIALISATION ET FABRIQUE DU TERRITOIRE

CHAPITRE I- LE TERRITOIRE BAMOUN : DONNEES GEOGRAPHIQUES, PAYSAGE ECONOMIQUE PAYSAGE POLITIQUE, PAYSAGE CULTUREL

Le territoire bamoun présente un patrimoine naturel et culturel avec des ressources variées. Des rivières dont les principales sont le Noun, la Mapé et le Mbam. Des volcans (le mont Mbapit) ; plusieurs lacs dont certains aménagés ; des sommets jusqu'à plus de 2000m d'altitude (Mont Mbapit, Mont Kougham) ; un sous-sol exploité avec plusieurs carrières (basalt notamment) ; des marécages et des barrages de retenue d'eau. On y voit une grande diversité de paysages et d'usages du sous-sol, des sols, des sommets et de l'eau. Tout cela cosntitue autant de ressources économiques essentiellement agropastorales. On y trouve aussi un riche patrimoine naturel, parfois exploité par les hommes comme le lac Petpenoun ou encore le mont Mbapit.

Les aires communales au nombre de neuf, Foumban le chef-lieu du département, la plus peuplée, Foumbot, Koutaba, Kouoptamo, Bangourain, Magba, Malantouen, Njimom, Massangam (la plus grande superficie) ont des carectéristiques variées et qui conditionnent des activités contrastées.

I- LE NOUN DANS SA DIMENSION PHYSICO-NATURELLE : UNE TERRE DE CONTRASTES

La qualité de la vie et le dégré d'attirance du territoire bamoun est intimement lié au patrimoine naturel, à ses ressources geophysiques, à son climat agréable, et à la beauté de ses paysages et la diversité de ses reliefs.

Situé entre le 5ème et le 7ème degré de latitude Nord, et entre le 10ème et le 12ème degré de méridien Est, le royaume bamoun (département du Noun[41]), partie intégrante du grand Ouest-Cameroun, est géographiquement limité :

- au Nord par la région de l'Adamaoua (ville de Banyo)
- au Nord-Ouest par le département de la Donga-Mantung, Bui et Mézam,
- à l'Est et au Sud par le Mbam,
- à l'Ouest et au Sud-Ouest par les Bamboutos, la Mifi et le Ndé.

Plus grand département de la région de l'Ouest du Cameroun avec ses 7687 km², soit 55,35% de l'étendue de la région évaluée à 13890 Km², le royaume bamoun sert de frontière avec les régions du Centre, de l'Adamaoua et du Nord-Ouest.

La géographie du département permet de bonnes possibilités de cultures agricoles qui font qualifier la région de grenier du Cameroun. D'autant plus que le climat agréable, est lié pour partie à l'altitude, elle s'étage entre 900 et 1200 mètres, qui constitue un atout appréciable tant pour les voyageurs que pour les habitants et pour la diversité des cultures. Les sols sont de qualité et donnent au moins deux recoltes vivrières par an aux paysans qui constituent la majeure partie des habitants. On peut y relever une très grande présence de sols ferralitiques brun rouge en majorité, dérivés des coulées de basalte de type hawaïen[42]. La richesse des sous-sols est une ressource naturelle exploitée et encore exploitable.

Le relief, marqué par sa diversité des paysages, comprend une grande partie de la chaîne volcanique de l'Ouest, et est formé de plateaux et des Monts dont les principaux sont : le

[41] Tout au long de ce travail, Royaume bamoun et Département du Noun renvoient à la même réalité.

[42] Le drainage de ces sols est normal et la morphologie augure d'un profil particulier, notamment :

-de 0 à 30 cm en profondeur : une structure bonne et grumeleuse avec une cohésion faible et une porosité élevée ;

-de 30 à 180 cm : une structure agro-limoneuse avec une structure massive se défaisant en agrégats uniformes à polyédriques avec une cohésion moyenne et une porosité tubulaire ;

-de 180 à 230 cm : structure argileuse avec quelques fragments de basalte.

Mbam (2300 m d'altitude) ; le Nkuegham (2290 m) et le Mbetpit (2000 m) qui fait l'objet d'un essai d'aménagement touristique.

Photo 1 : Le Mont Mbetpit

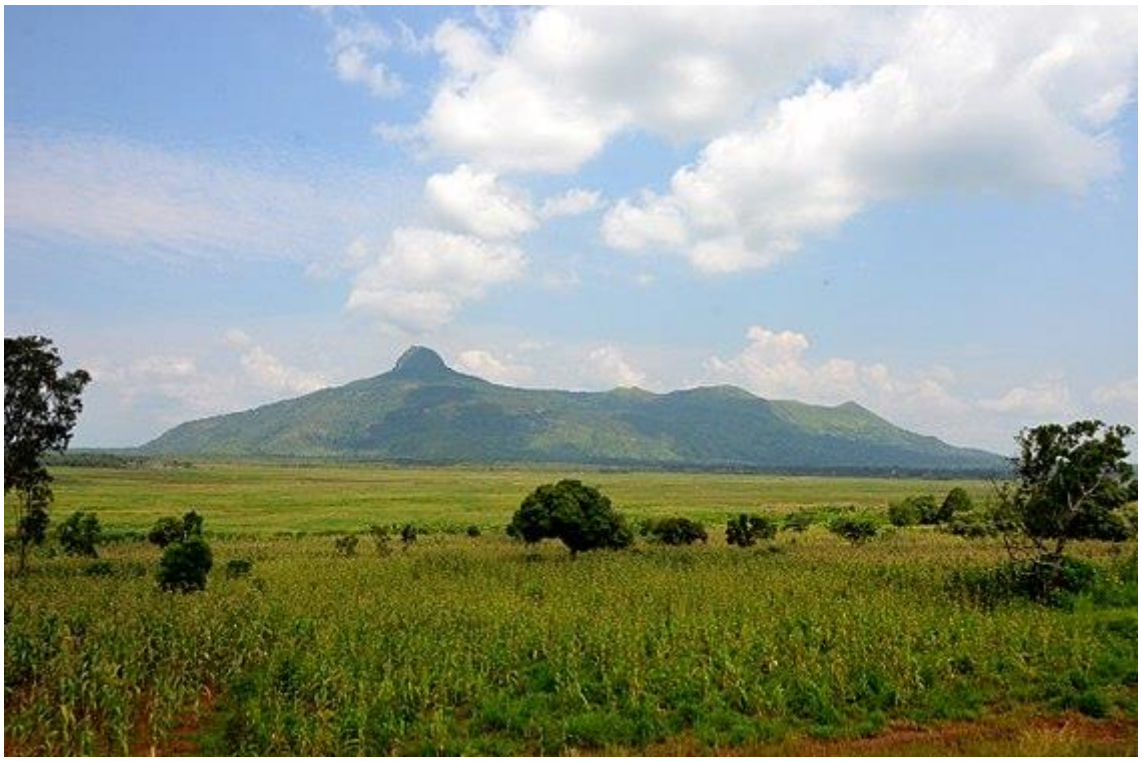

(Crédit Photo A. Kpoumie Nchare)

Une autre caractéristique particulière repartie ce relief en trois zones géographiques :

- la zone basse située entre 500 et 1000m d'altitude et comportant (la plaine du Noun la plaine de Baigom, la plaine Tikar et la plaine du Mbam).
- la zone de plateaux comprise entre 1000 et 1500m d'altitude et qui s'étend de la falaise du Noun à Foumbot débouchant progressivement en gradins sur les chaînes de collines dans la plaine Tikar
- la zone d'altitude, du Nord au Sud du département, comprise entre 1500m et 2500m environ.

Sur le plan hydrographique, le département est arrosé par plusieurs cours d'eaux dont les plus importants sont :

- le Noun de qui le département tire son nom et qui fait frontière avec le pays bamiléké.

Le Mvi et la Mapé qui se jettent directement dans le Mbam ;

- les cours d'eaux en plein mouvement comme le Nchi dont les chutes sont exploitées dans l'électrification locale,

La climatologie régnante est celle des hauts-plateaux de type soudano-guinéen, assez fraîche et marqué par deux saisons à savoir :

- une saison sèche de novembre à mars avec une température moyenne oscillant entre 25°C et 32°C
- une saison pluvieuse de mars à octobre avec une température moyenne oscillant entre 14°C et 21°C.

Toujours sur le plan de sa diversité géographique, le département compte aussi quelques lacs :

- le lac « Petponoun » où se développe une activité touristique moderne et importante
- le lacs COC. du nom d'une fameuse plantation agricole
- les lacs (Matapit, Sanka, …)

Photo 2 : Lac Petpenoun



(Crédit photo : A. Kpoumie Nchare)

I-1 Sa Population

Dans la région de l'Ouest du Cameroun, le département du Noun est le seul où vit en grande majorité une seule ethnie (Les Bamoun), parlant une seule et même langue. Autour de cette ethnie, cohabitent d'autres ethnies comme les Tikars, les Bamilékés, les Haoussa et les Bororos. A terme, ces derniers s'identifient aux Bamoun, et sont aussi bien représentés en tant que populations allogènes. La dernière estimation de la population locale effectuée en 2010 évalue le nombre d'habitants de la région à 82000 habitants environ, dont 42,3 % en milieu urbain pour 57,7% en milieu rural. La tranche active représente 80% de la population et les jeunes, 55% à 80% de ce taux en constante fluctuation évolutive. Plus de 25% de cette tranche active vit du commerce, de l'agriculture et de l'artisanat[43]. Est-il aussi besoin de relever le côté fortement hiérarchisé de la population dans la tradition incarnée par les monarques qui se sont succédés dans la lignée dynastique du royaume ? Notons tout simplement que cette tradition se pose parfois en facteur contraignant dans bien de domaines de développement.

I-2 L'économie du territoire

L'économie du Noun reste dominée par l'agriculture qui occupe 60 à 70% de sa population active et contribue pour plus de 60% de sa richesse. Des plantations coloniales administrées par des puissantes compagnies ont existé dans ce département qui a longtemps fait de la culture du café une importante source de revenus. La chute des cours internationaux du café à partir de 1988 a entraîné la baisse de la production caféière du Noun et perturbe encore considérablement l'ordre économique de ce département.

Après l'âge d'or du café, le Noun s'illustre aujourd'hui dans la pratique des cultures vivrières sur l'ensemble de son territoire et maraichère dans les zones du Mont Mbappit (Foumbot, Kouoptamo…). Son importante production dans ce domaine lui vaut le label de « *grenier du Cameroun et de l'Afrique centrale* » car jusque-là le marché de Foumbot est un des hauts lieux de ravitaillement du pays et de la sous-région (Gabon, Congo Brazzaville, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine) en produits maraîchers (Tomates, haricots verts, haricots rouges, haricots blancs, pastèques, poivron…). Pour exemple, en 2006 le gouvernement Camerounais et la Banque Islamique de Développement ont mis en place une agence chargée d'améliorer la production et les revenus agricoles dans le département du Noun. Il s'agit du Projet de Développement

[43] Cf 3ième recensement général de la population du Cameroun (2010)

Rural du Mont Mbappit (PDRM) dont l'objectif principal était de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations par la relance de la production agricole vivrière et maraîchère, tout en assurant une gestion durable des ressources naturelles. Ce projet d'une durée de quatre ans avait pour composantes le développement des infrastructures par l'aménagement des Bas-fonds (Aménager et mettre à la disposition des communautés 1200ha de bas-fonds dont 940 avec contrôle total de l'eau et 260 sous contrôle partiel). Cette superficie a permis d'installer 3000 exploitants agricoles modernes qui ont bénéficié d'un encadrement particulier pour le développement d'une agriculture intensive susceptible d'augmenter de façon significative la production des cultures vivrières et maraîchères (maïs, arachide, haricot, riz, patate douce, tomate, carotte, etc. …). L'aménagement de ces bas-fonds constitue aujourd'hui des grands bassins de production agricole où seront développées d'intenses activités économiques. Aussi ce projet ambitionnait d'effectuer la réhabilitation de 105 Kms de pistes rurales dont 36 kms de route entre Foumban et Malantouen et 60kms de pistes d'accès aux bas-fonds ; la construction de 10 Ecoles de trois salles de classes chacune équipées ; 06 Centres de Santé équipés, 16 forages d'eau équipés ; 04 marchés ruraux ; 03 cases communautaires ; l'animation, la sensibilisation et la formation des bénéficiaires ainsi que l'appui à la vulgarisation agricole.

L'artisanat est une autre activité économique établie dans le Noun. Chez les bamoun, il a commencé sous le règne du 11 roi Mbuembue qui leur apprit la sculpture, la fonderie, la broderie, la poterie. Ce métier a subsisté jusqu'au XXe siècle sous le règne du 17e roi Njoya qui le développa en créant par la suite d'autres institutions comme une école professionnelle dans son palais. Cette école se développa et tous les enfants désireux d'apprendre un métier s'y trouvaient. Jusque-là limité dans l'espace, le marché des produits artisanaux du Noun a connu un boom dans les années 1980. Il est désormais ouvert à l'international pour attirer d'importantes devises sous la houlette d'une génération de commerçants voyageurs baptisés « *Antiquaires* ».

Tout comme l'agriculture, le département offre aussi de réelles possibilités de pêche (dans les arrondissements de Magba, Bangourain, Kouoptamo) et de pratiques intensives de production animale, plus connue sous le label d'élevage du gros comme du petit bétail.

Sur le plan du commerce, les principales places mercantiles sont les marchés collectifs dont les plus importants sont situés dans les chefs-lieux d'arrondissements.

Dans le domaine industriel, le Noun reste peu nanti et appelle des gros investissements. Quelques structures de transformation y ont jusque-là fonctionné avant de tomber en panne pour la plupart.

Le secteur tertiaire qui devrait financer la croissance d'une économie n'est pas assez florissant dans le Noun. Néanmoins quelques microfinances et banques (ACEP (Agence de Crédit pour l'Entreprise Privée au Cameroun), SCB[44](Société Commerciale des Banques au Cameroun), SGBC[45] (Société Générale des Banques au Cameroun). Enfin, le tourisme n'y est pas encore véritablement développé. Activité qui pourrait être une importante alternative de développement économique.

I.3 – Des espaces économiques contrastés. Approche comparée des communes de Foumbot Kouoptamo et Foumban

Cependant la donne économique d'ensemble sur le territoire ne saurait masquer les différences et les contrastes selon les communes. L'analyse comparée de trois espaces communaux d'importance montre bien cette diversité et certaines spécialisation fonctionnelles de tel ou tel espace. Ces espaces de comparaison permettent de mettre en évidence les spécificités géographiques, économiques et sociales. On décrira au cas par cas l'économie locale, la logique d'action des acteurs économiques, les savoir-faire et potentialités mobilisés dans nos trois espaces comparés.

a) Foumbot : une économie de la frontière

Deuxième commune du Noun par sa population, le marché agroalimentaire de Foumbot en est le poumon commercial. Véritable porte d'entrée et carrefour des échanges commerciaux la ville est située en limite des pays bamoun et bamiléké, le pont sur la rivière le Noun servant de frontière où se situe le péage routier entre les départements.

Au début du 20ème siècle, l'administration française du Cameroun décide de développer dans sa nouvelle colonie une culture industrielle de référence de café. Elle choisit plusieurs zones parmi lesquelles celles des hauts plateaux de l'ouest, spécialement la commune de Foumbot. De 1930 à 1990, Foumbot est une véritable zone d'approvisionnement en café, mais l'instabilité constante du prix du café va décourager

[44] Société Commerciale des Banques au Cameroun
[45] Société Générale des Banques au Cameroun

les planteurs, et progressivement une nouvelle voie de développement basée sur la production, la commercialisation et la transformation des produits vivriers et maraîchers va s'implanter. Sa situation géographique à la limite des pays bamiléké et non loin du pays banen fait de cette ville un carrefour des échanges et une zone propice à l'économie à la croisée des trois pays. Qui plus est, Foumbot exporte les fruits et légumes vers Douala et Yaoundé et vers le marché de Kyo-Si (aux portes du Cameroun de Guinée équatoriale et du Gabon), Kyo Si étant la deuxième ville d'accueil des bamouns hors le Noun. Et puis vers les autres pays d'Afrique centrale, Gabon, Congo, Guinée équatoriale et République de Centre-Afrique. Les habitants de Foumbot sont principalement agriculteurs et commerçants mais aussi voyageurs, convoyeurs de marchés en marchés.

b) ***Foumban : L'artisanat, et le tourisme culturel***

Ce sont les principales ressources économiques de la capitale. Les foumbanais, contrairement aux habitants de Foumbot sont principalement des urbains ou en tout cas se considèrent comme tels.

La capitale du royaume bamoun Foumban brille par sa notoriété sa créativité et ses productions artisanales qui s'y développent à partir du « village des artisans » qui exporte dans le monde entier. L'artisanat, caractérisé par les fonderies, les forges, les cordonneries, les sculptures ou encore les vanneries, constituent sa richesse principale et a fait sa notoriété. Avec le tourisme culturel, Foumban, riche de son patrimoine des traces et des marques de l'histoire depuis l'installation du premier souverain-conquérant Nshare Yèn, est la ville d'art et d'histoire la plus connue du Cameroun.

Dans la dimension « monumentaire[46] » du témoignage historique, parmi les équipements attractifs, on remarque :

- le palais du sultan, roi des Bamoun[47], le musée des rois bamoun, le musée d'arts et traditions bamoun, de nombreuses galeries d'exposition, la tranchée et la muraille protectrices qui datent des guerres d'occupation[48] du XVIIe siècle et qui furent creusées

[46]BERNARD S., 2004, Traces légendaires, mémoires et construction identitaire, Thèse de sociologie, éd ANRT, pp 252 - 253

[47] Il s'agit d'un bel édifice en briques de terre stabilisée, à deux niveaux, construit entre 1917 et 1922 par le roi Njoya.

[48] Lorsque Mbouombouo 11e roi des Bamoun succéda au trône au XVIIe siècle sa première parole fut : « je poserai les limites du royaume avec du sang et du fer noir. La guerre c'est mon affaire. Lorsqu'on trace les frontières d'un pays avec la bouche, cela s'efface toujours ». C'est alors qu'il

et construites sous l'initiative du roi Mbouombouo, 11e de la dynastie.

Foumban jouit aussi de son statut de chef-lieu de département avec les administrations et services qui vont de pair. L'équipement scolaire et universitaire est particulièrement bien pourvu, on peut y voir une culture artistique et intellectuelle bien soutenue par un maire[49] universitaire et ancien ministre de l'éducation nationale.

c) *Kouoptamo « L'économie de l'accueil », le tourisme naturel*

A l'instar de Foumbot, mais légèrement en retrait de la nationale, les habitants de Kouopatmo sont principalement polarisés par l'agriculture, la diversification agricole, l'élevage bovin ovin et porcin et la pisciculture. Dans la commune on note la place importante d'un centre public expérimental et de formation, la station d'élevage de Kounden.

La ville de Kouoptamo, il est besoin de le signaler, a abrité au début des années soixante le premier Comice agropastoral du Cameroun. Elle est à ce jour réputée pour son rôle et sa place de choix parmi les localités fortement agricoles. Qualifiée de « grenier de la république[50] » en raison de la multitude de denrées alimentaires que l'on trouve sur son marché très actif, ses sols fertiles lui permettent d'offrir à tout moment au marché des produits vivriers et maraîchers en quantité industrielle.

Kouoptamo propose également plusieurs sites et paysages chantés pour leur beauté dont les plus attractifs sont :

• Les très prisés lacs jumeaux de Petpenoun et le domaine touristique Petpenoun tout entier, dont l'aménagement a été fait par un investisseur français privé ;

• Les lacs de cratères de Njidoun avec la légende des peuples de l'eau ;

• La ferme agricole de 370ha de Petpenoun ;

• Les massifs montagneux de Nkoham ;

• La forêt communale plantée d'eucalyptus.

---

entreprit la construction des premières tranchées qui ceinturent la ville marquant la territorialisation de la cité vis-à-vis des régions environnantes

[49] Adamou Ndam Njoya

[50] La zone Foumbot et Kouoptamo approvisionne en produits vivriers non seulement Douala et Yaoundé mais aussi les capitales d'Afrique centrale (Bangui, Brazzaville, Libreville et Bata).

Figure 4 : Carte des activités économiques en pays bamoun

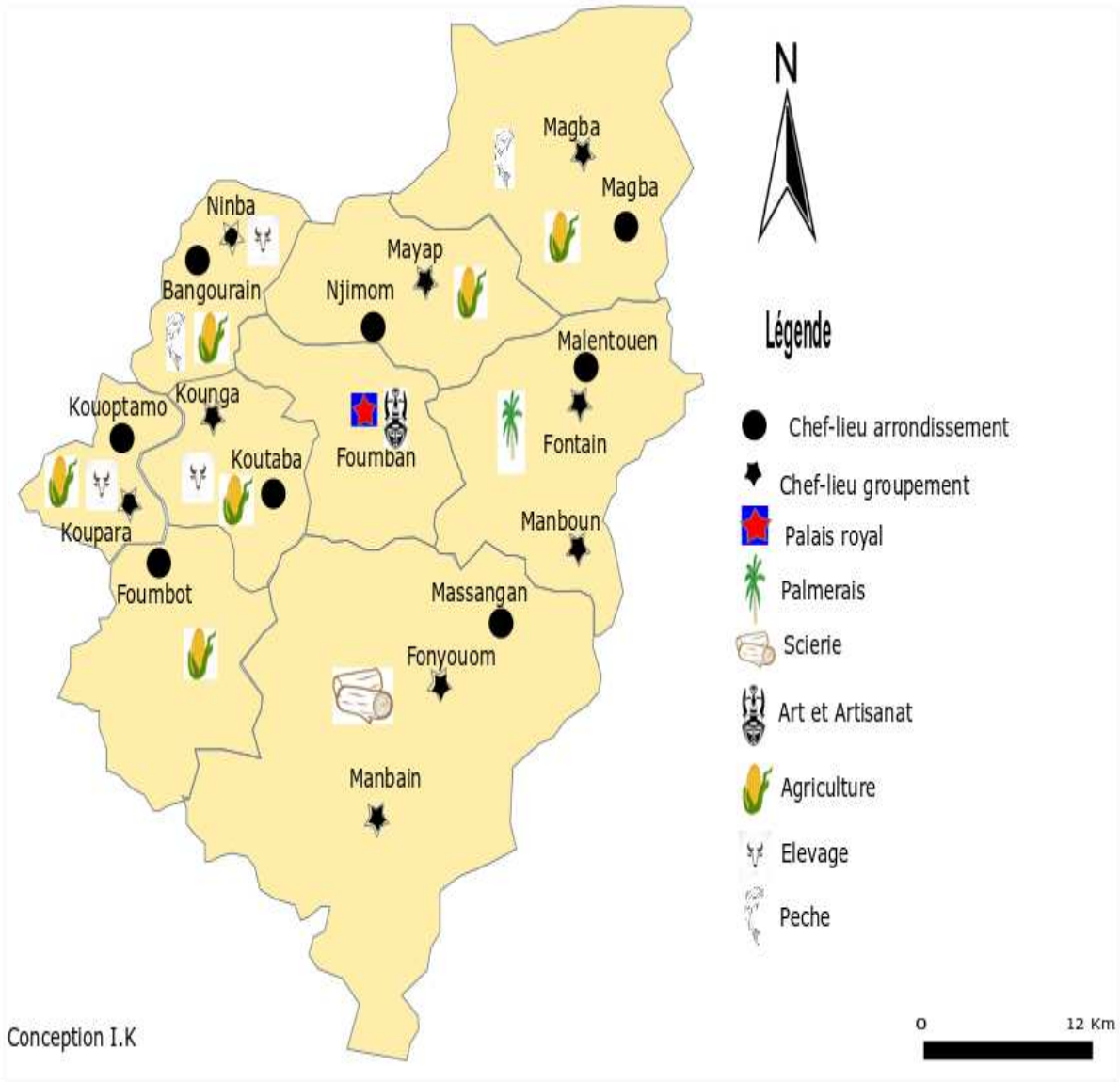

II- ORGANISATION SOCIALE, ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE : UN ROYAUME DANS LA REPUBLIQUE

II-1 Organisation socio - administrative

Dans le royaume bamoun séculaire, la permanence de l'ordre social était garantie par le roi, « médiateur et organisateur situé sur l'axe de convergence et de transcendance des principes de clivage ordre /désordre, violence/paix. Sa résidence : le Nshüt, est le centre géométrique et cardinal du monde, le point de structuration de l'espace et corrélativement, le lieu réel et virtuel où se conjuguent toutes les aspirations de la vie sociale, où les éléments personnifiés du vivant et du cosmos sont unifiés[51]. » (G. Loumpet, 2008) En effet si l'effectivité du pouvoir dans le royaume bamoun est détenue par le Roi, il y a au-delà, un agencement de l'autorité hiérarchique en sous-ensembles concentriques de responsabilité qui fait que tout le monde participe à l'exercice du pouvoir.

Il s'agit d'un pouvoir animé par différents acteurs (nobles ou notabilités) qui représentent autant de centres de décision. Les fonctions de chacun sont précisées, ses relations avec les autres également. Cette répartition des rôles est nécessaire afin de maintenir la dynamique indispensable à l'équilibre social, avec comme point de focalisation, la primauté du Roi. Il détient non seulement un très grand pouvoir social (guerriers, femmes, richesse matérielles…), mais ce qui le distingue plus de ses sujets c'est sa position privilégiée auprès des ancêtres dont il exprime à travers sa personne toute la force vitale. Il devient de ce fait un être plus ou moins sacré, un objet de vénération car c'est de lui que dépend spirituellement la survie de la communauté, son accroissement et sa prospérité.

Le *Mfon* est en général choisi dans le lignage paternel du dernier Roi qui le désigne de son vivant. Il ne gouverne pas seul : il prend l'avis de ses principaux notables avant toute décision. Ceux-ci comprennent : Les *Kom* (sept à l'origine, ce sont les chefs de lignages et héritiers des compagnons du roi fondateur Nshare. Ils ont pour tâche principale de renseigner le roi sur tout ce qui se passe dans le royaume. Puis, il y a les trois *Tita-nfon*

[51] Loumpet G., 2008, "Ngouon, une rhétorique métaphorique de l'ordre cosmique et horizontal chez les bamoun de l'Ouest Cameroun*"* in Wazaki Haruka(ed), *Multiplicity of Meaning and the Interrelationship of the Subject and Object in Ritual and Body Texts*, Graduate School of Letter, Nagoya University.

ou pères du roi qui jouent un rôle éminent au cours de l'intronisation. C'est en outre à eux que le roi communique le nom de son successeur. Les décisions royales sont ensuite transmises à la société *Mütngu* dont le chef, le *Ta-ngu* ou (père du pays) est chargé d'appliquer. Le *Ta-ngu* occupe un rang exceptionnel parmi les notables car il veille à faire respecter les coutumes avec l'aide des membres du *Mütngu*. Les serviteurs du palais *(shüshut)* constituent un corps important tant au point de vue du nombre que sur le plan politique. Il arrive qu'ils soient l'objet de libéralités du roi et reçoivent épouses, terres, et le privilège de porter le titre de *Nji* qui désigne les chefs de lignage que le roi avait nommé et doté de terre pour y faire vivre leurs familles. Cependant, il existe des différences entre les *Nji* qui peuvent être d'origine princière ou servile, ou représenter un des lignages historiques : ceux des *Kom*. De nos jours la richesse des *Nji* ne dépend pas forcément de leur origine. Ceux d'origine servile, anciens *Shushut* peuvent détenir plus que les *Nji* d'origine princière. Au sein de la famille du *Nji,* les terres sont d'abord partagées parmi les descendants directs. Les autres descendants, ceux des branches collatérales devraient s'installer sur les domaines ruraux. Les *kpên* fournissent la main d'œuvre et ont la possibilité d'améliorer leur sort en entrant au service du roi et en devenant par ce fait *Shushut* afin d'obtenir une situation économique plus confortable que celle des simples *Nji* vivant sur les *Nju*. « *Les européens qui y vont ou qui y sont allés pour la première fois ne ménagent pas leurs éloges sur l'organisation et l'agencement du royaume. Le roi y vit dans un palais entouré d'une multitude de serviteurs aux fonctions très diverses* » (C. Tardits, 1978).

Figure 5 : Tableau Synoptique et hiérarchique des titres nobiliers et leurs fonctions chez les Bamoun

TITRES NOBILAIRES	TRADUCTION LITTERALE	ROLES OU FONCTIONS	NOMINATIONS ET SUCCESSIONS
MFON	Roi	Souverain	Charge héréditaire
KOM	Ministre (cofondateur)	Conseillers intronisateurs	Nommé, puis héréditaire
NAFOM	Mère du roi ou reine mère	Equilibre du pouvoir	Nommé
NJI NGBETGNI	Nji adjoint	Vice-roi	Héréditaire
POM MAFON	Frère ou sœur	Utérin du roi	héréditaire
NJI FON FON	Nji des rois	Premier Ministre	Nommé
TITA NFON	Père du roi	Notaire	Nommé
TITA NGU	Père du pays	Chef de la justice	Nommé
TUPANKA	Tête de Panka	Chef de l'armée royale	Nommé
KOM SHU MSHUT	Compagnon gardien du palais	Conseiller du roi	Héréditaire
MANSHUT	Grand du palais	Personnalité du royaume	Nommé
MFONTUE	Roi soumis	Chefs Vassaux	Héréditaire
SHUNSHUT	Gardien du palais	Divers services	Héréditaire
KPEN	Esclave	Serviteur	Héréditaire

(Conception A. Kpoumie Nchare)

Devenu département du NOUN dans le Cameroun postindépendance, le principe dans le royaume bamoun est et demeure le même que celui en vigueur dans toutes les autres circonscriptions administratives à savoir l'intégration et l'exploitation utile des structures traditionnelles existantes, et répondant ainsi aux exigences de l'unité nationale. A ce jour, le département du NOUN est formé de neuf arrondissements entre autres : Kouoptamo, Foumbot, Foumban, Koutaba, Bangourain, Magba, Malentouen, Massangam, Njimom.

De par ses atouts sus-énumérés, ce département ambitionne à plus d'égards de se hisser enfin au rang prestigieux de région, avec tous les attributs que cela suppose.

II-2 Enjeux politiques locaux, partis dominants dans le Noun et positionnement des chefs traditionnels

Après l'indépendance du Cameroun en 1960, le département du Noun est resté partie prenante de la vie politique du Cameroun animée essentiellement par l'Union Nationale Camerounaise (UNC) et ensuite le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) crée en 1985, après l'accession de Paul Biya[52] à la magistrature suprême en 1982.

En même temps que la Loi du 10 décembre 1990 sur la liberté d'association, l'avènement du multipartisme devient une réalité dans le Noun où plusieurs formations politiques sont ancrées. Cependant et de loin, les deux partis dominants sont le RDPC[53], l'actuel parti au pouvoir au Cameroun, et l'UDC[54] (Union Démocratique du Cameroun) d'Adamou Ndam Njoya[55] (Maire de Foumban et président national de ce parti d'opposition, créé en 1991.

Aussi est-il lieu de noter qu'au terme des consultations électorales, législatives et municipales de 2013, l'échiquier politique local n'a presque pas changé en dépit de la victoire non négligeable mais minoritaire du parti au pouvoir le RDPC dans trois des neuf arrondissements électoraux du Noun. En effet, ces élections locales, les dernières à ce jour, donnaient donc une large majorité à l'UDC historiquement ancrée dans le royaume et dirigée par Adamou Ndam Njoya, natif du pays bamoun.

[52] Paul Biya est l'actuel président de la république du Cameroun
[53] RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
[54] UDC : Union Démocratique du Cameroun
[55] Adamou Ndam Njoya est Maire de Foumban et président de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC)

Toutefois, le choix de la base en faveur de l'opposition mérite que l'on s'attarde sur les raisons véritables de la réserve des populations locales à l'égard du parti au pouvoir créé par l'actuel président de la république du Cameroun. Sont-ce les idéaux de son projet politique de société intitulé : « Pour le libéralisme communautaire[56] » qui n'ont pas convaincu ? Ou bien le fait que les Bamoun n'en ont pas vu les retombées, qu'en auraient tiré pour le pays bamoun, les élites locales partisanes du pouvoir central, au premier rang desquels le Roi, membre du bureau politique du RDPC, *nommé* sénateur RDPC ? En effet, selon la Constitution camerounaise, trente pour cent des sénateurs sont nommés par le Chef de l'Etat et seulement par lui, les autres étant élus par les élus à l'instar du système français. Toujours est-il que le Roi, battu en 1997 par l'UDC aux éléctions locales pour la mairie de Foumban, doit son seul mandat politique à ses nominations comme sénateur en 2013 et en 2018. Ainsi les populations sont restées jusqu'alors majoritairement fidèles au leader local de l'opposition politique Adamou Ndam Njoya.

En 1991, l'avènement du multipartisme et le fait du militantisme politique de la plupart des chefs traditionnels pour le parti au pouvoir, a suscité bien des questionnements. Chaque citoyen devrait librement déterminer son choix politique en fonction de ses aspirations idéologiques, économiques, sociales, religieuses, idéologiques. Mais, dans le contexte politique camerounais « clientéliste », pour les cadres et relais locaux du parti au pouvoir dont fait partie le Sultan - Roi, il y a matière à s'interroger afin que le département du Noun ne continue dans la marge de l'appui gouvernemental en ce qui concerne les retombées de la relance économique nationale.

Sur la question de la position des chefs traditionnels en contexte démocratique et multipartite camerounais, il apparaît que le cadre du multipartisme peut, soit leur ouvrir de nouvelles perspectives, soit miner leur position au sein de leurs populations. Ou encore peut les rendre ambivalents.

Par principe, et comme tout citoyen, les chefs ont le droit d'adhérer ou militer au parti politique de leur choix. Sachant toutefois que la majorité des chefs traditionnels recoivent depuis 2013 une indemenité mensuelle de l'Etat ; ce qui renforce par ailleurs leur connivence avec le pouvoir central.

[56] Paul BIYA, 1987, « Pour le Libéralisme communautaire », ed Pierre Marcel Favre, Lausanne, 158 pages

Au niveau local, en tant que « représentants naturels » de leurs populations, les chefs traditionnels disposent des pouvoirs importants suivant la structuration des chefferies et sont de ce fait des acteurs de développement : ils sont juges de paix, administrateurs, gestionnaires et allocataires des terres (Guissou 1996 :71). Il arrive parfois pour certains chefs traditionnels de trouver un point d'équilibre entre l'ordre politique traditionnel de leurs communautés et les exigences de l'économie moderne ou politique (Konings 1996 :244-265) en mettant à profit les structures économiques et sociopolitiques susceptible d'entraîner l'émergence d'une nouvelle élite d'entrepreneurs.

De plus, l'univers des chefferies traditionnelles au Cameroun laisse transparaître le pouvoir des chefs en matière de contentieux. Auxiliaires de l'administration, ils font parfois office de juges et comblent les lacunes du droit étatique avec la coutume. « *Avec une telle marge de manœuvres, les chefs traditionnels versent dans une sorte de syncrétisme qui fait que leurs comportements ne puissent jamais être déterminés à l'avance* » (Van Rouveroy van Nieuwaal 1996). Depuis l'avènement du multipartisme au Cameroun, la plupart des chefs traditionnels à l'instar de l'actuel Roi des Bamoun Ibrahim Mbombo Njoya, ont su faire alliance à un niveau plus élevé avec le pouvoir central en entrant au gouvernement, au comité central du parti au pouvoir RDPC et au parlement. Cette alliance constitue une garantie pour la quête des suffrages lors des compétitions électorales.

Certains analystes pensent que cette connivence les affaiblit plutôt dans la mesure où ces derniers ne seraient pas à même de contrôler les ressources électorales. Si aujourd'hui encore en contexte camerounais les chefs traditionnels continuent à trouver de nouveaux espaces dans la vie politique, c'est parce qu'il leur est accordé le rôle de *'gardiens et symboles de la tradition'*, une sorte de pont entre le passé et le présent.

Le soutien que le Roi des Bamoun en tant que chef traditionnel apporte au parti au pouvoir (RDPC) repose sur le fondement du monopole gouvernemental d'allocation des ressources étatiques. « *Les chefs traditionnels sont des chasseurs d'intérêts ou d'utilité. Leur option pour l'État, est un choix rationnel qui leur permet de pénétrer l'État et d'obtenir en échange de leur collaboration des gages bureaucratiques de reconnaissance, de sécurité et d'autonomie. Mus par l'instinct d'accumulation, ces monarques tombent dans le chantage conservateur du régime*. » (Mouiche 2005). Ainsi pris dans l'étau du pouvoir, ils divisent souvent leurs sujets et perdent ainsi leur caution

morale auprès de ceux-ci. Pour exemple, dans la ville de Foumban en 1996, lors des élections législatives l'actuel sultan et Roi des Bamoun Ibrahim Mbonbo Njoya, en sa qualité de tête de liste du '*parti/Etat*' : le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) dans la commune urbaine de Foumban, se présentait comme le tribun et défenseur de ses populations auprès de l'État. Dans son allocution d'alors il déclarait : « *L'heure est justement à la démocratie. Par conséquent, que j'adhère à un parti et que mes amis, mes enfants et d'autres membres de ma famille militent dans d'autres ne devraient pas vous surprendre. Cependant, s'agissant du Roi des Bamoun que je suis, mon engagement pour le parti au pouvoir confirme mon souci de mieux servir mon peuple, car le peuple bamoun est un groupe minoritaire et ses intérêts ne peuvent être défendus que par les décideurs […] je ne crois fondamentalement pas être en conflit avec certains de mes sujets, mais être davantage engagé dans la défense des intérêts des Bamoun. C'est d'ailleurs à leur demande pressante que j'ai accepté de présenter ma candidature. Ils ont pensé que j'étais le mieux placé pour assurer la réalisation des priorités liées au développement de leur cité, et ces besoins sont nombreux ... »* (Le quotidien national Le Messager no 472 du 23 janvier 1996). Bien avant même ces élections de 1996, il ne cessait de dénigrer le parti concurrent UDC (Union démocratique du Cameroun) en ressassant auprès des populations que « *lorsqu'un chef de famille fuit des averses, il ne doit se mettre que sous la protection d'un arbre charnu, afin que lorsque la tempête secoue ses branches, il en ramasse quelques fruits qui tombent pour nourrir ses enfants* ».

Cependant, si la majorité des bamoun le préfèrent politiquement neutre, le roi estime que comme autorité traditionnelle et auxiliaire de l'administration, il se voit mal s'opposer aux institutions du pays. Il pense être obligé de soutenir le chef de l'État et le parti au pouvoir. Il poursuit son argumentaire en déclarant que de nombreuses réalisations que la population attend de lui ne peuvent être opérées s'il milite dans l'opposition. Cette posture partisane constitue encore aujourd'hui une menace sérieuse pour l'unité du royaume, tant « *il est évident qu'en tant que symbole de l'unité et garant de la tradition, un chef partisan marginalise une partie de son peuple quand ce n'est pas une partie de ce peuple qui le marginalise* » (Mouiche 2005). Aussi est-il lieu de repréciser que le sultan Roi des Bamoun Ibrahim Mbombo Njoya, ancien ministre des régimes successifs des présidents Ahidjo et Biya est aujourd'hui sénateur et membre du

bureau politique du RDPC. De ce positionnement politique, sa position est aujourd'hui un peu écornée auprès de la population bamoun encore acquises dans l'ensemble à la cause du parti de l'opposition (UDC), parce que dans ce contexte-là, un chef traditionnel qui a du mal à s'éloigner du pouvoir en place éprouve de plus en plus de difficultés pour jouer son rôle de rassembleur.

Toutefois, les chefs traditionnels constituent un maillon essentiel de la vie des populations à qui ils offrent par leurs initiatives ou de concert avec les '*élites*' des moyens alternatifs au déficit de régulation étatique. « *Aujourd'hui, face aux graves difficultés de régulation étatique au Cameroun, la question du développement local et de la patrimonialisation culturelle est de plus en plus posée en termes de compétence locale [...]* F*ace au pouvoir central la dimension locale avec toute sa charge identitaire est devenue le domaine privilégié des pauvres, le lieu qui leur est concédé pour une participation sociale qui, finalement, ne remet guère en question les macro-structures de la culture, de l'économie ou de la géopolitique* » (Mouiche, 2005).

Aussi, la question de l'économie culturelle et de l'attractivité touristique se pose avec acuité et constitue un enjeu essentiel. Pour faire face à cet impératif dans ce contexte, nous soulignons l'impact de facteurs exogènes, mais aussi endogènes pour développer l'attractivité d'un territoire car on ne saurait s'abstenir d'évoquer la question des regroupements communautaires et des chefferies traditionnelles qui conservent encore aujourd'hui les institutions socio-politiques et les valeurs culturelles donc la prise en compte participerait d'une volonté de mobilisation des potentialités endogènes aux efforts de développement local.

De manière constante, les chefs traditionnels sont des acteurs de développement local. Ils remplissent diverses tâches de mobilisation notamment en matière d'investissements humains : construction et aménagements des ponts, écoles, centres socio-culturels, dispensaires, ainsi que des lycées, collèges et instituts que l'État se borne parfois à créer, et laisse la charge aux populations locales de construire les infrastructures. Dans cette foulée, les chefs en véritable meneurs des comités et projets de développement viennent en alternative de l'administration pour galvaniser les masses et susciter leurs contributions.

Depuis 1992, date à laquelle il a succédé au trône des rois bamoun, les œuvres de sa Majesté Ibrahim Mbombo Njoya sont assez nombreuses et épousent des domaines aussi variés que la culture, l'économie, le social et le religieux dans le royaume bamoun.

Tout ceci est une preuve que les chefs traditionnels sont capables d'innovations, qu'ils offrent par leurs pouvoirs de régulation et leurs initiatives personnelles ou de concert avec certaines de leurs élites, une alternative aux institutions étatiques en crise. Par exemple, en matière de développement local, culturel et patrimonial lorsqu'il faut sensibiliser et convaincre les populations afin de susciter leur collaboration concrète. Les chefferies traditionnelles font partie de la société politique en tant que relais et supports du pouvoir central en leurs qualités d'auxiliaires de l'administration, mais en même temps on les retrouve acteurs de la société civile à l'instar des ONG et autres associations. Par exemple pour mobiliser des fonds villageois indispensables au financement de certains projets de développement local, ils sont souvent les maîtres d'œuvre les plus légitimes pour l'organisation des collectes dans leur ressort territorial.

Pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel et la coopération décentralisée, ils sont en capacité de dynamiser le partenariat que ce soit avec les représentants de l'Etat (Préfets ; Sous-Préfets) comme avec les administrations et services, les ONG, les organismes internationaux. Leur rôle d'interfaces peut être précieux pour une coopération multilatérale qui s'adresse plus directement aux bénéficiaires, en l'occurrence ici les acteurs locaux en vue de la création d'un centre culturel ou d'offices de tourisme. C'est dans cet ordre d'idée le palais des rois bamoun classé à l'inventaire du patrimoine national du Cameroun fut restauré par l'UNESCO en 1996.

Figure 6 : Carte du paysage politique local dans le Royaume Bamoun à l'issu des élections municipales de 2013

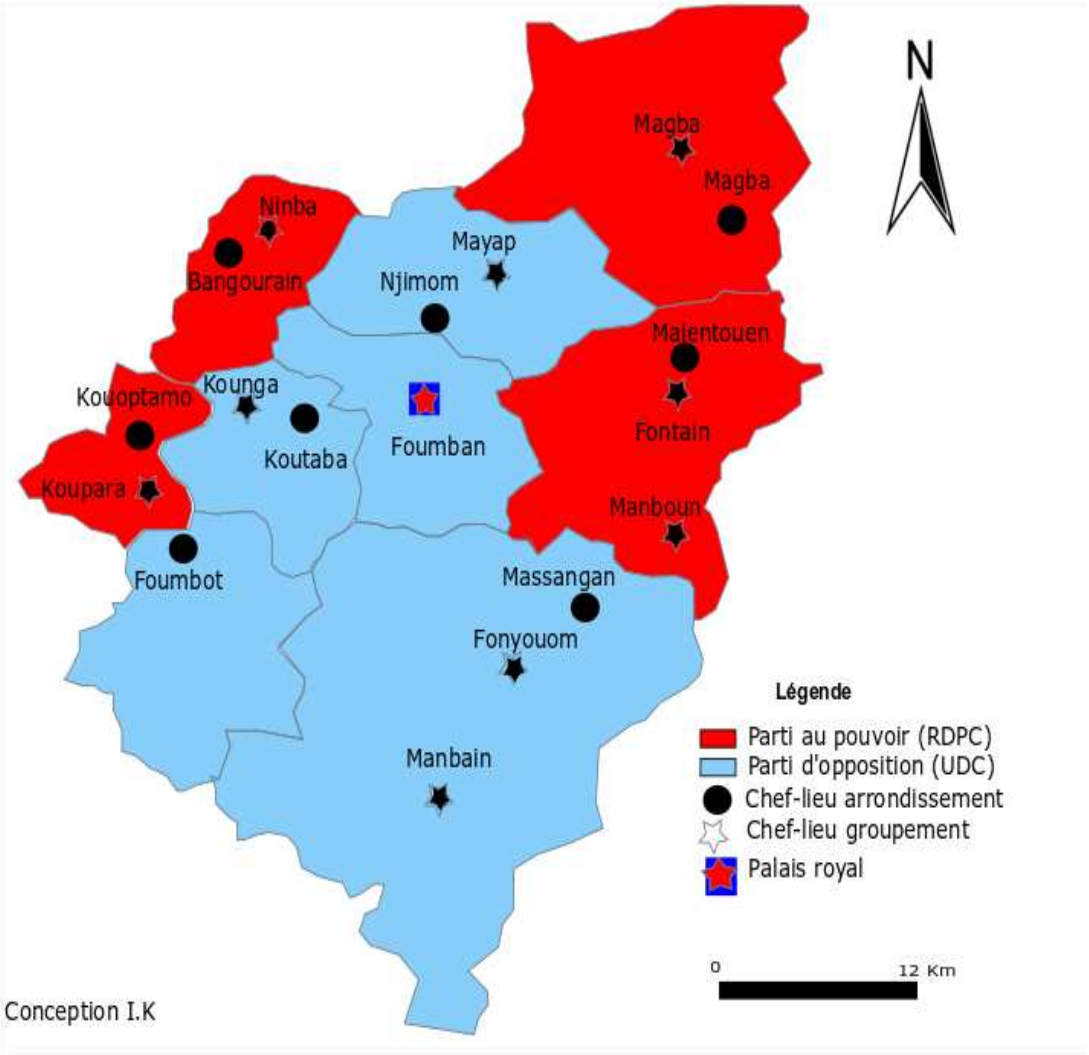

CHAPITRE II. APPROCHE THEORIQUE DE LA NOTION DE PATRIMOINE

Mobiliser le patrimoine et l'identité culturelle au service du tourisme, de l'attractivité territoriale et du développement local est un processus complexe et non dénué d'embuches. Le triptyque identité-patrimoine- tourisme associé au territoire fait appel à de nombreux concepts dont la mobilisation peut converger ou diverger selon l'angle d'approche. Il semble intéressant de comprendre le sens et/ou la valeur accordée à ces notions ainsi que les mécanismes qui en découlent afin d'en préciser les contenus et d'en délimiter les contours.

Dans cette première section, nous nous attacherons à définir ce qu'est le patrimoine, sa construction historique, son évolution sémantique.

Par la suite, nous mettrons en exergue la construction du champ patrimonial par le processus de patrimonialisation, son rapport au territoire et les principes injonctifs qui s'en dégagent.

Il est peu commode de définir la notion de patrimoine tant cette dernière englobe une diversité d'objets matériels et immatériels dont l'inventaire évolue de jour en jour. La définition du patrimoine change sans cesse et s'élargit au fil du temps. Ce qui n'était pas patrimoine peut le devenir avec le temps. Les limites temporelles et spatiales de la notion de patrimoine sont donc largement extensibles et les métaphores ne manquent pas pour souligner l'intensification de la patrimonialisation à l'œuvre : « *la tendance du tout patrimoine* » (Guy Di Méo, 2005), *« la machinerie patrimoniale »* (Henry Pierre Jeudi, 2001), *« le syndrome du patrimoine »* (Françoise Choay, 1992).

La notion de patrimoine concerne aujourd'hui des objets hétérogènes, et on parle désormais non seulement du patrimoine matériel (monuments, œuvres d'art, sites naturels…) mais aussi du patrimoine immatériel (savoir-faire, us et coutumes, musique, poésie, folklore…). Après le patrimoine historique, culturel, archéologique ou encore ethnologique, on parle de patrimoine naturel, biologique, génétique ou institutionnel… Cet emploi éclectique prête souvent à confusion et conduit la notion de patrimoine jusqu'aux frontières du flou et de l'incertain comme le souligne Pierre Nora en novembre 1994 dans « *Entretiens du Patrimoine* »[57].

[57] NORA P., 1997, « Conclusion des entretiens », in NORA P., (eds), *science et conscience du patrimoine*, Fayard, Paris, pp.391-397.

I. LA NOTION DE PATRIMOINE ET SON APPROCHE HISTORIQUE

La notion de patrimoine est une invention occidentale. Pour Jean Pierre Babelon et André Chastel (1994), elle puise ses racines dans le culte chrétien des reliques sous l'antiquité tardive, alors que pour Françoise Choay (2009), cette notion fut inventée à la renaissance à Rome.

Sur le plan étymologique le mot patrimoine provient du latin « *patrimonium* » se référant ainsi à l'image du père. Le patrimoine peut être appréhendé tel un legs transmis de génération en génération et donc hérité de nos aïeux. L'idée de descendance et de filiation est forte. Le patrimoine revêt un caractère transmissible. Il est défini par Henry Ollagnon (1984) comme « *l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à sauvegarder l'autonomie et l'identité de son titulaire dans le temps et dans l'espace par l'adaptation en milieu évolutif. »* Il renvoie donc à l'héritage et à la transmission (le temps) mais aussi au territoire (l'espace) dans la mesure où le territoire peut être considéré comme un espace identitaire.

Pour Françoise Choay[58] (2009) le patrimoine désigne :

« *Un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets qui rassemble leur commune appartenance au passé : œuvres et chefs d'œuvre des beaux-arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains*. »

Au sens collectif il est expliqué comme l'héritage commun d'un groupe. Il est *« un bien collectif qui raconte l'histoire d'un peuple, d'une ville, d'un territoire, et se transmet de génération en génération »*[59]. Ici, la dimension collective est forte. C'est donc un bien partagé et reconnu entre tous. En effet, il doit faire sens tant au groupe qu'à l'individu.

À l'origine, le terme « patrimoine » appartient au domaine des beaux-arts (monuments historiques, archéologie, musée) pour désigner « *les productions à caractère artistique que le passé a laissé en héritage* »[60]. C'est à la suite de la Révolution française que le patrimoine connait un intérêt et une prise de conscience majeurs en France. En effet, dès la deuxième moitié du 19e siècle, d'une part on commence à identifier les Grands Edifices

[58]Choay F., 2009, « *Le patrimoine en question* », Seuil.
[59]ENSAG C., 2006, « *Patrimoine culturel et développement local*. », Grenoble, 2006, 108 p.
[60]Jean-Michel Leniaud, 2004, *Patrimoine. In « Encylopaedia Universalis »* [En ligne]

de France, et d'autre part on entreprend des fouilles archéologiques pour mieux connaitre le passé.

C'est donc, dans un premier temps la valeur historique qui est retenue. Au mot « *patrimoine* » est intrinsèquement lié le mot « *Histoire* ». Le patrimoine est une trace visible ou non, de l'histoire d'un territoire, d'une nation ou d'une famille. Exploiter le patrimoine permet une compréhension de l'histoire passée afin de mieux appréhender l'histoire à venir.

Par la suite, cette notion s'est ouverte à d'autres disciplines (sociologie, ethnologie…). Elle est devenue un terme commun et englobant appartenant de manière générale aux sciences humaines. Puis, les sciences exactes se sont également emparées de la notion. En effet, l'environnement, la faune, la flore sont alors perçus comme du patrimoine naturel passible d'évolution et constitutif de notre héritage. L'homme est indissociable de son environnement naturel. Il s'est adapté aux aléas de la nature et a ainsi construit son histoire et ses pratiques en fonction de celui-ci. Il est donc largement admis que la biodiversité et les sciences terrestres intègrent la notion de patrimoine. Aujourd'hui ce terme n'a cessé d'évoluer et son envergure est large.

Enfin, nous ne pouvons aborder le patrimoine sans parler de territoire. En effet, l'espace géographique en tant que tel est constitutif d'une histoire passée et d'un patrimoine légué. Le patrimoine s'insère pleinement dans un territoire. L'un et l'autre interagissent. Le patrimoine se façonne en fonction d'un lieu et l'inverse est également vrai. C'est-à-dire que le territoire et le patrimoine attenants peuvent permettre d'analyser l'organisation sociale d'un peuple ou d'une Nation. Un lieu peut ainsi avoir une valeur symbolique (lieux de rassemblement, lieux de cultes)[61]. Chaque territoire possède son identité culturelle et son propre fonctionnement.

[61] Nora P.,1997, « *Les lieux de mémoire* », Gallimard, Paris.

I-1 Patrimoine et géographie

La question patrimoniale est au cœur des questionnements en géographie de par son rapport à l'espace et au temps. Bien qu'une littérature abondante sur cette question ait été menée par des historiens, des historiens de l'art, des anthropologues, des juristes et des sociologues, ce n'est qu'au milieu des années 1990 que les géographes s'y intéressent (Veschambe, 2007). Dès lors ils vont contribuer à mettre en exergue le rôle des patrimoines culturels dans les recompositions territoriales, économiques et socio-politiques.

Le patrimoine participe au développement. Il peut devenir un moteur de la construction territoriale, un facteur de cohésion sociale et de mobilisation collective dans le cadre de certaines revendications identitaires. C'est cette dimension-là qui va être illustrée par le sujet.

En effet, des patrimonialisations concurrentes (Bosredon P et al, 2015) conduites par des entités et groupes opposés peuvent se produire sur un même territoire, intégrant ainsi le patrimoine à des récits auxquels il apporte de fait sa caution matérielle ou idéelle. La patrimonialisation peut alors en effet conduire à de multiples processus : muséification, exclusion, spéculation foncière ou immobilière, gentrification, marginalisation. (Jacquot.S, 2007 ; Ter Minassian H, 2009).

Les différentes recherches de géographes analysent les processus de patrimonialisation à partir de l'identification des acteurs en présence, leurs relations, leurs rapports de force, leurs choix stratégiques, leurs échelles d'observation et d'action, leurs motivations. Les enjeux et les modalités d'appropriation de l'espace (Ter Minassian H 2009), la dimension conflictuelle de la patrimonialisation, les multiples pratiques patrimoniales, (Zanetti T, 2010) ont souvent aussi été abordées. Selon les territoires, les choix des acteurs peuvent être différents et mener à de formes de patrimonialisation multiples. Par ailleurs la désignation du patrimoine peut être l'objet de conflit d'usage ou d'intérêt ou au contraire faire l'unanimité.

Le patrimoine est vecteur de multiples enjeux notamment socioéconomiques, démographiques, symboliques et politiques (Ter Minassian H, 2009 ; Gigot M, 2012)

mais aussi en terme d'aménagement, de développement des territoires et des modes d'habiter (Bosderon P, 2009).

Le patrimoine se divise en deux grandes catégories : matériel et immatériel.

I-2 Le patrimoine matériel

Le patrimoine matériel relève de ce qui est tangible et palpable. Le patrimoine matériel a suscité en premier lieu l'intérêt des politiques publiques pour des mesures d'inventaire et de conservation. En effet, étant visible, il est plus facilement identifiable et quantifiable.

Le patrimoine matériel se subdivise en plusieurs catégories : les biens immobiliers ; les biens mobiliers ; les sites naturels ; les produits.

Les biens immobiliers regroupent les grands ensembles architecturaux, les monuments et bâtiments qu'ils aient un intérêt artistique, religieux, ou historique. Ils peuvent être liés à l'activité industrielle, artisanale ou à l'organisation sociale d'un groupe (habitat). Toutes les périodes historiques sont également reconnues. Au cours du 19e siècle, Prosper Mérimée alors inspecteur des Monuments de France, souhaite identifier et inventorier les « Grands Edifices » et donc les biens immobiliers, dans une volonté de préserver cette richesse culturelle.

Les biens mobiliers sont tout objet ayant une utilité et une reconnaissance pour la compréhension du passé et des pratiques. Cela peut être les objets d'usage professionnel et artisanal liés aux vieux métiers (machines, outils…), d'usage domestique et coutumiers (meubles, vêtements, ustensiles…) ou religieux (objets sacrés et reliques). Ce patrimoine peut avoir un intérêt esthétique ou technique (en lien avec un savoir-faire).

Nous retrouvons également, les sites naturels *« dont les paysages, la biodiversité, la richesse culturelle et le caractère justifient une protection et une gestion qui garantissent, pour aujourd'hui et les générations futures, la pérennité de ces patrimoines exceptionnels »*[62]. Les espaces naturels ont façonné notre territoire. Comme nous l'avons évoqué précédemment le territoire est associé à la notion de patrimoine. En toute logique il convient d'insérer dans notre liste non exhaustive de la typologie du patrimoine celle des sites naturels.

[62] Parc National des Calanques. Qu'est-ce qu'un parc national ? [En ligne] http://www.calanques-parcnational.fr/fr/nous-connaitre/qu-est-ce-qu-un-parc-national (consulté le 11/07/2017)

Enfin, les produits sont tout aussi constitutifs du patrimoine matériel. Les produits sont la résultante physique d'une activité humaine. La connaissance des produits se situe le plus souvent à une échelle très locale. Nous pouvons citer en exemple les productions culinaires qui résultent du patrimoine immatériel alimentaire ou gastronomique d'un territoire.

I-3 Le patrimoine immatériel

Le patrimoine immatériel peut revêtir différentes formes (*chants, coutumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captation de techniques et de savoir-faire, documents écrits et d'archives (dont audio-visuelles), etc)*

Il réunit par opposition au patrimoine matériel tout ce qui relève de l'intangible. Il est parfois difficilement identifiable. Il est considéré comme un patrimoine vivant permettant tout autant que le patrimoine matériel la compréhension du passé et la reconnaissance des identités. La récente évolution de la typologie du patrimoine semble provenir de deux origines possibles. La première serait une revendication de certains territoires (Afrique) démunis de patrimoine matériel et pourtant riches de ressources culturelles intangibles. L'autre aurait un lien avec l'utilisation massive des nouveaux médias (Internet) et les questions relatives à la Propriété Intellectuelle.

La très récente Convention de Faro dicté en 2005 par le Conseil de l'Europe déclare que « *le patrimoine culturel constitue un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution*. »[63]

De même que pour le patrimoine matériel il est possible de diviser le patrimoine immatériel en plusieurs catégories : les savoir-faire et l'artisanat ; les traditions et expressions orales ; les rites et organisations sociaux et sociétaux.

Les savoir-faire et l'artisanat comprennent tout ce qui a trait aux techniques ancestrales ou contemporaines de l'activité humaine. Plusieurs domaines sont concernés, parmi lesquels nous pouvons citer : l'industrie et les techniques anciennes remises au gout du

[63] LENIAUD J.M., 2014, « *Patrimoine », In « Encylopaedia Universalis* » [En ligne] http://www.universalis.fr/encyclopedie/patrimoine-art-et-culture/ (consulté le 11/07/2017)

jour, l'agriculture et l'agropastoralisme avec la redécouverte de certaines pratiques, l'alimentaire avec la réinsertion d'aliments d'antan…

Les traditions et expressions orales qui concernent les différentes langues et patois transmis de génération en génération. Les danses et les chants qui sont les témoins de la créativité d'un groupe ou d'un pays comme par exemple Le *Mbende Jerusarema*, une danse populaire pratiquée par les Zezuru Shona, une ethnie établie dans l'est du Zimbabwe, ou encore la danse et la musique de *lyre arquée ma'di,* une pratique culturelle des populations madi en Ouganda, transmis par les ancêtres et pratiqués à l'occasion des mariages, des réunions politiques, de la célébration des bonnes récoltes, pour l'éducation des enfants, la résolution de conflits ou un deuil pour des proches disparus aussi promu patrimoine mondial immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

Pour finir, les organisations sociaux et sociétaux permettent de comprendre les interactions existantes entre différents groupes. Ce sont par exemple les festivités, les rites et les coutumes qui peuvent renseigner sur les cycles de la vie d'un individu ou d'une communauté. Le rituel Nguon s'inscrit pleinement dans cette logique en ce sens qu'il constitue entre autres une instance de rassemblement populaire, un système de comptage de temps chez les Bamoun de l'Ouest du Cameroun.

I-4 L'inventaire et la sauvegarde

a) Identifier et inventorier

Agir sur un patrimoine c'est l'identifier. Que cela relève du patrimoine naturel, matériel ou immatériel, il est important de connaitre ce que l'on souhaite patrimonialiser, de le reconnaitre en tant qu'objet portant un intérêt. S'en suit, de manière juxtaposée, l'inventaire. Inventorier consiste à organiser et relever précisément tout ce qui s'articule autour d'un patrimoine. Cela necessite un temps considérable et des compétences attribuées au mieux à une équipe pluridisciplinaire. Cependant, il serait illusoire de penser qu'il est possible même à une échelle très locale de réaliser un inventaire exhaustif de tout le patrimoine. Il importe par voie de conséquence d'affiner des critères et des priorités. Ce travail d'identification et d'inventaire se fait en plusieurs phases.

La phase d'identification est fondamentale et doit le plus souvent commencer par la recherche et la collecte documentaires. Pour cela il faut recueillir toute la documentation et les supports déjà existants (archives, ouvrages, cartes…) et les confronter afin de

recueillir un maximum d'informations sur l'objet étudié. Ce travail doit s'effectuer en amont. Il est important de mobiliser des personnes ressources (historiens, anthropologues, experts…) porteuses d'informations.

Une fois le patrimoine identifié et/ou pré-inventorié, et pour être le plus cohérent possible dans nos démarches, il est nécessaire de se rendre sur le terrain afin de comprendre si l'objet choisi fait sens à la population locale. Pour cela, plusieurs questions devront être posées : est-ce que ce patrimoine est constitutif d'une identité locale ? La population se reconnait-elle en ce dernier ? Quel intérêt ce bien suscite pour les populations ? Cette étape est l'enquête-terrain. Au moyen d'outil de type entretiens, des témoignages devront être récoltés tout en permettant aux populations concernées d'être impliquées. C'est également une manière préliminaire de les sensibiliser à leur patrimoine et de leur faire prendre conscience de la valeur identitaire de leurs biens culturels.

Il convient enfin de traiter les ressources récoltées. Par le biais d'une base de données, de fiches écrites, la récolte des données doit être organisée et hiérarchisée. Les informations doivent être précises et illustrées. En cela, les biens culturels inventoriés pourront être remis dans leur contexte historique, traditionnel, social. La démarche à privilégier se veut participative afin de faciliter l'accessibilité de ces données par la population locale. Le processus de patrimonialisation du Nguon en cours s'inscrit pleinement dans cette démarche où la population bamoun en est fortement mobilisée et impliquée.

b) Protéger et sauvegarder

A la phase d'inventaire plusieurs dynamiques vont se succéder. Les éléments retenus feront l'objet de mesure de sauvegarde et de protection voire même de restauration. Les mesures de protection peuvent en effet, se faire sur du patrimoine matériel et immatériel. Les actions menées en matière de protection et de conservation se feront en fonction de l'état du patrimoine. Toutes ces actions s'inscrivent pleinement dans une démarche de durabilité. La protection d'un bien consiste en la survie d'un patrimoine dans son contexte social et actuel. Pour l'immatériel, nous parlons d'une conservation *in situ* des traditions, dans leurs milieux d'origine.

Conserver, nécessite un programme établi répondant à des questions sur l'intégrité des sites et leur authenticité. Il existe pour cela des documents et chartes (Charte de Venise) qui soulèvent ces questions. Mais ces notions d'authenticité et d'intégrité doivent se faire au regard de l'évolution du patrimoine et de son histoire. C'est également grâce à un cadre

juridique et un plan de développement que les mesures de sauvegarde prendront effet ; avec des lois assorties de modalités d'application permettent la mise en œuvre de la protection.

Mais sauvegarder le patrimoine n'est pas chose simple. *« Chacun de nous porte des souvenirs, heureux ou amers, qui forment son patrimoine personnel. Au même titre une communauté, une région ou un pays choisit de conserver une partie du legs du passé pour créer son patrimoine. »* (MARET, 2001)

Au-delà, de sauvegarder un bien, il est conseillé de le restaurer, de le réhabiliter ou même de le réutiliser.

Afin d'éviter toute antinomie entre mesure de sauvegarde et de restauration, plusieurs éléments doivent être considérés à savoir : Conserver l'usage initial du patrimoine ou rechercher un nouvel usage ; Maintenir son rôle culturel au sein du territoire.

Le processus de patrimonialisation implique de nombreux acteurs. Ces acteurs interagissent ensemble et défendant leurs intérêts. Les systèmes de valeurs ne sont pas toujours partagés. Afin de limiter les zones de tension, il convient donc d'identifier toutes les parties prenantes et de les impliquer dans le processus dès le début.

En somme, « Patrimonialiser » implique plusieurs actions et outils de gestion. Il importe de dresser un inventaire des biens culturels en se référant aux populations et à leurs identités culturelles et territoriales.

II. CULTURE ET IDENTITES

II-1 De l'identité, des identités

Dans l'approche anthropologique, l'identité s'aborde selon deux catégories, l'identité des choses, et l'identité des personnes. Dans le premier cas, il est étudié comment *« les sociétés utilisent la relation logique d'identité à propos des êtres constituant leur univers* ». Dans le deuxième cas, nous nous focalisons sur comment *« un individu et/ou une collectivité se reconnaissent et se ressemblent par une marque distincte ou sous une désignation commune* »[64]

Définir une identité c'est faire un aller-retour permanent entre, d'une part, le principe de différenciation des éléments par rapport aux autres et d'autre part l'appartenance ou la

[64] COLLOVALD A., 2004, « *Identité.* » In « Encylopaedia Universalis » [En ligne] http://www.universalis.fr/encyclopedie/identite/ (consulté le 12/07/2017)

ressemblance d'un individu à un groupe. Une identité se construit forcément par rapport à un autre objet (individu, groupe). Etymologiquement ce terme provient du latin « identitas » de « idem » qui signifie « le même ».

Pour les sociologues, l'identité est « *comprise comme une fiction qui a réussi en résultant d'un processus social de construction et d'imposition* »[65]. L'identité comme objet d'étude présuppose aujourd'hui trois niveaux de lecture. L'identité objective qui renvoie aux variables sociales, l'identité représentée par les autres et l'identité subjective (par soi-même). De plus, nous pouvons ajouter que l'identité se manifeste par son caractère pluriel (autant d'êtres que d'identités différentes), relationnel (elle existe par rapport à un autre objet), et enfin historique (évolue dans le temps).

I-2 De la culture

Tout comme la notion d'identité le mot « culture » connaît plusieurs définitions en constante évolution.

Au cours du XIX et XXe siècles, les anthropologues font évoluer cette notion. En premier lieu, ils parlent d'une culture individuelle. C'est tout ce qui se rapporte au système de valeur propre à chacun, souvent influencé par notre environnement familial. Par la suite, les anthropologues intègrent le collectif, qui s'attache à un groupe, un peuple.

Le système de représentation du groupe et d'appartenance au groupe devient primordial. La culture est donc un ensemble complexe qui comprend *« les coutumes, les croyances, la langue, les idées, les goûts esthétiques, la connaissance technique et l'organisation de l'environnement total de l'homme, c'est-à-dire la culture matérielle, les outils, l'habitat et plus généralement tout l'ensemble technologique transmissible régulant les rapports et les comportements d'un groupe social avec l'environnement. »*[66]

Pour Radicliffe-Brown le concept de culture est perçu comme une manière de transmettre son héritage social dans lequel un processus d'apprentissage s'opère et nous permet de nous distancer du monde animal. *« C'est par l'existence de la culture et de traditions culturelles que la vie sociale humaine diffère fondamentalement de la vie sociale des*

[65] Ibid

[66] ARMENGAUD F., 2014 « *Culture – Nature et Culture », i*n « Encylopaedia Universalis » [En ligne] http://www.universalis.fr/encyclopedie/culture-nature-et-culture/ (consulté le 15/07/2017)

autres espèces animales »[67]. En effet, pour les fonctionnalistes tel que Radicliffe-Brown chaque objet culturel permet de s'imbriquer dans un système plus global qui répond à une fonction pour alors se référer à une « institution ».

Ce concept se placerait aussi dans la conscience ou l'inconscience des hommes. Bien que présente chez tous les hommes, le système de référence que constitue la culture individuelle ou collective et régit nos comportements, s'inscrirait dans un état tout à fait inconscient. L'anthropologue Melville Herskovits nous explique que « *la culture occupe et détermine pour une large part le cours de nos existences, cependant elle fait rarement intrusion dans notre pensée consciente*. » Ici, la culture est perçue comme un élément structurant de nos comportements, de nos actions et plus largement de notre groupe d'appartenance où la subjectivité est alors mobilisée. Il est alors admis que la culture est « *une structure transmise, inconsciente, cohérente et complexe dans son contenu »*[68]

II-3 Patrimoine et identité culturelle

Qu'il soit matériel ou immatériel le patrimoine définit l'identité culturelle d'un groupe de personnes à l'échelle d'une communauté, d'une Nation ou d'un peuple…. Ces deux notions semblent alors indissociables. Le patrimoine est le reflet concret, tangible ou intangible de l'identité culturelle d'un groupe et manifeste l'appartenance à un collectif. Il permet de situer l'individuel ou le collectif dans un espace-temps et de se différencier d'autres cultures. C'est un élément de repère essentiel à la compréhension de son histoire et de son orientation future. Le patrimoine et notamment l'immatériel favorise la compréhension du contexte social dans lequel il se situe.

En préservant, le patrimoine et en le transmettant de génération en génération, il en ressort une réappropriation de l'identité culturelle par sa population. De plus, en le valorisant dans le but de le faire connaître, la diversité culturelle est accentuée. Il est donc primordial de bien comprendre que « *la notion de patrimoine, en tant que possession collective d'un groupe transmise depuis un passé proche ou lointain, est une base de construction identitaire »*[69]

---

[67] PERRINEAU P., 2015 « *Sur la notion de culture en anthropologie*. », in : *Revue française de science politique*, 25e année, n°5, 1975. pp.

[68] Ibid

[69]ENSAG C., 2006, « *Patrimoine culturel et développement local »,* Grenoble.

Le patrimoine comme élément constitutif des identités culturelles est au-delà un facteur de stabilité et d'équilibre dans un monde en perpétuelle mutation. À l'heure de la mondialisation où l'évolution ne cesse de transformer les mœurs, préserver le patrimoine permet d'assurer une continuité des identités et des cultures de chacun.

II-4 Patrimoines, identités culturelles en Afrique et leurs spécificités

La notion de patrimoine ou selon le cas, de patrimonialisation dans les acceptions actuelles, n'est apparue dans le vocabulaire politique des pays africains indépendants au Sud du Sahara qu'à une période récente. Si elle fut parfois invoquée par l'administration coloniale dans des visées différentes, la vulgarisation du terme ne remonte guère véritablement au-delà des années1972, date de la ratification par la plupart des États africains de la Convention de l'Unesco portant protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. « *Cette mesure, pour incitative qu'elle a voulu apparaître, n'a pas moins légitimer et articuler des enjeux identitaires qui s'exercent dorénavant de manière explicite dans les marges confuses de l'idéologique, du politique et de l'émotionnel tout en se projetant vers des sphères mondialisées*. » (Germain Loumpet, 2016). De la même façon et presqu'en synchronie, le regain d'intérêt suscité par le concept de l'ethnicité s'est décliné sur des terrains qui induisent presque toujours des mécanismes d'autodéfinitions multiformes, et autorise à envisager, au moins en partie, qu'une relation de causalité s'établit avec celui du patrimoine dans sa définition la plus étendue.S'il est évident que les interfaces actuels du concept transcendent largement les approches essentialistes traditionnelles relativisant l'ethnicité, notamment dans le cadre des interactions sociales, et des nouvelles modalités du local et du global, elles demeurent imprégnées et connotées des idéologies évolutionnistes qui fondèrent le paradigme de l'ethnologie et par conséquent infléchissent jusqu'à nos jours l'approche des réalités sociologiques africaines où les enjeux identitaires se situent également au niveau symbolique dans l'appropriation et la mise en scène de l'histoire locale, régionale et nationale.

Le patrimoine en Afrique revêt un caractère « vivant » du fait de l'importance de son oralité. En l'absence d'une écriture manuscrite c'est la transmission orale qui est mobilisée comme une réminiscence de la mémoire et du passé. En effet, « l*es Africains se sont laissés posséder par des esprits plutôt que d'investir dans le monumental. Ils ont fait le choix d'un patrimoine moins tangible où dominent la danse, la musique, le chant,*

le récit »[70] Nous comprenons donc que le patrimoine africain est majoritairement immatériel. C'est en cela que réside toute la difficulté de l'identifier puisqu'il est vivant et évolutif. Certaines traditions disparaissent d'autres se créent, sans qu'elles ne laissent de trace écrite. De plus, une grande part de cette évolution est due au fait que les générations suivantes se les réapproprient et les réinterprètent.

Les rites sont une part importante de ce patrimoine. Qu'il s'agisse du passage d'un statut social à un autre (enfance/adulte, fille/mère, célibat/mariage,), d'une guérison ou d'une divination, ils renseignent sur l'organisation sociale d'un groupe. Chaque rite a son importance et permet de valoriser son identité culturelle. À cela s'ajoutent, les danses traditionnelles, les musiques et chants qui sont d'autres manifestations artistiques de l'organisation d'un groupe et perdurent grâce à la transmission et l'interprétation qui en sont faites.

Enfin, la nature et le territoire sont des pièces maîtresses des identités culturelles en Afrique. L'environnement naturel (faune et flore) et les sites associés relèvent de valeurs spirituelles et symboliques. Rappelons que l'animisme (croyance liée aux éléments de la nature) occupe toujours une bonne partie du continent africain. Beaucoup d'arbres, de rivières ou d'animaux sont sacrés, vénérés et sollicités pour des traditions et des rites.

Concernant les sites naturels, le facteur climatique est important. L'érosion, le réchauffement climatique, la pollution constituent des menaces réelles pour certains sites. A ces problèmes s'ajoute la sur-fréquentation touristique et mal maîtrisée pouvant impacter négativement les lieux. Le patrimoine bâti est également vulnérable du fait d'un manque de moyen ou de volonté politique pour le restaurer. De plus, avec l'appauvrissement des centres urbains que subissent certaines villes africaines, les traces de détérioration sont visibles sur le bâti. En outre, les crises politiques et parfois religieuses, les conflits et les guerres que connaît l'Afrique mettent considérablement le patrimoine en péril.

Pour ces nombreuses raisons, ce patrimoine semble être très vulnérable sans doute plus que dans d'autres aires géographiques. « *C'est l'argument de la vulnérabilité de la*

[70] ZOSSOU Gaston, propos recueillis par E. de Roux, *Le Monde*, 2 mai 2001. In : GRAVARI-BARBAS Maria et al. Editorial - Patrimoine mondial, tourisme et développement durable en Afrique : discours, approches et défis. *Via@*, *Patrimoine mondial, tourisme et développement durable en Afrique*. n°2, 2013. [En ligne]

planète, de la fragilité d'un certain nombre de ses biens essentiels, de l'amenuisement de sa formidable diversité et de la nécessaire transmission de ses richesses aux générations futures qui légitime l'actuel discours sur le patrimoine et le développement durable. »[71]

En somme, le patrimoine, les identités culturelles et le tourisme, sont des termes usuels largement employés dans le langage courant. Ces termes sont étroitement liés et permettent de définir un individu ou un groupe. En Afrique, le caractère « vivant » du patrimoine immatériel nous emmène à penser qu'il est dépendant de la population. La grande pauvreté et l'exclusion de cette population africaine face aux politiques de patrimonialisation est un réel facteur de vulnérabilité. Dans le cas extrême de l'anéantissement total d'un patrimoine, c'est la diversité culturelle et identitaire de la planète qui en subirait les conséquences. Toutefois, avec la mutation exacerbée des mœurs et l'homogénéisation des identités par la mondialisation, ce patrimoine se trouve encore plus à même de disparaître ou de se trouver figé et peut être alors dépossédé du sens qu'il donne à la population.

Qu'il soit matériel, immatériel ou naturel, le patrimoine est un bien hérité de notre passé transmissible de génération en génération. L'identité implique des choses et des personnes, cela sous-entend un va-et-vient permanent entre l'individuel et le collectif, la différenciation et l'appartenance. La culture répond à un système de valeurs et de croyances. L'identité culturelle est étroitement liée à la notion de patrimoine. Dans le contexte africain, les patrimoines sont riches et remarquables. Mais du fait de la culture de l'oralité et du contexte socio-économique particulier, les patrimoines sont considérés comme « vivants » mais vulnérables. Le processus de patrimonialisation implique de nombreux acteurs à diverses échelles : locale, nationale et internationale. Chaque acteur agit en fonction de ses intérêts. Le jeu des acteurs autour du patrimoine est complexe, parfois convergeant mais souvent en conflit. Pour rendre ce processus effectif, plusieurs actions doivent être menées. Notamment l'inventaire, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine. Cependant, dans le cas de l'Afrique, les politiques de patrimonialisation ont souvent échoué en raison d'un décalage entre volonté institutionnelle et réalité locale. Le triptyque patrimoine-identité-culture, associé au territoire suscite un enjeu de taille.

[71] OUALLET A., 2017, « Vulnérabilités et patrimonialisations dans les villes africaines : de la préservation à la marginalisation », [En ligne] http://cybergeo.revues.org/22229 (consulté le 15/07/2017)

Toutefois, comment mobiliser les identités culturelles au service du patrimoine sans les dénaturer ? Comment développer le tourisme tout en dynamisant les identités culturelles dans le contexte pluriethnique camerounais ? En somme, comment le patrimoine peut devenir un facteur de développement global du territoire bamoun ?

CHAPITRE III- PATRIMONIALISATION, APPROPRIATION ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Envisager le patrimoine comme ressource permet de comprendre les formes d'appropriation dont il est l'objet, de la part des héritiers ou de ceux qui se sont mobilisés pour le faire reconnaître. L'appropriation des édifices patrimonialisés, qui caractérise généralement les élites sociales, n'est pas le cas de figure le plus répandu.

Pour la plupart des personnes mobilisées autour du patrimoine, l'appropriation se joue dans d'autres registres. Appropriation cognitive, affective, liées à une implication dans la durée : diffusion d'informations, organisation de visites, de conférences, participation à des travaux de restaurations.

Mais le mode d'appropriation qui décrit le mieux ce rapport au patrimoine, c'est l'appropriation identitaire ou symbolique.

Faire reconnaître la valeur patrimoniale d'un héritage, permet de revendiquer plus largement l'appropriation de l'espace dans lequel il s'inscrit car : *« après tout, il n'y a pas de meilleure manière pour légitimer une appropriation et pour asseoir sa propriété que la filiation, l'héritage »*. (Gravari-Barbas, 2003).

Le patrimoine, qui est *« du côté du signe, de l'emblème, de la référence symbolique »* (Rautenberg, 2003) constitue en soi un support privilégié de marquage et d'appropriation de l'espace.

I- LA DIMENSION PATRIMONIALE DE LA RESSOURCE TERRITORIALE

L'étude de liens existant entre le patrimoine et le territoire a été traitée par Guy Di Méo (1994) autour d'une réflexion sur la parenté conceptuelle entre les deux notions. Dans son essai sur les rapports entre le territoire et le patrimoine, l'auteur a jeté plusieurs passerelles entre les deux notions.

Il y a d'abord une familiarité qui unit les deux concepts. Le territoire comme le patrimoine n'existent pas a priori, car l'espace devient territoire et l'objet patrimoine à travers un rapport social de communication (Raffestin, 1980). Ce rapport qu'on appelle patrimonialisation dans le cas de patrimoine, s'est élargi notamment en France, sur l'espace 'zone à protéger' en dotant le patrimoine d'une dimension spatio-territoriale. En effet, l'évolution des dispositifs de protection de patrimoine en France depuis la loi

modifiée de 31 décembre 1913 sur les monuments historiques jusqu'à la démarche de pôle d'économie du patrimoine en 1994), montre un constant effort de patrimonialisation de l'espace. Cet effort de patrimonialisation ne s'est pas arrêté aux objets matériels car la dynamique du patrimoine s'est étendue sur des objets abstraits et immatériels[72]. Il y avait, dans cette dynamique, deux formules novatrices de protection qui concernent les « lieux de mémoire » en s'efforçant à les enraciner dans l'espace et la sauvegarde du « paysage », cette composante emblématique du territoire qui se patrimonialise en tant que témoignage du passé. Ainsi, cette dynamique du patrimoine, dont le cheminement rappelle le processus de territorialisation, renforce les liens entre le territoire et le patrimoine.

Les deux concepts partagent aussi une double nature matérielle et idéelle. La matérialité du territoire et du patrimoine s'observe dans divers espaces et formes. Certains biens, cependant, remplissent la double fonction de patrimoine et de territoire, ce qui confirme la dimension spatio-territoriale du patrimoine. En effet, un espace géographique signifiant pour l'individu et pour la société (un territoire) se compose souvent d'éléments patrimoniaux : éléments construits, paysages, produits de l'art…Quant aux dimensions idéelles propres à la fois au territoire et au patrimoine, elles sont culturelles, mnémoniques et identitaires. Les rapports sociaux d'une population à l'espace ou aux objets revêtent des formes culturelles spécifiques. Celles-ci se manifestent à travers l'identification de l'espace représenté (territoire ou patrimoine) à l'ensemble des signes culturels propres à cette population. La fonction identitaire que partagent le patrimoine et le territoire ne se limite pas à un constat d'existence (une structure socio-spatiale) immuable mais cette structure évolue et demeure ouverte (introduction de nouveautés, de création, de redécouverte…). Le patrimoine et le territoire font référence au temps et à l'histoire, ils sont donc porteurs de mémoires. Celles-ci demeurent vivantes en faisant l'objet d'un travail incessant de tri et de réinterprétation pour le présent et pour l'avenir. A l'issue de ce rapprochement des deux notions par G. Di Méo, nous dirons que le territoire et le patrimoine inscrivent des objets matériels ou immatériels dans des rapports sociaux similaires à l'issue desquels un espace géographique devient signifiant pour l'individu et pour la société. Ces rapports sont perpétuels, ouverts et se déroulent à long terme. De ce

[72] Cf la Convention 2003 UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

qui précède, nous déduisons que patrimoine, ressource et territoire ont en commun d'être des « construits sociaux ».

Complétant la grille de lecture avancée par G. Colletis et B. Pecqueur (1993) et partant de l'hypothèse que la ressource n'est pas toujours mobilisée dans une logique marchande, H. François M. Hirczak et N. Senil (2006)[73] proposent une approche de ressource territoriale qui permet d'appréhender la dimension patrimoniale de la ressource, de distinguer entre la ressource et l'actif et de montrer à travers deux circuits (court et long) le passage de la ressource comme forme de patrimoine par plusieurs étapes (révélation, valorisation, croissance et construction)

Dans leur modèle, ils distinguent deux circuits d'efficience de la ressource territoriale (figure 7) : un circuit long comportant une phase de valorisation marchande et un circuit court qui n'entre pas dans une logique marchande, mais qui participe à redéfinir les conditions de départ et les ressources spécifiques mobilisées par des processus de production. Ce circuit court permet de mettre en exergue des objets aux propriétés proches de celles du patrimoine, qui définissent le stock de ressources spécifiques susceptibles de modifier le contexte territorial de production. Ce stock s'inscrit dans une « *dynamique de croissance renouvelable* » (Crevoisier, 2004). Le stock de ressources spécifiques se renouvelle ; cependant ce processus peut conduire à un appauvrissement ou à un blocage des ressources spécifiques dans le cas par exemple de la mise en marché (François et al, 2006).

[73] Nicolas (S), Francois (H), Hirczak (M)., 2006, "*Diagnostic de territoire et ressource territoriale : Apports croisés et opérationnalité. Workshop " Les dynamiques territoriales : quelles nouveautés ?* ", I.R.E.G.E. - E.D.Y.T.E.M., Mar 2006, Chambéry-Annecy, France. pp.15.

Figure 7 : Approche territoriale de ressources

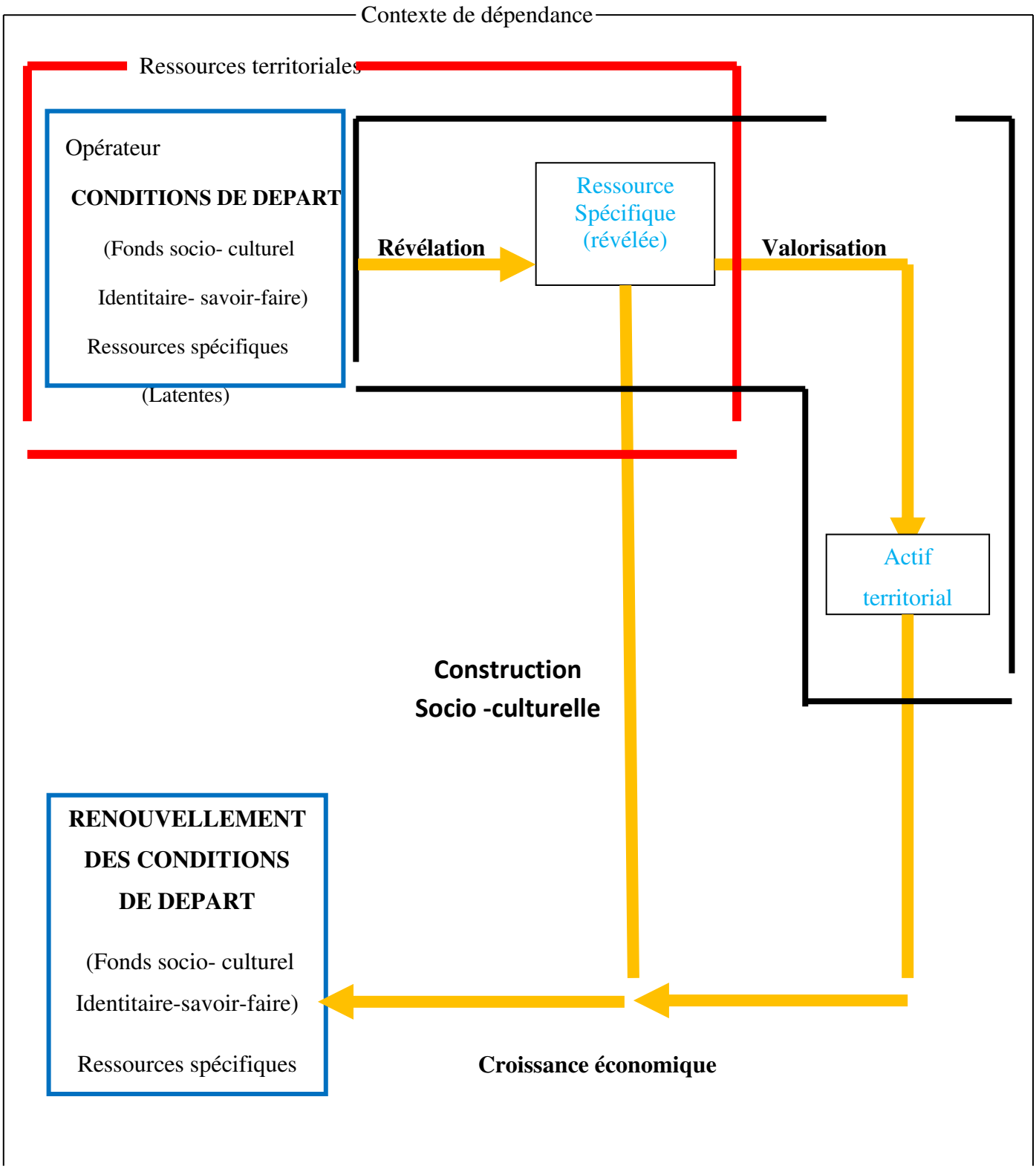

Source : H François, M Hirczak et N Senil, 2006a, « Territoire et patrimoine : la construction d'une dynamique et de ses ressources », Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n° 2, p. 688. Conception : (A. Kpoumie Nchare2017)

II- LA PATRIMONIALISATION COMME PROCESSUS

La patrimonialisation peut être définie comme un processus de réinvestissement, de revalorisation des manifestations et/ou d'espaces désaffectés (Joussaume.V & David.O, 2007)[74]. Ce qui est en jeu, c'est la construction d'une ressource. Pour résumer ce processus, nous pouvons nous inspirer de la distinction opérée par M. Gravari-Barbas entre fonction légitimente, fonction identitaire et fonction valorisante du patrimoine (Gravari-Barbas, 1997). Ces trois fonctions qu'il faut penser dans la dimension spatiale correspondent à différentes sphères d'activités. La fonction identitaire renvoie au lien social, à la distinction qui permet l'appropriation collective du patrimoine. La fonction valorisante renvoie aux retombées économiques (tourisme, valorisation immobilière…), au renchérissement du foncier. La fonction légitimente renvoie aux capacités d'intervention dans la sphère publique, d'infléchissement de l'aménagement de l'espace que donne la maîtrise d'un patrimoine et le prestige qui y est associé. Un élément patrimonialisé c'est à la fois un espace approprié et un point d'appui dans une logique d'appropriation d'un espace plus large.

Le processus de patrimonialisation est très délicat et long. « Très menacés par la modernité et la crise, les savoirs et les savoirs faires doivent faire l'objet de mesures de conservation prioritaire » (MARET P, 2001).

[74] Joussaume (V) et David (O), (dir), 2007, « Patrimoine, culture et construction identitaire dans les territoires ruraux », Norois.

III- LES ENJEUX DE LA PATRIMONIALISATION : STRATEGIE, RENTABILITE ET IDENTITE

III-1 Le modèle d'Evaluation Logico-Hiérarchique (ELH) pour une meilleure compréhension du système

Quelle que soit la nature du projet ; aménagement du territoire, protection d'un espace naturel ou mise en valeur du patrimoine et des identités, une multitude d'acteurs s'impliquent, donnant naissance à des processus de convergence ou de divergence. Le jeu d'acteurs doit être analysé de manière systémique (et non ensembliste)[75] ou chacun est en relation avec l'autre et en mouvement. L'acteur peut se définir comme *« toute entité définissable et distinguable qui participe à la dynamique et à l'organisation d'une action collective et/ou individuelle, qui est active dans un processus social, qui opère des actes » (J. LEVY & M. LUSSAULT, 2003).* Bien souvent cela peut amener à des rapports hiérarchiques et conflictuels, mettant à l'arrière-plan les intérêts d'un groupe d'acteurs. Dans une volonté de minimiser les risques de conflits et d'usages, l'étude des différentes parties prenantes est primordiale. Ici, c'est l'analyse de Plottu qui sera retenue avec son approche appelée Evaluation Logico-Hiérarchique (ELH[76]). Cette méthode part du principe que chaque partie prenante possède ses intérêts propres qui peuvent se déterminer selon trois types d'enjeux. L'ELH favorise l'analyse des rapports de force et aide à la décision dans les projets. Les trois enjeux retenus sont :

- L'enjeu de rentabilité : correspondent à des enjeux de satisfaction à court terme, on est ici dans la gestion courante du territoire, on parle de choix de rentabilité. Ici, il est recherché une optimisation du temps présent.

- L'enjeu stratégique : au sein duquel les éléments du patrimoine sont appréhendés comme des potentialités de développement du territoire. La valorisation des ressources locales est vue comme un potentiel pour le développement futur.

- L'enjeu identitaire : dans lequel sont pris en compte les éléments clés qui fondent le sentiment d'appartenance d'une population à son territoire. Le patrimoine est ici un

[75] TORRENTE P., « Tourisme et Développement », 2015, ISTHIA, Université Jean Jaurès.
« L'approche ensembliste présente les éléments apposés un à un sans relation particulière entre eux. A l'inverse l'analyse systémique juxtapose les éléments tous interdépendants ».

[76] Plottu (B) et Plottu (E), 2009, « Logiques territoriales et aménagement durable du territoire : quelles règles de coordination et de décision ? », Géographie, Economie, Société (CNRS).

instrument d'auto-réference, il n'est pas forcément beau ou remarquable mais il porte une valeur d'identification. Ces éléments clefs sont indispensables à l'objectif de pérennité et de re-production du territoire

Un système hiérarchique s'impose sur ces trois enjeux. Idéalement, l'enjeu identitaire est prioritaire sur l'enjeu stratégique lui-même prioritaire sur l'enjeu de rentabilité immédiate. Grâce à cette distinction entre les trois enjeux on comprend que les problématiques et les priorités ne seront pas les mêmes selon les parties prenantes. Cette méthode nous permet simplement de distinguer trois groupes d'acteurs. Cependant, elle n'est pas définitive, elle reste relative au territoire et au système de valeurs qui lui est associé.

III-2 Les organisations internationales dans un enjeu d'abord stratégique

Selon le modèle ELH développé par Plottu, les organisations internationales répondent à un enjeu stratégique. En effet, mobiliser les identités culturelles d'un territoire en les insérant dans des logiques de patrimonialisation permet d'une part de développer ce territoire et d'autre part d'engager des mesures de protection. Leurs actions se réfèrent aux grands principes du développement durable, en favorisant au mieux les populations locales. Parmi les organisations internationales nous retrouvons : les organisations intergouvernementales ; les organisations non gouvernementales ; les fondations et les fonds financiers internationaux.

a) Les organisations intergouvernementales

L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) est une institution spécialisée des Nations Unies. Elle a pour principale mission le développement et l'harmonisation du tourisme international. L'OMT réalise des études, expertises, et opérations pour la mise en valeur du tourisme et du patrimoine. En 1999, elle publie un code mondial éthique du tourisme. La relation entre tourisme et patrimoine est mise en exergue.

La Banque mondiale est une entité à vocation économique. Cette entité soutient avec l'Unesco au moyen technique et financier des projets en lien avec la valorisation du patrimoine culturel partout dans le monde. Et enfin on intègre dans cette catégorie l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO).

b) Les organisations non gouvernementales

- Le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) qui oeuvre pour la protection et la conservation des monuments et sites dans le monde. Crée en 1965 à Varsovie au lendemain de l'élaboration de la charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et sites (charte de Venise), cette association mondiale des professionnels des monuments et sites du patrimoine culturel travaille également en étroite collaboration avec l'UNESCO lors de validation des dossiers pour la Liste du Patrimoine Mondial.
- Le Conseil International des Musées (ICOM) crée en 1946 et unique réseau mondial des professionnels de Musées dont le périmètre d'action cible les domaines liés aux musées et au patrimoine culturel. Cette organisation repartie dans 137 pays avec plus de 30000 membres œuvre essentiellement pour la promotion et la protection du patrimoine culturel et naturel présent, futur, tangible et intangible par la lutte contre le trafic illicite des biens culturels et la sensibilisation sur la gestion des risques dans le cadre de la protection du patrimoine culturel mondial en cas de conflits armés et/ou de catastrophes naturelles.
- Principale organisation non gouvernementale mondiale créée en 1948 et consacrée à la conservation de la nature, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), au même titre que l'ICOMOS, intervient auprès de l'UNESCO mais pour des sites naturels. Sa mission consiste à s'assurer d'une utilisation équitable et durable des ressources naturelles ainsi que la conservation de leur intégrité et diversité.

III-3 Les organisations nationales : Etat, Collectivités territoriales

En matière de patrimoine les organisations nationales sont très présentes et influentes. Le système d'acteurs développé ici, sur le modèle européen est sensiblement le même qu'en Afrique. En effet, du fait de la colonisation les pays africains ont gardé une administration basée sur un modèle francophone (Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest) ou anglo-saxonne (Partie sud de l'Afrique)

a) Le rôle de l'Etat

L'Etat camerounais permet de garantir l'élaboration et l'application des législations en lien avec le patrimoine. Il veille à ce que le cadre juridique soit bien respecté. Par le biais de son ministère des arts et de la culture, l'état camerounais est à l'initiative des politiques

en matière de patrimoine. Son rôle est très présent sur l'aspect financier. En effet, il finance des programmes de recherches, des actions de protection et de réhabilitation. L'Etat est aussi le gestionnaire des monuments, musés nationaux, parcs et réserves naturels au travers des délégations ministérielles (Ministère des arts et de la culture, Ministère du Tourisme, Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation…). Il permet d'harmoniser les politiques culturelles. Enfin, il assure des actions de coopération internationale sur des actions de mise en valeur du patrimoine à l'étranger. La décentralisation des responsabilités de l'Etat, permet de transférer ses compétences vers les collectivités territoriales

b) Les collectivités territoriales

Au Cameroun, les collectivités territoriales sont appuyées par l'Etat grâce au ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation (MINATD). Celui-ci préside le conseil d'administration du fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (FEICOM), administration chargée du développement local qui assiste les collectivités territoriales décentralisées par la mise en place d'entraide entre communes par les avances de trésoreries, les contributions de solidarité, la centralisation et la redistribution des centimes additionnels communaux, la couverture des frais relatifs à la formation du personnel, le financement des travaux d'investissement communaux et intercommunaux . Travaillant également avec différents partenaires comme les centres culturels et/ou les syndicats d'initiatives, ces collectivités sont aujourd'hui impliquées dans les activités patrimoniales et touristiques de leur territoire et soutiennent à l'échelle locale des projets. Pour ce faire, elles s'appuient sur leurs services interne et/ou externe mais également sur les secteurs privé ou semi-privé. Elles ont donc un rôle incontournable dans la valorisation des patrimoines culturels locaux.

III-4 Les organisations locales : associations, populations locales, chefferies traditionnelles

a) Les associations

Les associations ont également un rôle majeur dans ce processus. En effet, elles participent pleinement aux dynamiques territoriales. Elles sont soumises au droit privé et n'ont pas de but lucratif. Leurs statuts sont donc assez simplifiés ce qui leur permettent

une certaine facilité et flexibilité à agir. Elles peuvent néanmoins recevoir des subventions de l'Etat afin de mener à bien leur projet. Elles peuvent avoir diverses missions, comme la promotion, l'animation et la valorisation des biens de la commune. Au Cameroun les associations réunissent par exemple des villageois qui sont concrètement investis dans les projets. Cela permet une meilleure représentativité et une participation des parties prenantes.

b) Les populations locales : Associations et populations locales

« *Prétendre valoriser le patrimoine d'une population sans tenir compte d'elle est un non-sens ; c'est un danger dans la mesure où l'on risque de créer un rejet vis-à-vis de ce patrimoine ; c'est enfin un avatar insidieux du colonialisme* » (MARET, 2001). Il s'agit en effet de bien veiller à un recentrage sur les populations locales en les intégrant d'une part au processus de patrimonialisation et d'autre part faire que cela leur fasse sens.

En raison du sujet traité dans cette thèse, la population locale renvoie ici à une communauté traditionnellement organisée sur la base de la coutume et unie par les liens de solidarité clanique ou parentale qui fondent sa cohésion interne. Elle est caractérisée, en outre par son attachement à un terroir déterminé. Quatre niveaux d'acteurs locaux existent à savoir : le noyau des dirigeants et permanents ; le cercle des adhérents ; les forces de résistance et d'opposition et enfin la participation populaire qui représente la majeure partie de la population locale et est sujette à une évolution délicate face à un projet.

En premier lieu, cette participation populaire se fait de manière spontanée. Elle se sent appartenir à la communauté et revendique son identification. Puis progressivement la population va se désengager du fait d'une complexification technique du processus du projet. Cela se fera plus ou moins rapidement en fonction du statut social occupé au sein de la communauté (Houee, 1992). Sensibiliser la population locale autour des problématiques de patrimoine et d'identité dans une démarche participative reste certes primordiale mais difficile. Pour reprendre l'ELH de Plottu ici l'enjeu est donc identitaire. Mettre en lumière le patrimoine permet bien de renforcer les identités culturelles de tous. Ainsi les attentes des populations locales sont en premier lieu de se reconnaître.

Cependant, il arrive que les populations locales ne se reconnaissent pas dans ce qui est décrit comme étant leur patrimoine. Par exemple, au lendemain de la décolonisation et

lors de l'indépendance des pays africains, le découpage administratif n'a pas respecté les ethnies alors présentes sur le territoire. Or, les politiques soumettent des initiatives à l'échelle nationale.

En somme**,** le processus de patrimonialisation implique de nombreux acteurs. Ces acteurs interagissent ensemble défendant leurs intérêts. Des conflits sont souvent présents. Afin de limiter les zones de tension, il convient donc d'identifier toutes les parties prenantes et de les impliquer dans le processus dès le début.

Les systèmes de valeurs n'étant pas toujours partagés, il est nécessaire dans la gouvernance de développer une pédagogie en vue d'un meilleur attelage des acteurs pour un projet partagé dans un cadre acceptable par le plus grand nombre. En ce sens, le vison de l'Unesco nous semble pouvoir réguler certaines tensions en fédérant les energies.

CHAPITRE IV- NGUON A L'EPREUVE DE LA PATRIMONIALISATION INTERNATIONALE : LES EFFETS DE LA REQUETE EN RECONNAISSANCE PAR L'UNESCO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture est un acteur incontournable de la valorisation et de la protection du patrimoine. En effet, depuis la moitié du XXe siècle cette structure œuvre pour la reconnaissance des patrimoines dans une volonté d'instaurer la paix, la solidarité et la diversité culturelle entre les peuples. Cette première section s'attachera dans un premier temps à présenter l'organisation et son rapport avec le patrimoine et le tourisme. Une deuxième section sera consacrée aux enjeux d'une labellisation UNESCO pour les peuples et territoires, plus précisément la tentative d'inscription en cours du Nguon des Bamoun de l'ouest du Cameroun au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Enfin, la dernière section mettra en exergue les limites rencontrées par le royaume bamoun en termes de gestion et d'impact sur son identité culturelle.

I- L'UNESCO UNE STRUCTURE INCONTOURNABLE DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL BAMOUN

I-1) Présentation générale de l'Unesco

L'UNESCO a été initié en 1945 au lendemain des deux conflits mondiaux, répondant à une volonté forte des Nations pour retrouver une paix durable et une solidarité intellectuelle. Une prise de conscience internationale émerge rapidement selon laquelle les conflits ont des répercussions dommageables sur les patrimoines et l'environnement naturel et que ces derniers peuvent être menacés de disparaître au détriment de l'ensemble de l'humanité.

Ce n'est qu'en 1972 que deux conventions essentielles en matière de protection de l'environnement et du patrimoine voient le jour. C'est d'une part la Conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm et d'autre part la création de la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO qui affirment l'importance de conserver ces biens. L'UNESCO différencie à cette même date le patrimoine culturel et le patrimoine naturel.

« La mission de l'UNESCO en faveur du patrimoine mondial consiste à : encourager les pays à signer la Convention du patrimoine mondial et à assurer la protection de leur patrimoine naturel et culturel ; encourager les États parties à la Convention à proposer des sites sur leur territoire national pour inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial ; encourager les États parties à élaborer des plans de gestion et à mettre en place des systèmes de soumission de rapports sur l'état de conservation des sites du patrimoine mondial ; aider les États parties à sauvegarder les sites du patrimoine mondial en leur fournissant une assistance technique et une formation professionnelle ; fournir une assistance d'urgence aux sites du patrimoine mondial en cas de danger immédiat ; appuyer les activités menées par les États parties pour sensibiliser le public à la préservation du patrimoine mondial ; encourager la participation des populations locales à la préservation de leur patrimoine culturel et naturel ; encourager la coopération internationale dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel et naturel du monde »[77].

Bien plus tard en 2003, l'Unesco intègre la notion de patrimoine culturel immatériel comme étant « les expressions vivantes, les traditions que d'innombrables groupes et communautés du monde entier ont reçues de leurs ancêtres et transmettent à leurs descendants, souvent oralement ». Cette nouvelle notion répond à une demande des pays du Sud qui n'auraient pas tant de patrimoine visible bâti mais du patrimoine intangible riche et constitutif d'une culture. En référence à la Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel[78], Nguon relève du point C de l'article 2.2, et appartient donc au domaine des « pratiques sociales, rituels et évènements festifs ».

La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est un traité de l'Unesco adopté par la Conférence générale de l'Unesco le 17 octobre 2003. Cette Convention est entrée en vigueur en 2006 à la suite de sa ratification par 30 États parties. Elle fait suite au programme de la « Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité ».

[77]Unesco, [En ligne] La-mission-de-l-Unesco-en-faveur (Consulté le 30 janvier 2018)

[78] La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est un traité de l'Unesco adopté par la Conférence générale de l'Unesco le 17 octobre 2003. Cette Convention est entrée en vigueur en 2006 à la suite de sa ratification par 30 États parties. Elle fait suite au programme de la « Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité ».

I-2) La Valeur Universelle Exceptionnelle des patrimoines culturels

La sélection d'un patrimoine culturel par l'Unesco lui donne une Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE). Ce qui constitue le principe fondamental de son inscription. Cette universalité suppose de multiples déclinaisons. La vision d'universalité d'un patrimoine peut ne pas être perçue universellement. Dans cette sous partie, nous allons tenter de comprendre comment un bien patrimonial prend la valeur universelle exceptionnelle lors de son inscription. *« L'universel transcende les différences : il se réclame de la raison, de la nécessité, et, parce qu'il est exigence de valeurs, qu'il s'agit d'affirmer et de défendre, il débouche sur la prescription »*[79].

La sélection d'un patrimoine doit satisfaire au moins un des dix critères présentés dans *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.[80] L'Unesco via l'Icomos, l'Iucn et l'Iccrom ainsi que l'Etat qui candidate pour une inscription, doivent sélectionner des critères qui leur semblent justifier une valeur universelle exceptionnelle. L'inscription et la valeur donnée au patrimoine supposent un va-et-vient entre une échelle nationale et/ou locale, une échelle mondiale, et une approche réflexive entre les critères et le périmètre du patrimoine culturel en question. Ainsi ce patrimoine se trouve confronté à un hiatus entre sa valeur portée par le cadre local *ante* inscription et la valeur universelle *post* inscription. D'une part, les critères retenus ne sont pas forcément les mêmes. D'autre part, les caractéristiques des critères peuvent changer dans le temps.

Les biens classés patrimoines mondiaux sont confrontés à un dualisme. D'un côté, le label intègre le corpus d'œuvre mondial, pour l'ensemble de l'humanité, de l'autre il est le reflet d'une culture et/ou d'une identité locale. Le décalage entre local et global est donc important, entre dimension universelle et conservation d'une identité locale. Il est difficile de concilier ces deux aspects surtout quand il s'agit « *d'universaliser nos particularismes et de particulariser nos universels, en une espèce de chassé-croisé dialectique ininterrompu, qui nous permettra d'aboutir à de nouveaux métissages, à de nouvelles*

[79] BENHAMOU.F, 2010, « L'inscription au patrimoine mondial de l'humanité » *Revue Tiers Monde*, 2010/2 n° 202, p. 113-130.

[80] Se reporter à l'annexe 06 relative à la liste des critères

synthèses – qui seront bien entendu aussi instantanément à remettre en question » (WALLERSTEIN, 2006)[81].

Enfin, la valeur universelle exceptionnelle avait du sens dans les premières labellisations, qui possédaient une certaine rareté. Aujourd'hui le nombre croissant de patrimoines ne semble plus répondre à la valeur universelle exceptionnelle, tant les biens sont variés et parfois admettent un intérêt patrimonial et culturel très local.

II- L'UNESCO, UN ENJEU POUR LES IDENTITES TERRITORIALES

L'imaginaire du tourisme, en particulier quand il s'agit de valoriser les identités culturelles alimente une destination. Il est un bien commercialisé par les professionnels du tourisme. Aussi, avec la montée en puissance des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), des réseaux sociaux et plus généralement de la mondialisation, cela joue considérablement sur les destinations. Ces images véhiculées participent nettement à folkloriser une culture et leur utilisation peuvent avoir des effets pervers. La promotion de la destination par l'instrumentalisation des images devient tout aussi importante que le produit touristique même. La concurrence sans limite entre les destinations participe au marchandisage des images et des identités. Ainsi, maîtriser ces images est essentiel au tourisme. « *Les notions d'identité et d'image de marque sont souvent mobilisées dans le cadre de la gestion du marketing territorial. L'idée est que l'image de la ville et/ou du territoire doit correspondre au mieux à son identité. La communication de la ville a alors pour objectif de réduire la distance entre les deux* »[82].

Le label Unesco joue un rôle considérable pour l'attractivité d'une destination touristique. En effet, le label favorise pleinement la valorisation d'une destination tant recherchée par les opérateurs touristiques. Il est un gage de qualité qui séduit les touristes. Reconnaître un patrimoine comme valeur universelle engendre une forte attractivité de la destination.

[81] *In* BENHAMOU F., 2010 « L'inscription au patrimoine mondial de l'humanité, la force d'un langage à l'appui d'une promesse de développement. » *Revue Tiers Monde*, p. 113-130. [En ligne] http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2010-2-page-113.htm (Consulté le 02 février 2018)

[82] FAGNONI E., 2013 « Patrimoine *versus* mondialisation ? », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 53 / 3-4 |, consulté le 30 mars 2015. URL : http://rge.revues.org/5048

Les touristes se déplaceront plus facilement vers ces destinations à la recherche d'une expérience exceptionnelle et d'un partage de valeur universelle. Le caractère unique d'un patrimoine culturel motive les touristes.

III- ENTRE LOCAL ET GLOBAL, QUELLE PLACE POUR L'UNESCO DANS LE ROYAUME BAMOUN ?

III-1) Etat des lieux de l'Unesco en Afrique

La notion de patrimoine ou selon le cas, de patrimonialisation dans les acceptions actuelles, n'est apparue dans le vocabulaire politique des pays africains indépendants au Sud du Sahara qu'à une période récente. Si elle fut parfois invoquée par l'administration coloniale dans des visées différentes, la vulgarisation du terme ne remonte guère véritablement au-delà des années1972, date de la ratification par la plupart des Etats de la Convention de l'UNESCO portant protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Cette mesure, pour incitative qu'elle a voulu apparaitre, n'en a pas moins légitimé et articulé des enjeux identitaires qui s'exercent dorénavant de manière explicite dans les marges confuses de l'idéologique, du politique et de l'émotionnel tout en se projetant vers des sphères mondialisées.

Tout d'abord, il semble essentiel de rappeler que la définition du patrimoine par l'Unesco et le processus de patrimonialisation qui en découle s'est formée du point de vue de l'Europe et de l'Occident. Dans ce contexte, ce processus[83] et son application : (On parle d'un processus '*top-down'* qui provient des institutions internationales appliqué à un contexte local) rencontrent des limites surtout en Afrique où le patrimoine est différemment appréhendé.

Les statistiques de l'OMT de 2016 montrent que l'Afrique n'a accueilli que 6,1% des visiteurs internationaux. Or les richesses culturelles et naturelles du continent sont incontestablement nombreuses. Il est « doté d'une grande diversité ethnique, allant de pair avec un patrimoine culturel et naturel très diversifié, aux traditions vivaces et aux interactions culturelles généralement harmonieuses » (UNESCO, 2017). Dans un contexte de mondialisation, le tourisme culturel et durable répond à un réel besoin de préserver et de promouvoir les identités culturelles africaines. D'un côté, les touristes sont

[83] On parle d'un processus « top-down », qui provient des institutions internationales appliqué à un contexte local.

à la recherche d'expériences et d'aventures « authentiques », de l'autre, les communautés hôtes, doivent s'assurer que l'activité touristique n'engendrera pas un danger pour leur culture avec des risques de folklorisation et de marginalisation.

Selon le rapport périodique sur le Patrimoine Mondial en Afrique publié par l'UNESCO, le continent compte moins de 9% de la totalité des biens dans le monde. Ce sont 44 états qui ont ratifiés la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972, pour une inscription de 78 biens au total.

La section 1 de ce rapport concerne la mise en œuvre de la Convention UNESCO. Il en ressort qu'au niveau juridique, les politiques sont parfois inadaptées, et les Etats indiquent une capacité limitée à la mettre en œuvre. Bien que soit manifestée la volonté d'impliquer des populations locales, cet exercice semble encore difficile. Le degré d'implication reste très fluctuant selon les régions. De plus, les inventaires et listes indicatives nationales ne semblent pas être mis à jour régulièrement, ce qui joue au détriment d'éventuelles inscriptions. Enfin, concernant l'aspect financer, les régions semblent encore trop dépendantes des aides internationales.

La section (02) du même rapport se base sur les biens en eux-mêmes et leur état de conservation. Le patrimoine naturel tout comme le patrimoine culturel matériel et immatériel reste vulnérables. Ils sont exposés à des effets néfastes relevant de l'activité humaine (utilisation sociale, braconnage) ou des intempéries naturelles. Les mesures de protection sont souvent insuffisantes. D'autre part, les conflits ethnique et politique entraînent des destructions et des pillages graves. La bonne gestion des biens est trop faible due à un manque de ressources financière et humaines, ce qui pourrait avoir des effets sur leur valeur exceptionnelle et universelle.

En somme, les Etats doivent porter une attention particulière sur le patrimoine et sa continuité. Pour ce faire, le rapport appelle à un renforcement de leur capacité. Cela doit passer par une mobilisation accrue des communautés locales, une application des cadres législatifs et politiques, une préparation aux risques naturels et enfin un suivi concret des mesures de conservation.

III-2) Unesco et gestion du patrimoine culturel Bamoun

Le patrimoine culturel « se situe exactement au croisement des échelles locale et globale, à l'intersection d'une forme de mondialisation culturelle et d'enjeux de développement locaux »[84]. Sa classification et sa valorisation s'inscrivent dans des logiques complexes et propres à chaque cas. Comme institution internationale, l'Unesco adopte des démarches uniformisées et des critères universels. Ces démarches se heurtent parfois à des politiques impulsées localement par un territoire et sa population. Bien que l'on parle de patrimoine de l'humanité, il doit pouvoir répondre à des enjeux identitaires et économiques locaux. C'est en cela que réside toute la difficulté de la gestion et de la valorisation d'un patrimoine culturel dans une ville africaine comme Foumban, et de création des synergies en adéquation avec les deux échelles concernées.

En effet, c'est dans les années 1980 qu'une prise de conscience émerge visant à conserver et protéger le patrimoine et symbole identitaire fort de la culture bamoun. Plusieurs schémas directeurs vont se succéder visant à définir les orientations politiques et stratégiques pour la conservation de ce patrimoine dans un premier temps et les potentialités touristiques de la ville dans un deuxième temps. Le pays bamoun va donc susciter un intérêt international pour son histoire et son patrimoine, de nombreux chercheurs et universitaires en feront leur sujet de recherche.

Dans une volonté de proposition d'inscription du Nguon sur la liste représentative du patrimoine mondial de l'humanité, plusieurs étapes vont se succéder. La première étape étant la prise de conscience de la richesse de ce patrimoine et sa définition, puis un travail d'indentification, et enfin des mesures de conservation à prendre. Cependant dans le contexte pluriethnique camerounais, diverses attentes de la part des acteurs locaux se sont manifestées. Mais tous s'accordent pour dire que la candidature pour l'inscription du Nguon au patrimoine mondial de l'humanité a déclenché dans la population locale un sentiment de fierté du fait d'une éventuelle reconnaissance internationale de leur culture et de l'identité bamoun qui passent par le respect de leur tradition ancestrale.

« L'inscription du Nguon, au registre du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité, constituerait un fait majeur qui contribuerait de manière significative à renforcer sa visibilité. Nguon est la synthèse de tous les particularismes culturels bamoun, notamment

[84] BOSREDON P., 2009, « Comment concilier patrimonialisation et projet urbain ? » *Autrepart*, 2008/3 n° 47, p. 125-147.

les rites, les processions, les danses, les tenues et toutes les autres représentations artistiques. Son inscription effective au registre du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité reviendrait à admettre à la fois son authenticité et l'utilité pratique de cette manifestation culturelle orale. Une telle reconnaissance contribuerait à renforcer l'identité propre du Nguon, rendant ainsi plus visible les efforts que le peuple Bamoun depuis les âges n'a cessé de fournir pour la promotion du dialogue et le maintien de la stabilité sociale à travers une culture pérenne de remise en cause et de mea-culpa. Ce serait une mise en valeur de ce qu'un peuple africain a su mettre sur pieds de manière autonome pour garantir la paix sociale. »[85]

Son inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité (PCIH) aiderait donc à mieux véhiculer les valeurs dont cet évènement est porteur. Aujourd'hui le Nguon agit comme le moteur de la politique de coexistence pacifique encouragé par le gouvernement camerounais. En raison de la situation privilégiée du pays bamoun, carrefour entre le Nord musulman et le Sud chrétien, entre les parties francophones et anglophones, le Nguon s'est donné une dimension nationale grâce à sa capacité de mobilisation de tous les camerounais.

IV- LES RESSOURCES CULTURELLES DU PAYS BAMOUN

Foumban, ville d'une histoire riche, offre une abondance au niveau du patrimoine culturel matériel et du patrimoine culturel immatériel :

« Le Patrimoine matériel se réfère à des sites consacrés à la culture, réalisations de la main de l'homme : musées, monuments, villes et villages d'art ou de caractère, sites archéologiques et préhistoriques, jardins, édifices religieux, militaires… » (Claude Origet du Cluzeau, 2008)

« On entend par patrimoine culturel immatériel ou patrimoine vivant les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment

[85] Extrait entretien avec Rabiatou Njoya, princesse et cohéritière du trône des Rois bamoun.

d’identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. » *(UNESCO 2005)*

Figure 8 : Carte de localisation des sites touristiques dans la ville de Foumban

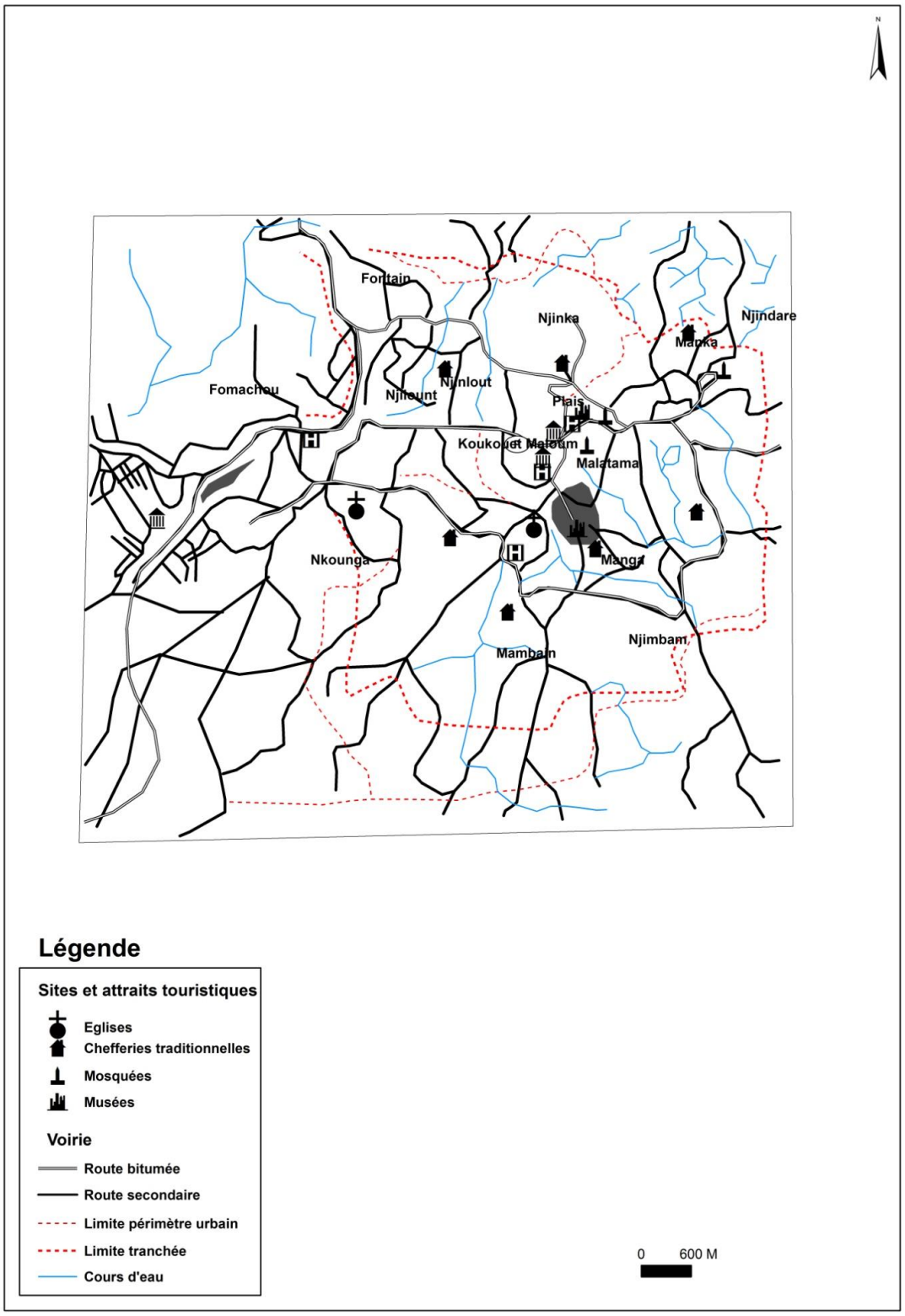

(Réalisation : A. Kpoumie Nchare)

IV-1) Quelques aspects du patrimoine culturel matériel en pays bamoun

Au niveau du patrimoine matériel, le royaume bamoun abrite plusieurs sites et monuments témoins de sa longue histoire. Comme le décrit Oumarou Nchare, chargé de la culture au palais des rois bamoun, *«* Foumban offre un exemple intéressant d'adaptation d'une cité ancienne à la civilisation contemporaine. Elle conserve d'impressionnants monuments et sites dont les plus célèbres : Les tranchées et la muraille protectrice remontant au roi Mbouombouo, 11e de la dynastie, et datant des guerres d'occupation du XVIIe siècle*. » Il s'agit d'une large excavation de 3 à 7 m de profondeur ceinturant la ville sur près de 20 km et précédée de trous destinés à arrêter les chevaux ennemis. Au départ destiné à la protection des populations contre les assauts répétés des guerriers peuls, la construction des premières tranchées qui ceinturent la ville marquent la territorialisation de la cité vis - à vis des régions environnantes. C'est un important vestige historique certes difficilement préservé des envahissements anthropiques, mais très importants pour mieux renseigner tout visiteur sur les origines de Foumban (Moïse Moupou, Alfred Homère Ngandam Mfondoum et Christian Njilou, 2012)*

La culture matérielle en pays bamoun est composée essentiellement des œuvres d'arts et d'autres objets servant de repère à l'histoire du peuple. Ces supports iconographiques sont de plusieurs ordres avec des représentations et techniques aussi diverses que variées. Ils sont pour la plupart des objets remplissant soit une fonction symbolique, utilitaire, ou jouant tout simplement un rôle décoratif.

Foumban dénombre également un palais en briques de terre stabilisée, à deux niveaux, construit entre 1913 et 1916 par le roi Njoya[86], et inscrit sur la liste du patrimoine culturel matériel camerounais.

[86] Ibrahim Njoya, 17e roi des Bamoun (ouest du Cameroun), XVIIe de la dynastie de Nchare Yen, règne de 1887 à 1933.

Photo 3 : Palais des Rois Bamoun



(Cliché A. Kpoumie Nchare)

Foumban c'est aussi non seulement le Musée des Arts et Traditions Bamoun (Musée public situé au Village des artisans de Njiyouom, et abritant une collection privée d'art et d'objets historiques), mais aussi le nouveau Musée des Rois Bamoun : projet entrepris par l'actuel sultan et Roi des Bamoun Ibrahim Mbombo Njoya[87] pour conserver et valoriser les 12 000 objets d'art sacré, les trophées de guerre et les reliques de la dynastie fondée par Nchare Yen[88].

Photo 4 : Nouveau Musée des Rois Bamoun



[87] Actuel roi des Bamoun
[88] Fondateur et 1er Roi des Bamoun

En effet, à l'issue des travaux engagés depuis le 25 mai 2013, le Musée des rois bamoun en cours, présente à l'intérieur : trois halls d'accueil de 40m², un espace de conférences multifonctionnel avec loge de 300m², des espaces de bureau soit 220m², une bibliothèque et vidéothèque de 80 m², un espace cyber café et rafraîchissement de 120m², des espaces et boutiques de 350m², un espace d'exposition temporaire de 500m², un espace d'exposition permanent de 400m², une réserve de 80m², des vestiaires pour le personnel de service, 21 blocs toilettes. À l'extérieur, il y a entre autres aménagements : un espace loisir de détente extérieure de 2000m², une aire de promenade, des rampes d'accès pour personnes handicapées, un parking pouvant contenir 200 véhicules.

Les sept pierres de Njimom

Nchare Yen, fondateur du royaume monta la pleine tikar avec ses 7 dignitaires avec qui il tenait conseil. Arrivé à Njimom, il vit au bord du sentier un arbre appelé *Sep* sous lequel ils s'assirent pour faire le plan d'invasion des peuplades qu'ils devaient affronter. Sous cet arbre, un pacte fut signé : pacte de solidarité entre les envahisseurs, pacte de renforcement du pouvoir de Nchare Yen qui devint roi après leurs multiples victoires. Les sept ministres qui l'entouraient sous cet arbre furent (Njimonchare, Njikoumjouo, Njiamfa, Njiamanka, Njimonanka, Njianga et Njiansem).

Nda-Raa

Nda-Raa est une construction sur pilotis. C'est une nouvelle architecture bamoun inventée sous le règne du Roi Mbuembue (11e de la dynastie).

Mekom

Il s'agit du cimetière royal mis en place par Nchare Yen pour lui et les descendants de la dynastie. *Mekom* sera désormais appelé *Gbètnja* sous le règne du roi Mbuembue

Nsem

Pour faire halte à la deuxième invasion des *pa're* du nord (peuls) qui livraient de fréquentes guerre aux bamoun, le roi Njoya accepta la proposition de creuser une tranchée de terre tout autour de la capitale pour la protéger des futures invasions des pa're. Une bonne partie de ces fortifications reste encore debout à Njimbam (un des quartiers de Foumban).

Mfe Mekwene (Ma'gbié-fon)

Situé à l'est de Foumban, c'est à cet endroit que finissaient les reines ayant commis une faute aussi grave que l'adultère, la participation à un complot contre la personne du souverain ou contre l'Etat. Toute femme ayant commis de telle faute y était traînée et lapidée. Son cadavre était jeté dans un trou que l'érosion a rendu très énorme et effrayant de nos jours.

Kwet To Tu (Mont de piété)

Lieu de prière des fidèles musulmans, c'est une vaste cour perchée sur une colline qui offre une vue panoramique sur une portée de près de 20 km.

Mfe Ma'Lem

C'est le lieu où Nchare Yen, marchant sur la ville de Mbèn, s'assit et envoya demander au roi de cette cité de venir se soumettre à lui. Le roi des Mbèn refusa et opta pour la guerre plutôt que de s'humilier devant celui-ci. Alors Nchare Yen se leva et marcha sur la ville, chassa le roi des *Mbèn* et occupa son royaume qui fut désigné *Fem* (ruine) des *Mbèn*, d'où *Femben* francisé en Foumban.

Marche

C'est le lieu de rencontre de toute la population commerçante. En pays bamoun, le marché doit toujours être devant ou à proximité de la concession du chef qui est responsable de la population. Le présent marché central de Foumban date de l'époque du roi Mbuembue (11e de la dynastie)

Sites de prière

L'islam a pénétré le pays bamoun vers 1915 sous le règne du roi Njoya. Pour marquer sa foi en cette religion, ce dernier construisit à l'emplacement de la mosquée actuelle de Foumban, une maison d'une architecture bien rare qu'il dédia à Allah.

Nda-Ngù (Musée)

Le Nda-Ngù (Maison du pays) est une bâtisse qui abrite les objets royaux du fondateur du royaume jusqu'au dernier souverain. Rangé dans trois des salles de l'actuel palais, ces objets rappellent le passage d'un roi à l'autre. L'une des trois salles abrite l'éfigie du roi Mbuembue, le trône du roi Njoya, les specimens de ses inventions…

Nshim Ntuembum

Situé à Njinka, il fut le lieu où se perpétra une révolte entre les princes de Mbuembue. L'arbre original a servi à faire l'actuel Nkindi.

Nda'Mbansié

Perché sur une colline au quartier Kounga de Foumban, cette superbe bâtisse est la propriété de l'église évangélique du Cameroun

La place de la pendaison

Au milieu du marché central de Foumban et non loin de la mosquée se dresse majestueusement, rappelant un souvenir du passé, un gigantesque arbre qui malgré le temps et son histoire, garde encore ses feuillages bien verts. Les oiseaux viennent de partout pour y construire leurs nids : c'est le *Nshin kikié*. Cet arbre servi de lieu d'exécution pour les condamnés à mort dont la sentence était soit d'être brûlé, soit d'être pendu. La pendaison n'a plus court à l'heure actuelle mais le *Kikié* subsiste en souvenir de cette époque.

Le Nkindi

Tambour d'appel de guerre. Le présent Nkindi est une copie des anciens et a été sculpté sous la direction du sultan Seidou. Son emplacement actuel est non loin de la mosquée et du marché. Il permet aux touristes de méditer sur la culture et l'histoire bamoun. Il a une circonférence d'environ 4 mètres et une longueur de 5 mètres. Son écho a une portée de plus de 20 Km de Foumban et sert d'alerte à la population en cas de rassemblement.

La case de l'homme bamoun

A côté du Nkindi, il ya un hangar représentant l'intérieur d'une salle de réception du roi telle qu'elle se présentait dans le temps des anciens. Le lit du roi est entouré d'arme de sorte qu'il n'a plus besoin d'entrer dans une autre chambre pour prendre ses armes et poursuivre l'enemi qui se présentait. Dans cette salle de réception du roi, la causerie se faisait autour d'un bon vin de raphia qu'on réchauffait dans un canari posé à côté du foyer. Au-dessus de ce foyer est suspendu un grenier (*Kikére*) contenant soit des gâteaux d'arachide, soit de la viande boucanée pimentée qu'on prenait en buvant. Ceci pour agrémenter la causerie entre le souverain et les dignitaires.

Le village artisanal

L'artisanat chez les bamoun a commencé sous le règne du roi Mbuembue qui apprit aux bamoun à faire la fonderie, le travail du fer, sur bois la vannerie, la sculpulture…

Ce métier a subsisté jusqu'au XXe siècle sous le règne du roi Njpya qui le développa, en créant après d'autres institutions une école professionnelle dans son palais. Cette école se développa et tous les enfants désireux d'apprendre un métier s'y trouvaient. A la sortie de

chaque apprenti, celui-ci allait s'établir pour son propre compte, soit dans son village natal, soit adhérait à une coopérative. C'est ainsi que pour le secteur de Foumban, un village artisanal fut créé à *Njiyouom* qui devint jusqu'aujourd'hui le centre de toutes les activités artistiques et artisanales du pays bamoun.

IV-2) Le patrimoine immatériel du pays bamoun

Au niveau du patrimoine immatériel, la culture locale, l'art culinaire, l'art de vivre et l'art de la cour bamoun, font aussi partie de ce patrimoine précieux, donnant une forte identité à la localité.

Le Royaume bamoun présente également une grande tradition, qui se compose des coutumes locaux (Intronisation, Anoblissements, Funérailles, Naissances des jumeaux, Décès des Rois etc.), de l'artisanat (Sculpture, poterie, costumes, etc.), des fêtes et festivals avec une offre culturelle précieuse et un événementiel riche. C'est le cas en l'occurrence lors du Nguon et lors du Nja.

De l'exploitation des archives de la Fondation Momafon Rabiatou Njoya, et de nos nombreux entretiens avec sa présidente, la princesse Rabiatou Njoya, il en ressort que Nja est «*jour de fête de la beauté à cause de soins particuliers que les participants accordaient ce jour-là à leur toilette »*. On essaie aujourd'hui de relancer cette fête de la beauté notamment sous l'impulsion des princesses et des femmes. Au reste, lors de Nguon 2018 une première tentative de réintroduction de Nja a vu le jour. Le passé a inspiré le présent. En effet, autrefois Nja était exécutée tous les ans au milieu de la saison sèche, et aussi une semaine après l'intronisation d'un nouveau souverain. A cet effet, lorsque les spectateurs vêtus de leurs plus beaux habits se massent autour de la grande place du palais royal bamoun (*Yeyen-Njà*), le roi vient s'installer sur le trône avec à ses côtés six grandes reines, cheftaines du harem. Le cortège des danseurs s'ébranle avec une princesse en tête suivie aussitôt par les serviteurs du roi masqués. Viennent ensuite les princes et neveux du roi classé par ordre de naissance. Les *Kom* (grands conseillers et membres fondateurs du royaume) et les anciens princes ferment le cortège. Tous tiennent un chasse-mouches qu'ils utilisent pour la danse. Lorsque le premier danseur masqué passe devant le roi, il exécute quelques figures puis entraîne la file de danseurs autour de l'orchestre. Quand le dernier danseur passe devant le trône, un prince jouant un sifflet (*Ndù*) va vers le roi en exécutant un pas de danse spécial pour inviter le monarque. Celui-ci entre dans la danse

à son tour pendant que les spectateurs poussent des cris de joie. Il exécute quelques pas de danse à un rythme à la fois lent, discret et solennel puis gagne le centre du cercle formé par des danseurs. Il est suivi du *Shuefon* (chef des serviteurs) coiffé d'un masque à tête de caïman et armé d'une lance dans chaque main. En dansant, le souverain feint souvent de lancer son chasse-mouches, puis le lance lorsque les danseurs, avertis, sont prêts à bondir pour le rattraper avant qu'il ne tombe à terre. Celui qui réussit à s'emparer du chasse-mouches royal reçoit généralement une femme ou beaucoup d'autres présents. »[89] Le dernier Nja fut exécutée à Foumban en 1933 après l'intronisation du 18e roi de la dynastie bamoun. Aujourd'hui en cours de restauration, les simulacres de Nja sont parfois organisés par les chefs issus de la noblesse de sang (*Nji)* dans certains villages où les villageois vêtus d'habits somptueux prennent part à la danse et se réunissent par la suite pour boire du vin de raphia tout en parlant des affaires du royaume ».

En conclusion, qu'il soit matériel, immatériel ou naturel, le patrimoine est un bien hérité de notre passé qui se transmet de génération en génération. L'identité implique des choses et des personnes, cela sous-entend un va-et-vient permanent entre la différenciation et l'appartenance. Individuelle ou collective, la culture répond à un système de valeurs et de croyances. L'identité culturelle est étroitement liée à la notion de patrimoine. Cette tripartie, patrimoine, culture, identité, nous permet donc de connaitre un individu ou un groupe. Ces concepts sont évolutifs et en mouvance entre le passé, le présent et le futur. Le processus de patrimonialisation implique de nombreux acteurs à l'échelle locale, nationale et internationale. Il contribue au processus de formation continue du territoire et les décideurs politiques comme bien d'autres acteurs y voient un atout pour le développement économique. La patrimonialisation ordonnée commande que plusieurs actions soient conduites. Il s'agit dans un premier temps d'inventorier le patrimoine, pour ensuite le sauvegarder et enfin le valoriser. Dans le cas du Cameroun, les politiques et pratiques professionnelles pour une patrimonialisation efficiente ont souvent été freinées quand elles n'ont pas carrément échoué, en raison d'un décalage entre volonté institutionnelle et réalité locale, Yaoundé ne faisant pas de ce domaine une priorité politique forte. Patrimonialiser un bien culturel, tangible et ou intangible, ne

[89] Extrait entretiens du 02 novembre 2016 avec Momafon Rabiatou Njoya (cohéritière du Roi des Bamoun)

signifie pas nécessairement ou seulement le muséifier. Il doit pouvoir en premier lieu faire sens pour les populations concernées sans les exclure.

Au-delà du jeu d'échelles entre national et local, la dimension internationale par le truchement de l'Unesco et de la demande d'inscription du Nguon à l'inventaire universel est capitale. Cela positionne l'Unesco en position de tiers, tant pour les enjeux politiques concrets que pour les valeurs – comme la diversité culturelle qu'il met en avant - Pour autant, cette demande qui a été préparée et initialisée sous le patronage du Roi par l'élite bamoun, notamment ses conseillers à la culture, des membres de sa famille par ailleurs universitaire et des professionnels de la culture et du patrimoine, passe nécessairement par l'Etat qui seul peut la présenter. Les cultures traditionnelles au Cameroun sont tellement riches et variées, ce vaste pays comprend dit-on 250 groupes ethniques et de multiples parlers, que du coup le contexte est très concurrentiel et l'Etat camerounais peut en jouer.

Ce territoire présente de remarquables particularités : la continuité de la politique des Rois Bamoun sur deux points essentiels : d'une part, la survivance du royaume dans ses limites historiques malgré les bouleversements de la fin du XIXème siècle et de la grande moitié du suivant, les deux colonisations successives, l'islamisation fortement incitée et qui devient majoritaire, et l'avènement de la république à l'indépendance ; d'autre part, la relégitimation de leur pouvoir autour de Nguon et le maintien de la cohésion sociale bamoun autour des valeurs communautaires. Le territoire peut rester stable comme la cohésion ethnique autour des Rois mais au prix de nombreuses négociations entre les differents pôles du pouvoir, Yaoundé, le Palais, la Mairie (Foumban), les Chefferies traditionnelles, qui agissent chacun en fonction de leurs intérêts.

En effet, le jeu des acteurs autour du patrimoine[90] est complexe, à la fois alliances convergentes et divergences conflictuelles selon les concurrences économiques et les rivalités politiques tant des individus que des groupes.

[90] Ainsi en est-t-il de Nguon, organisé par le Roi, et du Carnaval de Foumban initié par le Maire de la capitale. Ou encore du musée des Rois bamoun versus le musée public.

DEUXIEME PARTIE : DE LA LEGITIMATION IDENTITAIRE A LA REGULATION POLITIQUE

CHAPITRE V- COUTUME ET TRADITIONS. PATRIMONIALISER L'ETHNICITE BAMOUN

I- L'ETHNICITE ET LA FRONTIERE CULTURELLE

I.1 Communauté et groupe ethnique

L'ethnicité est un type caractéristique de lien communautaire. Elle a été utilisée par les sciences sociales comme un terme lié à la linguistique. Cette notion d'ethnicité renvoie à la notion de communauté ethnique et au sentiment d'appartenance à une communauté. Dans certaines aires culturelles, les notions d'ethnie ou de groupe ethnique, de tribu, de clan, signalent une mise en minorité péjorante de groupes sociaux en regard de différences culturelles qui leur sont attribuées pour les marginaliser. En sciences sociales le concept d'ethnie est controversé. Il n'est pas sans poser nombre de questions à ceux qui étudient le racisme notamment. Pour Colette Guillaumin[91], le mot ethnie est : « employé soit dans un contexte fortement nationaliste du type « le sang et la terre » soit en lieu et place du terme race avec ses significations ». Pour cette auteure cet usage est « une tentative de distance envers les connotations qui marquaient le terme race » (…) mais « ce fut une vaine tentative, puisque l'emploi courant de ce mot (…) a récupéré ce sens qui prend décidément figure inéliminable. »

Dans *Communauté et Société*[92], Ferdinand Tönnies présente la communauté et la société comme des modèles intellectuels, des catégories abstraites et générales. La communauté est l'appartenance organique avec comme base le sang, le sol et l'esprit. Le modèle de relation à l'intérieur de la communauté est la parenté. Communauté s'oppose à société comme ce qui est naturel, immédiat à ce qui est de l'ordre de l'échange, du contrat. La notion de communauté est toujours conçue comme ce qui est originel. Le groupe d'appartenance au moment de la naissance donne une puissance forte à l'appartenance

[91]Guillaumin G., 1972, « L'idéologie raciste, genèse et langage actuel. », Page 60. Mouton. Paris. La Haye.

[92] Une édition électronique réalisée à partir du livre de Ferdinand Tönnies (1922), *Communauté et société : Catégories fondamentales de la sociologie pure*. Introduction et traduction de J. Leif. Titre allemand original : GEMEINSCHAFT UND GESELLSCHAFT. Paris : Retz-Centre d'Études et de Promotion de la Lecture, 1977, 285 pages. Collection : Les classiques des sciences humaines.

communautaire : proximité, intimité, relation basée sur l'affect, inscrite dans la durée. C'est une totalité consensuelle, fortement intégrative et intégrée, et pouvant créer des frontières fortes (exemple communauté rurales anciennes ou communauté religieuse). La communauté définit ce que la sociologie américaine appellera l'*ascriptif (*ce qui s'oppose à l'*achiavement*, c'est-à-dire ce que l'on devient). La société dans ce modèle de pensée est le contrat des appartenances, une manière de concevoir les relations sur le mode de l'utilitarisme. Ce qui définit la société est donc l'association volontaire des membres libres. La communauté se définit par son ''en-dedans'' alors que le lien social définit un rapport avec l'extérieur. Ce sont des formes d'organisation sociale : société communautaire et société sociétaire. La communauté se présente comme toujours déjà là, et ce dans le cadre d'une conception primordialiste.

Cette opposition entre communauté et société est reprise de façon dialectique et complexifiée par Weber : communauté et société sont des idéaux types, c'est-à-dire des modèles abstraits permettant de retourner au réel pour le confronter. Cette vision est de fait plus dynamique et surtout considère que ce sont deux formes de relations sociales qui coexistent dans une même société. La communauté se modifie sans cesse parce qu'elle est traversée de luttes, de conflits…Si la « sociétisation » est forte dans les sociétés modernes, ces dernières abritent aussi des formes de communalisation qui perdurent et se transforment. Ce sont donc deux formes de relations sociales qui coexistent et qui sont orientées différemment.

Selon le Robert historique de la langue française, le mot ethnie désigne un ensemble d'individus qui ont en partage un certain nombre de caractères de civilisation, notamment linguistique. Pour Max Weber, « les groupes ethniques sont des groupes humains qui font preuve d'une croyance subjective dans leur ascendance commune, à cause de ressemblances dans le type physique, dans les coutumes, ou de souvenirs partagés dans l'expérience de la colonisation et des migrations[93]. » Une ethnie ou communauté ethnique est une population humaine qui considère avoir en commun une ascendance, une histoire, une culture, une langue ou un dialecte, un mode de vie ; bien souvent tous ces éléments à

[93] Notamment dans « la mémoire collective » (lire les travaux de Maurice Halbwachs sur la mémoire collective ou sur les « cadres sociaux de la mémoire »). Chez les Bamouns, la colonisation allemande et l'exil forcé du Roi Njoya sous administration française, entrent tout à fait dans ce cadre.

la fois[94]. Il possède une structure familiale, économique et sociale homogène et dont l'unité repose sur une communauté de langue et de culture.

Il est patent que les Bamouns répondant pleinement à cette définition, constituent bien une ethnie (de la grande aire linguistique bantou mais avec une incursion dans l'aire Tikar, Foumban étant en limite de ces deux aires linguistiques), une ethnie plutôt homogène et bien circonscrite dans la société camerounaise. Peuple d'Afrique centrale établi dans les grassfields de l'Ouest du Cameroun, en limite de leurs voisins Bamiléké et Tikars, il partage avec eux des racines linguistiques, (les Tikars n'étant cependant pas classés dans la même aire linguistique que les Bamileke sans annuler toutefois un brassage linguistique au fil du temps), des structures sociales voisines et des ancêtres communs. Les habitants vivent principalement de l'artisanat, de l'agriculture et du commerce. Les objets d'art bamouns sont exposés et vendus dans le monde entier. Leur Ngoun remémore, cultive et entretient le mythe fondateur contemporain au premier Mfon, Nchare Yen, venu justement du pays Tikar pour fonder Foumban il y a plus de six cents ans. Les Bamileke quant à eux ne furent qualifiés comme tels que récemment – pendant la période coloniale française même si aujourd'hui ce groupe ethnique est devenu dominant par sa démographie dans la région Ouest et solidement installé dans l'actuelle capitale régionale, Bafoussam, et aussi à Dschang où ils sont majoritaires. Pendant le protectorat franco-britannique, Dschang avait été désignée par la France comme capitale de la « région bamileke » et Foumban capitale de « la région bamun »

I.2) Frontière culturelle et groupes ethniques

Dans les sociétés en voie de mondialisation il est dévolu à la culture (notamment le rôle des pratiques culturo-symboliques) une action constructrice des rapports sociaux. Comme le dit Albert Bastenier[95] il s'agirait d'apprécier « la part attribuée aux pratiques culturelles dans l'action édificatrice du social » (p. 52), et, « ce qui se voit à l'œuvre dans les tensions contemporaines (…) n'est rien d'autre, que l'impact du facteur culturel comme source puissante de différenciation et de hiérarchisation sociale » (p. 102).

[94] Ces éléments renvoient ici à la prise en compte des dimensions historiques, mémorielles et mythologique de l'ethnicité.
[95] Bastenier (A), « *Qu'est-ce qu'une société ethnique ? Ethnicité et racisme dans les sociétés européennes d'immigration* », Paris, Presses.

Cependant en occident une approche principalement patrimoniale de la culture et un regard universaliste ont pu conduire à minorer des pans entiers des phénomènes culturels (sources orales, patrimoine immatériel, patrimoine éphémère, histoire du temps présent, histoire immédiate …).

On situe l'émergence de l'étude des relations raciales ou rapports ethniques, des années 1960, en Amérique du Nord[96] et en Europe. Il a fallu attendre le milieu des années 1990 pour déceler une attention significative à cette thématique dans la littérature francophone. En France la prédominance des concepts de nation et de citoyenneté a rendu peut-être difficile de penser la différence culturelle. Les postulats de l'intégration républicaine sont interprétés par certains commentateurs comme une doxa un peu enfermante, là où on pourrait au contraire tenter d'articuler les concepts de citoyenneté, nationalité et différence en élargissant les références à divers auteurs de divers pays du monde tels que le Norvégien Fredrik Barth ou la Québécoise Danielle Juteau[97]. Les travaux de l'anthropologue norvégien sont connus et reconnus, en particulier grâce à la présentation et à la traduction de son texte « fondateur » de 1969 que l'on doit à Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fénart[98] dans leur ouvrage de synthèse, *Théories de l'ethnicité*, PUF, 1995. Le concept d'ethnicité dans sa dimension Barthienne est au fond un outil théorique de déchiffrement permettant de penser les relations interethniques sur un territoire en termes de qualification des interactions sociales et de de conflictualité liée aux appartenances culturelles.

La plupart des auteurs s'accordent à penser que les travaux de Fredrik Barth dans les années soixante marquent un tournant dans la manière même dont la communauté des ethnologues aborde l'objet « ethnie ». Le texte fondamental de Barth, en français *« les groupes ethniques et leurs frontières »*[99], est devenu une référence de rupture épistémologique en matière d'étude des groupes ethniques et des relations inter-ethniques comme l'explicitent Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart dans *« Théories de l'ethnicité »*. Ces derniers montrent bien que l'apport majeur de la théorisation barthienne est de mettre l'accent sur les aspects génératifs et processuels de la formation des groupes

[96] Thomas et Znaniecki, dans Le paysan polonais.

[98] Poutignat (P), Streiff-Fenart (J)., « Théories de l'ethnicité », Paris, PUF, pp. 203-249.

[99] Barth F., 1969, « *Les groupes ethniques et leurs frontières* », dans. Poutignat, P. et J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, pp. 203-249.

ethniques. Ceux-ci ne sont pas considérés comme des groupes concrets préexistants mais comme des types d'organisation basés sur l'assignation et l'auto-attribution des individus à des catégories ethniques par des marqueurs de l'identité de groupe[100] en se démarquant des autres groupes.

C'est avec Barth en 1969 et après lui que l'on reprit l'idée que ces processus de définitions substantielles de groupes sont communs avec celles de la nationalité. Jusqu'aux années 1970 on avait tendance à s'intéresser aux faits culturels en mettant la culture au centre pour en faire découler le social. Or, le groupe ethnique selon Barth n'est pas constitué par des traits culturels qui lui seraient propre. En fait il faut remettre du social au premier plan. Le groupe ethnique est un groupe social dont la caractéristique est de se penser comme une communauté d'histoire et de langue. De plus, c'est la relation sociale qui fabrique du ''nous'', versus du eux, et donc qui fabrique la frontière entre nous et eux. Le groupe ethnique n'est pas un groupe support de culture, c'est une catégorie d'organisation sociale qui ne se définit que par et avec la distinction avec d'autres. Les identités se construisent au cours des interactions, ce sont des traits culturels différenciateurs. Les groupes ethniques se constituent pour pouvoir agir. En somme, le groupe n'existe pas en soi mais se définit par rapport aux autres.

L'ethnologue québécoise, Danielle Juteau, enrichit la vision barthienne et la prolonge. Les groupes ethniques ne sont pas simplement ou obligatoirement fondés dans un agir sur l'occupation de territoires exclusifs, mais par une activité continue d'expression et de validation[101]. D. Juteau, tout en assumant l'héritage barthien de la construction des frontières ethniques, réussit à le compléter dans une perspective wébérienne, ce qui lui permet de prendre aussi en compte la substantialité des pratiques culturelles et la portée relationnelle des imputations identitaires croisées.

L'identité ethnique implique une série de contraintes sur les types d'attitudes normées c'est-à-dire considérées comme normales dans et par le groupe ethnique, ainsi que les rôles que l'individu est autorisé à jouer avec ses partenaires dans diverses formes de transactions. Les contraintes que l'identité ethnique d'un individu fait peser sur son

[100] Par exemple chez les bandes rivales de quartiers ou de rues aux USA, l'appropriation de marques identitaires et identificatoires (de vêtements ou chaussures) pour se reconnaitre et se différentier les uns des autres

[101] JUTEAU *(*D).,1999, « *L'ethnicité et ses frontières* », Montréal, Presses universitaires de Montréal, (distribué en France par les Éditions du Cerf),226 p.

comportement ont tendance à être des contraintes absolues et, comme au Cameroun société pluriethnique complexe, à agir dans tous les domaines.

I.3) Les relations interethniques à Foumban et la patrimonialisation ?

Dans un contexte pluriethnique concurrentiel, les enjeux identitaires s'exercent de manière explicite dans les marges, parfois confondues toujours entremêlées, de l'idéologique du politique et de l'émotionnel. Le regain d'intérêt suscité par le concept de l'ethnicité se décline désormais sur des terrains qui induisent des mécanismes d'autodéfinitions multiformes, et autorise à envisager qu'une corrélation s'établit avec celui du patrimoine dans sa définition la plus étendue. Ou plus exactement que c'est bien l'ethnicité qui ferait l'objet du processus de patrimonialisation, une mise en évidence de l'ethnie bamoun à travers ses arts et sa culture. C'est dire que le patrimoine y est appréhendé dans une signification implicitement attachée à l'héritage du père, principe fondateur sur le plan fictif et métaphysique, et par conséquent prolongateur du lignage dans une procédure métaphorisée de succession /transmission constamment recrée. Ce qui laisse entrevoir la base d'une consubstantialité entre le patrimoine et l'ethnicité dans le cadre d'une parenté étendue. C'est à dire d'un ancrage particulièrement fort dans l'édification d'une conscience ethnique primordiale.

D'autre part, l'ethnicité et le patrimoine comme facteurs de l'évolution sociale, et mobile d'instrumentalisation politique du passé dans l'interprétation du présent au travers de l'exacerbation du jeu des réseaux clientélistes, permettent de déterminer le cadre des interférences et des compétitions interethniques au Cameroun. Depuis 1990 on y assiste à un phénomène de réaffirmation des particularismes identitaires ou de recompositions d'entités ethniques nouvelles soit de résistance à la modernité soit d'opportunisme. Cette situation a en effet été favorisée par la loi de 1990 sur la liberté d'association, abrogeant de de ce fait la loi de 1967 qui interdisait les associations « présentant un caractère exclusivement tribal ou clanique »[102]. Pour exemple le long de la côte atlantique camerounaise, un ensemble de peuples hétérogènes dont l'unité linguistique n'est pas véritablement établie, se sont réunis sous l'appellation de *Sawa*, qui renvoie à la berge des rivières. A l'intérieur des terres, les peuples de la forêt se sont constitués : les *Fang*-

[102] La loi n° 67/LF/19 sur la liberté d'association fut votée le du 12 juin 1967 par l'assemblée nationale du Cameroun.

Béti, aussi sans unité culturelle reconnue. Dans la partie occidentale du pays, les chefferies bamiléké, semblent consolider une cohésion culturelle conjoncturelle, ce afin de tirer avantage du contexte politique et de la redistribution apparente des jeux. Aussi une multitude d'associations dites culturelles, (*Essingan* des Béti, *Lààkam* des Bamiléké…) ; en réalité des communautés ethniques, ont vu le jour et s'engagent toutes désormais vers la valorisation de ce qu'ils présentent comme leur patrimoine culturel. Dans ce contexte, le domaine du patrimoine laissé vacant par l'Etat plus ou moins volontairement, est devenu un atout majeur dans le rapport au politique à la fois comme justification historique mais surtout comme leitmotiv de ré-enracinement en vue de la relance de la compétition interethnique et des luttes pour le pouvoir.

Différemment d'autres ethnies du pays, les Bamoun du fait de l'antériorité historique, de la continuité politique, de la permanence des frontières de leur territoire, de la vitalité de la langue, ont su garder bien plus que d'autres une homogénéité et cohésion culturelles à leur communauté.

II- LA TRADITION RECOMPOSEE

Depuis la parution du livre de Eric Hobsbawm[103] et Terence Ranger[104], *The Invention of Tradition*[105], différentes disciplines consacrent d'avantage d'attention à ce phénomène et renouvellent la réflexion autour de la restauration des traditions passées dans le présent. Sont étudiées notamment la recomposition des identités, la légitimation des pouvoirs et l'instrumentalisation des mémoires, la construction des relations avec le passé spécialement avec les musées d'interprétation de l'histoire. Le paradigme d'« invention de la tradition » est utile pour comprendre les emplois idéologiques du passé et les utilisations politiques de la mémoire et de la commémoration**.** « Les traditions inventées » semblent appartenir à trois types qui se recoupent : celles qui établissent ou symbolisent la cohésion sociale ou l'appartenance à des groupes, des communautés

[103] Eric Hobsbawm était professeur d'histoire au Birkbeck College, l'une des rares institutions d'enseignement pour adultes de l'université de Londres, lorsqu'il rédige en 1983 cette introduction à l'ouvrage collectif désormais célèbre, *The Invention of Tradition*, issu d'un colloque organisé par la revue *Past and Present*.

[104] Terence Osborn Ranger: historien anglaise et spécialiste de l'Afrique noire est co-auteur de "*The Invention of Tradition*"1983.

[105] Hobsbawm (E) et Ranger T., 1983, "*The invention of traditions"* Cambridge University Press..

réelles ou artificielles ; celles qui établissent ou légitiment des institutions, des statuts ou des relations d'autorité ; celles dont le but principal est la socialisation, l'inculcation des croyances, des systèmes de valeur et des codes de conduite.

Auparavant ces traditions inventées ou recomposées qui dérivent essentiellement d'un procès de formalisation et de ritualisation, n'avaient pas été étudiées par les historiens de façon complète et approfondie.

La réappropriation des traditions au sein de groupes sociaux est presque toujours une affirmation d'identité. Dans un cas décrit dans Peasant in the Danish countryside[106], il s'agit d'une affirmation d'identité de classe : « *La reprise par les fermiers danois (vers 1900) de leurs vieux habits régionaux, des danses folkloriques et autres rituels similaires pour des occasions festives, n'était une caractéristique ni bourgeoise ni traditionaliste. En apparence, cela peut être perçu comme une nostalgie de la culture du bon vieux temps qui disparaissait si rapidement, mais en réalité, c'était une démonstration d'identité de classe par laquelle les fermiers prospères pouvaient prendre leur distance, horizontalement, des citadins et, verticalement, des paysans, des artisans et des ouvriers* ».

Mais le plus souvent la renaissance de la tradition démontre en fait son déclin et l'expression de la réaction d'une communauté face à un déclin qu'elle n'accepte pas. Cette réaction et la volonté de la restauration du passé au travers de traditions sont fréquemment corrélées à la résurgence de nationalismes et ou de revendications identitaires ethniques.

III- LA COUTUME PERENNE

III-1 La coutume dans la société coutumière

La « coutume », doit être clairement distinguée de la « tradition ». Elle domine les sociétés dites « traditionnelles », c'est-à-dire souvent multiséculaire comme l'est la société bamoun. Les traditions, elles, sont étroitement liées aux transformations rapides des sociétés modernes ; en utilisant, jusqu'à un certain point, des matériaux issus du passé, elles jouent le rôle prééminent dans la constitution de cette recomposition identitaire.

[106] Christiansen P., 1978, « Peasant in the Danish Countryside », Ethnologia Scandinavica, VIII, 128. Cf. aussi G. Lewis, « The Peasantry, Rural Change and Conservative Agrarianism. Lower Austria at the Turn of the Century », Past and Present, 81, p. 119-143.

L'objet et la caractéristique des « traditions », y compris des traditions inventées, c'est l'invariabilité. Le passé, réel ou fictif, auquel elles se réfèrent, implique des pratiques stables, formalisées de manière normative, se prêtant à la répétition.

Dans les sociétés « traditionnelles », qu'on pourrait qualifier plus exactement de sociétés coutumières, la coutume[107] a une double fonction. Elle n'exclut pas, jusqu'à un certain point, l'innovation et le changement, quoique de toute évidence l'exigence d'un changement qui soit en apparence compatible avec ce qui le précède, voire identique à lui, lui impose des limites substantielles. Elle donne donc à tout changement désiré (ou à toute résistance à l'innovation) la sanction d'un précédent, d'une continuité sociale et d'une loi naturelle telle qu'elle s'exprime dans l'histoire[108].

III.2 La coutume à travers la langue bamoun

Du roi fondateur Nchare Yen jusqu'à Ibrahim Mbouombouo Njoya, l'actuel souverain, le royaume bamoum a connu certaines mutations importantes, mais a gardé sa spécificité culturelle au travers notamment de la langue shumom. Le grand public ignore parfois que les Bamoun sont le seul peuple d'Afrique subsaharienne a conservé son alphabet, A-KA-U-KU, et sa langue, Shumom, enseignés au sein de l'école du Palais à Foumban. Le Ngoun est toujours une occasion forte de rappeler à chacun des Bamoun son identité culturelle et de sa fierté ethnique.

Nguon est comme une métaphore incarnant les valeurs de la coutume séculaire prônant une vie harmonique entre tous les bamoun et avec leurs chefs coutumiers, au premier rang desquels le chef supérieur, le Nfon, afin de faciliter une vie paisible fondée sur le principe du respect mutuel et dans la logique d'une démocratie participative :

A ce propos, la coutume affirme qu'on a toujours besoin des plus petits que soi et que le roi n'est rien ou ne peut rien faire sans le peuple : *Nsèn ná sén nè pê tētē nkuékué,* qui

[107] Tardits C., 1988, « Histoire et coutume du royaume bamoun », harmattan, Paris.

[108] Ranger T.,1993, « The Invention of Tradition Revisited. The Case of Colonial Africa », in T. Ranger & M. Vaughan, eds, Legitimacy and the State in Twentieth-Century Africa. Essays in Honour of A. H. M. Kirk-Green, Londres, Macmillan, p. 62-112. [NdlR.] Cannadine D., « The Context, Performance and Meaning of Ritual. The British Monarchy and the "Invention of Tradition", c. 1820-1977 », in The Invention of Tradition, op. cit., p. 101-164.

veut dire littéralement que « la forêt n'est plus sombre que grâce aux petits arbres ». Cette métaphore donne cette leçon cardinale : le chef, quel qu'il soit, ne peut être grand que s'il fait preuve d'une grande humilité pour réaliser que sans le peuple, il ne représente rien dans la société bamoun. Cette allégorie de la forêt montre assez qu'ignorer le peuple ne peut pas et surtout ne doit pas se faire, si on aspire à être grand. Le chef n'est pas aussi puissant que la volonté de l'ensemble du peuple que son roi est tenu d'écouter et de protéger en tout lieu et en tout temps. C'est sur la base de ce principe fondateur que tous les Rois des Bamoun, sans exception, au milieu de toutes les attractions du Nguon, sont jugés par leur peuple, dans la cour d'apparat, « *yéyén njáá* ». Occasion tous les deux ans, de les découvrir, faisant face au regard critique de leurs sujets via les NfonaNguon et comptable de leurs actions et de leurs dires.

III.3 Du voisinage des cultures, d'une coutume à l'autre

La coutume conduit aussi à s'interroger sur les procès identitaires et sur les rapports sociaux entretenus avec les communautés ethniques voisines. Au Cameroun, dans un contexte de pluralité politique et linguistique, les discours de plaidoyer pro-domo des groupes ethniques, peuvent être virulents bousculant parfois la cohésion sociale et les interrelations notamment avec les plus proches communautés voisines. Ces discours interrogent la nature de l'identité bamoun dans la nation camerounaise et par rapport aux autres groupes. Le Noun n'est pas un isolat et les Bamoun ne vivent pas seuls. Ils vivent en société et commercent (au sens plein du terme et pas seulement marchand), avec le voisin et le lointain. Cependant comme tout un chacun ils s'auto-définissent par contraste avec les autres groupes humains. Par exemple, quand on enseigne le Shumon, on sait que l'enseignement de la langue est inséparable de l'enseignement de la culture qui s'y rattache.

En fait, nombreux sont ceux qui font remonter l'histoire des Bamoun au royaume Tikar concluant peut-être hâtivement que les Bamoun seraient descendants des Tikar comme le fondateur du royaume bamoun, le roi Nshare Yen. Or ce dernier a combattu et a soumis les peuples *Mbèn* qui vivaient alors sur la place de l'actuelle ville de Foumban, pour ensuite bâtir le royaume bamoun sur les ruines des *Pa Mbèn*. En réalité donc, les *Pa Mom* autrement dit les bamoun d'aujourd'hui sont issus du métissage entre les Tikars et tous les peuples soumis sur les territoires conquis par les suzerains rois bamum portés qu'ils

furent par une ambition d'extension territoriale. A cet égard ce fut Mbuembue le onzième (1757-1814), vers qui porta les limites du royaume le plus loin, limites qui sont celles d'aujourd'hui, résultat d'une formation territoriale multiséculaire.

Dans un contexte de voisinage contigu, les Tikar au nord-est, les Bamilike au sud-ouest, dans le même temps entretiennent avec les Bamoun, et les Bamoun avec eux, des rapports sociaux complexes d'alliance et de rivalité et de ressemblance-différentiation identitaires. Il existe depuis très longtemps plusieurs sociétés et plusieurs cultures sur le territoire camerounais, chaque communauté linguistique pouvant se prévaloir d'une culture propre dont elle a hérité, qui s'imposerait à elle comme un cadre de pensée et d'action. Mais on ne peut ignorer que la colonisation au Cameroun représente l'époque du regroupement des communautés villageoises et des tribus dans des territoires délimités par les autorités coloniales. Ainsi fut-il de la région Bamiléké. La nomination exogène Bamileke est très récente, elle date de la colonisation Française autour de 1916 lorsque l'Allemagne perd le Cameroun. Les Français ont donc rassemblé dans un territoire délimité par eux, plusieurs ethnies des hauts plateaux de l'Ouest sous le vocable de Bamileke avec pour capitale Dschang dans ce qui leurs a convenu d'appeler la région bamiléké. Dans le même temps les Français reconnaissaient les Bamoun en tant que tels sans jamais les intégrer à la région bamiléké et en les maintenant dans la région bamoun dont la capitale restait Foumban.

Au travers des regroupements imposés par le haut, au travers aussi des déplacements et du brassage des populations, certaines communautés modifient en partie leur culture d'origine en s'appropriant de nouveaux us et coutumes dans un processus qualifié parfois de métissage et hybridation culturels. Par réaction, ou tout simplement dans un désir de complétude, d'aucuns partent souvent à la recherche de la culture originelle quelque fois magnifiée. Il est remarquable et singulier que le peuple bamoun, séculaire, dans la rencontre avec les Allemands, les Français et/ou les Britanniques a pour autant toujours su conserver et entretenir sa culture en cultivant la coutume au travers de sa langue, des cérémonies et ses sociétés secrètes bien vivantes, de ses rites, avec au premier rang Nguon. Pour la vivacité de la langue, sont à souligner les efforts immenses du sultan roi Njoya pour mettre sur pied l'écriture A-KA-U-KU, consécration et une des pierres angulaires de la culture bamoun.

Aujourd'hui, la culture de l'identité commune ne se jouant plus dans les batailles avec la perspective d'un être ensemble contre autrui-ennemi, revient au galop un « naturel », revient le passé, les sources vers lesquelles on se tourne pour se ressourcer. Nguon trouve de la sorte son plein sens et replonge les Bamoun d'aujourd'hui dans ce passé fier glorieux et conquérant d'un royaume singulier qui dispose d'une seule langue et d'une culture qui ont survécu aux aléas du temps. En résumé, contrairement à bon nombre d'autres groupes ethniques camerounais, cette stabilité se concrétise ici dans le territoire, là dans la langue ou encore dans la pratique continue de coutumes anciennes et la survivance active des *sociétés secrètes*, telles que : Ngouon, Nsóró'ó, Sho'o mélüè, Mbànsié, Kènà, Kpàlùm, Ndanjé, Ngüri ; la présente liste n'étant pas exhaustive :

- ***Mbànsié*** est une danse guerrière ouverte aux deux noblesses (princes et nobles serviles). Le roi Mbuembue decida d'interdire cette société aux princes à partir du jour où le fils du roi Kouotou se rendit coupable du meutre sur un autre membre du Mbànsié.
- ***Ngùri*** est la société des princes. Auparavent jusqu'à leurs circoncisions que les princes subient entre huit et douze ans, ils vivent auprès de leurs mères. Après la circoncision, ils sont envoyés à Ngùri, la maison des lions. En entrant dans le Ngùri, les princes confirment ainsi leurs appartenances au monde des adultes et à la noblesse de sang. Ils y subissent un rite d'initiation dans lequel les instruments de musique ont une place prépondérante.
- ***Mùtngu*** est une société sécrète qui applique les décisions de justice. Les musiciens du palais et cette société sécrète prennent une part très active aux représentations et ils sont conduit par le miniostre de la justice Tangù.
- ***Ndanjé*** fut créée par le roi Njoya et est la plus jeune des musiques de cour. Njoya fut inspiré en cela par les chants d'oiseaux qu'il entendit lors de son séjour à la presqu'île de Mantoum. Elle est dansée par les princes et princesses.
- ***Mbong'la*** est une berceuse exécutée exclusivement par les reines à l'occasion de la naissance ou du baptême d'un prince.
- ***Mbgâ*** est une musique de chambre aux allures érotiques exécutée et dansée seulement par les reines devant leur mari. Les musiciens hommes quand il y en a, la jouent face au mur.
- ***Pechala*** est une danse populaire chantée et dansée par les jeunes gens. Elle est dérivée du Mendù et du Njiémessari. Elle fut intégrée à la cour par le roi Njimoluh Séidou

- ***Mvùm*** fut créée par le roi Nsangou. C'est une danse guérière qui s'exécute en cas de triomphe pour célébrer la victoire. Pendant le Nguon et précisement lors du Shomelùe (retour victorieux des guerriers), on éxécute cette danse au son du Nkindi.

Ces sociétés secrètes et discrètes par définition ont chacune leurs propres finalités fonctions et règlements internes. Cependant tous les membres de ces sociétés le sont devenus par lignage héréditaire et ont acquis la maîtrise de leurs rôles et fonctions au sein de celles-ci par des systèmes mnémotechniques de transmission-appropriation héritées de leurs parents ou ascendants.

Cela n'annule pas le fait, qu'au cours des siècles, l'ethnie bamoun s'est mélangée avec plusieurs autres ethnies : Pá púh, Pa Njouom, Pa Kuatvu, Pa Rapdoum, Pa Nje, Pa Tiapon, Pa Kutam, Pa Lien, Pa Miepouon à Malantouen ; pá Láden à Massangam, Pa Ngambi, Pa Menyam, Pa Mben, Pa Mom, Pa Menjoun, Pa kouoptamo, Pa mbouot, pa peghom, Pa menyam, Pa Mbet Pit, Pa Gham, etc. Il reste que les Bamoun certes sont venus de Rifum en pays tikar et ont créés le royaume actuel où avec le temps se sont imposés : une langue, une culture, un peuple, sur un territoire stabilisé dans ses limites durables.

De manière générale et dans le contexte de l'ouest camerounais, la perception de la différence de l'autre constitue en somme un étayage de sa propre identité dans un double mouvement d'attirance, d'abord, mais de rejet aussi, cette différence pouvant représenter une menace.

Accepter d'autres valeurs, d'autres normes, d'autres habitudes que les siennes, n'allait pas de soi. C'est ce qui se passe dans la relation entre les Bamoun et les Bamileke pour être précis. Les Bamoun appellent les "Bamileke" sans distinction "Pa Nkoutou (Noun)", c'est à dire les peuples en amont de la rivière Noun. Dans leur rapport de voisinage, le Bamileke qui ne comprend pas la langue Shupamom perçoit négativement et de manière traditionnelle l'appellation "Mûn Nkoutou" comme un stéréotype, un cliché, un préjugé. Voilà l'origine d'une certaine conflictualité entre les Bamoun et les Bamileke. Certes il y a des antécédents historiques et un ancien contentieux à la suite de l'extension territoriale bamoun mais on note aussi entre ces deux peuples voisins et limitrophes de la région Ouest, des alliances souvent durables notamment autour d'intérêts régionaux communs. En tout cas, chacun pour se construire, a besoin de l'autre dans sa différence. L'identité sociale et culturelle se construit sur un principe d'altérité qui met en rapport, dans des jeux subtils d'attirance et de rejet, le même et l'autre. Bamum comme Bamileke sont

formés dans un brassage interethnique opéré soit dans la soumission de peuplades voisines ou à la suite d'un regroupement sous l'autorité du pouvoir colonial de plusieurs petits groupes ethniques fédérés ou unifiés.

III.4 Une âme bamoun ? L'imaginaire collectif et les représentations de soi

Il convient de remarquer que la rencontre du peuple Bamum avec les autres communautés ethniques au Cameroun se réalise à travers les actions que les Bamoun accomplissent en vivant en société, mais également à travers les discours, les jugements qu'ils portent sur le bien-fondé de ces actions, d'eux - mêmes et des autres. Autrement dit, les Bamoun et les groupes qui se réclament comme tels, on parle des Nfonatueh[109], se construisent une identité autant à travers leurs actes qu'au travers des représentations qu'ils en donnent. Ces représentations témoignent d'imaginaires collectifs fondés sur des valeurs communes qu'ils partagent en société, valeurs dans lesquelles ils se reconnaissent et qui constituent leur mémoire identitaire. Pour prendre la mesure de cette identité collective, il convient d'étudier de plus près représentations et valeurs "au nom de quoi" (on peut s'affirmer Bamoun). Ces imaginaires, nous n'en évoquerons que quelques-uns, en commençant par ceux que la langue donne à voir. Il y a celui se rapportant à l'espace. Il témoigne de la façon dont les Bamoun comme communauté linguistique se représentent leur territoire, s'y meuvent, le structurent en y déterminant des points de repère et s'y orientent.

Il y a celui se rapportant au temps. Il témoigne de la façon dont les Bamoun se représentent les rapports entre le passé, le présent et le futur, l'extension de chacun de ces moments à travers la tradition orale. Chez les Bamoun le temps est rationalisé de telle sorte que celui-ci est découpé en fonction d'activités agricoles précises au cours de l'année. La semaine également est un cycle qui rappelle à chaque Bamoun des événements historiques importants. Et puis la représentation du temps qui coule a aussi des incidences sur la place qu'occupent, dans une société, les âges et les générations. Il y a tout autant l'imaginaire collectif se rapportant au corps. Il témoigne de la façon dont les individus se représentent la place que celui-ci prend dans l'espace social. Par exemples, le datif locatif en langue Shupamem est complexe en fonction du référentiel à partir duquel le locuteur s'exprime. Ainsi, lorsqu'un Bamoun dit "Je vais à la maison", il usera de quatre possibilités selon sa

[109] Nfonatueh sont des chefs soumis pendant la conquête de l'actuel Foumban par Nshare Yen

position par rapport au relief : *mê à ngwò MÁ ndáp* (descendre) *; mê à ngwò MFÉ ndáp* (de côté) ; *mê à ngwò NKÚ ndáp* (monter) ; *mê à ngwò NJÍ ndáp* (de l'autre côté, franchir). Seule la cosmologie Bamoun pourrait aider à comprendre ces 4 interprétations (Nchare et Arhonto, 2014). Il y a aussi l'imaginaire se rapportant aux relations sociales. Il témoigne de la façon dont les individus se représentent ce que doivent être leurs comportements en société et qui engendrent ce que l'on appelle des "rituels sociaux", tels que rituels de salutations, d'excuses et de politesse. Il y a, tout autant, l'imaginaire se rapportant au partage de la langue Bamum. Il témoigne de la façon dont les individus se voient eux-mêmes et se reconnaissent comme appartenant à une même communauté linguistique. Cet imaginaire nous dit que les individus s'identifient à une communauté unique, grâce au miroir d'une langue commune que chacun tendrait à l'autre et dans lequel tous se reconnaissent.

Ces imaginaires dans l'identité linguistique sont classiquement entretenus et cultivés : la langue d'un peuple constituerait et contiendrait son génie, son âme qui perdure à travers son histoire. La langue serait ce don qui nous serait offert dès la naissance et constituerait notre être de façon propre. Mais qu'est-ce donc que cette âme bamoun ? Peut-être ce dont tous les Bamoun sont ensemble comptables. La langue Bamum et la culture qu'elle décrit, reçue en héritage et qui se doit d'être retransmises tour à tour. Chez les Bamoun, l'on parle la langue telle qu'écrite du temps de Njoya comme en France on parle dit-on « la langue de Molière », en Angleterre la « langue de Shakespeare » ou en Espagne « la langue de Cervantès ». S'il est clair que la langue est nécessaire à la constitution de l'identité collective Bamum, un aspect moins connu et si important est qu'elle garantit la cohésion sociale de la communauté tant diasporique qu'intérieure et fait lien entre les deux, extérieur et intérieur. Elle constitue en conséquence le ciment communautaire. Par elle se fait l'intégration sociale et par elle se forge la symbolique identitaire. Clair aussi que la langue Bamoun rend comptables du passé commun et crée une solidarité avec lui. Une identité est pétrie d'histoire et ce faisant chacun a quelque chose à faire avec sa propre affiliation aussi lointaine qu'elle remonte dans le temps. Cependant la langue n'est pas tout le langage. On pourrait même dire qu'elle n'est rien sans le discours, c'est-à-dire sans ce qui la met en œuvre, ce qui régule son usage et qui dépend par conséquent de l'identité de ses utilisateurs. Sans quoi serions-nous sûrs de parfaitement se comprendre en dépit de l'existence de la langue commune ? Cela signifie que c'est le discours, tout ce qui

entoure la langue et lui donne sens, qui témoigne des spécificités culturelles. Ainsi, même dans le « français camerounais », les calques[110] linguistiques sont facilement identifiables. Par exemples, lorsque qu'un Bamoun dit : *je reste à la tête du marché au bouche du Cinéma le Noun* (J'habite à l'autre bout du marché, devant le Cinéma Le Noun) ou bien *c'est petit père, il a mangé la maison de mon père* (C'est l'héritier de mon papa, il a hérité mon père) ou encore *Ma mère a acheté un tombeau de poisson* (ma mère a acheté un tas de poisson) ou La *tête de pour moi c'est quoi là-dedans* (En quoi cela me concerne?) etc.

Ce ne sont donc pas tant les mots dans leur morphologie ni les règles de syntaxe de la langue qui sont porteurs de la culture, mais les manières de parler, les façons d'employer les mots, les manières de raisonner, de raconter, d'argumenter pour blaguer, pour expliquer, pour persuader, pour séduire qui le sont. Dans certaines circonstances historiques, l'identité linguistique en tant que langue se confond avec une identité ethnique, sociale ou nationale. Cela se produit notamment chaque fois qu'une communauté se sent menacée ou veut retrouver une identité perdue comme dans le royaume bamoun après la colonisation culturelle et politique.

Ainsi le poids de l'histoire n'est pas tant le retour du passé glorieux ou glorifié, mais le processus par lequel le peuple bamoun a pu à force d'actes et de paroles, ajuster un mode de pensée, une morale à travers des systèmes de valeurs, une sensibilité à travers les croyances qu'il élabore. Celles de la société coutumière bamoun sont toujours imprégnées d'esprit conquérant, à l'image du « nyoh peh tú » (serpent à deux têtes) le symbole identitaire très fort qui marque la puissance militaire du peuple bamoun. Il représente l'idée que l'on se fait de toute la communauté bamoun sans distinction. Ces valeurs qui sont encore fondées par le culte des ancêtres qui commande de trouver une harmonie intergénérationnelle entre les ancêtres et les vivants. Ces valeurs qu'on revisitera

en plongeant dans l'univers des contes, des épopées, des chansons, des adages et des proverbes typiquement bamoun, en se laissant bercer par des récits qui magnifient les grandes figures d'autrefois, le passé commun, la puissance et la prospérité, la fertilité de la nature, la bravoure des guerriers, la sagesse des rois et des reines.

---

[110] En linguistique comparée, en linguistique historique et en lexicologie, le calque linguistique est un procédé mixte (interne et externe) d'enrichissement d'une langue, surtout dans le domaine du lexique et de la phraséologie, mais aussi, dans une moindre mesure, dans le domaine de la structure grammaticale.

Participent également de cette logique, d'autres formes de discours : le discours humoristique et le discours polémique. Le "discours humoristique" amène à se demander si un peuple est plus enclin à manier la dérision (qui "met à distance" le sérieux du monde) ; l'ironie (qui est toujours une critique disqualifiant de celui qui en est la cible) ; la blague (qui est le goût du jeu de mots, comme une sorte de respiration au milieu d'un propos sérieux, pour mettre les rieurs de son côté). Les Bamoun apparaissent comme de grands et subtils orateurs du fait des contes « ke nsaa nsaa », ce qui constitue une source très riche la littérature typiquement bamoun. Le "discours polémique" amène lui à se demander comment dans un groupe social on s'y prend pour contredire l'autre ? Le Bamoun aime dit-on l'exercice de la controverse, de façon directe ou indirecte ; en contredisant explicitement l'autre ou en le faisant par sous-entendus. Et il semble bien que la société Bamum ait un goût prononcé pour la controverse (politique, culturelle, de société), à l'instar du grand art « des parleurs » qui négocient la dote dans le mariage coutumier bamoun.

On pourrait encore chercher des traces du génie bamoun dans la coutume dans d'autres domaines comme celui des sentiments et des émotions. Le langage de l'amour par exemple. Le discours populaire bamoun tourne autour du mariage et de la famille. Comment se développe le langage amoureux, le langage des parents vis-à-vis des enfants, le langage des amis les uns vis-à-vis des autres, des amis hommes, des amies femmes chez les bamoun ? Quels sont les tabous et les euphémismes bamoun pour parler du sexe, de la mort et de Dieu sans choquer autrui ? D'ordinaire les parents bamoun ne disent jamais « je t'aime » à leurs enfants et vice versa mais cela ne signe pas l'absence des sentiments ou de la tendresse envers leur progéniture. Au reste on aura voulu par ces quelques lignes suggérer des clés de compréhension écologique et l'envie d'en savoir toujours plus. Nous défendons l'idée que l'identité culturelle bamoun est le résultat de la combinaison entre le continuum des usages et de la coutume bamoun au fil du temps et de l'ouverture et de l'accueil des différences grâce aux rencontres des différents peuples sur un territoire en position de carrefour de plusieurs régions et de plusieurs pays. L'enseignement, et particulièrement celui de la langue bamoun peut être l'occasion privilégiée d'inculquer cette alchimie identitaire.

Cette langue, écrite et orale, et tout ce qui l'entoure, est l'efficient dénominateur commun des Bamoun en ce qu'elle manifeste l'appartenance de ceux qui en font l'usage à une

culture commune et à une même destinée. Le conservatoire de cette langue appelé « l'école Shumom », est établi avec son responsable au sein du Palais. C'est dire que le Roi est le garant et le gardien de la langue et de la coutume, puissants ferments de régulation et de cohésion de la société bamoun.

CHAPITRE VI : LA REGULATION POLITIQUE ET LA COHESION SOCIALE EN JEU

I. LE PROJET NGUON VU PAR LE SULTAN ROI IBRAHIM MBOMBO NJOYA.

(Interview du Sultan Roi Ibrahim Mbombo Njoya, - Palais de Foumban, novembre 2016)

- ***Majesté quelle signification revêt pour vous la célébration du Nguon ?***

Avant d'en venir permettez-moi de m'acquitter de deux agréables devoirs : je voudrais tout d'abord féliciter tous ceux qui depuis toujours œuvrent pour le bon déroulement du Nguon. Ensuite je profite de cette occasion pour souhaiter la bienvenue et un agréable séjour à Foumban à tous nos hôtes. J'en appelle à la communauté bamoun tout entière pour qu'elle permette à ces hôtes de goûter de notre hospitalité légendaire.

S'agissant plus spécifiquement de votre question, la célébration du Nguon nous permet, à nous autres Bamoun de nous ressourcer, de nous revivifier à la rencontre de nos traditions et de notre histoire. Nous en avons bien besoin en ces temps de grandes mutations parfois douloureuses. Nous avons en effet besoin de prendre appui de temps en temps sur notre passé glorieux pour faire face à la crise et aux errements de la démocratie à l'occidentale, sans courir le risque de nous désintégrer.

Mais au-delà de nos préoccupations propres, nous éprouvons le besoin de nous ouvrir à la nation camerounaise en construction et au monde pour partager notre héritage. Dans ces conditions, l'affirmation de notre identité Bamoun procède du souci de ne pas aller les mains vides au 'rendez-vous du donner et du recevoir' comme l'a si bien dit le président Senghor. Et ce sont les mêmes soucis d'ouverture et de partage qui nous ont convaincus d'associer à une édition passée de Nguon nos frères Nso et Mbamois, descendants avec nous d'un seul et même ancêtre à Rifum.

Cette célébration devra nous permettre de vibrer davantage à l'unisson et ensuite d'espérer indiquer la voie vers une meilleure coexistence pacifique entre les différentes entités tribales de notre pays.

Bien-sûr que nous attachons aussi beaucoup d'importance à la dimension économique de nos grandes assises traditionnelles. Elles stimulent l'activité économique du Noun et nous permettent de réfléchir à nos perspectives de progrès.

- ***Majesté vous êtes Sénateur de la République du Cameroun depuis 3 ans. Pouvez-vous nous dire comment vous conciliez les exigences politiques et traditionnelles dans l'exercice de votre pouvoir ?***

A qui ferez-vous croire que les Bamoun adhèrent massivement aux manifestations de leurs traditions par 'respect' absolu de l'autorité traditionnelles ? En réfléchissant ainsi, vous tombez dans le piège des clichés de ceux qui prétendent nous imposer leur seule vision de la démocratie. L'autorité traditionnelle dont vous parlez, si elle est effectivement respectée, c'est qu'elle symbolise la grandeur et l'identité du peuple. C'est sa propre personnalité que le peuple Bamoun respecte à travers son roi. C'est cette relation filiale qui le rend légitime. Et vous voyez-bien que cette légitimation est un concept éminemment démocratique. Sans compter que les Bamoun ont pour tradition de respecter leurs institutions et ceux qui les incarnes. La pérennité de notre système tient aussi de cela. Ajouter l'exigence de rendre compte au peuple à l'occasion du Nguon. Plus le fait que le roi ne gouverne pas seul. Le peuple est constamment associé à divers niveaux. Et puis il y a l'incroyable capacité de notre système à adopter à l'ère du temps sans se renier.

- ***Majesté pouvez-vous à présent nous préciser ce qu'est le Nguon, sa philosophie, ses règles de fonctionnement, l'éligibilité en qualité de membre, la révocabilité… ?***

C'est tout un programme que vous me demandez là. Vous pensez bien que le temps d'une interview, il ne saurait être question de dire sur le Nguon, réalité polysémique s'il en fût. Retenez que le Nguon est fête du partage et à l'occasion fête de conjuration d'un évènement. Les Bamoun ont toujours partagé tout ce qu'ils ont : le manger, la parole, la culture, le mystique… Dans ce cérémonial du partage, le roi a toujours été l'officiant principal. C'est pourquoi dans le domaine du mystique, la communauté lui a reconnu le droit de donner des attributs de pouvoir à des initiés dans chaque contrée du pays Bamoun. Ces initiés constituent les sociétés sécrètes Nguon qui du coup deviennent en même temps cette conscience du peuple qui quadrille le territoire et peuvent dire le moment venu ce qui va et ce qui ne va pas.

Nul doute que le Nguon de l'époque du roi Nsangou, mon grand-père ne fut plus tout à fait le même qu'au temps du roi Nscha're Yèn par exemple. S'il restait le même au niveau du concept, les habitudes avaient évolué. Les besoins avaient changé…tout cela avait dû commander des adaptations sans trahir l'esprit des ancêtres. Les besoins des Bamoun d'aujourd'hui ont changé et à la suite de feu le roi mon père qui avait déjà commencé à

introduire les adaptations nécessaires, je m'emploierai, non pas à moderniser le Nguon, mais à le tourner davantage vers nos préoccupations d'aujourd'hui. Je puis d'ailleurs vous assurer que ce souci commence déjà à se traduire dans les faits. L'éligibilité au Nguon, de même que la révocabilité obéira à ce souci constant.

- ***Majesté pouvez-vous faire un bilan personnel de votre règne ?***

Il est assez difficile de faire un bilan surtout quand on se souvient de l'environnement de mon accession au trône des Nsha're Yèn. Les divisions politiques auprès des populations donnaient lieu à des amalgames de toute sorte. La frontière entre les passions politiques et nos valeurs traditionnelles devenait floue.

Toutefois, tenter une esquisse de bilan revient à réserver une place de choix aux efforts entrepris pour calmer les esprits, situer encore et toujours nos institutions traditionnelles au-dessus de la mêlée, remobiliser le peuple Bamoun vers des tâches de développement, peser un certain poids sur les décisions qui sauvegardent nos intérêts. Nombre de Bamoun connaissent les retombées de notre action conjointe avec les forces vives de chez nous, sans qu'il faille crier quoi que ce soit sur les toits pour des raisons évidentes d'efficacité dans la discrétion.

N'oublions pas qu'à la différence des monarques d'autrefois qui portaient le destin du peuple entre leurs seules mains, je dois composer avec le pouvoir étatique central donc je suis l'auxiliaire. Notre marge de manœuvre s'en trouve limitée. Mais la crise à laquelle nous n'avons échappée a ouvert la voie de l'auto-développement vers lequel je me suis toujours employé à orienter les populations tout en leur trouvant des appuis nécessaires, en m'appuyant moi-même sur des intelligences et bonnes volontés qui ne manquent pas parmi nous.

Majesté, depuis votre accession au trône Bamoun quelle grande leçon auriez-vous retenue jusqu'ici ?

Il est difficile de ne retenir qu'une seule leçon. Les leçons se bousculent dans ma tête.

Grandeur et servitude de ma charge, moi qui pourtant en ai vu d'autres. Il faut constamment gérer les contradictions. Il faut tout le temps être conciliant, tolérant. Surtout que les coups ne vous viennent pas toujours du côté où vous les attendez.

Mais en même temps, quelle belle surprise de voir presque tous les Bamoun se mobiliser à nos côtés toute chapelles politiques et religieuses confondues, dès lors qu'il s'agit de préserver notre identité, de l'assumer et de travailler au mieux-être de la communauté !

Cet élan enthousiaste allège le poids de notre charge. Enfin pour nous en tenir à ces trois leçons, nous avons eu à mesure toute la considération dont notre peuple jouit auprès du Cameroun et du monde tout entier. Je ne peux pas traduire autrement tous les égards auxquels j'ai eu droit depuis mon au trône des rois Bamouns.

- ***Sur le plan économique, pouvez-vous Majesté, nous situer sur les possibilités de développement du Noun aujourd'hui ?***

Elles sont énormes. Les terres sont vastes et riches chez nous. Rappelez-vous que ce département à lui seul est plus grand en superficie que l'ensemble des autres départements de la région de l'Ouest.

Nous sommes cependant conscients que c'est en même temps une force et une faiblesse car le département est pour cela même le plus sous-administré, le plus sous-équipé…malgré une longue tradition de fidélité aux institutions. La tendance semble se rependre à vouloir nous considérer comme le grenier qui donne, donne et donne toujours sans rien recevoir en retour. C'est pourquoi nous pensons d'ailleurs qu'il faille interpréter les actuelles velléités politiques plus comme l'expression des mécontentements justifiés qu'autre chose. Nous saluons la prise de conscience naissante qui fera que les Bamouns tirent davantage profit de leurs riches potentialités parfaitement conscient de la nécessité de les préserver pour leurs progénitures.

- ***Sur un plan plus large, pouvez-vous nous dire Majesté comment vous vivez en tant qu'autorité spirituelle, religieuse et politique la mouvance politique au Cameroun aujourd'hui ?***

La distance que m'autorisait ma charge quand je suis devenu roi des Bamoun après avoir été longtemps acteur très direct du théâtre politique national me fait regretter amèrement que la politique du dialogue, de tolérance, de la main tendue n'ait pas suffisamment encore aujourd'hui guidée l'action des uns et des autres. Au contraire et à tous les niveaux l'on a un peu trop flirté avec la politique de violence et de dénigrement systématique. La démocratie a fait miroiter aux uns et aux autres des rêves soit de revanche, soit de conquête ou de préservation des positions d'intérêt propres au détriment d'une élévation patriotique. Dans cette analyse que nous faisons en refusant de faire dans la langue de bois, les responsabilités sont partagées. Il ne faudrait pas non plus qu'en lisant ces lignes les uns et les autres se mettent à chercher la paille dans l'œil du voisin en oubliant la grosse poutre qui se trouve bien en vue dans leurs yeux. Je souhaite tant que l'on y voit

plutôt un appel à plus de tolérance car tout n'est pas perdu. Nous voudrions tant que les quelques enseignements du Nguon ancestral si tant est qu'il y en a indiquent la voie à suivre. Cela dit en toute humilité. Nous sommes à jamais disposé à apporter notre pierre à la construction du pays entier ».

Quelle leçon principale peut-on tirer de notre interview du roi ? Le renouvellement du contrat social.

Depuis la création du royaume bamoun, le Nguon a permis de résoudre de graves conflits qui auraient pu dégénérer. Se faisant, le Nguon s'est donc imposé comme l'élément dynamisant du dialogue social sans lequel la paix aurait été difficilement maintenue dans un royaume comme le pays bamoun qui regroupe depuis l'origine plus d'une centaine de peuples différents qui se sont fondus aujourd'hui en un.

L'essentiel de ce qui ressort de l'entretien avec le souverain est que le Nguon est un événement de pérennisation du dialogue social qui rassemble les Bamoun du royaume et de la diaspora, en bien plus grand nombre que les touristes, ce que le prisme de l'approche touristique pourrait occulter ou reléguer au second plan. Sans négliger l'intérêt porté par le Roi à l'attractivité économique en réponse à notre questionnement, il nous semble important de souligner la priorité accordée par le souverain à la dimension du contrat social, savoir la cohésion, la mobilisation, la régulation, la fluidité et l'efficience du dialogue social. Tout cela dénote clairement la prééminence de la finalité de la gouvernance politique interne. Notre analyse de contenu montre l'insistance du Roi à souligner cette thématique prioritaire pour lui. Au cours de sa célébration, toutes les couches de la société bamoun au travers de leurs porte-paroles, les NfonaNguon, qui ont eu la responsabilité de recueillir les plaintes et les doléances dans tous les recoins du royaume, lui adressent leurs gratitudes pour toutes les bonnes initiatives et réalisations mais aussi demandent des comptes à la monarchie pour tous les manquements et abus observés depuis la précédente édition du Nguon.

En effet, symboliquement le Roi abdique tout au long du réquisitoire, pour permettre aux langues de se délier et pour encourager son peuple à formuler les critiques et jugements tant sévères que constructifs.

Après la reconnaissance par le roi du bon droit de son peuple à le juger, il promet d'œuvrer pour la rectification des manquements énumérés, il s'amende et appelle son

peuple à la collaboration pour un avenir meilleur. Les fautes avouées, le roi en homme neuf, remonte sur le trône après avoir procédé à un rite de purification. L'ensemble des dignitaires, pour marquer l'avènement d'une ère nouvelle, font acte d'allégeance au roi qui retrouve l'entièreté de son pouvoir et la pleine confiance de son peuple, laissant place à la joie et au partage qui célèbre la victoire du bon sens, du dialogue et de la démocratie. C'est à forte raison que le Nguon, moyen de renouvellement du contrat social entre le roi et son peuple, a été considéré par la colonisation comme le ciment de l'unité bamoun et la principale force de la monarchie, ce qui justifia son interdiction par l'administration coloniale française en 1924. Depuis, le Nguon qui n'avait été célébré que quelques rares fois, en 1958, 1963, 1976 et 1985, a été réinstauré en 1993. Le rituel s'étend sur quatre jours, allant d'un vendredi au lundi en final du Nguon festif. Si la partie festivalière du Ngoun qui s'étage sur les cinq premiers jours se renouvelle constamment, le Nguon rituel qui lui succède quatre jours durant, est quant à lui resté fidèle à la coutume, sans pour autant perdre de sa vigueur.

Photo 5 : Trône vacant pendant le réquisitoire



Cliché A. Kpoumie Nchare

II. NGUON EDITION 2016 : MARQUAGE IDENTITAIRE, MOBILISATION POPULAIRE, COHESION SOCIALE RENOUVELEE

II.1 La distribution spatiale des NfonaNguon[111]. Les « missi dominici[112] » du Fon.

Chaque village a son NfonaNguon qui est nommé pour la vie par le Nfon.

Une fois qu'un NfonaNguon viendra à mourir, celui de ses fils qui est son héritier principal prendra la succession avec la validation du Sultan. A l'instar des « missi dominici », litteralement « les envoyés du maître », au temps de Charlemagne, il est l'émissaire du roi dans son village et le restera jusqu'à sa mort. Dans un autre cas de figure, lorsqu'il y avait un nouveau village fondé, par exemple au cours de l'histoire quand le domaine du roi s'est étendu, le Fon nommait le NfonaNguon qui se voyait attribué cette mission. Du fait des devoirs de sa charge héréditaire et à vie, NfonaNguon ira, d'un Nguon à l'autre, recueillir griefs et doléances contre et envers le souverain. Et puis avec ses pairs, les autres NfonaNguon, il officiera lors du jugement du Roi.

La carte suivante montre la domiciliation de ces notables sur tout le territoire du royaume.

[111] NFonanguon : Expression pluriel du titre Nfon nguon. L'on parle de Nfonanguon pour désigner plusieurs Nfon Nguon. En plus d'animer la société sécrète Nguon au palais à la faveur de l'évenement Nguon, les Nfonanguon y apportent des remèdes traditionnels pendant la cérémonie du Shaapam. Ce sont ces mêmes personnages qui expriment les préoccupations du peuple à l'attention du Roi et le jugent solennellement lors du réquisitoire.

[112] Les Missi dominici étaient les « envoyés de l'empereur » sous Charlemagne, roi des Francs à partir de 768 et empereur d'occident de 800 à 814

Figure 9 : Carte de l'étendu du Nguon en pays Bamoun

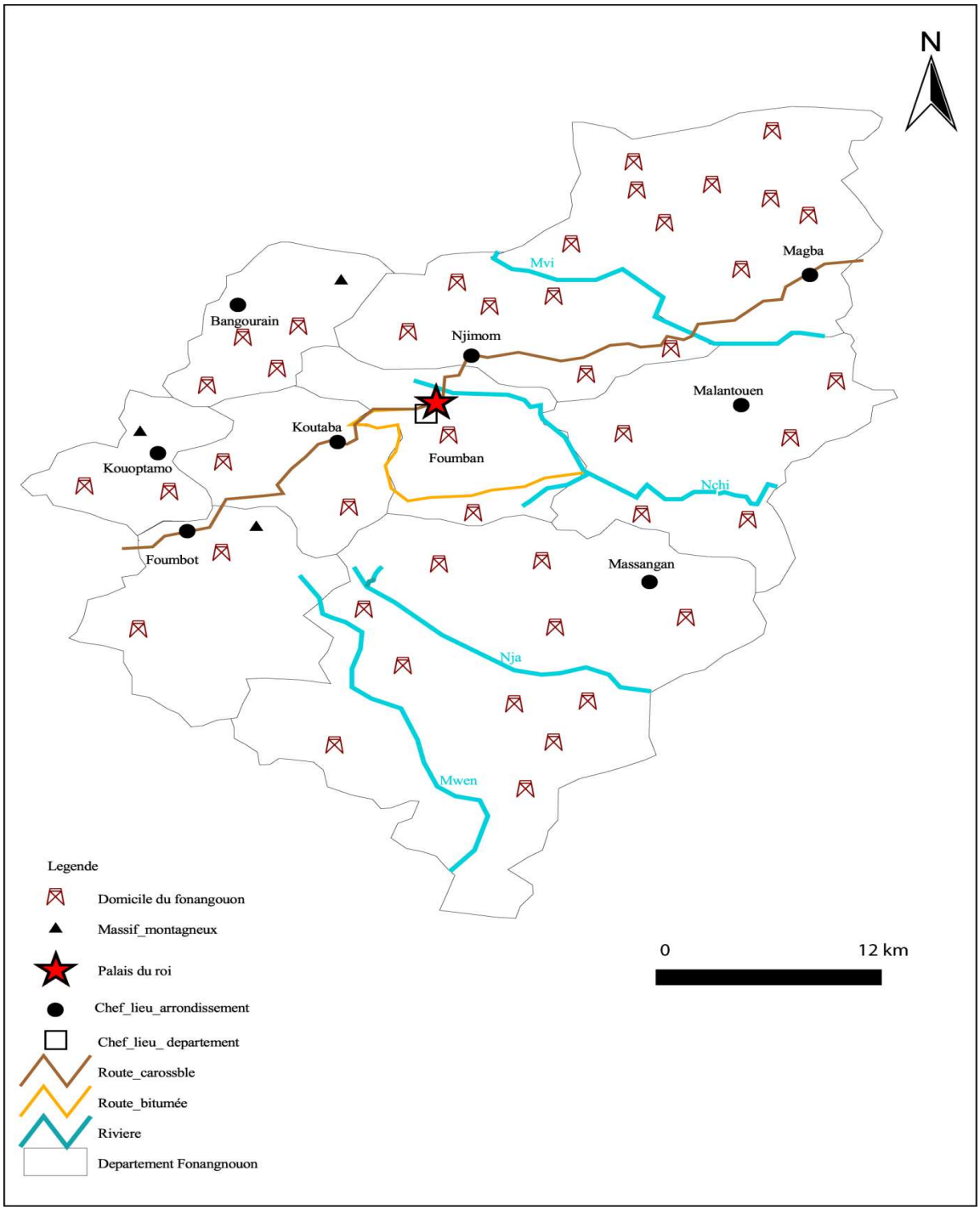

Conception : A. Kpoumie Nchare

II-2 A la rencontre du NGUON 2016, de l'observation multidimensionnelle à l'analyse des enjeux socio-politiques

Elle marquait la 546e édition d'un scénario qui se déroule strictement de la même manière et ainsi qu'il suit :

Le vendredi soir, les différentes sociétés secrètes liées au Nguon font leur entrée dans le palais royal, chacune sous la conduite d'un chef de Nguon dit Nfon-Nguon. Cette entrée est accompagnée de nombreux rites. Toutes les lumières sont éteintes dans les environs à l'exception des flambeaux des Nfona-Nguon, qui entonnent des chants de divers Nguon. Toutefois, les sociétés de Nguon sont entourées de mysticisme et reste ouvertes aux seuls initiés.

Photo 6 : Les Nfonaguon



Cliché A. Kpoumie Nchare

La journée du samedi est bien longue avec la mobilisation du peuple et tous les dignitaires. Quand arrive le roi dans la grande cour après le rituel du Shaa Pam dans l'enceinte du palais, les chefs du Nguon dit Nfona-Nguon, devant l'aréopage des notables, prennent la parole, consacrant ainsi une parenthèse de vacance de pouvoir qui ne dure que le temps des allocutions. Les Nfona-Nguon rapportent solennellement au roi, les critiques et le jugement du peuple par rapport à son règne et par rapport à la situation du pays[113].

Photo 7 : Le Roi sur son trône avant le réquisitoire des Mfena-Nguon



Cliché A. Kpoumie Nchare

[113] Armand Kpoumie Nchare, 2016, extrait transcription carnet mission de terrain en pays Bamoun. Il s'agit de l'étape du réquisitoire des Nfena-Nguon

Photo 8 : Le Roi débout pendant le réquisitoire des Mfonanguon



Cliché : A. Kpoumie Nchare

Répondant à son peuple, le roi le rassure sur ses bonnes dispositions, prend acte de tout ce qui est reproché à lui et à son entourage et promet des changements. Il demande que la procession de la société sécrète Mùt-Ngù[114] agissant comme haute cour de justice, dirigée par le ministre de la justice, en informe le peuple de ses bonnes dispositions à changer pour le bien des populations. A la suite, le roi retrouve l'entièreté de son pouvoir. Les Nkom (Ministres conseillers) et les Nfona-Nguon renouvellent leur confiance au roi à travers une nouvelle allégeance. Toute la journée, le peuple commente le discours du trône[115].

[114] Tâagù : Procureur général et patron de la police judiciaire du royaume bamoun. Il est aussi chef de la société sécrète Mutngù

[115] Idem

Photo 9 : Quelques membres de la société secrète Mùt-Ngù[116]



Cliché : A. Kpoumie Nchare

[116] Kû Mutngû : Paire de lance judiciaire donc l'une est dite mâle et l'autre femelle. Ces lances plantées devant le Roi pendant le Nguon suspendent son immunité et consacrent la liberté d'expression dont usent les NFenanguon (représentants du peuple) pour adresser des requisitoires au souverain et le juger sans aucune inquiétude pour leurs opinions.

Photo 10 : Immolation d'un bélier après le réquisitoire des NfonaNguon



Cliché : A. Kpoumie Nchare

Le dimanche matin avant l'apparition des premiers rayons de soleil, le roi ordonne le Fit-Nkindi : battement du grand tambour de guerre, pour mesurer la confiance dont il jouit encore auprès de son peuple à travers cet instrument de mobilisation. En effet, tous les Bamoun, hommes comme femmes participent à un simulacre d'expédition guerrière à l'issue de laquelle le peuple et son souverain célèbrent la victoire de la bravoure sur la peur, la victoire de l'humilité sur l'arrogance, de la victoire du dialogue sur l'unilatéralisme, la victoire de la démocratie sur la dictature. Ce simulacre de guerre met

en exergue tous les aspects négatifs des guerres, de la barbarie d'antan et autres violences des hommes[117].

Photo 11 : Guerriers Bamoun de retour du simulacre de guerre



Photo Nguon Event

Lundi au petit matin, les Nkom accompagnent le roi dans la nécropole de ses prédécesseurs « Getnjah », (caveau royal) pour le purifier et invoquer la bénédiction des ancêtres. Le roi y prend l'engagement ferme de régner pour le bien de son peuple, en tenant compte des reproches qui ont été formulées à son endroit et à l'endroit de ses proches collaborateurs. Cette procession royale exceptionnelle fera le tour du propriétaire avant de rentrer au palais où tous les Nkom prendront congé du roi pour regagner leurs domiciles respectifs[118]. »

[117] Idem
[118] Idem

L'événement est désormais bisannuel en raison des contraintes d'organisation. Il a en outre été adapté à la modernité.

Une cérémonie essentielle dont la force symbolique et réelle se décline dans nombre de dimensions :

- Temps d'émulation, de communion, de communication et de convivialité,
- Temps de bénédiction pour la paix par les patriarches et pour les patriarches morts ou vivants,
- Rite funéraire pratiqué lors de la mort d'un roi,
- Réparation des injustices après la dénonciation des abus,
- Fête foraine où les produits de la chasse, de la terre, de l'artisanat se croisent et s'échangent,
- Redistribution des richesses du pays et promotion de l'économie,
- Collecte des informations sur l'etat du royaume,
- Réparation des injustices après la dénonciation des abus
- Temps fort de la démocratie sociale bamoun.

Nguon conjugue les dimensions : symbolique, économique et politique. A l'issue de cette grande assemblée, chaque Bamoun se sent plus enraciné dans ses propres traditions. (Extrait entretien avec le chargé des affaires culturelles et secrétaire du Palais, Nji Nchare Oumarou, 2017)

Figure 10 : Carte de la situation géographique et étendue du Nguon en pays Bamoun

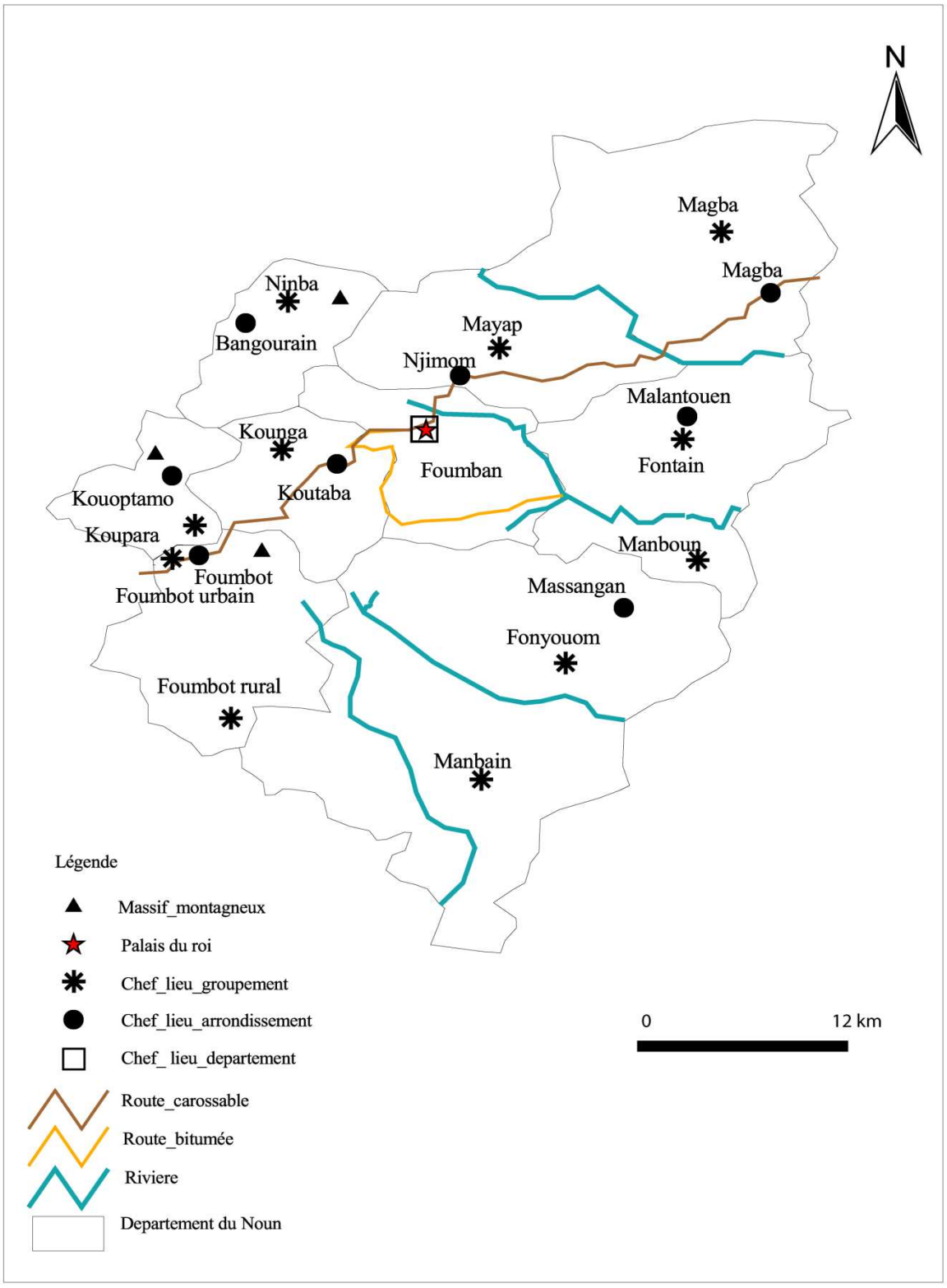

Réalisation : A. Kpoumie Nchare

III- LE NGOUN : LEGITIMATION ET RE-LEGITIMATION POLITIQUE DU POUVOIR BAMOUN

III.1) Le Nguon : une institution royale de tradition ancestrale

a) Éléments d'histoire

« *Grandes journées traditionnelles et culturelles du peuple Bamoun »,* le Nguon ne peut être autrement traduit en français à en croire Fatimatou Poumie, membre éminente du comité de suivi de l'application des recommandations de Nguon et actuelle présidente du cercle de réflexion pour le développement du Noun (CERDEN).

Les références les plus anciennes connues de la célébration figurent dans l'ouvrage écris par le roi Njoya « Histoire et coutume des bamoun » où Nguon est présenté comme l'instrument d'unité des bamoun que les fondateurs du royaume ramenèrent du village d'où ils étaient partis. « C'est Nshare Yen qui a dit que Nguon est le signe royal de la race de rifum, c'est lui qui a dit que c'était le signe de payer la terre au propriétaire, de cette terre à la fin de chaque année. C'est ce qu'on appelle Nguon, c'est-à-dire que les gens vont donner le tribut au roi. Nshare venant de rifum obligea les rois des pays dont il s'était emparé à donner Nguon, et ils commencèrent à le donner, ce n'était pas beaucoup. Nshare dit qu'aussitôt que Nguon était passé, il fallait donner le tribut à celui qui rassemble les armées. Les forgerons –chefs devaient apporter des flèches en métal, les huit quartiers de la ville devaient apporter des flèches en bois ainsi que des arcs ; les tisserands des couperets, des sagaies, des couteaux, des rasoirs, les fabricants de sacs des sacs ; les sculpteurs des mortiers, les potiers les marmites ; ceux qui récoltent le vin devaient apporter des cauris au roi ; des vanniers des corbeilles. Les gens apportaient ces choses par groupe et il y avait une grande quantité de choses qu'on ne pouvait pas les compter. Le roi faisait beaucoup de cadeaux. On donnait aussi des buffles au roi, et avec leurs peaux on faisait des tambours et des boucliers. Si quelqu'un changeait le buffle avec sa peau on le tuait ; on donnait aussi des léopards, des éléphants, des lions, des hyènes, des hippopotames et des crocodiles. Si quelqu'un mangeait un de ces animaux il devait donner une amende. »[119] De ces provisions, une partie nourrissait la population palatine et une autre allait garnir les greniers du palais pour garantir la sécurité alimentaire, entre

[119] Njoya I., 1950, « *Histoire et coutumes des Bamoun»,* traduction du pasteur Henri Martin, Mémoires de l'IFAN, Série Populations n°5.

autres choses. C'est ainsi que chacun concourait au maintien du pays et à l'organisation de la cour royale[120] .

En effet, après plusieurs guerres victorieuses sur les tribus qu'il annexait par la suite avec son petit groupe soit par la force ou par la ruse, Nshare Yen fonda le royaume bamoun au sein duquel il institua le Nguon : une pratique ancestrale du peuple tikar donc il était originaire.

En langue bamoun, Nguon désigne un insecte de la famille des coléoptères qui se nourrit du suc amer d'un arbre appelé « *Vup* » (Vernonia amygdalina). Contrairement à la femelle, le mâle porte sur la tête une paire de cornes fourchues et produit lors de son vol un bourdonnement sourd semblable à celui produit par les instruments sacrés du Nguon lors de leur entrée rituelle au palais.

Nguon c'est aussi une société sécrète qui regroupe en son sein des initiés à qui on donne le titre de « Tita Nguon », dont le rôle est de transporter les objets sacrés au palais chaque fois que le roi le leur demande. « Fon Nguon » quant à lui est considéré comme un chargé de mission qui accompagne les jeunes hommes qui portent le titre de « Pon Nguon ». Dans « Histoire et coutumes des bamoun », Njoya précise que « Ceux qui sont dans le secret du Nguon forment une société fermée, dont les membres sont tenus d'être discrets sur ce qu'ils ont vu et sur ce qui est décidé dans les réunions ».

Dans la marche des affaires du royaume, Nguon réunissait des informations sur l'état de l'opinion de sorte qu'au jour de la grande fête, la lance de justice (Kù-Mutngu) était plantée devant le roi et devant tout le monde dans la grande cour qui jouxte le palais, afin de permettre la dénonciation de tout abus et la réparation de toute injustice.

Au-delà de son caractère festif et culturel, le Nguon est un grand moment de rassemblement, de communion et d'échange économique entre les filles et fils du terroir avec leurs hôtes autour du pouvoir traditionnel.

Le Nguon était exclusivement convoqué par le roi au lendemain des récoltes ; c'était le cadre des échanges et des régulations économiques. Ainsi le pêcheur venu d'une zone de production de poisson en offrait au monarque et recevait en retour du maïs ou de l'huile de palme... A la fin des cérémonies, des denrées de toutes sortes étaient emmagasinées et stockées dans les greniers du palais. Tardits écrit que « les réserves complétées par les

[120] Notes d'entretien du 27 novembre 206 avec Njoya Maurice, notable à la cour royale de Foumban

denrées et régulièrement acheminées des domaines royaux, servaient à l'entretien quotidien d'environ deux mille personnes. Lors des disettes, le roi faisait avertir les femmes au marché qu'elles pouvaient venir chercher des denrées pour nourrir leurs familles ; on devait les consommer et non les revendre. Ce tribut, conclut-t-il, était un élément important de l'économie puisqu'il permettait au souverain de jouer pleinement son rôle de régulateur » (Le royaume bamoun 1978 : 782).

Le Nguon matérialise aussi une assise politique où le roi est publiquement jugé et tutoyé. C'est un moment de libre expression, une sorte de cour suprême où le peuple dénonce, critique, apprécie ou suggère directement et publiquement toutes les actions du roi par l'intermédiaire du Fon Nguon.

b) Les instruments du Rituel

Le premier objet sacré du Nguon est l'instrument de musique qui était secret jusqu'en 1976[121]. Ce tambour à friction que le roi offrait aux processeurs du Nguon reçoit les louanges et les épithètes flatteuses de toute sorte : *Me Nyi ne mba, Meyam Mfon pamom* (bête du roi des bamoun), *Meyam Pa Kom* (bête des conseillers intronisateurs) *Ho yu lo' Rifum* (objets sacré venu de Rifum) …

Un autre objet l'accompagne (*Ghuere rùm*) : calebasse dans laquelle on met de l'eau et des feuilles d'une plante spéciale qui rend le liquide légèrement collant à la main et produisant un son.

Claude Tardits évoque aussi un sac en fibres de raphia orné de plume de touraco et de feuilles de « sinsa rùm », contenant des racines broyées, des écorces pilées, des résines et des paillettes à éclat métalliques que l'on croyait tombées de la lune. La poudre réputée pour ses effets sur la germination des plantes que les femmes demandaient sur la place du marché pour la mélanger aux graines à sèmer.

En plus de ces objets, les instruments de musique du Nguon sont peu variés. Notamment un frottoir dit *Kpètpèt* et des hochets divers *Nchà, Mbangù, Mekà* et l'instrument notoire : le *Momekà* : une sorte de roseau, bambou ou os à trois ouvertures dont les deux extrémités sont obstruées par des toiles d'araignées. Le chanteur utilise le trou central et les vibrations des toiles donnent un ton particulier à cette voix remarquable qui tranche nettement avec le reste. Les mélodies et les chants du Nguon sont extrêmement variés et certaines chansons du Nguon ont dû disparaître.

[121] Extrait entretien avec la princesse Momafon Rabiatou Njoya

Photo 12 : Cloche royal double (Bamoun)



Cliché : A. Kpoumie Nchare

III.2) Le Nguon a l'épreuve de l'administration coloniale, heurts et conflits (1902-1924), continuité et discontinuité

« Lorsque les missionnaires européens arrivent à Foumban en 1902, ils sont impressionnés par la modernité de l'état Bamoun, plus avancé que certains en Afrique de l'Ouest » (Tardits, 1978)

Colonie allemande sous le nom du *Kamerun*, le futur Sultanat du royaume Bamoun n'oppose pas de résistance. Bien au contraire, le roi Njoya[122] accepte de signer volontairement le protectorat que lui proposent les Prussiens. Il est laissé sur son trône par son nouveau Protecteur qui a pris bien vite conscience de l'importance de cette monarchie pour stabiliser la colonie naissante.

Mais à la fin de la première guerre mondiale, la colonie allemande est divisée en deux et remise à une administration française et anglaise. Le Sultan Njoya est contraint de composer avec ces nouvelles entités coloniales. Mais la confrontation prit une tournure différente quand l'administration coloniale d'alors entreprit dès 1916 d'asseoir son autorité en déstabilisant jusqu'à l'extinction l'organisation politique antérieure. Les objets furent impliqués dans ce processus. Les objets royaux et attributs des sociétés sécrètes furent sur ordre de l'autorité coloniale exposés sur la place publique afin de les démystifier et de les vider de leur pouvoir de subjugation. L'administration française le prive bientôt de ses pouvoirs, interdisant l'écriture Bamoun de crainte qu'elle serve de messages à des complots.

Les modifications majeures du rituel Nguon au cours du 20e siècle s'inscrivent dans cette dynamique d'interdiction et s'expliquent aussi bien par ces raisons politiques coloniales, le changement et les nouvelles règles d'organisation et de hiérarchies sociales ainsi que de la propriété qui avaient déstructuré en profondeur les modes de régulation endogènes antérieurs où des institutions comme Nguon ne trouvaient plus leur pleine efficacité. Nguon fut interdit parce que son côté fête foraine qui faisait converger vers Foumban la capitale toutes sortes de richesses du royaume avait fini par prendre les allures de tributs forcés et le colonisateur français en prit prétexte pour interdire en 1924 cette vivante manifestation de la culture et d'organisation traditionnelle bamoun.

Toutefois, interdite et menacée de disparition, Njimoluh Seidou, 18e roi de la dynastie bamoun a en outre pu organiser quatre éditions du Nguon. Il a pris appui sur des

[122] Njoya est le sultan et 17e Roi de la dynastie bamoun

évènements spécifiques notamment en 1958 à la faveur de l'inauguration de la mosquée centrale de Foumban, en 1963 pour fêter ses trente ans de règne, en 1976 pour accompagner les premières journées culturelles et économiques du peuple bamoun et enfin en 1985 pour marquer le cinquantenaire de son règne et l'inauguration du palais royal rénové par l'Unesco.

III.3) Le Ngoun pendant la période postindépendance au Cameroun : Organisations sociales et cadre législatif des sociétés traditionnelles au Cameroun

Les organisations sociales traditionnelles sont l'une des plus en vue aujourd'hui au Cameroun. L'étude de la chefferie traditionnelle comme élément de l'organisation administrative et territoriale du Cameroun passe par une double considération : la chefferie est d'abord une portion du territoire de l'Etat. Elle est ensuite le cadre d'exercice de ses compétences par une autorité justement dénommé chef traditionnel. Ce dédoublement de la chefferie nous conduit à nous demander s'il s'agit-il d'une collectivité locale, d'une circonscription administrative de l'Etat ou d'une catégorie particulière sui generis dans l'organisation administrative et territoriale de l'Etat au Cameroun.

L'étude du régime de la chefferie traditionnelle et du statut de chef traditionnel au Cameroun ne permet pas d'inclure cette institution dans l'un des cadres classiques de l'administration territoriale. En effet, la reforme communale au Cameroun (loi n°74/23 du 5 décembre 1974) avait mis fin à la pratique de sièges réservés aux autorités traditionnelles aux conseils municipaux. La nouvelle législation a renoué avec cette tradition introduite par le colonisateur. Ce retour du commandement traditionnel dans le nouveau dispositif institutionnel de l'administration locale s'est opéré au nom des principes qui desservent la démocratie. En effet l'arrêté colonial de 1933 portant statut des chefs indigènes et le décret n°77/245 du 05 juillet 1977 distinguent bien le chef traditionnel en tant qu'autorité de la communauté dont il a la direction. Le chef est donc un agent de l'administration. Par ailleurs, ce que l'on appelle chefferie traditionnelle au Cameroun aujourd'hui est une survivance des formes multiples d'organisations sociopolitiques qu'a connue l'Afrique avant la colonisation. Cette dernière a inventé les expressions de chefferie traditionnelle et chef traditionnel dans un effort d'uniformiser

une réalité dont la complexité lui échappait[123] . Ce legs de la colonisation a été bien entretenu par le Cameroun indépendant.

Cependant, en reconduisant cette législation coloniale, la réforme camerounaise n'a pas fait preuve d'inventivité pour résoudre le problème de la cohabitation dans un même pays de structure administrative moderne et d'organisations sociopolitiques traditionnelles. La chefferie traditionnelle n'est finalement identifiable ni à une circonscription administrative déconcentrée ni à une collectivité locale décentralisée.[124]

Le décret de 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles dispose que les *«* les collectivités traditionnelles sont organisées en chefferies sur une base territoriale. Ce qui appelle quelques remarques sommaires : cette nouvelle législation est marquée à première vue par le réalisme car elle se borne à constater l'existence des organisations sociopolitiques traditionnelles qu'elle cherche simplement à organiser parce qu'elles ont préexisté à l'Etat postcolonial. En outre, la notion de collectivité est une innovation du législateur postcolonial qui laisse entendre que le chef traditionnel dispose d'un domaine : la chefferie ».

La chefferie traditionnelle est donc une organisation sociale qui fonctionne selon les coutumes, les traditions et les mœurs d'une communauté donnée. Elle est relativement autonome et se caractérise par le très fort sentiment d'appartenance de ses membres à une même identité historique, sociologique et culturelle. Le chef traditionnel est le représentant moral de la communauté. *« Telle une seigneurie banale, il jouit de certaines prérogatives, et veille, assisté par une cour de notables et de plusieurs autres structures secrètes, au meilleur destin de toute sa communauté : ce groupe d'hommes et de femmes qui ont en commun un rattachement à un territoire donné ; et qui partagent un ensemble de valeurs et de traditions, des éléments qui légitiment à leur yeux la reconnaissance d'un registre particulier de relation et de vie, à côté ou en deçà de l'appartenance à l'Etat »* (Mouiche 1996)

Toutefois, par le truchement de la notion de territoire, le législateur camerounais a procédé à une délimitation et à une classification des collectivités traditionnelles selon leur importance présumée : ainsi le village ou le quartier en milieu urbain sert de cadre à

---

[123] Ngono Tsimi L., 2010 « *L'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales : l'exemple du Cameroun »,* Thèse.

[124] Africa development, 2000, vol XXV, N° 3 et 4.

la chefferie de 3e degré ; l'arrondissement abrite celle de 2e degré et comprend au moins deux chefferies de 3e degré. La chefferie de 1er degré correspond quant à elle aux limites d'un département et couvre les territoires d'au moins deux chefferies de 2e degré.

Cependant, dans une jurisprudence à ce jour constante, la chambre administrative de la cour suprême du Cameroun a consacré la personnalité juridique de la collectivité traditionnelle en lui reconnaissant le droit d'ester en justice pour son propre compte (CS/CA 1980,1995, 2013). Cette reconnaissance vaut à la chefferie traditionnelle d'être non seulement un sujet du droit mais aussi une personne juridique au sens plein du terme. Cette personnalité juridique est une donnée naturelle liée à l'existence même de la chefferie traditionnelle. Réunissant tous les éléments propres à l'existence d'une personne morale : groupement humain, patrimoine distinct de celui de chacun de ses membres, capacité d'expression collective etc. (Decotignies.M, 1958). « *La chefferie traditionnelle est une personne morale de droit public* »[125] (Nlep.G 1986)

III-4) Renouveau des chefferies et loi des libertés d'association

Il serait imprudent de soutenir que ni les Chartes européenne et mondiale de l'autonomie locale, ni les cas particuliers de certaines collectivités territoriales françaises n'ont eu des répercussions sur le continent africain, à l'exemple des évènements dits des « V*ents d'Est* » qui ont bouleversé l'ex-URSS. Toutefois, l'ampleur de ces derniers semble être la première cause directe de la crise généralisée qu'a connue le continent africain tout entier autour des années 1990.

Au plan international, la démocratisation de la vie publique est imposée aux pays africains par les puissances occidentales, qui conditionnent l'aide au développement à ces conditions. En réponse aux réticences des gouvernements africains, une crise généralisée (politique, sociale et économique) s'en est suivie.

En effet, La fin de la guerre froide venait de mettre à nu l'échec de l'idéologie socio-communiste. Il était évident, que pour enrayer les derniers bastions de cette idéologie au profit du libéralisme économique, il fallait concomitamment s'attaquer à l'aspect humain, autrement dit, prôner les libertés individuelles surtout dans le contexte de crise économique qui sévissait en Afrique.

C'est surtout le Président Français d'alors, François Mitterrand, qui donna le ton pour

[125]Nlep G. 1986

l'Afrique subsaharienne lors du célèbre sommet franco-africain de la Baule de 1990 pendant lequel il *« conditionna l'aide de la France à l'engagement résolu de l'Etat bénéficiaire dans la voie d'une démocratisation conduite avec promptitude* ».[126]

Le Cameroun ne fut pas épargné : ici les résultats ne se firent pas attendre car on assista dès lors à l'avènement du pluralisme politique et à l'abandon progressif des pratiques privatives de libertés. C'est ainsi que l'Assemblée nationale avait adopté le 19 décembre 1990 une loi[127] instituant le multipartisme et connaissait dès lors en son sein sa première opposition. L'opportunité d'une révision constitutionnelle en faveur des libertés, et particulièrement des libertés d'associations, était ainsi offerte à la représentation nationale. Et c'est dans cette mouvance que le Nguon fut réhabilité.

III-5) La réintroduction du Nguon : les nouveaux enjeux identitaires dans l'Etat-nation multiethnique du Cameroun

La réintroduction du Nguon en 1993 soit plus de quatre-vingts ans après son interdiction par l'administration coloniale et suite à la promulgation des lois sur les libertés d'association en 1990 au Cameroun participait d'une perspective de ritualisation de l'identité dans un contexte d'Etat-Nation pluriethnique. Elle s'appliqua dès lors à un corps de penser et non plus aux objets pris isolement.

« En réalité, lorsque l'administration coloniale française entreprit dès 1916 d'asseoir son autorité en déstabilisant jusqu'à l'extinction l'organisation politique bamoun antérieure, l'édifice de l'organisation sociale chez les Bamoun ne fut pas totalement ébranlé tant que l'unité politique continuait à se réaliser autour des chefs de lignage de la noblesse de sang et ceux issus des grands serviteurs. » (G. Loumpet, 2008)

La survie du Nguon tient également de ses mécanismes de transmission à savoir des charges héréditaires dans l'exercice des fonctions déterminantes de la procédure comme par exemple les charges de procureur et de porte-parole du Nguon qui revient toujours aux descendants des premiers lignages qui jouèrent ce rôle à l'origine de l'institution. Des savoirs ont ainsi pu être conservés au sein des cercles familiaux restreints. Les Nji, chefs de lignage princiers continuaient à cultiver et entretenir des traditions ancestrales

[126] Ce célèbre sommet de la Baule était l'une des traditionnelles rencontres du Président français avec ceux des pays d'Afrique noire francophone.

[127] Loi n° 90/056 du 19 décembre 1990 portant sur la création des partis politiques au Cameroun

solidement ancrées, et des formes d'échange et de tributs annuels sur le mode de Nguon à travers le royaume.

A en croire l'aînée des sœurs du Roi, Momafon Rabiatou Njoya, « Nguon est chez les Bamoun un héritage des ancêtres qui leur permet de vibrer ensemble en cœur et à l'unisson, tout en proposant aux autres le partage de leur riche culture. C'est l'expression de la culture de dialogue pour la consécration d'une paix sociale permanente[128].

C'est aussi une société sécrète, une confrérie initiatique disposant des instruments de musique et de ses choses du monde « *pa njù* » qui accompagnent le chant du même nom exécuté lors des rituels de la naissance et de la mort des jumeaux tout comme d'intronisation et de la mort du Roi.

« Profondément ancré dans l'origine du groupe et de ses institutions, Nguon rappelle à sa manière par des rituels spécifiques, les principes de cohésion et d'harmonie qui régissent le royaume bamoun sans lequel sa survie aurait été compromise. Il a constitué depuis l'histoire coloniale un rempart contre la tyrannie et l'arbitraire des systèmes de domination successifs. Polarisé sur le jugement du *Mfon*, « le Roi, incarnation des ancêtres et dépositaire du principe de l'ordre et du désordre. Nguon s'accompagne d'une série de processions des détenteurs de médecines traditionnelles dont la puissance est de nature à assurer l'harmonie des forces antithétiques tout en garantissant la régénération du vivant dans les cycles de l'univers et du temps. Il consiste symboliquement à réaffirmer son appartenance par naissance ou par soumission au royaume » (Nji Germain Loumpet, archéologue et anthropologue, 2016).

Depuis sa réintroduction en 1993 sa réactualisation rythmée permet d'abolir pendant une courte durée la structure hiérarchique du royaume, et elle ouvre de fait une période de désordre festif[129] contrôlé pendant laquelle le roi descend de son trône et redevient sujet. Toutes ces dispositions sont mentionnées dans le texte fondateur du Roi Njoya qui prend valeur de constituion et ne sont pas démenties non seulement par aucun des Nji (qui pourraient être supposés être des chantres de la dynastie) mais non plus par quiconque.

[128] Notes d'entretien du 7 décembre 2016 avec Momafon Rabiatou Njoya, princesse et cohéritière du trône Bamoun

[129] On retrouve chez Balandier notamment, la fonction des carnavals qui permettent un desordre momentané et encadré pour mieux revenir à l'ordre

Mais cette désacralisation n'est que momentanée car le roi reprend sa place sur le trône à l'issue de la cérémonie, réaffirmant ainsi sa légitimité à réguler les choses, c'est-à-dire à refonder son royaume à l'image du 1er souverain Nshare Yen.

IV. NGUON : LABORATOIRE DE LA GOUVERNANCE EN CONTEXTE MULTIETHNIQUE ET PLURICULTUREL CAMEROUNAIS

Forum de référence social, économique, politique et culturel du peuple bamoun, cadre d'échange et de convergence d'idées, de talents et de confraternité, le Nguon donne au peuple bamoun l'opportunité d'interpeller leur roi sur la bonne marche et le développement du pays, ce à travers un réquisitoire auquel celui-ci est astreint d'apporter des réponses porteuses d'espoir. Terrain par excellence de l'exercice de la démocratie directe telle qu'imaginé par les fondateurs du royaume, le Nguon favorise la participation du peuple à la bonne gestion de son destin politique et socio-économique. Il apparaît également comme le creuset où doit se forger l'unité de tous les fils et filles du pays bamoun.

IV.1) L'apport politique du Nguon dans la consolidation et le développement du royaume bamoun

Dans la longue marche du peuple Bamoun vers son épanouissement, il a été impérieux d'inventer des mécanismes culturels et des institutions politiques de régulation des rapports sociaux. Parmi les mécanismes institutionnels inventés et adoptés pour la médiation du pouvoir entre le Roi et son peuple se trouve en bonne place le Nguon. Dans son entendement, le Nguon est une société secrète qui joue un rôle important dans la régulation de jeu de pouvoir au sein du royaume. Au plan symbolique, le Nguon est un moment au cours duquel le peuple Bamoun se rassemble autour de son souverain pour faire valoir ses aspirations économiques et sociétales. Ayant pris naissance dans une société agraire, il y a six siècles, le Nguon se célébrait pendant les périodes de fin de récolte. Nonobstant son fondement culturel, le Nguon revêt un caractère politique évident. La politique comprise dans son sens étymologique comme l'art de gérer la cité est ici un instrument d'impulsion des projets destinés au développement, et de la consolidation des liens sociaux de fraternité, de solidarité et d'entraide.

Au regard de ces considérations, quel est l'apport politique du Nguon dans la consolidation de la paix et la promotion du développement ? En quoi le Nguon peut être

considéré comme une valeur traditionnelle fédératrice des aspirations divergentes voire antagoniques dont l'objectif est celui du développement ? La réflexion bâtie autour de ces interrogations se structure sur deux points essentiels. Il s'agit du Nguon comme expression de l'ingéniosité politique du peuple Bamoun et comme mécanisme politique d'orientation d'action pour le développement.

a) Le Nguon : expression de l'ingéniosité politique du peuple bamoun

Chaque peuple ou chaque nation a en son sein, des mécanismes politiques et institutionnels lui servant de tremplin pour réguler la distribution du pouvoir afin de limiter les abus. Les sociétés politiques modernes s'inscrivent dans la logique de la répartition du pouvoir. Or, ce modèle politique n'est pas nouveau. Certes, des dénominations de ce système politique changent et des variances existent. Mais, le but ultime reste et demeure. Il s'agit de limiter les abus du pouvoir afin de maintenir la concorde sociale gage d'un développement certain. Le peuple bamoun s'inscrit dans cette tradition de la gouvernance. Le Nguon traduit, dans ses fondements historiques, l'inventivité, l'ingéniosité et la maturité politique du peuple bamoun.

En effet, en tant qu'instrument politique de la gouvernance, le Nguon est une instance d'évaluation de la mise en œuvre des projets politique, social, économique et culturel du Roi. C'est le moment au cours duquel les Fonaguon font une évaluation, sans complaisance, de la gouvernance du Roi. Cette évaluation est une action politique qui permet de désacraliser la fonction du Roi afin d'attirer son attention sur certains manquements, certains problèmes sociétaux et les aspirations légitimes de son peuple. Selon les normes établies, cette évaluation de l'action politique du Roi pourrait conduire à sa déchéance sur le trône. On pourrait legitimement se demander si cette disposition de la destitution pourrait être un jour effective. En effet quoi que prévue par le texte fondateur de Njoya, la révocation ne s'est jamais produite à ce jour. En revanche, le Roi est mis à l'amende lorsque ces explications sont jugées insuffisantes. Ainsi en 2008, avait-il été condamné à verser douze bœufs et cinq millions de francs CFA pour « outrage au peuple bamoun » pour s'etre laissé aller à pleurer en public suite au décès de sa mère. Et la mise à l'amende, certes de moindre importance ordianirement, n'est pas rare. C'est dire que le jugement n'est pas seulement un rituel joué mais une réelle épreuve psychologique et sociale que le souverain doit surmonter face au peuple réuni et aux

invités étrangers dans la grande cour d'apparat[130], avant de pouvoir remonter sur son trône. Le bénéfice de cette pratique du contrôle politique, du bilan de l'action royale et d'évaluation de sa gouvernance réside dans l'ajustement des projets de développement et des programmes aux difficultés aux contraintes et aux attentes du peuple.

Les NfonaNguon exercent alors une lourde responsabilité dans la conduite des affaires publiques. Le Nguon traduit la volonté de fédération, d'union et de solidarité. C'est la communion entre le roi et son peuple. Pour s'en convaincre de cette affirmation, le Nguon, à son origine, avait une fonction sociale de redistribution des produits agricoles. En gardant ces fondements historiques, le Nguon a intégré, de nos jours, de nouveaux défis, de nouveaux enjeux et de nouveaux paramètres du développement. Le Nguon se veut alors un cadre d'impulsion du progrès à travers la réalisation des infrastructures sociales de base.

Aussi, le festival du Nguon marque l'expression de l'ingéniosité démocratique du peuple Bamoun. La ritualité du Nguon aplanit les tensions politiques et les conflits sociaux. Quelle que soit l'appartenance politique, religieuse ou quelles que soient les aspirations des individus et des groupes, le Nguon offre une occasion unique de rassemblement. Dans cette perspective, lors du Nguon 2016, Sa Majesté Ibrahim Mbombo Njoya, Sultan Roi des Bamoun relevait : *« quelles que soient les contingences, fussent-elles politiques ou religieuses, ne nous divisons pas au point de nous détourner de l'effort en faveur de notre développement. Ce souci d'unité et de paix passe, à n'en point douter, par le respect de nos traditions qui font notre originalité. Sachons aussi mesurer la portée de nos actes à l'aune de cette sauvegarde de nos traditions ».* Cette interpellation, venant de la voix la plus autorisée, invite au respect des valeurs traditionnelles, considérée comme la pointe de lance de tout progrès. Dans ce même ordre d'idée, un dicton bamoun stipule que « l'oubli du passé est mortel pour l'avenir ».

[130] Le moment venu, plusieurs milliers de personnes sont rassemblées pour assister au jugement du Roi.

b) Le Nguon comme mécanisme politique d'orientation du cadre d'action du Roi des Bamoun

« *Le Nguon est une fête populaire pendant laquelle fils et filles Bamoun se rassemble autour de leur Roi afin de faire les états généraux de leur royaume. Il est question de voir si le royaume au plan agricole par exemple a avancé ; d'évaluer certaines difficultés qui ont freiné l'évolution du royaume ; d'examiner les réalisations faites également dans d'autres domaines d'activité.* » (Théodore Ngam, Bamoun résidant à Yaoundé)

Concevoir le Nguon comme un cadre politique et institutionnel d'élaboration des projets destinés au développement du terroir bamoun relève désormais des évidences. La paix sociale et le développement sont, de ce fait, les résultantes d'un projet politique savamment conçu et intelligemment implémenté. La paix sociale et le développement découlent des politiques publiques et la qualité des leaders en charge de leurs mises en application. En rassemblant les Bamoun autour de leur Souverain, le Nguon constitue un moment idoine pour le Sultan Roi de fixer le cap du développement, de déterminer les moyens d'action et d'opérer les choix stratégiques des partenaires. C'est un cadre politique et même un moment fort de la diplomatie traditionnelle permettant de revisiter la coopération entre les entités politiques locales. Il s'agit de la revivification des relations que le royaume bamoun entretien avec les chefferies traditionnelles voisines.

En effet, la présence des chefs bamiléké, des *Nfons* du Nord-ouest, des Lamidos du Nord et de diverses autres notabilités traditionnelles aux assises du Nguon permet de consolider les rapports conviviaux, les liens sociaux de fraternité et de solidarité nationale. Le Nguon est alors une instance qui fraternise les différentes composantes sociologiques du Cameroun. Cette composante fraternelle du Nguon adhère à l'idéal d'une « culture ouverte et dynamique ». C'est dans cette orientation de la politique culturelle que le Sultan Roi tend à inscrire la dynamique du peuple Bamoun. De nos jours, le Nguon se veut, certes, un cadre institutionnel traditionnel, mais son ancrage politique permet de jauger le degré de l'unité et d'intégration nationale au Cameroun. En s'ouvrant au plan national et international, le Nguon participe, de manière active, à la construction d'un climat social de solidarité.

« Sur le plan local, le Sultan Roi est un pivot de l'unité du peuple Bamoun. C'est un pilier sur lequel repose toute l'architecture culturelle et toutes les aspirations politiques[131]. » (Oumarou Nchare, 2016). De ce fait, il est de sa responsabilité de donner l'orientation politique à son peuple, de fixer le cap et de déterminer les priorités dans l'action du développement. Cependant, la divergence politique du Noun et les antagonismes sociaux qui maintiennent le royaume dans l'ornière du sous-développement résultent de l'incompréhension politique. Durant chaque édition du Nguon, le Sultan Roi des Bamoun saisit l'occasion pour faire un discours sur l'orientation politique du royaume. La teneur de ce discours invite au respect des institutions traditionnelles et administratives, à la consolidation de la paix, à la solidarité avec les peuples frères victimes du terrorisme et de sinistre de toute sorte. Cette orientation politique du Sultan Roi des Bamoun, pendant l'édition du Nguon 2016, rompt avec les lignes de tranchées divisant parfois les familles, les frères et les sœurs. Le Nguon, en invitant à outrepasser ces clivages politiques, rappelle tout de même que l'institution royale est le symbole traditionnel de la paix, du progrès et du développement. Cette remémoration des valeurs identitaires à travers le Nguon est facteur du développement.

Il convient donc de retenir que la politique est consubstantielle au Nguon. C'est la politique qui donne sens à toutes les entreprises du progrès. De ce fait, l'apport politique du Nguon dans la consolidation de la paix et le développement s'appréhende dans les arguments sus-évoqués. Il s'agit du Nguon comme cadre de la consolidation de la paix au niveau national à travers la coopération traditionnelle et le développement d'un climat social de fraternité au plan local. En somme, l'investissement, l'amélioration des conditions de vie et la construction des infrastructures découlent, pour certains, de la politique du Nguon. Le Nguon est alors le socle politique de la promotion de la paix et du développement socio-économique dans le pays bamoun.

[131] Oumarou Nchare est le chargé des affaires cuturelles au Palais, il exerce en même temps la fonction de secrétaire général du Roi.

V. NGUON : LES IMPACTS MULTI DIMENSIONNELS D'INTEGRATION SOCIO TERRITORIALE

V.1. Nguon : son impact sur le développement socio-ethnique et l'intégration des communautés bamoun

Le département du Noun qui se caractérise par une richesse artistique et culturelle, est peuplé par les Bamoun qui sont des autochtones et d'autres ethnies allogènes qui se sont installés du fait de leurs activités économiques et professionnelles. Le Nguon qui y est célébré est un festival culturel et artistique, qui a lieu tous les deux ans dans la ville de Foumban. Cet évènement revêt une double dimension culturelle et sociale. Il permet non seulement aux communautés Bamoun d'affirmer leur identité culturelle mais aussi, participe à la consolidation de la paix, du développement socio ethnique et d'intégration des communautés Bamoun. Quel est donc son impact sur le développement socio ethnique et l'intégration des communautés Bamoun ? Il convient ici de montrer la place qu'occupe le Nguon dans la construction de l'identité culturelle, dans la consolidation de la paix, du développement socio ethnique et de l'intégration des communautés Bamoun. Faire le diagnostic du climat social du Noun, impose à nouveau une analyse de la situation sur les plans politique, économique, religieux, socioculturel et éducatif.

Sur le plan politique, on note la coexistence de plusieurs partis politiques (RDPC, UDC, SDF, et autres). Même si on a souvent observé des tensions en période électorale ainsi que pendant certains évènements de démonstration de force entre les partisans des deux principaux partis politiques (UDC et RDPC) en présence dans le champs politique départemental. Depuis l'avènement du pluralisme politique au sein de cette communauté, on n'a presque jamais assisté à une dégénérescence des oppositions politiques en conflit armé ou à des tueries basées sur la division politique, du moins si nous fondons notre analyse sur les bases rationnelles. Les tensions souvent observées relèvent de l'ordre normal du vivre ensemble (s'il faut reprendre le sociologue Simmel qui affirme que le conflit est inhérent et normal dans toute société). Cependant, après ces situations conflictuelles, le dialogue est généralement engagé par les autorités administratives et traditionnelles pour rétablir la paix là où cela est nécessaire. À des endroits où le conflit est plus intense, il y a parfois sollicitation des forces de l'ordre pour rétablir la quiétude.

Sur le plan économique, le département du Noun se caractérise par la coexistence de plusieurs secteurs d'activités économiques (primaire, secondaire et le tertiaire). Sa

visibilité au niveau national et international, vient de son potentiel agricole et de son artisanat « Foumban la Cité des arts ». Cependant, toujours marqué par la précarité et le sous-emploi des jeunes, on assiste de plus en plus dans ce département, à la prolifération d'un phénomène : la cybercriminalité ou la « feymania », localement appelé « Zaguina ». Cette déviance est diversement appréciée par les locaux. D'un côté, ceux qui pensent que ces « Zaguina » font la fierté de la communauté et qui les érigent en modèles de réussite sociale, de l'autre ceux qui dénoncent ces pratiques qui, selon eux, contribuent à écarter les jeunes de la norme et à normaliser les écarts (basculement dans des pratiques occultes par exemple) et à tenir l'image du Bamoun à l'extérieur.

Sur le plan religieux, le Noun se caractérise par la coexistence pacifique de plusieurs religions, dont les deux principales sont le Christianisme et l'Islam. Cette sorte d'œcuménisme co-habitationnel peut s'expliquer à partir de l'expérience historique originale de ce peuple (tout le monde sait que le roi Njoya a même créé un courant religieux syncrétiste : le *« Nuèt-kuate », « poursuivre pour atteindre* » à partir de ces deux traditions religieuses importées). Dans chaque famille Bamoun, il y a des chrétiens et des musulmans. Il n'existe donc presque pas de conflits ouverts liés à la différence religieuse en dehors de certains cas de refus de mariage dont certains indicateurs tirés de nos enquêtes[132] nous permettent de dire qu'elles peuvent et sont même souvent noyées par d'autres considérations économiques et de classe. Ce refus est plus radical quand le conjoint vient des classes pauvres. Quand il vient des classes dominantes et nobiliaires, on trouve une formule savamment dosée pour justifier l'acte : « *on va faire comment ? C'est aux enfants de choisir* ».

Sur le plan socio-culturel et éducatif, le peuple Bamoun se caractérise historiquement par son génie artistique et sa consistance culturelle. L'expression de ce génie est perceptible dans les symboles et la riche civilisation Bamoun qui visiblement, n'a pas d'égal sur le plan national. On peut lister, les inventions (une écriture : le shumôm, une machine à écraser), les prouesses architecturales et touristiques (comme le palais des Rois Bamoun, le nouveau Musée des rois Bamoun), mais aussi la production des objets d'art et surtout, sur le plan culinaire, « le pèn njapche » qui se confond à l'art culinaire bamoun.

Sur le plan éducatif ''l'école du blanc'', malgré l'existence de nombreuses infrastructures scolaires (qui restent insuffisantes) dans le département du Noun avec l'existence d'un

[132] Résultat focus group de cinq familles, réalisé en décembre 2016 à Foumban

personnel disponible pour l'éducation des jeunes, on observe depuis quelques années, un phénomène de déperdition scolaire. Car pour certains jeunes « *l'école ne sert plus à rien quand on n'a personne* ». En plus, nombre de jeunes filles arrêtent précocement leur scolarisation pour se marier. Ceci parce que dans cet environnement social, le mariage est perçu comme l'un des indicateurs de réussite sociale et de respectabilité de la femme et de sa famille. La déperdition scolaire, concerne aussi les jeunes garçons qui généralement arrêtent leurs études au niveau secondaire pour se lancer dans la feymania, (Zarguina). Leurs démonstrations de puissance économique et matérielle à travers les voitures de luxe, la « farotage », font en sorte qu'ils deviennent des modèles pour leurs cadets. Cette situation s'explique par le fait qu'en contexte de pauvreté, la complexification des canaux de réussite sociale pousse à croire qu'il n'est plus possible de réussir par des moyens légitimes. On assiste à une situation de contre-valeur qui voudrait que l'on existe en fonction des biens matériels et non en fonction de son niveau d'instruction. Dans le département, le chômage des diplômés combinés aux nouvelles voies de la réussite sociale contribue à saper l'image de l'école aujourd'hui.

Au regard de ces déviances observées, le Nguon participe à redonner un sens à partir de ses considérations et de ses orientations. C'est un cadre qui permet de poser les réels problèmes de la société Bamoun et de trouver des solutions dans le gisement de valeurs et de la tradition des descendants de Nchare Yen.

V.2) Nguon et construction de l'identité culturelle du peuple bamoun

Le Nguon participe à la construction et la réinvention de l'identité culturelle bamoun dans un monde de plus en plus dynamique. Il est une occasion pour beaucoup de fils du terroir de s'approprier des éléments de la culture Bamoun. Les fils du terroir sont fiers de leur appartenance culturelle et la manifestation de cette fierté se lit sur leur habillement (traditionnel), leur manière de manger et surtout, leur rapport avec le sacré notamment lors de l'entrée des sociétés sécrètes (Nguon) au palis et du passage du « *Mut gû* ». C'est également un moment de valorisation des chansons et danses traditionnelles (*medou, Kpa loum, yâya, Nsoro*, etc). De plus, c'est au cours de cet évènement qu'il y a des éléments rappellant concrètement l'historicité de certains faits, de l'installation du peuple Bamoun dans le Noun, de l'explication de l'organisation sociale Bamoun et d'autres rituels qui ont une signification culturelle pour la communauté comme le « Shô-melùe ».

a) Nguon, un instrument de consolidation de la paix dans le Noun

Le Nguon est un instrument de consolidation de la paix dans le Noun. À cette occasion, différences sont tues car le plus important c'est l'inclusion basée sur l'appartenance ethnique. Il n'est plus important de s'entredéchirer mais de valoriser le dialogue et la réconciliation pour la construction de la paix sociale.

Pendant cet évènement, le peuple Bamoun démontre une expérience politique exceptionnelle basée sur une sorte de démocratie monarchique. Le rituel du jugement du Roi démontre à suffisance que l'organisation politique traditionnelle de ce peuple n'est pas monolithique au sens strict du terme. C'est un moment où les attributs royaux sont momentanément suspendus, pour permettre au peuple par la bouche de « *Mfôna-Nguon* » de « juger le roi ». Il s'agit concrètement, de remettre en question certaine actions royales pour que le monarque puisse rectifier le tir et mieux assumer ses fonctions dans l'avenir. Cet élément démocratique permet au peuple Bamoun de poser tous les problèmes du quotidien (comme les différends liés au foncier, à l'héritage, aux mariages…) dans la perspective de la palabre africaine dont le but est de consolider la paix et le vivre ensemble.

Le deuxième indicateur de la consolidation de la paix, c'est que le Nguon n'est pas seulement un évènement qui concerne les fils du terroir. Il est un évènement dont la dimension est devenue nationale et internationale. Ainsi, au cours de cet évènement, le Noun accueil des étrangers venus de différents horizons. Or, dans la culture Bamoun, l'accueil des étrangers a une place capitale. C'est pour cette raison que lorsqu'on interroge l'anthropologie de l'accueil des étrangers chez les Bamoun, on constate que selon la culture, lorsqu'un étranger est là, on doit tout faire pour qu'il se sente à l'aise. Ce n'est plus le moment de révéler les conflits mais on doit tout faire pour qu'il se sente mieux chez nous. Le Nguon étant une occasion qui révèle l'hospitalité du peuple Bamoun, les fils du terroir doivent tout faire pour qu'ils se sentent à l'aise et en sécurité. Ainsi, cette amitié entre les autochtones et les étrangers est de nature à éviter toute forme de conflit car, on ne combat pas un ami.

b) Nguon et développement socio ethnique du peuple bamoun

Comme nous le disait un notable dans le cadre de nos échanges lors de notre première mission de recherche, « le Noun est un département qui a pour souci majeur le développement socio-ethnique de ses fils. Les observations de tous les jours nous enseignent que la mondialisation et ses effets, la modernité sont des éléments qui participent à la perte du sens des valeurs traditionnelles, à la dépravation des mœurs, à l'indiscipline généralisée chez les jeunes, au développement de la corruption et de la quête du gain facile[133]» (Ngajù Mama, 2016). Le Nguon comme instrument culturel, se trouve légitime comme une occasion de recadrer les comportements déviants des jeunes en leur enseignant la culture qui est le socle du développement des comportements dont l'enjeu est le développement socio-ethnique du peuple Bamoun.

Parmi les critères de développement, apparait la culture. Tout peuple qui veut se développer ne doit investir que sur sa culture. Ainsi, le Nguon apparait comme un instrument de développement socio-ethnique en ce sens qu'il définit l'orientation générale des activités sur plusieurs plans à savoir : valorise l'art culinaire du peuple qui plus loin participera au développement de sa production agricole ; valorise ses chansons et danses culturelles ; valorise ses habits traditionnels ; valorise ses productions artistiques et fera en sorte que les relations du Noun se consolident avec l'extérieur.

C'est également une occasion au cours de laquelle se développent les ventes des produits artistiques, touristiques, culturels et agricoles du département. Il y a donc une entrée des devises qui se fait ressentir avec une amélioration des conditions de vie des populations.

c) Nguon et intégration des communautés Bamoun

Depuis le début des années 2000, l'Unesco a fait de la diversité culturelle une de ses priorités. Dans une note conceptuelle y afférente, elle définit la culture comme « l'ensemble des traits distinctifs spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social, représentant une force dynamique pour le changement ». Et la note de poursuivre : « la réussite de toute politique de développement dépend de la reconnaissance et de la prise en compte des politiques de la diversité culturelle. » Eu égard en particulier au processus de la mondialisation, l'Unesco met l'accent sur la reconnaissance du rôle décisif de la culture sous toutes ses formes en y

[133] Extrait entretien avec Ngajù Mama, notable à la cour des Rois bamoun

incluant non seulement les arts et les monuments historiques, mais aussi les musées, la musique, les arts de la scène, le cinéma, le design, l'artisanat, le dialogue interculturel…C'est cette culture plurielle que célèbre le Nguon depuis sa réintroduction en 1993. C'est l'occasion où les divergences religieuses font place à la coexistence pacifique, et que le dialogue islamo-chrétien se justifie et se traduit par une idée de partage, d'échange et de respect de la différence au nom d'un passé commun, de la cohésion et de la paix sociale. Une note conceptuelle de l'Unesco constate : « qu'aujourd'hui, les politiques culturelles doivent relever le défi de la diversité culturelle. Ce qui implique à la fois de défendre une capacité créatrice à travers la multiplicité des formes matérielles (dont les musées) et immatérielles comme (Nguon, Nja…), de cultiver et d'assurer un « être ensemble » harmonieux entre individus et groupes venant d'horizons culturels variés et vivant au sein d'un même espace ». L'espace de rencontre que procure le Nguon permet de développer les compétences appropriées pour un dialogue interculturel où les individus et les groupes se sentent à l'aise pour s'exprimer. Il constitue une diversité culturelle en termes de dialogue interculturel, de concertation, de musique, de danse, de mise en scène et spectacle, d'assises et débats scientifiques de langue et langage, une sorte de valeur ajouté à la solidarité, à la santé et à la politique de développement socio-économique. Le Nguon est donc un instrument d'intégration des communautés Bamoun. Si nous regardons ne serait-ce que son organisation, nous constatons qu'il interpelle tous les fils du terroir sans discrimination. Toutes les catégories socio-professionnelles sont interpelées dans l'organisation et la manifestation de cet évènement. C'est une occasion où chacun fait valoir ses compétences quel que soit son secteur d'activité et son niveau éducatif. Par la remise du « ngnam Nguon » au roi, chaque groupement apporte les richesses de sa zone qu'il va échanger contre celles apportées par les autres. En somme, le Nguon est un évenement artistique et culturel qui participe non seulement à la construction de l'identité culturelle, de la préservation et de la consolidation de la paix, et du développement socio-ethnique des peuples bamoun, mais aussi à la visibilité du département du Noun au niveau national et international.

V-3) Nguon et ses implications en matière de développement social local et de santé publique

Pour Xavier Greffe[134], le développement local est un processus qui se base sur la valorisation des ressources locales et des forces endogènes d'un territoire pour sa croissance économique, sociale et culturelle. Allant dans ce sens, le royaume *Bamoun* a choisi de mettre au centre de sa stratégie de développement local et de son attractivité la valorisation de son patrimoine culturel. Le festival *Nguon* dans cette démarche, joue un rôle fort à travers la mobilisation d'autres ressources. Il encadre l'offre culturelle et en profite pour attirer de nouveaux visiteurs et investisseurs, et fait ainsi « mieux marcher » le secteur touristique.

En effet, malgré la connotation commerciale et les impacts négatifs qui lui sont parfois reprochés, il peut contribuer au développement culturel et à l'attractivité territoriale, par la mise en œuvre de synergies constructives inspirées d'un esprit de développement communautaire.

a. Nguon et santé publique en pays bamoun

La complexité des situations épidémiques, sanitaires, sociologiques, politiques est particulièrement grande en Afrique subsaharienne. Il y a quelques décennies, lorsque le modèle d'une médecine triomphante dominait, la notion de santé pour tous était encore envisageable. A la suite de la découverte du VIH en 1981, cet espoir fut battu en brèche. Aujourd'hui, les initiatives auxslogans comme ‘‘santé pour tous’’ sont désormais inefficaces. Et seules les actions de santé s'adressant à une catégorie de population bien ciblée connaissent un certain succès. Beaucoup des efforts portent désormais sur l'organisation des systèmes de santé, notamment au niveau local (Gruénais et Pourtier, 2000).

L'objectif de la réforme de la politique de santé au Cameroun est de rendre les soins de santé primaires accessibles à toute la population en initiant une stratégie de décentralisation au niveau des districts de santé. Le Programme national de développement sanitaire en cours prévoit une meilleure accessibilité financière ainsi qu'une amélioration de la qualité des soins et services de santé, reposant sur une politique des ressources humaines et une meilleure coopération avec le secteur privé.

[134]Greffe X., 2002, *« le développent local »,* Ed de l'aube.

A la réintroduction du Nguon en pays bamoun en 1993, la situation sanitaire y était des plus préoccupantes. Par ailleurs, les termes du *Rapport économique de ce département de 1985-1987* en sont illustrateurs : « … Dans les domaines sanitaires, le département du Noun accuse une insuffisance en infrastructures d'accueil (écoles maternelles, PMI et protection maternelle infantile presque inexistantes et en personnel qualifié… ». A travers Nguon, le Roi des Bamoun a su insuffler une ère nouvelle dans ce domaine faisant de la question de santé publique un des axes prioritaires du Nguon. Pour illustration, l'hôpital du palais des rois bamoun de Foumban en est un exemple assez édifiant. Inauguré en décembre 1996, cette œuvre sociale est une retombée de l'édition Nguon 1994, et fut construite avec l'aide généreuse du conseil général des Hauts-de-Seine. Il offre aujourd'hui encore des soins de qualité à un prix relativement bas. En effet, lors de l'édition Nguon 1994, le problème de taux élevé de mortalité faute d'établissement médical suffisamment équipé avait alors été posé. Le sultan-roi des bamoun en prit acte et s'engagea à apporter une solution à ce problème. Au lieu de saisir l'administration camerounaise, il préféra user de ses relations à l'étranger en sollicitant Charles Pasqua, ancien ministre d'Etat français et à l'époque président du Conseil général des Hauts-de-Seine. Toujours dans le sillage de la santé publique, à l'édition Nguon 2004, le roi des bamoun avait signé avec le ministre camerounais de la santé publique une convention de partenariat de lutte contre le sida. « La signature de cette convention est cohérente avec les principes directeurs de notre stratégie nationale de lutte contre le sida, qui sont principalement la décentralisation et la participation communautaire » avait alors expliqué à l'époque le Dr. Gislaine Affana, secrétaire permanent adjoint au Comité national de lutte contre le sida (CNLS) (*Cameroon Tribune* du 13 décembre 2004, p 11). Le CNLS s'engageait alors « à fournir un appui matériel, technique et éventuellement financier au sultanat, pour faire face à ce fléau ». Les axes forts du plan d'action de ladite convention étaient la sensibilisation de proximité, visant alors la ligne hiérarchique du sultanat, l'autorité religieuse et les autres acteurs de la communauté comme les tradi-praticiens ; le renforcement des capacités en matière de lutte contre le VIH/SIDA, en matière de prévention, de prise en charge, mais aussi en matière de réduction de l'impact, « par exemple la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables ». Le sultanat s'était engagé de son côté à mettre en place une équipe de gestion et de coordination de la lutte en son sein ; équipe qui « sera relayée à tous les niveaux de son organisation fonctionnelle

». Le sultanat s'engageait aussi à développer une politique interne de lutte contre le sida, « cohérente avec la politique nationale, mais aussi avec les principes et les directives religieux ». La formation continue et la mobilisation communautaire pour le dépistage volontaire, la prévention de la transmission de la mère à l'enfant sont d'autres aspects dont se charge le sultanat, tout comme le renforcement des capacités de ses structures sanitaires et sociales en matière de lutte contre le sida, la participation à la surveillance épidémiologique nationale, la protection et la promotion des droits de personnes infectées et affectées. Dans un contexte de développement participatif, la mise en œuvre de ces activités impliquait une cagnotte de 56 millions de Francs CFA soit la moitié pour chaque partie (*Cameroon Tribune* du 13 décembre 2004, p 11). C'est encore ce centre de santé qui dans le cadre de l'édition Nguon 2016, et sous la supervision générale du sultan Roi des Bamouns, MTN Cameroun et l'ONG *ASCOVIME*, a offert une opération « Village santé gratuite » au profit de la population du Noun.

Le recours au capital social permet de mettre en exergue d'une part la confiance qu'ont les populations bamoun sur leurs institutions traditionnelles : le sultanat et le forum du *Nguon*, et d'autre part les facteurs de leadership : ici, la personnalité du sultan-roi des bamoun en tant que chef traditionnel mais aussi comme Sénateur et ancien ministre à même d'engranger dans le cadre de la coopération décentralisée, des dividendes du Nord pour ses populations. Pour exemple, à la question du quotidien *Cameroon Tribune* de savoir ce qui expliquait le thème du Nguon 2004 « La lutte contre la pauvreté et le sida », le sultan avait fait remarquer dans sa réponse que ce choix ne relevait pas du hasard :

« […] *Au niveau du Noun, nous avons une organisation très solide, à partir de l'hôpital du palais. Nous avons une organisation de lutte contre le sida dans tous les arrondissements. Cette organisation fonctionne très bien. C'est au vu de tout cela que nous avons bénéficié de la compréhension du Comité national de lutte contre le sida. Je répète que ce n'est pas par hasard que nous avons choisi le thème du Nguon 2004. Vous savez qu'il est difficile de pouvoir parler de sida dans ce département, où la population est à 90% musulmane. Ce n'est pas facile de dire à un imam de prêcher l'usage du condom vous pouvez me croire. La position est la même chez les catholiques. Pour en revenir aux musulmans, il n'est d'abord pas aisé de les convaincre de l'existence même du sida, pour ensuite leur faire adopter les méthodes de prévention* » (*Cameroon Tribune* du 13 décembre 2004, p 11).

Tout ceci met en exergue la nécessité des encadreurs des populations rurales que sont les chefs traditionnels mais aussi le rôle de socialisation et de développement des forums culturels. Aujourd'hui ce rôle reste toujours d'actualité.

b. Nguon et développement socio-économique local

Les institutions financières représentées par les banques les assurances et les réassurances existaient dans le royaume bamoun, preuve de son embellie économique. Seulement, la fin des années 1980 sera catastrophique pour les banques camerounaises. « […] *Comme partout en Afrique, celles-ci avaient non seulement laissé prévaloir les considérations politiques, mais aussi et surtout, elles n'avaient guère mieux réussi à utiliser les dépôts recueillis pour financer des projets susceptibles de favoriser le développement économique. Prises alors en défaut, elles connaîtront une restructuration et nombre d'entre elles disparaîtront, fermées ou liquidées* » (Mouiche, 2005).

Dans le royaume bamoun, aucune structure bancaire ne survivra à cette déroute, avec les conséquences somme toutes très dommageables. En effet, les agriculteurs du Noun étaient encadrés dans les années 1980 par la Coopérative agricole des planteurs du Noun (CAPLANOUN). Laquelle était le principal pôle d'attraction économique du département. Elle rassemblait alors 22 118 adhérents, réalisait un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards de francs CFA par campagne caféière et occupait environ 180 agents permanents et entre 250 à 800 saisonniers. La population croyait bien en l'avenir de cette coopérative qui assurait la tutelle d'une brigade phytosanitaire, la production et la distribution des plantes sélectionnées aux planteurs, approvisionnait les adhérents en fertilisants, fournissait aux adhérents les petits matériels agricoles et matériaux de construction. Pour des raisons économiques, la CAPLANOUN cessait en 1989 ses activités et mettant ainsi les populations dans le désarroi. La réintroduction du Nguon en 1993 marquera un nouveau souffle. Et en 1994, sous les recommandations du *Nguon* et sous l'impulsion du roi des Bamoun, deux coopératives d'épargne vont voir successivement le jour : la Caisse d'épargne pour le commerce et le développement (CECD) qui à cause de sa mauvaise gestion ne fonctionnera que pendant deux ans; relayée par la Caisse populaire pour l'agriculture et le commerce (CPAC) qui à son tour fera faillite malgré sa présence dans tous les arrondissements du département du Noun y compris certaines localités de la région voisine du Nord-Ouest . Il en sera de même de la

création de l'Union des coopératives des producteurs agricoles du Noun (UCOOPAN) créée à Foumbot pour relayer la moribonde CAPLANOUN (Coopérative agricole des planteurs du Noun). Aujourd'hui encore, c'est encore sous les recommandations de l'assemblée du *Nguon* et l'impulsion du roi des Bamoun que des institutions financières comme la société générale-Cameroun, ECOBANK, CDC existent et fonctionne à merveille.

V-4.) Impacts du Nguon sur l'attractivité territoriale et le tourisme culturel en pays bamoun

Chez les Bamoun la notion de communauté est très importante et l'objectif de développement et d'attractivité est accompagné par une volonté de faire du royaume un endroit agréable à vivre. Ce climat de communauté joue un rôle important dans l'identité du royaume. Il favorise l'implication des acteurs locaux dans la prise des décisions et dans la réalisation des projets comme la construction des routes, des écoles, des hôpitaux etc. D'ailleurs, à l'initiative du Roi des Bamoun la mobilisation de l'ensemble des forces vives de la micro-société locale (acteurs institutionnels, entrepreneurs, hommes politiques, associations, habitants...) est indispensable pour assurer la réussite du développement et de l'attractivité locale.

L'offre de l'événement culturel Nguon qui anime la ville crée une atmosphère agréable, qui attire de nouveaux visiteurs et investisseurs, et fidélise ceux actuellement présents. La politique de la ville vise à faire du centre-ville du royaume, un endroit vivant, en favorisant les activités de commerce d'art, d'artisanat et des galeries. Cette stratégie vise aussi à faire changer l'image de la capitale du royaume, et à donner une image dynamique, moderne, créative, appropriée aux attentes du touriste culturel urbain. En outre, les acteurs touristiques améliorent leur offre afin de se conformer aux attentes de leur clientèle.

En effet, la contribution du Nguon à l'attractivité touristique et territoriale du royaume, sa capacité au fil des éditions à fidéliser et à accroître son public dans le contexte camerounais est réel. Sa notoriété est un atout précieux pour les acteurs touristiques, tels que les tours opérateurs, pour promouvoir la destination « *Royaume Bamoun* » dans leurs offres. Ce festival a contribué à la notoriété du royaume par sa renommée régionale, nationale et internationale. La couverture médiatique qui en est faite est par ailleurs illustrative.

Quant aux touristes, opérateurs économiques et entrepreneurs, la médiatisation d'un événement culturel a évidemment une incidence sur le choix de leur destination. En outre, l'apport du festival *Nguon* au niveau social est aussi valable car l'importance de l'intégrité d'un projet dans son territoire et l'implication des acteurs locaux est un élément essentiel pour la pérennité d'un événement.

Aussi, comme le souligne Origet du Cluzeau, « Sans un minimum de consentement et de participation de la population locale, l'initiative perd l'essentiel de sa signification : c.-à-d. celle d'une manifestation à l'identité forte[135] ». Bien que *Nguon* soit une manifestation d'intérêt et d'attractivité internationale, l'implication de la population locale suscite une dynamique autour d'un projet collectif et favorise une atmosphère conviviale et solidaire qui touche particulièrement le public. De plus, il existe des retombées sociales liées à la rencontre de publics différents, de profils sociaux différents, et de cultures diverses. Dans cette optique, le festival *Nguon* joue un rôle fondamental, en générant ce dynamisme et en créant des pôles créatifs, capables de trouver des solutions, d'engendrer des projets futurs pour attirer un public divers, international et de générer des retombées touristiques et économiques qui font vivre le royaume contribuant ainsi de manière significative à la consolidation de son offre culturelle et à la pérennisation de son attractivité.

V-5) Nguon vu par les Bamoun de l'Etranger

« Les Bamoun de France comme la plupart de populations vivantes hors de leurs terres sont très attachés à leurs cultures et traditions. Que le Bamoun milite au sein d'une association de la diaspora ou qu'il soit en électron libre, lorsque sonnent sur les rives du Noun les cloches annonçant les festivités du Nguon, cela ne le laisse guère indifférent car le Nguon, véritable forum socioculturel et économique voit se ruer en pays bamoun des milliers de personnes dont certaines viennent de l'étranger »[136]. Vu de France, le Nguon ne peut pas passer inaperçu. Les Bamoun de France y vont. Les plus âgés suscitent chez les jeunes le désir d'y être, et ceux qui n'y ont jamais participé souhaitent au moins une fois s'y rendre. D'autre encore, fervent amoureux du Nguon, se donnent les moyens assez

[135] Du Cluzeau C.,1998, « *Le tourisme culturel* », Ed. Que sais-je ? Paris, p. 68
[136] Extrait entretien du 17 février 2017 avec Ramatou Loumgam, membre de l'Association des Bamoun de France (ASBAF)

longtemps pour y être. Toutefois qu'est ce qui fait donc courir les Bamoun de France au Nguon ?

En effet, depuis sa création en 1991, l'Association des Bamoun de France (ASBAF) qui regroupe environ une centaine de Bamoun, profite assez souvent de ce moment Nguon pour mettre en lumière des actions de solidarité qu'elle mène constamment pour les populations du Noun. C'est aussi l'occasion pour elle de passer à la phase concrète des actions (don des bancs aux écoles, don de médicaments et matériels médicaux aux centres de santé locaux, don de livres aux élèves…) Il faut préciser que ces actions faites lors du Nguon sont le plus souvent initiées et préparées entre deux éditions. Et avec l'aide d'un correspondant local, l'ASBAF prépare ainsi sa présence aux festivités du Nguon. Les dirigeants qui se suivent à la tête de l'ASBAF veillent toujours à ce que Nguon soit la vitrine pour faire connaître davantage les actions des Bamouns de la diaspora. D'autre membres de cette association, convaincu de contribuer par leur déplacement au succès de l'action de l'ASBAF pendant le Nguon se mettent à la disposition de l'association pour être ses ambassadeurs sur les stands ou encore les coordinateurs de différents dons. Ceux-ci utilisent souvent leurs fonds propres pour effectuer ce voyage qui leur permet aussi bien de revoir la famille que de revoir aussi à travers le Nguon quelques vieilles connaissances qui, des quatre coins du monde convergent vers la cité des arts (Foumban). Pour les autres Bamoun, hors des structures encadrées, l'engouement est aussi authentique. Certains s'organisent au sein de leurs entreprises pour prendre des congés à cette période, et essayent aussi de convaincre leurs ami(e)s occidentaux à s'y rendre avec eux. Les commerçants, les artisans, les entrepreneurs ne se laissent pas surprendre et veulent ainsi être du voyage d'autant plus que certains en profitent pour y passer les fêtes de fin d'année. Toutefois, bien que l'enthousiasme d'y participer guide les Bamoun de France, ils manifestent de temps en temps leur volonté de faire plus, d'être parties prenantes de l'organisation, de ne pas être simplement des '*dépenseurs*' du Nguon mais aussi des '*penseurs*', des forces de proposition. Il est vrai que la distance ne facilite pas les échanges entre ces Bamoun de l'étranger et les organisateurs locaux. Mais à l'heure de la mondialisation, ceux-ci ont l'impératif devoir de participer au développement et au rayonnement de la communauté. Car les pays comme la Chine, le Mali, Israël… se sont développés et continuent de l'être grâce à l'apport intellectuel et économique de leur diaspora. Si les ressortissants de chaque groupe socioculturel camerounais contribuent au

dynamisme de sa communauté, le pays tout entier sera le principal bénéficiaire. *(Extrait d'entretien avec Ramatou Loumgam, membre Association des Bamoun de France)*

Pour Njikam Nsangou Ibrahim, Médecin vétérinaire vivant en Belgique, Nguon est « Ce grand évènement culturel du peuple Bamoun dont mon emploi de temps ne me permet pas encore d'assister physiquement m'est connu depuis sa relance au début des années 1990. Son caractère festivalier aujourd'hui participe de notre évolution sociétale, les retrouvailles et la jouissance après moult labeur dans une société jeune comme celle du Cameroun ne sont que normales. Ceci n'occulte bien entendu pas la symbolique traditionnelle qui le caractérise à savoir : faire le bilan périodique d'un souverain par son peuple. Cet exercice assez rare et qui remonte à plus de 500 ans, trouve comparaison uniquement dans les sociétés démocratiques modernes où le parlement exerce un pouvoir de contrôle sur l'exécutif […] à mon avis, cette démarche ancestrale est un atout que nous « Bamoun » devons mettre en avant comme plus-value à apporter à la jeune démocratie camerounaise. […] J'ai des compétences en développement rural et particulièrement l'intégration de l'agriculture et de l'élevage. J'aimerais contribuer dans ces domaines-là à l'épanouissement socio-économique du peuple Bamoun et me réjouis d'assister à une prochaine édition. »

Nguon est un rituel ancestral mais aujourd'hui il s'annonce de plus en plus comme un grand festival qui pèse sur le plan economique et tire le développement. On l'a vu tout au long de cette deuxième partie, avec le paradigme de l'invention des traditions, nous avons montré l'aspect exemplaire de Nguon dans la vague des patrimonialisations traditionnelles en Afrique sans omettre ses particularités. Nous avons évoqué la frontière culturelle, l'ethnicité bamoun et les interactions interethniques d'alliance et de concurrence avec les voisins à l'ouest (Bamileké, Banen, etc.) et au nord (Tikar, Haoussa, Peul, etc.).

Nguon est aussi un modèle de gestion politique en ce qu'il sert de « soupape de sécurité » qu'il permet l'entretien et cultive le lien quasi-sacré entre le peuple et son souverain, Bamoun de l'intérieur mais aussi ceux de la diaspora[137]. En particulier, le jugement du Roi apparait comme une innovation démocratique et sociale remarquable. A l'égal de ses

[137] Entre autres chercheurs, Emmanuel Ma Mung a développé le concept notamment dans ses travaux sur la circulation migratoire des Chinois

dix-huit prédécesseurs, pendant le Ngoun le Nfon est contrôlé par le jeu du recueil des griefs et doléances, et de la mise à l'amende. Il descend un temps de son trône, subit le réquisitoire, doit rendre compte de son bilan publiquement et s'amender. Au final, au pays Bamoun, la célébration du festival Nguon, la prise en compte des ressources culturelles, des traditions, le recours aux grands équipements culturels, la pratique sociale de la fondation Momafon Rabiatou Njoya, le dynamisme du village des artisans, tout participe fortement à la mobilisation des potentialités endogènes et porte efficacement l'attractivité du territoire bamoun, sa notoriété et sa notabilité, bien au-delà du royaume.

Car oui, de la restauration du rituel traditionnel qu'est le Nguon on attend beaucoup : tout à la fois la cohésion identitaire, la transmission intergénérationnelle des valeurs, l'attractivité du territoire et son développement économique. Comme le résume en quelques mots bien sonnés, le Nfon actuel, Ibrahim Mbombo Njoya, dans le long entretien qu'il nous a accordé en décembre 2016, on voit qu'il est attendu en priorité le renforcement de l'unité et de l'identité culturelle et le développement du territoire dans ses dimensions socio-ethnique éducative et aussi économique : *« (…), la célébration du Nguon nous permet, à nous autres Bamoun de nous ressourcer, de nous revivifier à la rencontre de nos traditions et de notre histoire. Nous en avons bien besoin en ces temps de grandes mutations.* Pour le développement, le souverain l'envisage d'abord et surtout par les forces endogènes : *« La crise à laquelle nous avons échappée a ouvert la voie de l'auto-développement vers lequel je me suis toujours employé à orienter les populations (…), en m'appuyant moi-même sur des intelligences et bonnes volontés qui ne manquent pas parmi nous. (…) Mais au-delà de (…), nous éprouvons le besoin de nous ouvrir (…) au monde pour partager notre héritage ».*

Servi par une ferveur du plus grand nombre à l'intérieur et par la notoriété internationale que lui ont assuré artistes, artisans, intellectuels qui ont assuré et font toujours la renommée bamoun, le tourisme grandissant tente de prévenir ou contourner des risques majeurs : folklorisation (stimulée par le goût vivace de l'exotisme souvent péjorant), dénaturation des valeurs transmissibles, plus prosaïquement reproduction en série industrielle des objets d'arts, quand ce n'est pas la contrefaçon et la tentation de duper les clients occidentaux.

En dépit de ces dérives, l'excellence des arts et de la culture bamoun est reconnue au Cameroun et dans le reste du monde au proche et au lointain. Le Nguon est désormais, et

peut-être de plus en plus, un grand rassemblement festif, un fer de lance pour l'attarctivité et la vitrine du tourisme culturel dans le Noun.

Figure 12 : Esquisse ethnique et aires linguiqtiques au Cameroun

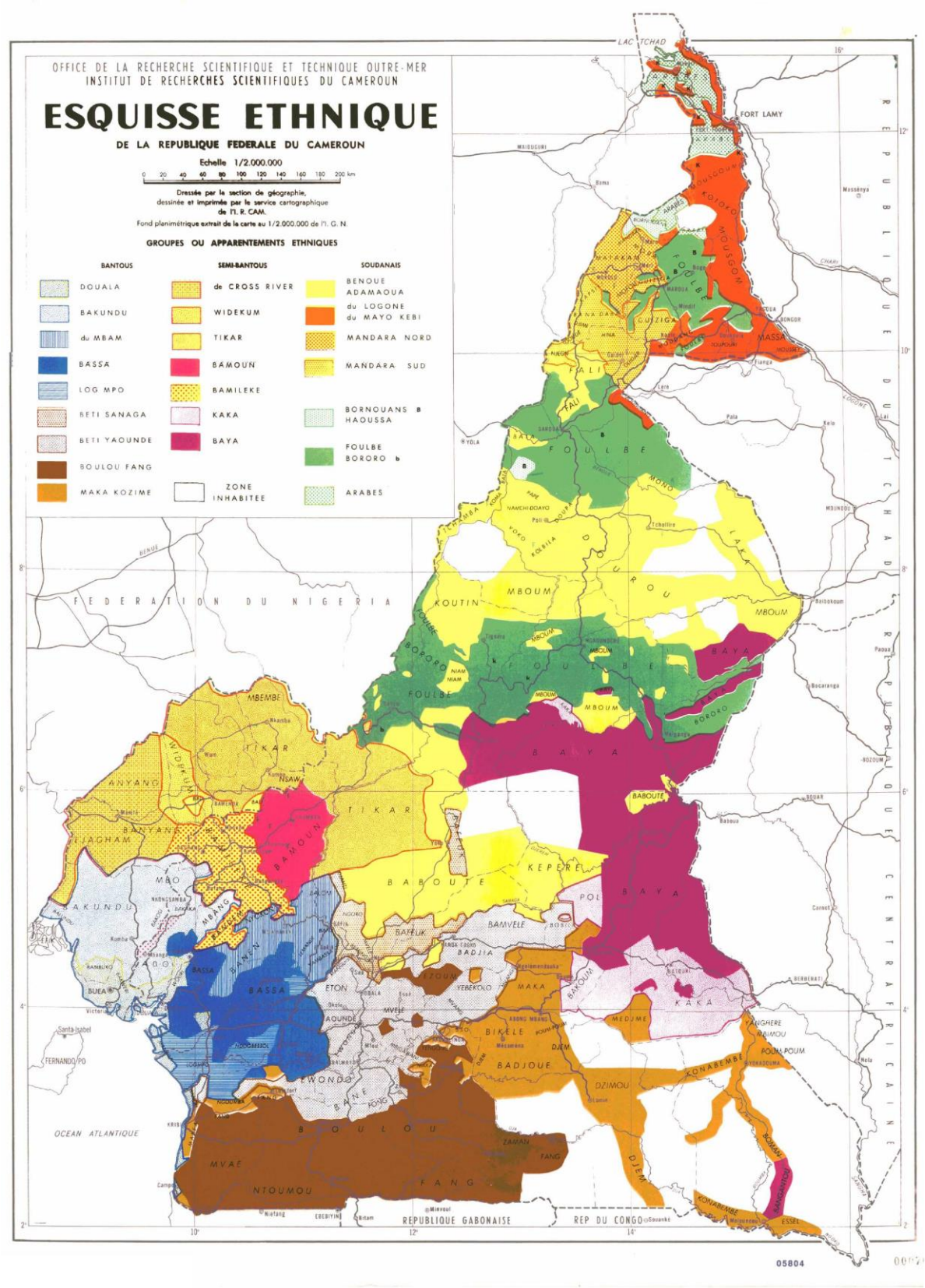

Conception : *A. Kpoumie Nchare*

TROISIEME PARTIE : TOURISME CULTUREL ET ATTRACTIVITE TOURISTIQUE

CHAPITRE VII : LA MISE EN TOURISME DU PATRIMOINE DU PAYS BAMOUN

Les questions liées à la valorisation des identités culturelles et à leurs mises en tourisme suscitent de nombreux débats d'actualités. Le patrimoine et tout ce qu'il sous-entend est un moteur de développement touristique sur le territoire. L'un et l'autre dialoguent de manière complémentaire ou, à l'inverse, l'un contre l'autre lorsque par exemple un tourisme dégrade le territoire. Patrimoine et tourisme sont dans un même système, devenant rapidement interdépendants. En outre l'activité touristique peut avoir des répercussions dommageables sur les territoires et leur population. Enfin les spécificités du patrimoine culturel bamoun et le contexte socio-économique et géopolitique incertain aujourd'hui observable par endroits au Cameroun, favorisent les dérives liées au tourisme pouvant affaiblir un territoire en termes de culture et d'identité. De ces postulats, nous pouvons donc penser que les enjeux autour de la mise en patrimoine de l'identité culturelle bamoun pour le tourisme sont multiples. Le tourisme peut être un réel facteur de développement pour les territoires. La mise en valeur du patrimoine par le tourisme permet de réaffirmer l'identité territoriale d'autant plus dans un contexte de mondialisation où l'homogénéisation est au goût du jour. Mais les répercussions de la mise en tourisme d'un territoire et de son patrimoine sont parfois négatives. Cependant, comment concilier tourisme et identité locale sans tomber dans un folklore dénaturant ? Quelle place existe pour la population locale dans la valorisation du territoire ? Comment concilier la préservation de l'identité culturelle bamoun et permettre un développement touristique durable en pays bamoun ? La tentative d'inscription du Nguon au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO est-elle un gage de qualité pour préserver l'identité culturelle Bamoun dans le contexte multiculturel camerounais ?

Tantôt complémentaires tantôt divergents les rapports entre patrimoine et tourisme sont complexes. Est-ce le tourisme qui valorise le patrimoine et les identités ? Est-ce la présence d'un patrimoine qui appelle le tourisme ? (F. Michel, 2000)[138]

Le tourisme est un facteur de développement des territoires et plus largement le voyage est un fait social et une quête pour les touristes et voyageurs. En pays Bamoun comme partout ailleurs, cette activité n'est cependant pas sans conséquence pour les « visités » et leurs identités.

[138] Michel F., 2000, « Passeport pour le développement ou visa pour l'enfer », Paris

I. TOURISME ET PATRIMOINE

I-1 Le tourisme comme facteur de développement : rappel socio-historique

« Rite initiatique pour les jeunes aristocrates, puis outil de divertissement et d'émancipation pour les classes populaires, le tourisme est en effet devenu, en l'espace de deux siècles, une activité économique à part entière et un élément structurant de la société » (Saskia COUSIN)

Le tourisme est une industrie marchande des biens et des services. Selon l'OMT[139], le tourisme se définit comme « un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel ou un but sanitaire ». Historiquement, le tourisme naît au XVIIIème en Angleterre. On parle alors de « Grand Tour », d'un voyage de découverte pour les jeunes aristocrates comme rite initiatique du passage à l'âge adulte.

Par la suite, les premiers congés payés de 1936 avec le Front Populaire, vont peu à peu laisser place au temps libre. Des stations dites de « première génération » sur les littoraux et sur l'espace montagnard vont se construire. Les années 1970 marquent l'essor du tourisme et les « grands ensembles » vont largement se développer. Le tourisme et les loisirs deviennent alors un fait de société. (Bessiere, 2015)

Quant à la notion de développement, elle peut être comprise comme l'amélioration de la qualité de vie et du bien être humain qui passe par la croissance économique, l'équité sociale, la préservation des écosystèmes et l'autonomie territoriale.

Définir le tourisme comme facteur de développement répond à plusieurs fondements et principes. Tout d'abord contrairement à d'autres secteurs d'activité marchande, dans le tourisme le touriste se déplace sur le territoire. Son déplacement englobe quatre dimensions : les moyens financiers (ressources nécessaires au déplacement) ; le temps libre (temps durant lequel le protagoniste ne travaille pas) ; la liberté de se déplacer (situation géopolitique du pays du protagoniste) ; la liberté d'être accueilli (territoire d'accueil libre de choisir ou non d'accueillir).

A cela s'ajoute d'autres principes qui doivent se vérifier sur le territoire d'accueil à savoir : la condition climatique ; la durée du séjour (et de plus en plus courte) ; le tourisme est une activité complémentaire (elle ne doit pas être la seule activité sur le territoire) ; la fidélisation (le touriste devrait revenir le plus souvent).

[139] Organisation Mondiale du Tourisme

Au niveau des ménages l'accueil constitue un complément de ressources grâce aux différents systèmes de location ponctuelle des habitations et de prestation de services. En somme quand l'activité touristique répond à ces principes et fondements précités, elle devient un facteur de développement.

I- 2 Tourisme et patrimoine : quelle relation ?

La relation entre patrimoine et tourisme est dialectique, ce qui sous-entend que les impacts et les intentions sont réciproques, foncièrement conflictuels mais fonctionnellement indissociables. Selon l'approche sociologique, cette relation se manifeste en termes de dynamique d'inter-réciprocité ou encore de « causalité circulatoire » (BRETON, 2011). Certain évoqueront le patrimoine contre le tourisme et donc leur antagonisme. D'autre au contraire font dialoguer le tourisme et le patrimoine dans une sorte de réciprocité voire de complémentarité.

Le patrimoine culturel peut stimuler la croissance économique notamment par le biais du tourisme et des activités qui lui sont liées telles l'artisanat local, la musique, les musées et les institutions culturelles qui peuvent déterminer une localité à devenir une destination touristique, et ce faisant, favoriser fortement l'investissement ainsi que leurs corolaires que sont les retombées économiques.

Ce qui est sûr, c'est que la mise en patrimoine d'un fait ou d'un lieu prépare sa future mise en tourisme, et un lieu touristique engendre une valorisation du patrimoine. L'assistance et/ou la participation à une manifestation culturelle, la visite des monuments, des centres historiques, la découverte d'un patrimoine culturel sont les premières motivations au déplacement touristique. Bien que le tourisme culturel soit souvent considéré comme élitiste, il est aujourd'hui le produit phare des marchands de biens. C'est en effet, le patrimoine et la culture qui sont « marchandisés » pour les touristes avides de découvertes et de curiosités et prêts à en payer le prix.

Nous savons que valoriser un patrimoine matériel ou immatériel suscite un intérêt croissant des acteurs de la culture et du tourisme. Le but premier est d'inventorier puis de sauvegarder le patrimoine sélectionné pour enfin le valoriser. L'intérêt est de le faire connaitre, de le promouvoir en tant que richesse, au nom de la diversité culturelle. Cette volonté est louable puisque l'on cherche ici à connaitre notre héritage et à le transmettre aux générations futures.

Tourisme et patrimoine sont ici défendus comme étant complémentaires et en synergie. Un territoire peut être attractif simplement pour son environnement ses paysages son « exotisme ». En se développant, le tourisme va ainsi entrainer un processus de patrimonialisation et une valorisation des richesses patrimoniales. Dans une gestion raisonnée et attentive aux attentes de tous les acteurs intéressés, cela peut être un bienfait. Dans ce cas, l'activité touristique, moteur puissant du processus, peut apporter une revitalisation des identités locales car elle favorise une réactivation des mémoires oubliées. Aussi, un site accueillant des manifestations culturelles ou des richesses patrimoniales pourra se voir gratifier de labels ou de sauvegardes et ainsi devenir attractif pour l'industrie touristique. Elle permettra en retour le développement du territoire. Le tourisme devient alors le garant du patrimoine. Tourisme et patrimoine dialoguent l'un pour l'autre au profit des territoires et des cultures locales et font cause commune.

Néanmoins dans certain cas, patrimoine et tourisme ne font pas « bon ménage ». Certains lieux de mémoire patrimonialisés se trouvent parfois victimes de leur succès engendrant une sur-fréquentation touristique et une menace conséquente pour leur patrimoine qui sont dégradés sans compter les dégâts occasionnés à l'environnement.

Le tourisme culturel peut aussi s'appréhender comme un paradoxe difficile à définir. Simplement comment développer activement les usages sociaux du patrimoine, conserver et préserver ? Le tourisme culturel doit en principe se baser sur l'échange et l'altérité de plusieurs cultures apportant tolérance et paix entre les peuples. Pour autant il est financièrement contraint et dépendant d'un système marchand qui fait qu'au final, sauf cahier des charges volontariste et suivi, les populations locales peuvent se voir en être exclues.

I-3 Interactions entre visiteurs et visités

L'interaction entre visiteurs et visités se définit par la rencontre entre ces deux entités sur le territoire de destination. Sont en présence d'un côté le visiteur qui arrive avec ses habitudes de vie et de l'autre le visité qui l'accueille bon gré mal gré sur territoire, voire dans sa maison. Dans cette rencontre se joue toute la relation entre le touriste et son hôte.

Ce phénomène de rencontre entre deux cultures nous renvoie au concept d'altérité, à savoir ce qui est autre et différent. Ce concept est au cœur d'une rencontre : admettre la différence de l'autre et la similitude de l'humain. Le voyage inspire la rencontre de l'autre, d'échange et de partage réciproque. On cherche la rencontre en voyage et la différenciation de notre culture. Aller à la rencontre de l'autre mais comment ? Dans un entretien sur la rencontre en voyage Franck MICHEL s'exprime ainsi : *« Si tu arrives à enclencher la communication sans t'imposer, c'est bien, mais ce n'est pas évident, et ce n'est pas gagné non plus ! Tu ne peux jamais échapper à une forme d'utilisation ou d'instrumentalisation de la part des gens où tu vas, tu n'en sais rien ! C'est ça la magie du voyage, c'est justement de se laisser aller, de voir le meilleur comme le pire ! »*[140]

De nombreux problèmes sont liés au processus de la relation entre les visiteurs et les hôtes. Pour comprendre cette interaction entre les deux il convient de revenir sur la notion d'interculturalité qui se définit comme « *l'ensemble des processus psychiques, relationnels, groupaux, institutionnels générés par les interactions de cultures, dans un rapport d'échanges réciproques et dans une perspective de sauvegarde d'une relative identité culturelle des partenaires en relation* » (Clanet, 1993). L'interculturalité peut conduire à un changement partiel ou global de l'une, l'autre ou les deux cultures, c'est ce qui est désigné par l'acculturation. Ce dernier étant définit comme « *l'ensemble des phénomènes qui résulte d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de cultures différentes et qui entrainent des changements dans les modèles culturels initiaux de l'un ou des deux groupes* » (Redfield, 1936).

A cela s'ajoute d'autres phénomènes acculturatifs qui sont : la transculturation (déclin d'une culture ou création d'une nouvelle culture) ; la déculturation (dégradation d'une culture par rapport à l'autre) ; la contre-acculturation (rejet d'une des nouvelles cultures).

[140] MICHEL F., 2014, « *A la rencontre de l'autre mais comment ?* », Anthropodcast n°4.

Nous comprenons alors, que l'activité touristique n'est pas sans risque pour les populations locales. Si le rapport entre les deux entités est mal géré, l'incompréhension s'installe et dégrade la situation.

Que deviennent alors les cultures et les identités locales quand un village se repose entièrement sur le tourisme ? Et si on mise tout sur le tourisme, qu'adviendra-t-il si l'activité venait à déclinér ? Dans le contexte de la mondialisation, le risque d'une monoculture par le tourisme est considérable.

Force est donc de constater que l'activité touristique a un impact différent sur les cultures selon les régions du monde. Le tourisme est donc « à double tranchant » il peut être un bienfait ou un fléau pour les hôtes.

II. LA POLITIQUE POUR L'ATTRACTIVITE CULTURELLE ET TOURISTIQUE

II-1 Du dessin bamoun vers les industries culturelles d'aujourd'hui et de demain

Comment et en quoi la culture, à la fois dans son continuum et ses adaptations au cours du temps, sert aujourd'hui l'économie culturelle du Noun et de Foumban ?

L'art du dessin dont ont fait montre les Bamoun est aux sources du développement de l'activité culturelle jusqu'à nos jours en se prolongeant dans l'alphabet pictographique, la lettre, l'écriture. Par la cartographie[141], la sculpture domaine d'excellence des artistes et artisans, l'architecture, il a participé à la production et au modelage de l'espace au travers par exemple la construction de la maison traditionnelle bamoun (carrée avec un toit à quatre pans ou rectangulaire avec un toit à deux pans, avec ses bas-reliefs sculptés par les artisans). Même si les normes et les formes se diversifient aujourd'hui ou se recomposent, l'héritage est visible et notable. L'héritage est tout ce que les ascendants laissent à leurs descendants. Il désigne l'ensemble des biens matériels et symboliques transmis.

Cependant quels sont les aspects les plus spécifiques de l'héritage culturel bamoun qui trouvent leur prolongement concret dans le développement du territoire et son attractivité ? A nos yeux, le dessin l'écriture et les arts appliqués à l'artisanat en découlant.

[141]Loumpet-Galitzine A., 2011, « *La cartographie du roi Njoya* ».

Dans l'Afrique noire traditionnelle, il n'existe que très peu d'exemples et d'une écriture dialectique et d'un art du dessin sur papier. C'est une des raisons pour lesquelles, en 1997, à Marseille une belle exposition de dessins bamoun était présentée. La majeure partie des dessins exposés au MAAOA[142] avait été retrouvée chez des particuliers. Elle était complétée par des dessins prêtés par le musée d'ethnographie de Genève, le musée national des arts d'Afrique et d'Océanie de Paris et le musée royal de Foumban. Dans le dessin bamoun, les thèmes les plus fréquents sont les scènes de bataille, les portraits de rois, les cérémonies traditionnelles, les scènes de la vie quotidienne, les représentations de contes traditionnels, du palais du roi, du royaume bamoun, et de la ville de Foumban. L'âge d'or du dessin bamoun est celui du règne de Njoya au début du 20ème siècle. L'art du dessin, que Njoya va développer en créant des ateliers pour ses artistes est plus spécialement lié à la création de l'écriture bamoun et du premier alphabet aux alentours de 1896. Le premier alphabet était essentiellement pictographique. Dessins bamoun et écriture ont donc la même histoire. Les dessinateurs du roi étaient aussi ceux qui maîtrisaient l'écriture. Avec le Shùmum, cette écriture surprenante, naissent et s'épanouissent les dessins bamoun. En plus de leur qualité esthétique intrinsèque, ils révèlent et relèvent une histoire unique en Afrique. Ainsi, un dessin d'art bamoun est une écriture, celle d'un livre en une seule page qui fait la synthèse des événements en quelques traits seulement, mais des traits expressifs.

Qu'en est-il de l'adaptation au présent de l'art du dessin et de l'artisanat traditionnel qui le prolonge et le recompose ? Sous réserve d'inventaire, on en voit la concrétisation dans le réemploi des motifs des nappes brodées ; dans les sculptures de toutes sortes notamment celles sur bois ; sur le bronze ; sur les terres cuites. On les retrouve encore sur le mobilier en bois de facture ancienne, sur les bas-reliefs qui décorent et enjolivent les maisons des particuliers et les bâtiments publics. L'héritage se concrétise aussi dans les métiers issus directement du dessin et qui sont préparés à l'institut des beaux-arts de Foumban, qui est aussi soulignons-le, institut des arts appliqués. L'héritage se déploie dans les arts, dans les savoir-faire de l'artisanat, par la création d'ateliers et d'emplois reliés. Dans un discours du Sultan roi en 1997[143], il évaluait son peuple « à 500.000 âmes

[142] Musée d'arts africains, océaniens et amérindiens

[143] Catalogue de l'exposition de Marseille, 1997, « *Le dessin bamun* », Introduction du roi des Bamum Ibrahim Mbombo Njoya..

environ, dont plus des deux tiers sont constitués d'agriculteurs et moins du tiers d'artisans talentueux (…) », c'est dire l'importance des emplois induits par l'art et l'artisanat dans le Noun.

L'excellence du dessin est comme accrochée au mur de fierté bamoun. Fierté légitime des élites mais aussi des professionnels et d'habitants, cet héritage culturel, spécialement le dessin l'alphabet et l'écriture, soutient fortement les efforts communautaires et participe à plein régime au développement social et économique du territoire.

Le royaume bamoun est ainsi devenu une véritable académie à ciel ouvert des arts traditionnels**.** Les artisans produisent des objets en terre cuite, de la vannerie, du tissu, des objets en cuivre bronze laiton, en cuir, en fer. Leur production sera vendue sur place ou exportée par les marchands d'arts communément appelés « les antiquaires ». Un objet acheté dans un atelier pour être exporté, peut être revendu 10 à 20 fois plus cher sur le marché international, cela bénéficiant principalement, certains pour s'en réjouir d'autres le regretter, aux intermédiaires « antiquaires » bien plus qu'aux artisans producteurs. En tout cas, l'artisanat bamoun est ainsi connu dans le monde entier. A cela s'ajoute qu'il attire beaucoup de touristes à Foumban et aux environs notamment mais pas seulement pendant le festival Nguon. Ce faisant les artisans et le village des artisans contribuent puissamment à la promotion de la culture bamoun à l'extérieur. Ils la qualifient dans tous les sens du terme, notamment par le message que véhiculent les œuvres d'art et leurs productions artisanales enrichies par les motifs et ornements traditionnels.

La pérennité de l'héritage se traduit enfin, et ce n'est pas le moindre des aspects, par le cap politique choisi, celui de créer et de développer les industries culturelles. Il fut notamment assigné dès sa création à l'Institut des beaux-arts de Foumban en ces termes : « Promouvoir les arts et la technologie afin d'en faire un élément moteur du développement des industries culturelles et artistiques au Cameroun ». C'est assez dire que ce dispositif et cette mission sont à rayonner au local et bien au-delà et que, de la sorte, on ressent et on entend au loin, pour longtemps le souffle et l'écho du dessin bamoun.

Précisons qu'en économie, le concept d'industrie culturelle désigne l'ensemble des entreprises produisant des biens dont l'essentiel, de la valeur tient dans leur contenu symbolique : livre, musique, cinéma, télévision, radio, jeux vidéo, tourisme de masse. Dans le Noun, les musées les bibliothèques le livre et la musique sont bien vivants mais

aussi les radios, quant au cinéma, on voit déjà des productions cinématographiques d'essai des étudiants du département cinéma de l'Institut. De plus un centre culturel a ouvert ses portes récemment à côté du Palais dans les locaux contigus de la radio.
Les industries culturelles sont encore à venir mais elles sont déjà dessinées.
On le voit mieux à ce stade, le patrimoine culturel favorise et soutient l'activité économique notamment par le biais de l'artisanat local et du tourisme et des activités qui lui sont reliés comme la musique et encore bien d'autres productions ou créations artistiques. Cette activité culturelle s'est toujours adaptée. Elle s'est développée grâce aux savoir-faire culturels anciens et renouvelés, reconnus et pris en compte par les élites, transmis et entretenus dans les familles et les ateliers.

II.2 La création ou la rénovation d'équipements culturels structurants pour l'industrie culturelle à Foumban et en pays bamoun

Répondant à une volonté stratégique de l'Etat et de la municipalité, à savoir développer prioritairement les industries culturelles, plusieurs équipements ou projets structurent l'espace et portent le développement : notamment le quartier des artisans, l'Institut des beaux-arts et des arts appliqués depuis 1993, le projet de nouveau village des artisans au nord de la ville.
La dynamique d'occupation des sols dans la ville de Foumban se caractérise par une domination des activités commerciales en plein centre urbain repoussant en périphéries les activités résidentielles, une extension linéaire des activités commerciales le long des grands axes routiers de transit. En zone urbaine, tous les quartiers sont résidentiels mais la fonction résidentielle est secondaire au quartier administratif, au centre commercial et au quartier artisanal. L'occupation du sol semble rationnelle dans une perspective de développement puisque tous les membres de la famille sont supposés s'y installer. Dans la portion de terre ou l'espace qu'occupe une famille, on retrouve : Maisons d'habitation avec cuisine et toilettes en arrière, cimetière familial, parcelle agricole autour de la maison. Il faut néanmoins relever que ces constructions n'obéissent pas très souvent aux règles d'urbanisation, d'où la forte proportion d'habitats spontanés dans le vieux tissu urbain de la ville de Foumban.
Les équipements futurs sont orientés vers un pôle spatial au nord de la ville, où restent des réserves foncières accessibles et aménageables, cela en vue d'alléger la pression sur

le centre urbain très dense et créer un second poumon pour le développement, porté par un trio dynamique, les arts, l'artisanat et la culture, considérés comme les atouts majeurs. Dans ce cocktail dynamique, Nguon joue le rôle d'événement catalyseur et les équipements culturels – musées, Institut des Beaux-Arts, Village des artisans, assurent un rôle structurant et de continuité pérenne.

a) Le quartier des artisans de Foumban. La « cité des arts » référence nationale majeure pour l'artisanat.

La ville de Foumban, avec son grand quartier des artisans, ses équipements, son projet, est la capitale de l'artisanat du département voire du Cameroun par la densité des produits en la matière. Foumban est et demeure un centre de recherche et de créativité où les synergies sont en perpétuelle réflexion. C'est le lieu par excellence de la fonderie, la sculpture sur bois, la broderie, le tissage, la vannerie et la fabrication des meubles en bambou. L'artisanat constitue l'un des domaines les plus créatifs et productifs du Cameroun.

En créant le ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) en décembre 2004, le gouvernement camerounais a mis en place un cadre institutionnel permettant d'élever l'artisanat au rang de fonction gouvernementale. La loi n° 2007/004 du 3 juillet 2007 est venue consolider cet acquis en règlementant ce sous-secteur d'activités. Au regard des potentialités qu'il offre, aussi bien sur le plan de l'expression d'un patrimoine culturel et/ou d'un savoir-faire spécifique hérité de père en fils, l'artisanat peut être considérée comme la « première Entreprise du Cameroun » si l'on prend en compte les filières nombreuses, variées et très porteuses. Le Corps National des Artisans du Cameroun (CNAC) recense à ce jour, près de 40000 artisans dans les dix régions du Cameroun. Ils sont répartis dans une quarantaine d'organisations et pas loin de 300 groupes et associations. Une véritable fourmilière nationale, qui, en fonction des régions et des traditions, dresse la carte du Cameroun des spécialités régionales artisanales. Dans le Littoral et le Sud-Ouest, le bois et les sous-produits du bois, la vannerie, la décoration et l'art floral, le textile et l'habillement. Dans le grand Nord, la tannerie, le tissage et la poterie. Dans le grand Sud, le bois et les sous-

produits de la forêt. Dans le Nord-Ouest et l'Ouest, y compris et surtout le Noun, le cuivre, le bronze, la sculpture sur bois, le tissage et la broderie.

Le Cameroun, bien qu'étant l'un des plus anciens foyers de l'art africain est demeuré des décennies durant, encore un peu timide dans la mise sur orbite de ce secteur, confronté à de nombreuses difficultés, qui freinent son évolution, sa modernisation et sa promotion. Seraient ainsi à améliorer, l'organisation et la structuration du secteur, l'accès aux crédits pour acquérir les équipements nécessaires au développement des activités, l'accès à la formation (gestion, renforcement des capacités), la mise en place d'un dispositif de protection sociale et d'une fiscalité adaptée. Pour autant l'artisanat est prometteur comme secteur émergent.

Pour aider à relever ces défis, le gouvernement camerounais envisage la construction de douze grands complexes artisanaux qui comprendront chacun un espace formation, une exhibition des produits fabriqués et un atelier de fabrication. Ces complexes artisanaux seraient répartis à raison d'un par région, avec deux villages spéciaux dont un à Foumban dans la région Ouest, spécialisé dans le travail du métal et l'autre dans la région Centre à Mbalmayo, spécialisé dans la céramique. L'autre option majeure du gouvernement pour célébrer le renouveau de l'artisanat au Cameroun, c'est l'organisation biennale au mois de janvier à Yaoundé, d'un salon international dédié exclusivement à l'artisanat. Une occasion pour les artisans de sortir leurs œuvres des ateliers et de les exposer. De leur côté les artisans, prenant de plus en plus conscience de leur rôle dans l'économie et la vie culturelle, pourraient rationaliser les activités pouvant les sortir des sentiers battus de l'informel et adopter des comportements responsables de partenariat public et privé. Pour rappel, la loi du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun coordonne les activités des artisans et fixe le statut d'artisan. Comme le précise le délégué régional du MINPMEESA, « *l'artisanat est l'ensemble des activités de production, d'extraction, de transformation, de réparation de tout genre d'entretien, de prestation de service essentiellement manuel* ». Toutefois, les artisans continuent de déplorer « les menaces venant des maires à cause de la fiscalité et des taxes sur les droits sanitaires »

b) Un établissement structurant pour l'industrie culturelle : l'IBAF l'Institut des Beaux-Arts et des arts appliqués de Foumban

L'Institut des Beaux-arts de Foumban (IBAF), sous l'égide du Ministre de l'Enseignement Supérieur, a été créé dans le cadre de la réforme universitaire par Décret N° 93/029 du 19 Janvier 1993 portant Organisation Administrative et Académique de l'Université de Dschang. Sa mise en fonctionnement a été effective depuis la rentrée académique 2009/2010. Le bâtiment administratif de l'IBAF est situé à l'entrée de la ville de Foumban, du côté gauche en venant de Foumbot. Les salles de cours et les ateliers sont logés au Lycée Bilingue Sultan Ibrahim Njoya de Foumban.

Ses missions et objectifs sont les suivants : Etablissement universitaire à vocation artistique et professionnelle, il assure une formation initiale, cursus de 3, 5 et 8 ans du système LMD, une formation continue et des stages de perfectionnement des professionnels des arts, dans les domaines des beaux-arts et des arts appliqués. Il fournit aux entreprises ou administrations, des prestations, de recherche appliquée, de services ou de formations professionnelles dans les secteurs techniques correspondant à ces activités.

L'objectif principal de l'IBAF, en accord avec la « Stratégie Opérationnelle de la Nouvelle Gouvernance Universitaire » et plus particulièrement le programme de « Développement de la formation professionnelle et à l'entrepreneuriat (PAPROFE) », est, rappelons-le : « *Promouvoir les arts et la technologie afin d'en faire un élément moteur du développement des industries culturelles et artistiques au Cameroun* ». Plus spécifiquement, il s'agit d'offrir aux étudiants et ou aux professionnels des arts, formation, recherche et appui au développement.

La formation à l'IBAF s'organise dans six départements :

- Enseignements Généraux (enseignements transversaux de base et enseignements complémentaires).
- Arts plastiques et Histoire de l'Art (sculpture, peinture, dessin, gravure, art céramique, histoire de l'art et arts contemporain) ;
- Arts décoratifs (stylisme, modélisme et arts textiles, arts de l'environnement) ;
- Arts, technologie et patrimoine (technologie des argiles et métaux, technologie des bois et fibres, patrimoine et muséologie) ;
- Arts du spectacle (art cinématographique, art musical, art chorégraphique, art de

la scène) ;

- Architecture et Art de l'ingénieur

La formation initiale permet de donner aux étudiants les outils nécéssaires pour l'acquisition et la maîtrise d'un savoir-faire, des théories et techniques, afin de produire et créer des œuvres d'art ; la critique et l'analyse des objets et les œuvres d'art grâce à l'acquisition des connaissances en histoire de l'art ; la maîtrise de l'expression artistique africaine dans son triple aspect historique, anthropologique et esthétique ; la culture artistique générale.

L'appui au développement (du territoire, des activités, etc.) concerne l'encadrement des artisans, artistes et producteurs locaux, la valorisation des résultats de recherche dans la production des œuvres d'art et dans l'amélioration des techniques artistiques (à travers le transfert de technologie), le partenariat et la coopération avec les acteurs publics et privés.

La formation continue permet d'assurer la mise à niveau et le recyclage des professionnels des arts à travers les stages de perfectionnement, de création et de développement des œuvres artistiques et les résidences artistiques. Les activités de recherche (fondamentale et appliquée) et les expérimentations sont axées dans le domaine des arts et technologies. Les thèmes développés (Dessin – Peinture, Argiles et Art céramique, Métaux et alliages métalliques, Bois et Fibres, Histoire de l'Art, Muséologie et Patrimoine, danse et chorégraphie, théâtre et cinéma, …) permettent de situer l'IBAF comme un pôle de recherche du domaine des pratiques artistiques et technologiques.

Selon les filières et le niveau d'étude, on peut citer entre autres métiers et débouchés professionnels : les artistes indépendants et professionnels, les cadres d'administrations en charge de la culture, les architectes, ingénieurs urbanistes, les enseignants d'art et des professionnels de projets artistiques, les conservateurs dans les musées, les commissaires d'exposition, publicistes, critiques d'art, les attachés de presse, conseiller culturel, directeur de festival, etc.

c) Le projet du futur village artisanal à Foumban : un projet architectural et urbanistique fort pour l'attractivité territoriale ?

Le Cameroun et la région Ouest notamment jouissent d'une diversité culturelle exceptionnelle. Ce qui lui vaut l'appellation « d'Afrique en miniature ». Avec son riche patrimoine, le pays tente peu à peu de développer le tourisme et d'en faire un produit de développement économique. Cette opportunité, peut-être plus qu'une question de vision politique, butte sur une faible coordination au niveau local des différentes politiques sectorielles de l'Etat.

La ville de Foumban est connue tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale comme étant un grand gisement de richesses culturelles et artisanales. En effet, à côté du Palais royal et son musée, au quartier des artisans et dans les autres quartiers, on trouve la plus large diversité artisanale et artistique. Le foisonnement créatif est cependnat parfois contrarié par la contrefaçon.

Conscients de cet important potentiel culturel, les autorités ont entrepris d'y développer un certain nombre d'infrastructures au rang desquelles l'université des beaux-arts et le nouveau village artisanal. Si l'activité touristique y est grandissante, la ville peine à développer son projet urbain. Les actions de l'Etat s'y font sans véritable coordination. Au final le niveau de développement de la ville ne semble pas proportionnel à son patrimoine culturel et à sa renommée.

Cette situation paradoxale n'est pas sans poser problème. La question centrale étant « A Foumban au Cameroun, comment articuler d'une part développement urbain harmonieux et d'autre part sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel local ? ». Les propositions de développement urbain préservant et valorisant le patrimoine ou bien de stratégie de développement des industries culturelles dans la ville ont finalement abouti à la conception architecturale et urbanistique d'un nouveau village artisanal.

La gestion du patrimoine culturel au Cameroun est partagée entre plusieurs ministères à savoir le MINAC, Ministère des arts et de la culture, le MINTOUL,

Ministère du tourisme et des loisirs, le MINPMEESA, Ministère des petites et moyennes entreprises de l'économie sociale et de l'artisanat. Malgré une réelle intention politique, la nécessaire coordination entre les différentes politiques sectorielles peine à se faire, on en reste parfois longtemps à la phase de diagnostic technique retardant « au moment venu » ou dans l'attente « que les conditions soient remplies », décision et finalisation de

l'action. En tout cas, les diagnostics urbains de la ville de Foumban évaluant le niveau de développement urbain, économique, social et culturel, mettent en évidence des constats récurrents :

- La ville est en proie à un étalement incontrôlé.
- Les activités commerciales et administratives exercent une forte pression sur le patrimoine culturel situé dans le centre historique.
- L'activité touristique bien qu'importante se concentre essentiellement autour du palais malgré l'existence d'autres sites.
- L'accès aux services et équipements de base n'est pas suffisante.

Selon certaines études architecturales commanditées par le secrétariat général de la ville, il serait préférable de choisir un modèle de ville pluripolaire où le centre historique restauré et sauvegardé n'abriterait plus que les activités touristiques et de loisirs. Les diagnostics à plus long terme semblent s'orienter autour de trois thématiques à savoir.

- Une ville équitable et durable,
- Une ville rayonnante autour de son cœur historique, par une stratégie de développement des industries culturelles et artistiques débouchant sur la définition d'un certain nombre d'équipements parmi lesquels le village artisanal ; par un réaménagement du centre historique ; par un aménagement d'un second pôle central au nord abritant l'université des beaux-arts, le village du Nguon et le nouveau marché.
- Une ville dynamique.

Concernant le futur village artisanal, un appel d'offres a permis de dégager ce que pourrait en être la conception architecturale intégré au dynamique pôle nord de la ville qui jouit encore de disponibilités foncières. Il pourrait être constitué de quatre composantes majeures, une unité de production, de formation, de commercialisation et une unité de gestion. L'aménagement du site, la conception des espaces et le design des volumes devraient être fortement inspirés de l'architecture traditionnelle locale, ceci dans un souci écologique, de faisabilité financière et de fiabilité technique, de réemploi des savoir-faire anciens des Foumbanais en matière de construction bâtie.

II. 3 Attractivité touristique et communication : La mise en images de la ville

Dans un des principaux guides touristiques culturels et socio-économiques intitulé « Bienvenue au Cameroun et Voyage au cœur du Royaume Bamoun[144] », l'imaginaire géographique des lecteurs est mobilisé au travers de « l'image de marque » qui qualifie chacune des neuf communes : bienvenue à *Foumban* : la cité des arts ; *Koutaba* : le gisement de « l'or vert » ; *Foumbot* : un grenier inépuisable ; *Kouoptamo* : domaine d'anciennes grandes plantations coloniales ; Bangourain : dynamique contrée de la pêche artisanale ; *Njimon* : creuset de la fondation du royaume bamoun ; *Magba* : un moule de brassage des peuples allogènes et de la pêche artisanale ; *Malentouen* : domaine des palmiers à huile ; *Massangam* : le traditionnel piment rouge ; *Foumban* est qualifié de «la cité des arts » depuis que la ville est connue par ses artisants et artistes dans le monde entier. Autrement dit, depuis que le roi Njoya installa le village artisanal et favorisa son essor. La cité des arts est véritablement le deuxième nom de Foumban. Cette nomination spécifie la ville, assure sa notoriété et sa notabilité ; elle constitue la porte d'entrée de son attractivité touristique.

L'or vert de Koutaba, ce sont ces grandes plantations d'avocatiers. Koutaba se targue aussi d'avoir hébergé par le passé deux expatriés, l'un d'origine allemande et l'autre française, respectivement Dross et Talia, chacun ayant laissé derrière eux des grandes plantations de café.

On dit que Foumbot est le grenier du Cameroun et bien au-delà. Ses riches terres volcaniques sont propices à une agriculture maraîchère dense et variée qu'on dit inépuisable.

Kouoptamo est le domaine d'anciennes grandes plantations coloniales de café, avec ses villages environnents, ils constituent des pôles d'agriculture et d'élevage par excellence.

Bangourain qui vit de la pêche grâce à la rivière très poissoneuse « shà nké ».

Njimom et ses hauteurs avec les célèbres « sept pierres » où siègèrent Nhare Yen et ses pairs pour lancer l'assaut sur Foumban.

Magba où cohabitent Bamoun et Tikars qui vivent de la pêche à la confluence du Mbam et de la Mapé.

Malentouen et ses palmiers à huile avec paysages pittoresques, pressoires artisanaux d'huile et ses hangars de dépulpage de café.

[144] 1ère édition 2014.

Enfin, Massangam ; si l'image de Koutaba est verte, celle de Massangam, la cité du piment, est rouge.

L'image-portrait d'une ville donne de la légitimité[145] et de la force à l'autorité municipale. La mise en relation entre image de la ville et politique publique suffit à faire appréhender le caractère fondamental de ce nœud. En l'image réside un attribut essentiel du politique. Cet attribut concourt grandement à la mise en forme et en scène de la vie sociale. L'image confère une portion de la puissance au politique. Elle est donc un instrument essentiel de l'installation de la légitimité à agir - publicité indispensable à l'existence du pouvoir et à l'établissement de son autorité. A l'echelle municipale, à partir de l'élection qui constitue le point-origine de la légitimité à agir sur son ressort, l'usage de l'imagerie identitaire permet sa réactualisation constante, son renforcement et une médiatisation efficace de ce stock de légitimité, voire plus, une médiation entre le social, les habitants et électeurs, d'avec le politique, élus, chefs traditionnels, et le technique, techniciens et haut-fonctionnaires

L'image de la ville est très présente dans la politique urbaine[146] de Foumban. Foumban se portraitise en « cité des arts ». Lorsqu'il étudiait le « portrait du roi », Marin[147] montrait combien il est avant tout un signifiant de la puissance, « qui se donne par et dans « l'effet-représentation » comme autorité légitime ». En effet, dans les processus de production et d'organisation des formations socio-spatiales, l'étude de l'image d'une ville renvoie à une pratique politique multirationnelle. Quand on examine les logiques qui soustendent les décisions en politique urbaine, il convient de prendre en compte les rationnalités fonctionnelles mais aussi les rationnalités idéeelles, celles des représentations, de l'imaginaire notamment qui s'investit pleinement dans l'action.

On peut considérer que « toute action urbaine peut s'étudier par « le récit qu'elle fait naitre »[148], tel qu'il est produit par les acteurs de la politique urbaine. Par récit, on entend un ensemble homogène ou s'opère « la mise en scène » ou mise en intrigue théâtrale.

---

[145]Lussault M., 1998, numéro thématique : Varia, « Images (de la ville) et politique territoriale », Géocarrefour, pp. 45-53.

[146] Thèse de Michel Lussault, 1992, « *Tours Image de la ville et politique urbaine* », Université de Tours.

[147] Marin. L, 1993, Des pouvoirs de l'image, Paris, Seuil, p. 14

[148] Lussault M. Op. Déjà cité.

Le cas de « la cité des arts », est à bien des égards édifiants, notamment par l'antériorité du récit fondateur, la continuité et la pérennité du discours spatial. Le festival Nguon est lui-même une mise en scène géante de l'histoire de la ville et sa mise en images. Cette mise en images donne à voir et donne l'envie de vivre l'évènement. La structure fondamentale de l'image de Foumban est d'emblée toute entière ramassée et contenue sur les panneaux d'entrée de ville « la cité des arts », annonce qui possède une double fonction identitaire et explicative, mais aussi promotionnelle. L'histoire, la géographie l'action politique sont investies dans cette devise de « la cité des arts » qui constitue un récit de l'action publique passée présente et à venir et lui donne une partie de son efficacité politique et sociale en reliant cette action au patrimoine d'images local.

II.4 Nguon fer de lance de l'attractivité et de l'économie touristique. Nguon et les « bonnes affaires ». La volonté de développement économique.

La question des retombées financières du Nguon est régulièrement posée dans le cadre des travaux du CERDEN[149] comme dans le cadre d'articles promotionnels qu'on trouve dans diverses revues ou journaux. Dans la présentation de Nguon 1998 dont le thème fut « Le rassemblement et le développement », est mentionnée la finalité du développement individuel et collectif des Bamoun afin d'encourager les « initiatives génératrices de revenus » (sic). D'autre part « la réalisation d'infrastructures socio-économiques », cela pour l'épanouissement total et le bonheur du peuple Bamoun. Nguon tend à devenir un instrument de développement économique car sont prévues à cet effet des expositions, des ventes promotionnelles, des produits et services des opérateurs économiques du Noun et d'ailleurs. La dimension touristique de l'évènement prend beaucoup d'importance ainsi que la recherche de l'optimisation de l'image de marque de Foumban sans occulter pour autant que Nguon doit rester la fête de tous les Bamoun sans distinction dans la fidélité à leur culture et à leur Roi qui incarne les institutions traditionnelles. Le festival devient au fil du temps une exhortation au développement économique et social de tout le département et une exhortation à la vitalité créatrice de l'art et de l'artisanat bamoun.

[149] CERDEN, Cercle de Développement du Noun.

En 2008, le carnet du Nguon est encore plus explicite. Sans négliger les autres aspects, on y trouve un sous-titre dénué d'ambiguïté : « Une occasion de « rentrées » de devises » (sic). En effet, pour l'économie du département du Noun, la célébration de la fête du Nguon occupe une place essentielle. Le climat des affaires est en ce mois de décembre le plus fructueux de l'année. On assiste à une grande effervescence sur le marché local des biens, produits et services. La foire commerciale, artisanales et agro-pastorale bat son plein avec de multiples échanges entre des milliers de visiteurs, de centaines d'exposants, y compris de grandes sociétés et entreprises nationales. Pour les producteurs et commerçants du Noun, Nguon est l'opportunité des plus grandes recettes annuelles. Se retrouvent à Foumban les agriculteurs, les éleveurs, les maraîchers, les artisanats, les vendeurs d'objets artisanaux, les marchands de pagnes, les tailleurs, les photographes, les restaurateurs, les hôteliers, les loueurs et les transporteurs. A chaque Nguon, toutes les chambres d'hôtels sont ordinairement occupées dans le Noun à la faveur des grandes journées traditionnelles et culturelles du peuple bamoun. Et les promoteurs valorisent leurs tarifs dans cette dynamique marchande. Les transporteurs routiers sont débordés par le flux de voyageurs. Même les Bamoun les plus modestes ploient sous le poids de commandes de nattes de raphia utilisées pour les aménagements des stands à la foire, comme nous le disait un vannier de la localité de Njiketkié à 4 kms du centre de Foumban. Pendant ces dix jours, d'importantes rentrées de devises se réalisent.
Un vent de prospérité souffle dans les familles qui pourront pour certaines d'entre elles réaliser à la suite des investissements plus ou moins importants.

II.5 « La cité des arts » en tant que portrait officiel[150] de Foumban : du présent à l'avenir

L'ancrage temporel et spatial de cette nomination de « cité des arts » constitue de fait un fondement idéel de l'action urbaine locale. Elle fait en somme que la ville de Foumban est considérée comme une entité globale, un quasi-personnage. Elle va organiser l'espace urbain, la carte mentale des représentations autour de ce cœur idéél et historique de la ville et placer les différents lieux de la ville[151] en reference à lui, au sein du modèle territorial legitime.

Les « images de la ville » peuvent jouer comme un puissant facteur d'attractivité ou au contraire de rejet**.** La concordance ou pas entre l'image officielle diffusée par les municipalités et les perceptions habitantes s'ajustent en permanence et interagissent. Dans sa thèse Michel Lussault avait mis au jour les mécanismes différenciés de construction d'une image de marque par les producteurs d'espace. Il apparaît que la singularité de chaque ville passe moins par les thématiques abordées que par la manière dont elles sont traitées et communiquées. La force de la mise en image de toute ville dépend en grande partie du degré de proximité des représentations des habitants et des acteurs sociaux avec le discours institutionnel.

Mais les représentations des acteurs économiques et des habitants sont-elles totalement ajustées à l'image officielle formée au fil de l'eau et autour des temps forts par la décision politique ? Quelles représentations croisées autour du quartier des artisans créé par une décision du roi Njoya dont il est dit qu'il fut un roi architecte et précurseur de cartographie urbaine[152] en son temps.

Qui dit cité des arts et qui parle du village des artisans, observe dans la production de l'espace[153], le jeu complexe des vendeurs et consommateurs d'art et entend leurs discours croisés. A Foumban, on les appelle « les antiquaires » ces intermédiaires qui négocient sur le marché local et international les productions artisanales et les œuvres d'art. Les artisans de Foumban ne se reconnaissent pas en ces hommes qu'on appelle les *antiquaires* qui disent détenir leur fortune de l'exportation de leurs œuvres.

---

[150] Ce que Marin, 1993, in *Des pouvoirs de l'image*, Paris, Seuil, appelle « l'effet-représentation » comme légitimation de l'autorité.

[151] RONCAYOLO M, 1990, « La ville et ses territoires », collection Folio/essais, Paris, Gallimard

[152] Lire Galitzine Alexandra,2011, « *La cartographie du Roi Njoya* ».

[153] Lefebvre H.,1974, « *La production de l'espace* », Persée.

Une fois débarqué à l'entrée de Foumban, on est impressionné par la poussée des belles maisons, on appelle cela « les duplex » soulignant une forme de luxe. Au lieu-dit Foumban II villas, duplex, complexes rivalisent d'originalité. La plupart de ces édifices sont attribués aux antiquaires. Ces vendeurs d'objets d'arts disent exporter ces produits et reviennent toujours la bourse pleine. « Il faut être ici à Foumban certains week-ends pour vivre l'insolence de ces gars qui viennent toujours avec de grosses voitures de toutes les marques luxueuses. Ils se font distinguer par le bruit assourdissant de la musique à l'intérieur de la voiture, pour attirer l'attention de tout le monde au passage », témoigne un habitant. Tout au contraire, au village artisanal au quartier Njiyuom, véritable lieu où sont façonnés ces œuvres qui donnent autant d'argent, on est surpris de la modestie de ceux qui y travaillent. Dès l'entrée du centre artisanal, sous le pied du grand baobab, on observe de petits ateliers et des galeries qui longent les deux côtés de la rue. Dans ces galeries, les prix va-ont selon les bourses. Mais il faut aussi retenir qu'ici l'art n'a pas de prix fixe. Selon un enquêté Abou M., vendre les objets d'art nécessite un véritable concours de patience. « Nous avons d'énormes difficultés. La concurrence fait que le kilo de bronze coûte cher, l'absence du bois de qualité, les agents des Eaux et forêts à nos trousses lorsqu'ils nous trouvent avec un morceau de bois, les taxes. L'Etat doit voir comment nous aider avec des subventions », note Arsène N. Un schéma aux antipodes de la vie princière que mène un antiquaire de Foumban II. Or, plusieurs ouvriers du centre artisanal de Foumban, où des vendeurs d'objets le long du mur du Palais royal nient tout lien entre les objets d'arts et le luxe que les nouveaux riches brandissent. « Je suis dans l'artisanat depuis ma tendre jeunesse, patron de galerie d'art. Je vous jure que ces jeunes gars qui s'exhibent dehors n'ont rien à voir avec les objets d'art, ils savent comment ils font pour avoir tant d'argent. Ils sont tout sauf des antiquaires. D'ailleurs, c'est un sujet qu'il faut mettre au grand jour car, ces personnes ont détourné nos enfants qui ne veulent plus se frotter au métier, mais plutôt devenir soi-disant antiquaire. C'est du trompe œil », s'insurge Adamou M. Et de poursuivre : « regardez dans quelle misère mes collègues et moi croupissons, et on nous parle de la vente des objets d'arts qui donne des millions de francs. Gros mensonge ! », conclut-il.

III. LE FESTIVAL NGUON ET SES IMPACTS

Dans le paysage festivalier en pays Bamoun, le Nguon joue un rôle primordial en suscitant une évolution dynamique. Oumarou Nchare, chargé des affaires culturelles au palais des Rois Bamoun déclare à ce sujet : « Le Nguon a eu un impact culturel radical en pays bamoun. Le rayonnement culturel international s'est aussi développé. Le Festival Nguon a fait venir à Foumban énormément de gens du monde entier. »

C'est cette dynamique qui fait évoluer le royaume Bamoun et qui mobilise tous les autres acteurs (culturels, politiques, économiques, touristiques) pour faire du Noun un pôle culturel important dans la région, mais aussi au Cameroun et qui plus est, en Afrique. Et le festival Nguon a contribué à ce rayonnement.

III-1 Semaine d'ouverture et autres activités principales

A chaque édition, le Nguon ouvre ses portes fin novembre ou début décembre. Pendant cette période, le royaume bamoun se transforme en grand centre animé de concerts, projections nocturnes, colloques.

Lors de la semaine d'ouverture, des conférences et débats sont organisés, invitant les artisans, les artistes, les enseignants, les conservateurs du patrimoine culturels, les chercheurs, les universitaires, les photographes participants et les professionnels présents à s'exprimer sur leurs travaux ou sur diverses questions. Des visites guidées sont aussi prévues car des expositions dispersées dans tous les lieux patrimoniaux de la ville de Foumban restent ouvertes.

Depuis l'édition de 2014, un nouvel événement s'est ajouté aux activités du Festival, « le Village du Nguon », lieu d'exposition et d'échanges, dédié aux galeristes, aux restaurateurs, aux artisans et autres acteurs du milieu de la culture, du patrimoine et du tourisme qui exposent leurs travaux et les diffusent auprès des publics.

Le Nguon ferme ses portes avec le *Sho Mùlue,* une cérémonie de fermeture qui mobilise près de 80.000 personnes mobilisées pour un simulacre du retour des guerriers comme autrefois. S'en suit le parcours d'une journée complète, animé par des médiateurs, à la découverte des arts visuels et des richesses du patrimoine culturel bamoun (historique, artistique, ...).

III.2 Le public du festival Nguon

Le renouvellement des activités et événements, l'augmentation du nombre de l'équipe permanente, la mise en place des études du public, une meilleure communication sont quelques-unes des actions prises par le comité d'organisation ayant permis une nette augmentation du taux de fréquentation du Nguon depuis sa réintroduction en 1993.

Le festival Nguon du fait qu'il s'étale sur deux semaines, de fin novembre à début décembre, voit sa fréquentation journalière varier. Cependant, pour avoir étudier la courbe des ventes des billets dans les musées, des réservations dans les hôtels et les agences de transport routier, nous constatons deux périodes de pic de fréquentation : le weekend de la semaine d'ouverture et le weekend de la semaine de clôture.

Figure 13 : Variation des recettes comparées en 1994 et 2016 au cours des 2 semaines du festival Nguon

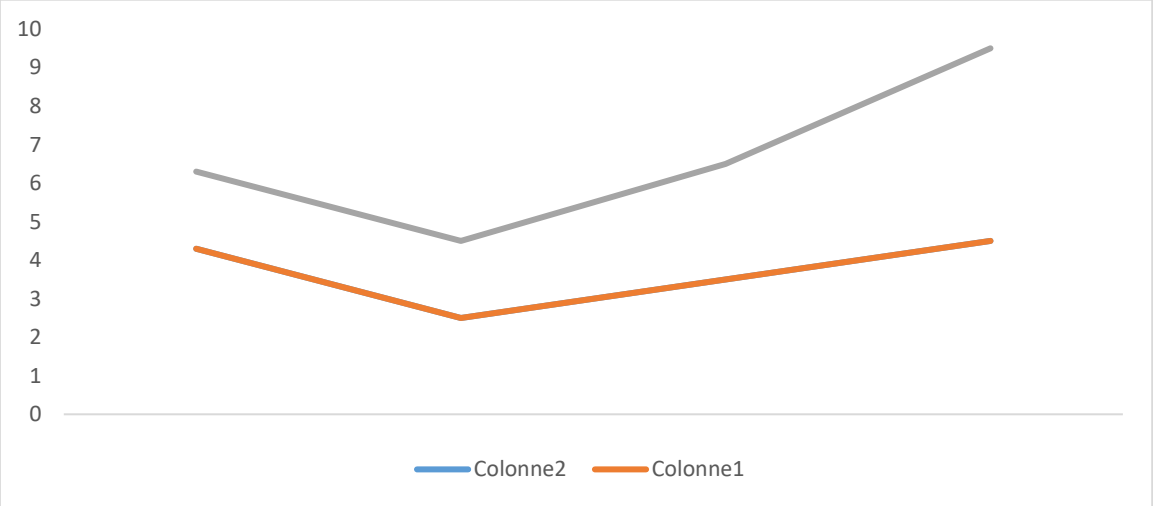

Conception : A. Kpoumie Nchare

A ce jour, il n'existe pas de typologie précise des publics du Nguon. L'étude des publics a débuté en 2012 et n'est pas encore assez aboutie pour permettre une véritable typologisation des publics. Cependant, nous pouvons constater une différence entre le public de la semaine d'ouverture et le public général « les festivaliers ».

a) Le public de la semaine d'ouverture

Le public de la semaine d'ouverture du Nguon est essentiellement constitué des participants qui contribuent à l'élaboration des expositions ou du festival : qu'ils soient artistes, commissaires d'exposition, experts, journalistes, membres d'un jury, maîtres de stage, galeristes, partenaires ou prêteurs. Se trouvent aussi inclus dans ce groupe les intervenants aux colloques, aux débats et aux entretiens publics. Ce public de la semaine d'ouverture est dans une large proportion un public accrédité. Ce sont en majeure partie des artistes, des invités, des professionnels et la presse.

Depuis 2012, le comité d'organisation[154] met beaucoup d'énergie à connaître en détail ces publics et leur accordent des faveurs selon des règles très précises. En termes d'accueil et de préparation de leur venue, il s'agit d'un public sur lequel se portent toutes les attentions. Les actions mises en place pour bien les accueillir sont multiples. Tout d'abord ils ont tous droit à un accueil personnalisé en amont de leur arrivée. Aussi durant leur séjour à Foumban, l'équipe du comité d'organisation du Nguon se rend disponible en permanence pour s'assurer que leurs demandes soient traitées et qu'ils aient bien toutes les informations quant aux événements pour lesquels ils sont venus tels que les débats, les visites d'expositions mais aussi les événements privés comme les dîners ou cocktails, et s'assurer qu'ils soient véhiculés lorsque cela est nécessaire. Ensuite, pour ces participants, les transports, taxis, et chambres d'hôtes ou d'hôtels sont réservés par les soins du festival. C'est un public ainsi très important pour le festival parce que ce sont eux qui ont fait et qui font aujourd'hui la notoriété et le prestige du Nguon.

b) Le grand public- (les festivaliers du Nguon)

Les études quantitatives menées depuis 2012 font ressortir quelques informations intéressantes. Cependant il restait encore un travail à faire pour compléter un peu la connaissance plus fine de ce public ; on avait pointé des manques dans les études menées jusqu'alors. En effet, le questionnaire de 2012 avait été soumis à 2200 visiteurs et en 2014 à seulement 1300 personnes. L'étude quantitative de 2012 était basée sur les données recueillies sur la base des statistiques déclaratives des hôtels, agences de transports et musées. Elle renseignait seulement l'origine géographique des individus. De plus l'échantillonnage 2014 ne semblait guère représentatif du plus grand nombre voire de l'ensemble des visiteurs. Enfin le questionnaire de la délégation départementale tourisme

[154] Le CERDEN : cercle de réflexion pour le développement du Noun.

et loisirs étant quasi-exclusivement orienté sur la provenance des visiteurs ne disait rien des perceptions des publics en retour.

Donc, et pour nous inscrire dans une démarche consistant à compléter la connaissance quantitative et qualitative des publics, l'un des axes choisis en 2016 pour notre étude a été celui de l'impact du Nguon sur le tourisme local et l'économie culturelle. En dépit des difficultés à organiser et obtenir certains rendez-vous physiques ou téléphoniques, les communications et les déplacements ne sont pas toujours aisés en Afrique, elle a permis de traiter les questionnaires individuels et de plus recueillir les perceptions et avis croisés, lors des entretiens de groupe. Ainsi nous avons pu mettre en évidence les perceptions de l'impact du Nguon, notamment économique, sur les visités accueillant autant sinon plus que les caractéristiques des publics visiteurs concernant le degré d'appréciation de leur séjour, leur provenance, le motif initial de leur visite, leur âge, leur situation familiale (séjour individuel, de groupe, en famille, etc.) et leur profil socioprofessionnel. L'enquête sur le public externe, les visiteurs extérieurs du festival Nguon a porté sur 430 personnes. Du reste ce public vient dans le cadre de ses loisirs pour quatre-cinquième des individus enquêtés avec un noyau stable de professionnels venant pour leurs affaires de l'ordre de 20% en 2016 comparé aux 18% de 2014.

b.1 Public Bamoun

C'est un public essentiellement composé de Camerounais, en très grande majorité des Bamoun, avec un infime pourcentage d'étrangers y compris quelques Bamoun de nationalité étrangère. Nous pouvons aussi remarquer que dans le public bamoun, la majorité des festivaliers sont des résidents du *Noun* dont la capitale est Foumban. En conséquence il s'agit pour la plupart d'un public de proximité**.** Toutefois, suivant les éditions, concernant les non-résidents les chiffres sont assez variables évoluant entre 10% et plus de 20%. Cela pourrait s'expliquer par l'impact de curiosité à la suite de la promotion de l'ouverture prochaine du nouveau musée présenté en outre dans sa dimension architecturale imposante et qu'on ne saurait manquer dans le paysage urbain foumbanais.

b.2 Public étranger

En ce qui concerne le public étranger les résultats de nos enquêtes montrent que la plus grande partie, (70%) des visiteurs étrangers, vient d'autres villes du Cameroun dont : Douala, Yaoundé, Kyo-Si, des villes africaines comme Libreville, Malabo, Brazzaville, Johannesburg, des pays d'Europe (Allemagne, France, Belgique, Suisse, Grande-Bretagne), mais aussi des Amériques (USA, Canada, Cuba).

b.3 L'âge et le niveau socioprofessionnel

En 2016 l'âge des festivaliers varie entre 15 et 65 ans pour une moyenne d'âge d'environ 35 ans. Selon notre même étude, 7 % des visiteurs enquêtés étaient des cadres, 43 % des professions libérales et 5 % des salariés. Mais un autre résultat des plus importants est que le festival Nguon montre sa capacité à attirer et à fidéliser un nouveau public. En effet, il en est ressorti un grand pourcentage de primo-visiteurs **:** 38% en 2012, 41% en 2014, 47% en 2016. Cela démontre la capacité du festival à fidéliser voire à renouveler son public. La conquête des publics et l'élargissement de la cible à prospecter restent des objectifs essentiels du comité d'organisation, le Cerden, et des promoteurs.

De plus, nous confirmons le fort degré d'attractivité du Nguon comme moteur de la visite dans le Noun : au total 80% des visiteurs ayant répondu, nous ont dit être venus à Foumban pour le festival, contre 17% pour un motif touristique différent. Plus particulièrement, parmi les primo-visiteurs 74% sont venus à Foumban pour le festival contre 22% pour un autre motif. En résultat l'attractivité du Nguon, perçu comme porte d'entrée du tourisme en destination de Foumban, est patente massive et sans conteste.

En parallèle il convient de souligner les chiffres qui tendent à confirmer la capacité du Nguon à fidéliser son public. Selon notre étude de 2016, 54% des primo-visiteurs contre 48% en 2014 disent vouloir revenir lors de leurs prochaines vacances estivales. D'autant plus qu'environ 60% des visiteurs sont des habitués du festival – rappelons ici que les visiteurs sont composés de publics extérieurs mais aussi d'autochtones qui se déplacent et se mobilisent pour participer aux cérémonies manifestations et festivités. Le public des habitués a fait en moyenne trois (03) éditions du Nguon dans les dix (10) dernières années en 2016 –autrement dit au moins une édition sur deux. Et ils viennent à 80% exclusivement pour le festival.

Ces résultats montrent l'impact du Nguon en pays bamoun et sa capacité à attirer et mobiliser un public d'abord endogène et essentiellement bamoun, et le public étranger non bamoun.

III.3 Ses impacts

Depuis sa réintroduction en 1993, le festival Nguon s'est donné comme autre mission la conservation et la valorisation du patrimoine culturel Bamoun. Le comité d'organisation a su ressembler un noyau important de personnes qui se mobilisaient autour ce patrimoine, en créant un réseau essentiel d'échanges et d'entreprenariat pour la réflexion sur le développement du Noun. De ce réseau, plusieurs initiatives ont émergé et ont permis au royaume bamoun de redorer son blason sur le plan social, économique et culturel. Outre la formation spécifique, le festival Nguon joue aussi un rôle de formateur pour le public, en le familiarisant avec l'art et la culture Bamoun. Il lui présente des artistes et artisans, d'une très grande diversité offrant un panorama de l'histoire de l'art bamoun et du milieu. Le festival Nguon a également contribué profondément à la mise en valeur du patrimoine culturel Bamoun, en embrassant ses lieux historiques. Dès son début il s'est approprié cette richesse patrimoniale pour y organiser ses rituels, ses expositions... (La cour du palais des Rois Bamoun, la place du marché, la montagne sacrée etc.) À travers ces parcours, la ville de Foumban a la volonté de promouvoir prioritairement un tourisme culturel et l'animation de la ville.

a) Impact économique

Le festival Nguon constitue un système économique à part entière qui profite considérablement à l'économie locale de façon directe et indirecte. Les cérémonies du Nguon mobiliseraient de manière directe dans l'économie territoriale locale près de 986 millions de Fcfa de chiffres d'affaires, soit 70% en prestations de services et 30% via l'embauche de personnel et indemnisation des bénévoles.

Ainsi, à titre d'exemple, en 2016, le budget « hôtellerie » du Nguon était de 505 millions de Fcfa ; plus de 1070 nuits d'hôtel étaient réservés à l'occasion de l'ouverture du festival une grande partie financée directement par le comité d'organisation et l'autre partie à la charge des festivaliers. Le budget des locations immobilières a été de 207 millions de Fcfa.

La responsable des hébergements dispose chaque année une liste d'une centaine de particuliers qui proposent des logements lors du Nguon et pendant la semaine d'ouverture à des prix intéressants. Certains même préfèrent prendre leurs vacances pendant cette période pour pouvoir louer leur maison.

Il faut aussi souligner qu'en 2016 l'impact financier direct du Nguon sur l'économie de la ville aurait augmenté de 53% à 72% par rapport à l'édition précédente (2014).

Bien qu'il soit difficile de chiffrer les retombées économiques indirectes, nous pouvons simplement observer et constater de manière plus empirique la fréquentation massive des hôtels et restaurants de la Ville pendant le Nguon. Pendant la semaine d'ouverture du festival où nous avons une dense fréquentation dans un temps précis, le changement de la ville est bien plus qu'évident. Tous les bars, hôtels, restaurants, magasins de la ville sont pleins. Pour les hôteliers et restaurateurs c'est la haute saison. Dans l'étude du public que nous avons mené en 2016, 35% des festivaliers choisissent un hôtel, chambre d'hôte pour séjourner, 20% choisissent le même type de séjour mais dans les environs, et 45% séjournent chez des amis ou famille. Chiffres qui confirment l'importance vitale du festival pour l'économie hôtelière. De même, dans le bilan de la délégation départementale du Tourisme pour le NOUN en 2016, les 15 restaurateurs qui ont répondu au questionnaire, ont tous souligné l'importance de la qualité et la diversité de la programmation estivale, notamment la mobilisation de la population dans la ville et qui contribuent à l'affluence permanente du public ; Ils ajoutent que « la culture et le patrimoine sont les deux piliers de l'économie »[155].

Notons aussi que les salariés et stagiaires qui viennent travailler à Foumban pendant le Nguon investissent une partie de leur salaire dans l'économie locale.

L'un d'entre eux, lors des interviews, Fabrice Mountap en parlant de l'édition 2016 du festival Nguon disait : « Nous savons ce que nous dépensons à Foumban. Nous n'avons pas les chiffres de l'impact économique. On le sait indirectement : cela a un impact économique au niveau des chambres d'hôtel, des restaurants. Il y a quand même plus de 300 stagiaires qui sont là pendant le Nguon. Ils doivent bien dormir quelque part. Les chauffeurs de taxi parlent d'une « année record ». Tous les restaurateurs et traiteurs qui font des cocktails pour les partenaires, travaillent à fond »[156].

[155] Cf annexe n° 4 entretien et questionnaire avec responsables hôtels Nguon 2016
[156] Idem

Ainsi, la ville profite du public prestigieux du festival, qui a aussi une certaine capacité d'achat. Mais aussi de tous les festivaliers qui viennent à Foumban à ce moment-là.

b) Synthèse de l'étude d'impact

La contribution de Ngoun à l'économie du pays bamoun par l'attractivité touristique est sans équivoque. La notoriété de l'événement et sa bonne réputation s'avèrent des atouts précieux pour les acteurs touristiques, tours opérateurs et autres, pour la promotion de la destination « Royaume Bamoun » dans leurs offres. Nos observations de terrain, nos investigations dans les bilans chiffrés du Cerden et de la délégation au tourisme et notre étude d'impact en 2016, l'ont largement confirmé : le festival Nguon est souvent le motif principal de visite de la région. Un autre impact du festival Nguon est celui du prolongement de la durée du séjour des touristes en pays bamoun, certains festivaliers séjournant plus longuement à Foumban pour une plus longue durée. Selon nos investigations, la durée moyenne des séjours longs pendant le Nguon serait de quatre jours mais naturellement il ne s'agit que d'une moyenne. Ces données sont valorisantes pour le festival Nguon si nous les comparons avec l'étude menée par la délégation départementale du Tourisme en 2014 portant sur les publics des musées et sites de la ville de Foumban. L'objectif des acteurs touristiques de prolonger le séjour des visiteurs à Foumban se réalise durant le Nguon. Dans cette logique, le festival peut être ainsi une opportunité pour les passagers qui n'auraient pas prévu de passer la nuit à Foumban de le faire volontiers afin de découvrir tel ou tel pan de la cérémonie qui les « accroche ».

Au fil des années, Ngoun affirme sa capacité à fidéliser son public mais aussi conquérir à chaque fois de nouveaux visiteurs[157]. Une majorité[158] des primo-arrivants dit vouloir revenir lors de la prochaine édition, fait d'autant plus important que par ailleurs trois cinquièmes des visiteurs sont déjà des habitués (ils ont participé en moyenne à trois éditions du Nguon lors des dix dernières années). Le pouvoir d'attraction et de fidélisation du festival s'explique aussi dans la communication sociale et la façon dont les visiteurs ont pris connaissance du festival et s'y sont sentis invités : le « bouche à oreille ». Il est

[157] Les études montrent qu'un grand pourcentage de visiteurs est constitué des primo-visiteurs, 37% en 2012 contre 46% en 2014. De plus, l'étude de 2016 montre que 70% de ces primo-visiteurs viennent à Foumban pour le festival, contre 30% pour un autre motif.

[158] Selon l'étude de 2016, 58% des primo-visiteurs et 52% selon l'étude de 2014

remarquable qu'en 2016, 66% des festivaliers (44% en 2014) disent être venus par le biais dudit « bouche à oreille » !

La communication horizontale autour de l'évènement prend donc de plus en plus d'importance, ce qui dénote une fois de plus la forte mobilisation des habitants pour promouvoir et faire découvrir ce qui d'évidence est bien « leur » Ngoun. Nous pouvons avancer que le Ngoun prend le visage d'une véritable assemblée nationale du peuple bamoun ouverte aux visiteurs étrangers.

III-4 Les retombées qui dépassent l'économie touristique

Les apports du festival Nguon sont certes économiques mais qui plus est, ils sont multidimensionnels. Ils sont visibles et repérables dans les domaines de la communication et des images du territoire, de la cohésion sociale, de la santé, du développement et du bien-être.

a) L'image de la ville et sa renommée

Par sa renommée nationale et internationale le Nguon a contribué à la notoriété et à la notabilité du Royaume Bamoun. Le pourcentage de journalistes nationaux et internationaux qui viennent au festival (147 en 2016) montrent les retours importants sur l'image du pays Bamoun. En effet le festival Nguon focalise l'intérêt médiatique, donnant du coup un fort et large « coup de projecteur » sur le royaume. Les partenaires médias du festival sont les premiers à diffuser l'annonce de l'événement. Cette médiatisation entraîne à la suite une série de bénéfices tangibles et aussi symboliques qui ne sont pas les moindres.

Tout d'abord une certaine fierté à séjourner ou à habiter dans une ville reconnue en matière artistique, *Foumban la cité des arts* peut-on lire sur les panneaux aux entrées de ville, identité et image de la ville, hautement promues et valorisées, avec bien des activités intéressantes au point que l'on en parle dans les médias nationaux et internationaux. Quant aux touristes amateurs d'arts ou de tourisme culturel, notamment chez les non-bamouns, la promotion de l'événement par les medias a une réelle incidence sur le choix de leur destination.

De plus, au niveau des stratégies d'investissement, les entreprises sélectionnent généralement les sites d'implantation qui jouissent d'une notoriété durable et d'une image bénéfique valorisante pour leurs affaires.

b) L'implication sociale et l'intégration du projet

L'impact de l'événement au niveau social est aussi bien visible. En effet, l'importance de l'intégration du projet dans tout le territoire et l'implication des habitants et des acteurs locaux sont essentiels pour son développement dans la durée, en tout cas sa pérennisation. Sans suffisamment d'adhésion et de participation des populations locales, l'initiative perd de sa force et de sa signification : celle d'une manifestation avec une identité forte et partagée. Le Nguon est une manifestation d'intérêt et d'attractivité internationale mais qui sur la durée doit presque tout de sa réussite à l'implication des Bamouns du territoire. Ce sont les populations locales qui favorisent une atmosphère conviviale et solidaire. Elles font et sont la dynamique autour du projet phare et assurent au fond sa réussite.

Cette mission sociale est mise en avant par le comité d'organisation qui entend favoriser cette politique d'intégration au territoire à travers une série d'actions et non des moindres : des activités pédagogiques de sensibilisation et de formation, une tarification adaptée selon les possibilités du public pouvant aller jusqu'à la gratuité, l'organisation diversifiée d'événements dans tous les sites y compris ceux qui sont un peu plus à l'écart du Palais, et en encourageant le bénévolat.

Est attribué au festival Nguon le mérite de contribuer au changement des mentalités et au renforcement du lien social sur le territoire. Cela mérite examen.

Parmi les retombées sur la société locale il en existe dans le registre des valeurs, d'ordre éthique, de formation d'éducation populaire, la potentialité d'une ouverture d'esprit, toutes choses que l'expérience courte mais intense du festival bisannuel peut apporter. Princesse Rabiatou Njoya, aînée des sœurs du Roi, nous les a dévoilées lors d'un entretien : « *en raison de la situation géographique du pays bamoun entre le Nord musulman et le sud chrétien, entre les parties anglophones et francophones du Cameroun, le Nguon a pris de l'envergure grâce à sa capacité de mobilisation* ». Elle ajoute, en partage les valeurs cardinales qu'elle voit dans l'idéaltype bamoun : *(...) les valeurs dont cet évènement est porteur* (NDLR Ngoun), *à savoir : l'humilité de par l'acceptation par le*

roi de se soumettre sur la place publique au jugement populaire. La fidélité et la sincérité qui s'expriment par l'honnêteté dans la collecte des griefs du peuple par les Nfonaguon et le souci de les transmettre assez fidèlement au roi de telle sorte qu'il soit instruit de ce que son peuple lui reproche exactement. Le pardon qui est quant à lui palpable aussi bien dans le mea-culpa du roi que dans la nouvelle disposition du peuple à l'accepter comme un homme neuf »

Les principales valeurs véhiculées, en tout cas affichées, sont bien celles de la paix et la rencontre. Le festival Nguon favorise la rencontre de publics différents, de profils sociaux diversifiés et de cultures diverses.

III-4 Le tourisme culturel accélérateur de lien social et de l'estime de soi

Le développement du tourisme créé du lien social. Les réseaux du tourisme culturel structurent le territoire en créant du lien et en accélérant des rapprochements entre acteurs locaux. L'action du Comité départemental du tourisme du Noun pour favoriser l'ouverture des portes des entreprises culturelles et patrimoniales est à ce titre illustratif. Dans son interview, Amidou Ngamfé Mouiche, agent communal chargé des affaires culturelles à Foumban déclarait que : « le tourisme est un des volets d'une politique générale d'ouverture de notre commune en direction de la société, dans un contexte de partage du territoire avec les autres acteurs. »

Avant la création puis la mise en place des structures touristiques dans le Noun, le travail et les savoir-faire, éléments originaux du patrimoine culturel de Foumban, n'étaient que modestement reconnus, même dans la population. Leur mise en valeur dans le cadre de projets touristiques a révélé une part de l'identité des habitants. La mise en valeur de son patrimoine et son interprétation représentent un enjeu majeur pour la population locale tout autant.

Reconnaître ses racines, comprendre comment s'est construit son lieu de vie, se rattacher à une histoire, contribue à accorder de la valeur à son quartier, à sa ville, au territoire où l'on vit. Le rapport du chargé des affaires culturelles de la Mairie de Foumban sur l'image du territoire le démontre : « Comprendre par exemple l'utilité des productions artisanales, artistiques et patrimoniales des filles et fils du Noun dans l'histoire du Cameroun contemporain, c'est pour les enfants du Noun, quelles que soient les origines de leurs parents, trouver des graines de fierté pour soi et les siens. On peut en dire autant de la

culture du travail et des autres domaines d'activités qui forment le patrimoine culturel du pays bamoun. Une affaire de fierté et d'estime de soi loin d'être négligeable dans ce territoire où se revendique l'honneur de n'être pas pris pour « des moins que rien ».

Pour résumer le tourisme culturel a des effets sur l'économie d'un territoire, en lui apportant emplois activités et ressources, mais ses effets se déploient sur bien d'autres secteurs de la vie sociale et influencent l'estime de soi dans la psychologie collective[159] habitante.

IV. NGUON ENTRE DENATURATION, FOLKLORISATION ET STRUCTURATION

Nguon doit se préserver de deux écueils risqués, l'ethnicisation et le repli d'une part et la folklorisation de l'identité culturelle, la dénaturation de la coutume et du mode de vie bamoun.

Folkloriser signifie ne garder d'une culture que le « pittoresque ». Ce sont seulement quelques particularismes bien visibles des cultures qui sont retenus et ensuite mis en valeur. Bien souvent les identités culturelles sont donc vulgarisées pour les besoins d'une scénographie simplificatrice. Elles se retrouvent dans un paroxysme des représentions (spectacle, reconstitutions…) face à des visiteurs peu avertis. Le visiteur recherche l'authenticité des traditions et des cultures valorisées mais, souvent pressé il se retrouve face à des images dénaturées et réduites à des « clichés », « des images d'Epinal ».

Aujourd'hui, la floklorisation du patrimoine culturel est un risque bien réel. La gestion touristique même bien pensée marchandise les identités locales. Les images et objets du folklore sont en réalité le fonds de commerce du tourisme et un argument de vente. Les tour-opérateurs basent le plus souvent leur communication sur la recherche d'authenticité, sur le sourire généreux des populations tant attendu par les visiteurs, les traditions typiques de leur destination. Nous pouvons qualifier cela de commerce pour les touristes acheteurs d'espace voire d'exploitation culturelle. La rencontre principalement basée sur l'argent peut s'avérer un leurre et induire une insatisfaction réciproque (Ben Younes)[160]. A cela s'ajoute l'imaginaire du tourisme lequel est un facteur de la folklorisation des

[159] Maurice Halbwachs tenait la chaire de « Psychologie collective » au Collège de France et nombre de ses travaux viennent nourrir et identifier cet objet qui de prime abord, pourrait sembler paradoxal.

[160] Ben Younes R., 2009, « *Tourisme et folklorisation* ». Archi Mag.

identités. En effet Rachid Amirou affirme que « *le tourisme participe à la construction de l'identité ».* Les destinations « exotiques » sont sujettes à des représentations très fortes de la part des touristes. L'imaginaire du tourisme c'est « un exotisme dans l'espace et le temps : à savoir un imaginaire lié à l'espace, vécu comme un lieu de la pureté, de la thérapie et de la purification corporelle et spirituelle, une relation au temps *» (*AMIROU, 2000). Les destinations deviennent des clichés.

Pour finir, les populations locales sont prises dans un piège, affaiblissant leur potentialité à être de bons acteurs du tourisme, ils sont mis devant le fait accompli, passifs devant leur culture dénaturée et muséifiée. Ils deviennent alors instrumentalisés se mettant en scène au service du tourisme dont les profits et les retombées leur échappent le plus souvent. Lorsque les populations locales voient dans le tourisme une échappatoire à la misère, elles en payent le prix fort, une grande détresse morale et psychologique. *"Un peu partout dans la planète, les autochtones se travestissent en autochtones costumés, voir même en autochtones misérables" (MICHEL, 2005).* Le voyage joue alors un rôle de loupe des inégalités dans le monde.

En somme, le tourisme est avant tout un déplacement du touriste vers une destination et un accueil par les hôtes. Pour qu'il soit un réel facteur de développement et que ce déplacement soit une réussite, l'activité doit reposer sur quatre fondements : les moyens financiers, le temps libre, la liberté de se déplacer et la liberté d'accueillir. Sans cela on ne pourra pas réellement parler de développement. Au-delà, le tourisme entretient une relation complexe et ambivalente avec le patrimoine, tantôt en synergie au profit du territoire, tantôt menaçant pour la préservation des cultures locales. Le tourisme impacte les territoires et notamment les identités locales en les fossilisant pour le plaisir des visiteurs voyageant comme dans un musée à ciel ouvert.

Aujourd'hui voyager est une composante de notre société, la quête de soi passe par cette activité du loisir. Mais entre touristes et accueillants les pratiques et les habitudes sont pour certains très différentes, pour d'autres plus comparables ; les rapports entre visiteurs et visités sont complexes et ne vont pas de soi. A la croisée du tourisme et de la culture, la voie du tourisme culturel tel que le préconise désormais l'Unesco semble la meilleure piste pour concilier ces deux sphères aux intérêts parfois divergeants.

CHAPITRE VIII. L'UNESCO ET SES RECOMMANDATIONS : LE TOURISME CULTUREL

Le concept du tourisme durable s'inscrit pleinement dans les fondements du développement durable. Pour comprendre les principes du tourisme durable, nous reviendrons dans un premier temps sur la genèse du développement durable. Nous nous appuierons sur les textes fondateurs du développement durable. Ensuite, nous définirons le tourisme durable et ses différentes déclinaisons. Nous nous attacherons également à définir les outils proposés par le tourisme durable pour le mettre en place. Seront aussi évoquées les modalités de gouvernance qui sont proposées pour un tourisme durable.

I- LES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU SERVICE DU TOURISME

I-1) Les sources du développement durable

Pour aborder le développement durable depuis son origine et sur un niveau international nous pouvons commencer par introduire la Charte des Nations Unies de 1945 ratifiée par un nombre important d'Etats (environ cinquante Etats) au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Ce texte met en évidence l'idée de « *préserver les générations futures du fléau de la guerre »,* tout en définissant *« les droits fondamentaux de l'homme* ». L'homme et les générations futures apparaissent au centre des intentions de cette charte.

Dans le contexte des « Trente Glorieuses » avec une consommation accrue des biens et des services, la conférence de Stockholm (1972) va souligner l'importance de sauvegarder les besoins du présent pour les futures générations. Le secrétaire général d'alors, Maurice Strong lança le concept « *d'écodéveloppement* » et se heurta à l'idéologie de l'époque où la croissance économique est de rigueur. « L'*écodéveloppement »* sera alors défini par *« un développement des populations elles-mêmes utilisant au mieux les ressources naturelles, s'adaptant à un environnement qu'elles transforment sans le détruire* » (Sachs, 1980).

Ce concept avant-gardiste voulait que les questions environnementales se positionnent au cœur des problématiques de développement. Le terme utilisé ne semblait pas recevable

pour l'époque, on préfèrera parler de « *sustainable développement* ». Ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard que la première définition du développement durable vit le jour. C'est le rapport Brundtland de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement en 1987, qui déclara : *« le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures »*. Il intègre alors trois dimensions : (économique, sociale et environnementale).

Plus tard la Conférence de Rio de 1992 ratifiées par 178 pays apparut comme une belle réussite car des mesures concrètes avaient été prises. Les principes 10 et 22 de cette conférence proposent que *« les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales* » doivent « *participer efficacement à la réalisation d'un développement durable* ». (Arcuset L., 2014) Cette conférence met en avant la montée des différentes parties civiles et la diversité des acteurs dans le développement durable. La conférence de Rio c'est aussi la mise en place d'un Agenda 21, vaste programme, proposant des actions concrètes pour entrer dans le XXIème siècle.

En somme, le développement durable souhaite parvenir à une harmonie entre les peuples visant une équité sociale et solidaire, luttant contre les inégalités et la pauvreté et améliorant les conditions de vie de chacun. C'est aussi la recherche d'une économie pérenne et prospère, avec une répartition égalitaire sur les territoires. Enfin, c'est la préservation des ressources naturelles qui est ciblée, avec notamment une volonté d'amoindrir les impacts négatifs de l'activité humaine sur la planète.

I-2) Limites et approche critique du concept de développement durable

Le concept du développement durable « emballe » littéralement aujourd'hui un large public : du monde politique aux citoyens ordinaires en passant par les entreprises, les collectivités, les associations, tous ont leur mot à dire sur cette idée. Cependant, cette notion présente des risques de dévoiement notamment dans son application

- Les positivistes sont mal à l'aise face à la logique du développement durable qui est proposé et ils persistent à estimer que les progrès des sciences et des techniques suffiront à relever les défis du futur. En effet, bon nombre de scientifiques comme Wilfred Beckerman affirme que le développement durable serait « vide de contenu scientifique »

- Pour Edgar Morin « le développement, notion apparemment universaliste, constitue un mythe typique du sociocentrisme occidental, un moteur d'occidentalisation forcenée, un instrument de colonisation des sous-développés du sud par le nord »[161].

En effet, pourquoi les pays, maintenant développés, imposeraient-ils aux pays en développement une vision limitative de leur développement ? Le concept est bon, ses objectifs louables, mais il sert peut-être à justifier une politique protectionniste de certains pays craignant une trop grande concurrence. En pratique, les pays développés ne se privent pas de commercer avec la Chine, malgré les risques de dérive de l'empreinte écologique de celle-ci.

Malgré la nécessité réelle de mettre en place le développement, on se rend compte des difficultés possibles notamment en termes de lutte des pouvoirs, et de refonte quasi-totale de l'économie capitaliste. On parle même d'ailleurs de décroissance économique, autrement dit, le fait que le système actuel et ses impacts ne pourront survivre à long terme c'est pourquoi il faudrait le réorganiser de façon à inclure croissance, équilibre sociaux et environnementaux. D'où les indices de développement humain et non seulement de croissance de PIB qui ne sont plus tout à fait opératoires.

II- APPROCHE CONCEPTUELLE DU TOURISME DURABLE

Le développement durable peut s'appliquer à différents secteurs d'activités comme celui du tourisme. En effet, le développement du tourisme par la mise en valeur des identités culturelles peut avoir des conséquences néfastes sur les populations et leur territoire. Dans cette optique, le développement durable du tourisme serait une réponse à cela. En 1995, lors de la Conférence mondiale sur le Tourisme à Lanzarote en Espagne, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) vota pour la Charte du tourisme durable.

L'OMT le définit comme suit :

« Le développement touristique durable satisfait les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir. Il est vu comme menant à la gestion de toutes les ressources de telle sorte que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique, et les systèmes

[161] Morin E., 2002, « Pour une politique de l'humanité », article paru dans libération, Johannesburg.

vivants, sous la condition que tous les acteurs concernés participent activement et s'engagent à respecter la mise en œuvre effective du tourisme durable »[162]

Cette définition prend en compte les destinations touristiques et tous les acteurs du tourisme. Les trois dimensions sont mentionnées (économique, sociale, environnementale) avec en perspective l'avenir et la satisfaction des besoins. Cette charte confirme que l'activité touristique doit reposer sur des critères de durabilité environnementale, de viabilité économique et d'équité sociale. La gestion du tourisme se veut globale, sans empiéter sur les ressources naturelles et culturelles pour les générations futures.

Toujours dans un principe de développement touristique durable, l'ICOMOS et l'UNESCO adoptèrent la Charte Internationale du Tourisme Culturel en 1999. Cette charte insiste sur le fait que « *La participation et la coopération entre les communautés d'accueil représentatives, les conservateurs, les opérateurs touristiques, […] et les gestionnaires des sites sont nécessaires pour mettre en œuvre une industrie touristique durable et favoriser la protection des ressources patrimoniales pour les générations futures* ».

La Charte est composée de six principes dont un (principe 4) déclare que « *les communautés d'accueil et les populations locales doivent participer aux programmes de mise en valeur touristique des sites et patrimoines* » et ce, tout au long du processus de mise en tourisme du territoire (L. ARCUSET). Ici, la dimension anthropocentrée du tourisme est clairement explicite. Les populations d'accueil doivent être intégrées dans le processus au même titre que les opérateurs touristiques.

II-1) Genèse d'un concept : le tourisme culturel, comme alternative au tourisme de masse

Le tourisme est présenté par bien des économistes comme l'un des facteurs les plus efficients de développement pour les pays pauvres qui sont incités à développer leurs infrastructures.

Par exemple, Kurt Kraft, Dans un article paru en 1961, premier « expert touristique » de la Banque mondiale propose la thèse suivante : puisque les pays riches ont un solde négatif au poste « voyage » de leur balance des paiements, cela signifie que plus un pays

[162] Organisation Mondiale du Tourisme.

est riche plus ses ressortissants voyagent. Puisque les déplacements s'effectuent en général vers des pays moins riches, les dépenses touristiques sont susceptibles de redresser le déficit de la balance des paiements des pays en développement. Pour Kurt Krapf, le tourisme est donc une modalité presque automatique de redistribution des richesses – à condition que des infrastructures soient mises en place – en même temps qu'un processus d'expansion des échanges internationaux, considérés comme bénéfiques à terme pour les pays du « tiers monde ». Enfin, l'économiste considère le tourisme comme un moyen de mettre en valeur les « matières premières » abondantes de ces pays en voie de développement : le climat, la nature et le patrimoine. « Sans la venue des touristes étrangers, toutes ces richesses resteraient en friche, elles ne pourraient être exploitées économiquement et le pays manquerait une occasion unique de s'aider lui-même » (Krapf 1961 : 881).

En 1968, un autre économiste, le responsable du tourisme à la Banque mondiale, Michael Davis, peut encore affirmer que « le tourisme représente pour les pays en développement le véritable moteur de développement, de la même façon que le fut l'industrie lourde pour l'Europe ». Là encore, si le tourisme est présenté comme un moyen de renforcer l'économie des pays en voie de développement, c'est uniquement à travers l'augmentation de leurs recettes en devises et en stimulant le commerce international. Mais la Banque mondiale ne se préoccupe pas des conséquences néfastes, sociales, culturelles qui pourraient être induites par le tourisme, elle n'envisage pas non plus les aspects néfastes pour les pays en développement d'un point de vue économique et monétaire, notamment la spirale inflationniste et l'affaiblissement de leur monnaie. Dans le même temps, les effets néfastes d'un tourisme non maîtrisé sont dénoncés. D'autres analystes et commentateurs, surtout ressortissants des pays des suds, s'émeuvent de ces positions mécanistes alors que les rapports Nord-Suds seraient en train de s'équilibrer un peu. Dans ce registre, l'Unesco a élaboré et porté un discours alternatif sur le tourisme international plus équitable à savoir la doctrine du tourisme durable.

II-2) Les « avantages réciproques » comme nouvelle doctrine

L'Unesco et l'Union internationale des organismes officiels de tourisme (UIOOT) établissent des liens dès 1951. L'Unesco participe à la conférence de Rome de 1963 et à la rédaction de ses résolutions. Cette période met l'accent sur le rôle primordial que joue le tourisme dans le commerce et l'économie à toutes les échelles, sur son influence sociale éducative et culturelle, sur la contribution concrète apportée aux valeurs de l'intercompréhension et de l'amitié entre les peuples. Un rapport de l'UNESCO sur « les facteurs culturels dans le tourisme » fixe alors durablement sa doctrine des « avantages réciproques » adaptée au patrimoine culturel. Un économiste Alberto Sessa fait valoir que « la culture et l'économie touristique, au lieu de se tenir en opposition, dérivent d'un avantage réciproque l'une de l'autre » (Sessa 1967 : 117). Pour Michel Picard « le tourisme international se traduit en définitive par un double courant d'échanges, de valeurs économiques vers les pays récepteurs et de valeurs culturelles vers les pays émetteurs » (Picard 1992 : 111). *The Unesco Courrier* de 1966 promeut la politique d'encouragement du tourisme, celui-ci s'inscrivant parfaitement dans les buts initiaux de l'Unesco : « Unesco encourage the development of tourism because tourism contributes in innumerable ways to education, culture and international understanding » (1966 : 11). La mise en exergue de la notion de tourisme culturel offre donc une alternative au tourisme de masse. *The Unesco Courrier* soutient que « la préservation des sites permet le tourisme culturel » et qui plus est, que le tourisme culturel est « un trésor inexploité pour le développement économique ». En conséquence, il y a matière à transformer les biens culturels en biens économiques. Le tourisme culturel est aussi le moyen de désengorger les sites touristiques saturés en offrant une diversification.

Du point de vue social, politique, le tourisme est fortement légitimé du fait des bénéfices socioculturels et économiques qu'il apporte à l'ensemble des publics mais, pour autant, en regard des missions institutionnelles de l'UNESCO prévaut encore et toujours le principe fondateur que le patrimoine mondial, culturel et naturel prime sur toute autre considération.

II-3) Le temps de la diversité culturelle durable

Les institutions internationales ont eu, jusqu'aux années 1960, une vision de la culture que l'on peut qualifier d'universaliste et d'humaniste. La pratique de l'institution privilégiait de ce fait les objets culturels concrets qui la concernaient au premier rang : le patrimoine et la culture. Puis la diversité culturelle dans les espaces du monde a fait évoluer la notion de patrimoine, en considérant « égaux en valeur les grands restes de toutes les cultures ou civilisations ». Ensuite la notion de patrimoine a encore évolué, du point de vue diachronique, un élargissement dans le temps de l'histoire, le patrimoine a englobé également les traces monumentaires et idéelles de l'histoire immédiate et de l'histoire du temps présent. Du point de vue synchronique et de manière transversale, on a assisté à un autre élargissement de la notion de monument à la notion de patrimoine intégrant traditions et culture populaire, patrimoine naturel, patrimoine immatériel, vivant, ethnologique ou ethnique.

Et en 2001 est votée la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'Unesco, pose que cette Déclaration : « érige la diversité culturelle au rang de « patrimoine commun de l'humanité », aussi nécessaire pour le genre humain que la biodiversité dans l'ordre du vivant ». L'Unesco fait de sa défense un impératif éthique inséparable du respect de la dignité de la personne humaine. La Déclaration vise à la fois à préserver comme un trésor vivant, et donc renouvelable, une diversité culturelle qui ne doit pas être perçue comme un patrimoine figé, mais comme un processus garant de la survie de l'humanité » (Unesco 2003 : 3). D'un point de vue sémantique, et c'est tout à fait significatif de la mutation doctrinale, « la différence » soulignée dans les premiers écrits de l'organisation internationale devient « diversité » et « l'universel » est regardé comme un bien « commun ». La nouvelle éthique s'oppose aux enfermements et promeut l'avenir d'un monde ouvert, plus créatif et plus démocratique. Les écrits et discours de l'Unesco rapprochent plus fortement les notions d'identité et de culture, dans une perspective qui veut concilier dans l'équilibre conservation de l'authenticité des identités culturelles, et un inter-culturalisme promouvant les échanges, la mobilité, et le métissage. On adapte théorie et principes rejoignant ainsi le sens commun et partagé, en simplifiant peut-être la communication mais en gagnant un pouvoir performatif que n'ont pas toujours les approches ethnologiques et académiques.

L'UNESCO se défend d'un relativisme des valeurs par la voix de son directeur général d'alors Koïchiro Matsuura : « toutes les cultures ont une même valeur et une même dignité, mais toutes les valeurs ne se valent pas ». Le rôle de l'Unesco est recentré sur la rencontre et la paix en évaluant et en élaborant les « bonnes valeurs » des cultures. Cette position reprend la doctrine du tourisme culturel : reconnaître et de promouvoir les « bonnes » valeurs du tourisme tout en considérant que ces valeurs doivent être constamment réévaluées et discutées. Mais l'idée d'une valeur positive attribuée au tourisme culturel reste maintenue.

A travers l'analyse des discours des institutions culturelles et touristiques, on note que le tourisme culturel est présenté comme ayant une valeur positive constante, conciliée aux conceptions initiales de l'Unesco. En élargissant le champ de définition du culturel au « naturel » et à « l'intangible », en y intégrant un discours sur les « identités » et la « diversité culturelle » et « biologique », le champ légitime de compétences et de pouvoirs des institutions culturelles et touristiques grandit du même coup. Cela se fait à grands renforts de nouveaux « labels » et de nouveaux produits culturels à vocation touristique.

Partant du principe que toutes les cultures ont de la valeur, que les patrimoines sont comparables quel que soit l'aire culturelle considérée, ils peuvent de ce fait être légitimement « mis en valeur ». Chaque collectivité, chaque territoire, chacun des événements organisés peut prétendre constituer une offre potentielle de tourisme culturel. L'éthique de « l'interculturalité », de la rencontre entre les cultures, de l'ouverture et de la mobilité prônée par les intellectuels internationaux renforce encore plus la légitimité du tourisme culturel. Ainsi il peut se présenter ou être présenté comme un des moteurs de l'ouverture et de la rencontre, ce faisant comme réduisant l'impact défavorable des aspects financiers et commerciaux.

II-4) Déclinaisons et variantes du tourisme durable

Aujourd'hui sous l'ombrelle du tourisme durable, d'autres variantes se réclament des mêmes principes. Nous pouvons les considérer comme des formes attenantes au tourisme durable. Ce sont :

***a)* L'Ecotourisme**

Dans un contexte où les questions sur le changement climatique sont préoccupantes et les ressources naturelles vulnérables, l'écotourisme apparait comme une solution. En effet, cette forme de tourisme s'attache en premier lieu à la préservation des ressources faunistiques, floristiques et géologiques des territoires. Il est recherché un contact étroit entre l'homme et la nature. Il vise à minimiser l'empreinte humaine sur les territoires en limitant les flux touristiques ceci par une politique de prix élevés. Les dimensions culturelles et socio-éducatives sont fortes. D'autre part, une volonté d'impliquer les populations locales dans l'activité touristique émane de l'écotourisme.

b) L'ethno-tourisme/ tourisme ethnique

L'ethno-tourisme provient de l'ethnologie qui consiste à étudier les peuples et les ethnies dits « primitifs ». Cette forme de tourisme consiste à se rendre dans des communautés autochtones et reculées afin d'appréhender et de comprendre leur culture. Elle favorise l'immersion totale des visiteurs dans celle-ci. Cette activité touristique se développe progressivement dans le monde. En effet, une prise de conscience et un engagement émergent en faveur des ethnies menacées ou opprimées. Bien que sujet à des désastres sur le plan identitaire en commercialisant et en folklorisant les cultures ethniques, ce tourisme connaît de réels succès en termes de promotion et de réaffirmation des identités.

c) Le tourisme solidaire et équitable

Ce tourisme place la rencontre et les échanges entre les visiteurs et les visités au cœur de l'activité. La rencontre doit s'effectuer dans le respect et la solidarité des peuples. Le tourisme solidaire prône les vertus de cette activité comme un facteur de développement local. L'idée est de développer le territoire à des fins touristiques tout en respectant les communautés d'accueil avec une bonne collaboration. Les retombées économiques sont ici mesurées et réutilisées pour la mise en place de projets (construction des routes, des écoles, de dispensaires) répondant à de réels besoins pour les communautés. Selon l'ATES (Association pour un Tourisme Equitable et Solidaire) *« le tourisme solidaire regroupe les formes de tourisme « alternatif » qui mettent au centre du voyage l'homme*

et la rencontre et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires. L'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature et une répartition plus équitable des ressources générées sont les fondements de ce type de tourisme »[163] . Quant au tourisme équitable, il émane du commerce équitable. La recherche d'une juste redistribution des profits monétaires du tourisme est une priorité. Les voyageurs qui optent pour ce tourisme ont accès à une transparence de la part des voyagistes sur la redistribution de l'argent. Les bénéfices sont donc équitablement répartis sur les territoires d'accueil entre les différentes populations. La Charte du Tourisme Equitable le définit comme *« un ensemble d'activités de services, proposé par des opérateurs touristiques à des voyageurs responsables, et élaboré par les communautés d'accueil autochtones (ou tout au moins en grande partie avec elles). Ces communautés participent de façon prépondérante à l'évolution de la définition de ces activités (possibilité de les modifier, de les réorienter, de les arrêter) »*[164]

e) Le tourisme communautaire

Ce tourisme se retrouve également sous la forme du *Pro Poor Tourism* et du *Community Based Tourism*. Il vise à mettre les visités et les populations les plus vulnérables au cœur de leur développement. Ce tourisme se retrouve surtout dans les communautés rurales des pays du Sud. Il *« implique un nombre significatif d'individus vivant sur un territoire. Ces derniers contrôlent de manière substantielle leur développement et leur gestion. La majorité des bénéfices est redistribuée à l'économie locale. Les membres de la communauté, y compris les individus impliqués de manière indirecte, y trouvent une forme d'intérêt »*[165]. Les actions menées pour le développement du tourisme se fait par et pour les communautés entières. Les autochtones qui ne sont pas directement impliqués dans les projets bénéficieront tout de même des retombées sociales et économiques. Les

[163] ATES. Définir le tourisme solidaire. [En ligne] http://www.tourismesolidaire.org/tourisme-equitable-et-solidaire/definitions/tourisme-solidaire/le-tourisme-solidaire.html (Consulté le 15 janvier 2018)

[164] Charte du Tourisme Equitable élaborée en 2002 au sein du groupe de travail « Tourisme » de la Plate-Forme du Commerce Equitable.

[165] HAUSLER Nicole, *Community-based Tourism (CBT) what works and what does not work?* http://mekongtourism.org/website/wp-content/uploads/downloads/2011/02/CBT-What-Works-and-What-does-not-by-Nicole-Haeusler.pdf

touristes sont eux-mêmes impliqués dans des projets avec des rapports et échanges équitables et authentiques.

Dans le royaume bamoun, le cœur de l'économie est la paysannerie. De toutes ces variantes du tourisme durable préconisé par l'Unesco, nous sommes en droit de penser que le tourisme solidaire et équitable, ainsi que le tourisme communautaire seraient l'orientation la plus adaptée à la réalité des enjeux socio-économique présents du territoire bamoun et pour son devenir. En effet, il faut avoir à l'esprit que le Noun ne se réduit pas à sa capitale Foumban. Les communes voisines abritent aussi des patrimoines naturels et culturels très riches qui méritent également d'être valorisés (le mont Mbatpit, le palais de Matum,). La paysannerie subit encore les aléas des crises agricoles. Il serait dont indigne que la majorité des populations ne bénéficient pas des retombées financières de l'activité tourististique. Par ailleurs les familles rurales du Noun sont désireuses de découvrir d'autres cultures en accueillant des visiteurs venus d'ailleurs.

III- L'INFLUENCE DU TOURISME CULTUREL SUR LA CULTURE ET L'IDENTITE DU TERRITOIRE, ENTRE DENATURATION ET STRUCTURATION

Si la culture des lieux est l'objet du tourisme culturel, le tourisme culturel n'est pas sans influence sur celle-ci. Il ne se contente pas seulement de lui apporter un public nouveau et plus large. L'offre culturelle s'adapte sur le plan formel à recevoir tel public touristique par divers moyens et techniques. En retour elle se transforme également dans ses contenus au contact de son public et dans l'interaction. De même que la confrontation des cultures des touristes et de la culture locale produit des effets qui ne sont pas sans conséquences sur le développement du territoire.

III-1 La confusion entre culture et loisirs

Comme souvent les craintes et réticences qui persistent dans le monde de la culture à l'encontre du tourisme ne sont pas dénuées de préjugés, elles dénotent peut-être une méconnaissance et parfois un dédain envers ce secteur d'activité. Alors que la culture est elle-même déjà pour une part devenue une industrie (édition, cinéma, industrie du disque), elle semble craindre d'entrer en contact avec une industrie du tourisme qui serait susceptible de la corrompre et de la détourner de ses missions premières. En effet, une

des grandes inquiétudes pour la culture, y compris et surtout pour le patrimoine (matériel et immatériel) est d'être considéré comme un loisir comme les autres, destiné à plaire au plus grand nombre. Il est vrai que, chez les professionnels du tourisme, la confusion des termes est fréquente. On parle alternativement de « *Tourisme d'agrément* » ou de « *Tourisme de loisir* » pour désigner le tourisme culturel et patrimonial. S'il est faux qu'au contact du tourisme, le patrimoine culturel se transforme systématiquement en divertissement et se vide de tout caractère scientifique ou éducatif, il est tout autant erroné de penser qu'au contact du public touristique, les patrimoines culturels n'évoluent pas, restent « de marbre » sans modifier ni leurs contenus ni l'affichage desdits contenus.

III-2 Patrimoines culturels et produits de loisirs

Jean-Michel Raingeard (2007) exprimait son inquiétude quant à ce qu'il appelle la « *loisirisation de la culture* ». Selon lui, la différence entre un produit culturel et un produit de loisir est la suivante : *« contrairement à la culture qui doit permettre la pensée critique et l'autonomie du citoyen, un produit de loisir n'a pas de valeur symbolique car il relève uniquement de la consommation marchande »*. Ainsi, la « *loisirisation de la culture revient à la négation de la valeur symbolique de la culture ou du patrimoine culturel qui se trouve alors réduite au rang de produit de consommation comme les autres »*. Patrimoine culturel est alors synonyme de loisir et de divertissement. Le tourisme, qui s'inscrit dans le secteur marchand, peut mener le patrimoine et/ou la culture vers cette dérive, en faisant primer l'aspect économique sur la valeur symbolique du patrimoine et/ou de la culture. Soucieux de tirer le plus de recettes possibles de l'offre culturelle en l'adaptant au tourisme de masse, il peut l'assimiler à un simple loisir.

J.-M. Tobelem (2007) partage la même inquiétude tout en étant plus nuancé. Pour lui, il s'agit d'un risque évident de « *dysneylandisation* » de la culture et du patrimoine. En effet aujourd'hui, les principaux concurrents du tourisme culturel sont les parcs de loisirs (parcs à thème, parcs animaliers, parcs d'attractions…) L'auteur affirme que l'essor du tourisme culturel a favorisé le développement de grands équipements de loisirs culturels dont la mise en place répond le plus souvent à une volonté déterminée de développement économique d'un territoire. Pour ce faire, ces équipements structurants viseraient un seuil de fréquentation minimale de plusieurs centaines de milliers de visiteurs par an. La clientèle touristique représente donc pour eux une cible primordiale, un point de passage

obligé. Leur thématique se situe elle aussi à la frontière entre deux univers : le divertissement, les loisirs, la culture populaire et les parcs à thèmes d'un côté et la diffusion scientifique, la culture savante, l'éducation et les musées de l'autre.

Un autre élément de la « loisirisation » de la culture concerne l'architecture des équipements culturels.

Transposé au contexte bamoun, le nouveau Musée des Roi bamoun est à ce titre illustratif. En effet, l'attraction touristique commence par le bâti architectural, le contenant des prochaines collections de cet équipement patrimonial et culturel. Certains ne viendront plus forcément voir les collections muséales mais pour le caractère exceptionnel de son architecture. En somme le nouveau bâti avec son architecture imposante est en soi un objet touristique et pourrait au pire masquer les contenus ou les écraser. Et, dans la stratégie d'internationalisation croissante du musée, qui consiste à toucher de plus en plus de publics étrangers (et donc des touristes), la mission scientifique du musée risquerait de passer au second plan.

Ainsi, le tourisme culturel peut faire évoluer les contenus de l'offre culturelle en les menant vers une culture de loisirs et de divertissement, ceci dans un souci d'adaptation aux publics ou bien d'élargissement de la cible. Ceci ne constitue pas à tout coup un danger. Cela peut même ressembler au souci de démocratiser l'accès aux œuvres, de les rendre plus accessibles, de présenter une offre plus attractive et diversifiée en direction des différents publics constituant la clientèle touristique.

En effet il n'y a pas une mais des profils très variés de touristes. Parmi eux se trouvent des personnes qui n'ont pas de pratiques culturelles régulières par manque de familiarité avec les lieux de culture et leurs codes. Les rendre attractifs et ludiques est une façon de briser ces codes pour amener de nouvelles personnes soit au musée soit dans des manifestations culturelles et patrimoniales, notamment des enfants et des jeunes, qui sont devenus les principaux prescripteurs en matière de tourisme culturel. A ce propos, le philosophe Yves Michaud déclare : « *L'art, destiné naguère à un groupe relativement restreint d'amateurs, vise désormais un pan beaucoup plus large de la population. Après deux siècles de sacralisation de l'art, nous sommes, semble-t-il, à un tournant considérable : celui du divertissement culturel, dont le tourisme est l'une des composantes* ».

III-3 Interactions tourisme culturel et identité territoriale

Le tourisme culturel a un impact sur la culture locale, ou autrement dit, l'identité locale du territoire, partagée par ses résidents. Le tourisme, qu'elle que soit sa nature, confronte deux cultures : celle du touriste et celle des résidents. Cette confrontation est même triangulaire selon Claude Origet du Cluzeau, car aux deux premières vient s'ajouter l'image de la culture locale renvoyée par le touriste aux résidents. Dans des situations extrêmes, qui heureusement ne correspondent pas au pays bamoun, le tourisme entraîne une remise en question de l'identité et de la liberté des résidents. C'est ce que l'on peut appeler légitimement le danger de « folklorisation de la culture » ou du rêve de l'exotisme possiblement suscité.

A cause du tourisme, il arrive en effet parfois que les pays d'accueil reformulent une prétendue « authenticité », se fabriquent des identités caricaturales et stéréotypées, qui s'opposent à leur culture historique. La préoccupation d'avoir à tout prix quelque chose à montrer au touriste engendre la fabrication de stéréotypes plus vrais que nature et une ''légendarisation''. Le tourisme stimule donc la création de culture et la réinvention d'identités prétendument authentiques et plus ou moins standardisées. Ce formatage est toutefois à nuancer. Le tourisme est profondément protéiforme, depuis les voyages organisés pour découvrir les pyramides d'Egypte aux balades dans les cités du royaume Bamoun. Il ne s'agit donc pas d'un, mais de multiples nuanciers.

Le tourisme peut être ressenti et même vécu comme une agression dans certains cas. Il est parfois subi comme une invasion, mais accepté car source de revenus. C'est ce qu'Yves Michaud appelle « l'envahisseur qui paye[166]. » Il considère également le risque qui existe de voir les résidents dépossédés de leur patrimoine par moment de fortes pressions touristiques. Mais les relations entre tourisme culturel et culture locale se situent à un autre niveau en pays bamoun. On ne peut parler de conflit de cultures dans ce cas d'espèces. Tous les tourismes n'engendrent pas cette déstructuration de la culture.

Jean-Didier Urbain, dans L'idiot du voyage[167] cherche à réhabiliter le tourisme en déterminant « la valeur anthropologique de ce nomade inscrit au cœur d'une évolution sociale profondément marquée par le cosmopolitisme et le développement des voyages

[166] Roux (B) et de Roux (E), « *Le tourisme contre la culture* ? » op.cit. p. 5.
[167] Urbain J-D, « *L'idiot du voyage », Histoires de touristes*, op.cit. p. 5.

internationaux. » De cette façon, l'auteur montre que le touriste participe à un échange pacifique entre civilisations. Par son déplacement, il perçoit l'identité de l'autre, même si cette perception est déformée ou fugitive. Le tourisme est un véritable échange réciproque, à la fois exportateur et importateur d'influences, générateur d'hybridations et de métissages. Il arrive même que la mise en tourisme d'un territoire soit l'occasion d'une prise de conscience pour les résidents de leur savoir-faire exploitables et de leur propre richesse culturelle.

Dans le Royaume bamoun le service culturel de la Mairie de Foumban a bien compris l'importance de la prise en compte de l'identité culturelle des habitants. Le tourisme culturel destiné à priori aux non-résidents permet une meilleure connaissance du territoire et de sa culture par les résidents eux-mêmes. Dans son diagnostic publié en 2016, la délégation départementale du Tourisme pour le Noun établissait le tourisme comme facteur primordial de développement du territoire bamoun. Elle posait la question suivante : « Un développement pour quels besoins et pour quelles demandes ?»

La première des réponses concernait « la population locale. » La vitalité des sites et équipements de tourisme ne peut en effet reposer sur les seuls touristes, mais exige aussi une fréquentation régulière de la population locale, régionale et nationale. La citation suivante résume bien l'objectif de la délégation départementale du Tourisme pour le Noun : « Au-delà du tourisme, le développement que connaît ce territoire risque de buter sur des disparités territoriales mais surtout sur un insuffisant bénéfice pour ses habitants. Ce développement a besoin de rencontres fertiles entre les entreprises culturelles qui s'implantent, leurs salariés, la population locale et tout ce qui fait la vie du territoire. Le développement touristique peut aider à créer et resserrer ces liens indispensables. C'est vrai pour les habitants à qui le tourisme et les loisirs peuvent proposer un nouveau regard sur ce qui fait la richesse et la singularité du territoire où ils vivent. C'est vrai également pour les entreprises touristiques et culturelles et leurs salariés qui peuvent apprendre à connaître mieux ce territoire et y trouver les services dont ils ont besoin. » Aujourd'hui encore, la délégation départementale du Tourisme pour le Noun s'emploie à placer le développement des activités de tourisme et de loisirs au service de la population, des salariés et des entreprises locales.

Les acteurs locaux sont en effet convaincus que les sites touristiques développent des « relations particulières avec leurs propres micro-territoires. » La structuration et la mise en

cohérence de l'offre culturelle réalisées à des fins touristiques permet l'amélioration de l'accès de tous les publics, en particulier des habitants des villages avoisinants, à l'art et à la culture. La pratique des activités de loisirs offertes sur le territoire par la population locale (habitants et salariés) constitue donc un objectif de premier plan. De même, l'amélioration de l'attractivité et de l'image du territoire a des conséquences positives sur la qualité de vie des résidents. En effet : « Les stéréotypes ont parfois des effets inattendus. Cela permet de redécouvrir ou de réinventer une identité. Car il ne faut pas oublier l'importance du regard de l'autre dans la formation des identités[168]» Ainsi, grâce au tourisme, la notion de culture s'élargit, pour sortir des musées et du carcan de la culture savante. Faut-il s'inquiéter de cet élargissement de la notion de culture ? Le risque est de la voir se diluer dans une définition sans limites, gouvernée par la consommation culturelle. L'avantage est de permettre la conservation, la valorisation et la compréhension de cultures et d'identités toujours plus diverses.

En somme, le tourisme culturel entretient une relation étroite avec l'environnement local. Un territoire donné n'est pas une destination de tourisme culturel à priori. Avant de pouvoir profiter des retombées positives du tourisme, une région doit transformer son territoire et son offre culturelle en produit de tourisme culturel. Cette transformation passe tout d'abord par la délimitation géographique de la zone à promouvoir. Outre les limites administratives pré existantes, la délimitation doit se faire en fonction de la réalité socioculturelle du terrain et de la cible touristique à laquelle elle s'adresse. L'exemple du pays bamoun montre qu'en matière de tourisme culturel, la création d'entités territoriales dédiées est un atout. La définition du territoire passe aussi par la construction de son image. Cette dernière est primordiale pour donner une vision cohérente et unie du territoire à différentes cibles (grand public ou prescriptrices). Pour cela, le « package » culturel est important. Il vise à regrouper l'offre culturelle dans toutes les actions qui touchent à la communication et à l'image d'un territoire. Une fois le territoire défini, l'offre doit s'adapter à la demande de tourisme culturel. En effet, un lieu culturel ou une manifestation culturelle n'est pas un produit touristique en soi. Sa conservation et sa valorisation sont nécessaires, mais son ouverture au tourisme doit passer par l'interprétation du patrimoine. Il s'agit des différents moyens ressources et techniques - acteurs, conteurs, guides, cartels, panneaux, éclairage, scénographie, vidéos, simulations,

[168] Extrait entretien avec le délégué départemental du Tourisme pour le Noun.

reconstitutions - qui rendent le patrimoine accessible à ses différents publics. L'interprétation n'a pas seulement un but commercial, elle doit respecter les spécificités du lieu et les besoins des publics. S'adapter à la fréquentation touristique signifie aussi prendre conscience des dangers qui en découlent (détérioration, usure, perte de qualité de la visite…)

Les prendre en compte et les prévenir. La notion de capacité de charge peut être une solution adaptée, tout comme la modulation des horaires, des conditions d'accès, des parcours de visite… Mais ces adaptations ne sauraient être suffisantes en soi si elles restaient des actions isolées les unes des autres c'est-à-dire mal pensées et coordonnées.

Dans une perspective de développement territorial, le tourisme culturel doit savoir mobiliser les acteurs locaux et les organiser en réseaux. Dans le contexte foumbanais, une professionnalisation accrue du secteur est nécessaire. Elle passera par la rencontre des professionnels du tourisme d'une part, et de la culture d'autre part, mais aussi par l'animation des réseaux par des organismes dédiés avec l'accompagnement de l'État via la délégation départementale du tourisme et de la culture. En outre, la logique de pôles touristiques à l'échelle départementale, régionale ou nationale, qui consiste en l'irrigation du territoire depuis les zones attractives vers les zones moins connues, sera un moyen de favoriser le développement équilibré du territoire. Selon nous, la mise en œuvre de ce cadre partenarial et de ce pôle d'excellence qu'est le tourisme culturel favorisera pleinement le développement territorial à venir en pays bamoun.

On pourra en espérer des retombées économiques supplémentaires. Elles concernent en premier lieu les équipements culturels comme les musées, dont la fréquentation touristique augmente les recettes propres. Au niveau de l'environnement des équipements culturels, les conséquences se font sentir en termes d'augmentation du chiffre d'affaire du territoire, de création d'activités, d'emplois directs et indirects et de formation. Encore sur le plan économique, l'action de promotion du territoire réalisée dans une perspective de tourisme culturel s'avère être très attractive pour l'installation d'entreprises qui bénéficient de l'image positive du territoire. On peut parler « d'externalités positives ».

En retour de l'attractivité touristique, le tourisme culturel marque son empreinte sur la culture locale. La massification de la fréquentation des lieux culturels commande de maîtriser la « loisirisation » de la culture qui reviendrait si tel était le cas à confondre

culture et divertissement. Et surtout le tourisme culturel s'avère aussi être un créateur puissant de liens sociaux et de renforcement de l'empowerment habitant.

En somme, l'activité touristique peut être une manne pour le développement du territoire ou au contraire dévastateur pour les populations locales. Dans le processus de valorisation touristique, les ressources patrimoniales sont associées aux ressources territoriales construites à travers les jeux coordonnés d'acteurs. Nous ne pouvons allier tourisme et développement qu'à condition de réunir plusieurs fondements et principes. Le tourisme et le patrimoine sont conjointement liés, l'un est le garant de l'autre.

La confrontation de la culture des touristes et de celle des résidents donne lieu à des échanges qui ont pour conséquence de transformer l'identité du territoire. Notre travail documentaire préalable avait mis en évidence le manque d'études qualitatives et l'absence d'analyses concrètes des retombées du tourisme culturel sur les habitants en pays bamoun. Cela montrait la nécessité de compléter la connaissance du terrain et surtout que de nombreuses actions restent à mener pour développer et améliorer la relation entre tourisme, culture et territoire. L'approche qualitative complémentaire aux statistiques du tourisme local, telle que nous l'avons développée à partir d'exemples concrets aura permis de dégager des suggestions bien ajustées aux réalités locales mais articulées avec des orientations plus larges comme celles que portent l'Unesco et d'autres organisations ou services de la culture et du tourisme culturel. Il est montré que le tourisme culturel participe et participera encore plus à une dynamique plus large : celle du développement local, qui a le mérite de fédérer des acteurs issus de milieux très différents et de les orienter vers la promotion de ce qui est et leur destination et leur destin en commun savoir le territoire bamoun son histoire et son avenir.

IV- NOTRE PARTI-PRIS : GOUVERNANCE PARTICIPATIVE ET GESTION TOURISTIQUE SOUTENABLE

IV-1 Les indicateurs d'une démarche participative dans le tourisme

Dans le cadre d'un développement de projet touristique une attention particulière doit être accordée aux populations locales. Une implication réelle et une démarche provenant de la base dite « bottom-up » et non plus une stratégie où les décisions seraient prises par le haut. Impliquer les populations locales dans un projet de développement touristique n'est pas simple. Cela demande de prime abord de connaitre la population et ses attentes pour le projet. C'est seulement si les attentes sont comprises et intégrées que les populations seront à même de s'impliquer et de participer activement. Pour mesurer le degré d'implication des populations il existe différentes méthodes.

Il a été défini quatre niveaux de participation des communautés (PAUL, 1987 et FROGER, 2010) :

- Le partage des informations **:** les concepteurs de projet doivent informer la population sur ce qui va se passer dans le but de faciliter la mise en œuvre du projet.
- La consultation : la population doit être réellement consultée. Les porteurs de projet doivent lui demander son avis sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Néanmoins, la population n'a pas de pouvoir de décision.
- La prise de décision : les populations locales doivent être non seulement consultées, mais elles doivent aussi participer aux décisions qui sont prises concernant la mise en œuvre du projet.
- La mise en œuvre du projet : les populations locales doivent directement faire parties prenantes du projet et participer à son fonctionnement.

IV-2 Penser des stratégies en adéquation avec le territoire

Mettre en tourisme un territoire pour ses vertus culturelles soulève des problématiques liées à son identité et à sa population. Il faut pouvoir appréhender ce système de construction identitaire et de l'organisation sociale du territoire afin de prendre en compte « *ce processus de production et de modification des référents identitaires* » (FOURNY, 2008). Il est important d'insister sur le fait que les processus de patrimonialisation et de mise en tourisme s'inscrivent pleinement dans des démarches durables de développement puisqu'elles en partagent les mêmes valeurs. Les trois éléments du triptyque patrimoine-tourisme-identité sont chacun liés à la notion de durée. Tout d'abord dans le cadre d'un projet touristique, il convient de définir précisément les stratégies à mettre en place pour répondre au mieux aux attentes des différentes parties prenantes. En effet, tout projet qui se revendique durable doit pouvoir répondre à des principes d'action, des orientations, des objectifs s'inscrivant dans une dynamique de développement pérenne, équitable et viable. Ces axes de réflexions doivent donc être pensés de telle manière qu'ils puissent satisfaire les différents acteurs, tout en prenant en compte les spécificités culturelles, environnementales et sociales inhérentes au territoire. Cela présuppose une connaissance approfondie du territoire, un suivi méthodologique et des analyses systémiques du projet.

Il est important également de définir le cadre du projet en terme organisationnel, hiérarchique et spatial. Cela sous-entend une planification du projet au niveau international, national et local. Du fait de la décentralisation des pouvoirs publics en matière de développement touristique, l'échelle locale a une place prépondérante. La démarche participative que prône le tourisme durable offre des opportunités d'actions-décisions et de responsabilisation des acteurs locaux. Il s'agit donc de planifier au niveau local les projets et ainsi de penser les politiques d'aménagements du territoire en adéquation avec les pratiques touristiques. L'aménagement du territoire suppose une réelle prise en compte des caractéristiques de l'espace mis en tourisme. Dans le cadre d'un aménagement durable et harmonieux, doivent être considérées les caractéristiques environnementales, les spécificités culturelles et sociales et les compétences locales.

IV-3 Sensibiliser les acteurs du tourisme par la mise en place des réseaux

Comme nous l'avons évoqué, différents acteurs sont intéréssés à la mise en valeur du patrimoine par le tourisme. Il convient alors de les sensibiliser au tourisme durable et ensuite de les fédérer dans un projet commun, de les amener vers une prise de conscience du développement durable et de son importance pour le tourisme en pays bamoun. Dans un premier temps, il semble important de les sensibiliser via des colloques, des séminaires, des rencontres du tourisme ou des brochures explicatives. Ces initiatives permettraient aux professionnels d'acquérir une certaine connaissance des vertus du tourisme durable. Cette prise de conscience passe également par la formation et l'accompagnement de ses acteurs. La formation s'adresse à toute la diversité d'acteurs ; les décideurs nationaux et locaux, les agences de voyages et les emplois directs (guides, hôteliers). On recherche ici, la volonté « d'ouvrir les esprits » à une réelle prise de conscience du tourisme durable, et ainsi une prise de décision adéquate et bien ajustée au projet. En effet, les visions du développement durable et du tourisme durable sont souvent paradoxales et confuses. Nul ne saurait expliquer réellement ces notions ni se les approprier vraiment. De ce fait, il conviendrait en quelque sorte de préparer les acteurs du tourisme afin d'éclairer ce concept. Cela pourrait se faire avec des chercheurs, des enseignants etc,

Ensuite, il est important de fédérer les acteurs du tourisme par leur mise en réseau. « *Aujourd'hui, la notion de réseau s'impose en devenant un symbole de réussite des territoires, des sociétés, des entreprises et des individus : il faut être en réseau, développer son réseau…* » (L. ARCUSET, 2014). Travailler ensemble entraîne une meilleure cohésion et des chances de réussite plus élevées. La mise en réseau passe par l'échange des compétences, des ressources et des bonnes pratiques. « Le réseau d'acteurs est caractérisé par :

- des nœuds qui représentent les acteurs,
- des liens qui caractérisent les relations existantes entre les acteurs,
- des ressources qui constituent les entités échangées entre les acteurs qui sont très majoritairement immatérielles : informations, données, idées mais aussi des compétences et donc du temps. »

Appartenir à un réseau entraîne une volonté de travailler en commun et d'avancer collectivement dans un même but. Il est nécessaire de se mettre en réseau pour optimiser la viabilité d'un projet.

IV-4 « Conscientiser » les visiteurs

Nous savons que le tourisme est avant tout une rencontre, un voyage et une quête de l'altérité. En cela, une prise de conscience émane depuis quelques décennies où l'on voit en cette activité plus d'impacts négatifs que positifs. Ainsi, comment pouvons-nous faire pour que cette activité soit bénéfique pour les visités et les visiteurs et que la rencontre avec l'Autre soit sincère ?

« Conscientiser » les visiteurs suppose des questionnements éthiques sur les conséquences pour autrui de l'activité touristique et la responsabilité des individus les uns par rapport aux autres. « *Avant tout, il s'agit de la voir comme une force d'interpellation qui nous oblige à nous questionner sur nos comportements et à tendre par divers moyens vers l'Autre.* » (L. JOLIN, 2012)[169]

L'idée est donc de développer chez le touriste une réflexion sur le voyage et le développement durable afin de l'amener à changer son comportement. Il s'agit également de repenser son acte de consommation touristique afin de faire des choix judicieux pour un tourisme plus harmonieux.

Pour ce faire il existe différentes chartes et codes du tourisme durable. Pour Jean-Didier Urbain, ce sont « *des outils qui ont le mérite d'exister car ils formalisent une pensée. Ils participent à la conscientisation du touriste. Il s'agit de briser l'autisme de certains acteurs et de promouvoir la logique d'un tourisme durable* ».

Il s'agit d'expliquer, plus que d'interdire, afin d'ouvrir l'esprit à la différence et au respect. En somme, « *la définition de règles déontologiques, de codes de bonne conduite et de chartes permet d'associer éthique et qualité pour un développement de l'activité touristique plus équilibré, voire plus harmonieux pour les populations réceptives, grâce à une modification comportementale de la part des touristes » (S. MERASLI, 2004)*[170]

[169] Jolin L., 2007, « Une éthique de la solidarité et de la responsabilité », Téoros.
[170] Merasli S., 2004, « La qualité dans l'industrie du tourisme : un impératif majeur pour un tourisme durable », Téoros.

En somme, le tourisme durable et ses variantes seraient une réponse non négligeable pour préserver d'une part l'identité culturelle bamoun, et d'autre part favoriser le développement touristique dans le Noun. En se basant sur les trois dimensions (économique, environnementale et sociale) du développement durable, le tourisme peut alors limiter ses impacts négatifs et même apporter une amélioration des conditions de vie. Sous le tourisme durable on retrouve de nombreuses nuances (solidaire, écotourisme, communautaire…) toutes œuvrant pour une économie pérenne, une équité sociale et un environnement vivable. Pour développer des projets touristiques viables, de nombreux outils sont mobilisables pour les différents acteurs. L'implication des populations dans les processus visant une démarche par la base semble essentielle pour la viabilité de tout projet. C'est pourquoi le développement international met en avant le concept de la gouvernance participative et de « l'empowerment[171] ».

IV-5 Les enjeux et les défis pour le futur du festival Nguon

Nous avons jugé important d'introduire cette partie, en présentant le débat actuel autour des futurs Nguon. Cette mise en débat nous permettra de cerner les problèmes communs entre toutes les cérémonies du Nguon et d'en avoir ainsi un meilleur aperçu critique afin d'envisager des solutions, des possibles.

L'augmentation du nombre de festivaliers et les difficultés que leurs organisateurs rencontrent dans leur tâche ainsi que les besoins pour son développement futur, ont poussé le Comité d'organisation avec le concours de certains universitaires, experts du milieu de la culture, du patrimoine et du tourisme dans le Royaume bamoun, à partager leurs expériences, réunir leurs forces et mutualiser ce qui peut l'être. Aussi, plusieurs initiatives voient le jour et favorisent la mise en place des lieux de partage entre les différentes parties prenantes. Ces initiatives constituent également une tentative d'étudier la diversité de la pratique festivalière et la recherche de solutions durables pour le futur. Quelques études spécifiques ont été réalisées, et des colloques, ateliers d'étude, séminaires organisés et ayant abouti à une description précise de la réalité du festival Nguon ainsi qu'à un questionnement sur les enjeux et les défis du futur, et à l'établissement des pratiques à renforcer.

[171] Dans ce cas on peut traduire par le « pouvoir d'agir des habitants ».

A travers ces rencontres et études, et au fil de cette étude, nous avons pu tracer quelques grands axes de réflexion importants et perspectives pour l'avenir du Nguon autour des publics et de l'empowerment, de la question de l'économie culturelle raisonnée et des pistes de financement au-delà de la seule période festivalière, de la mise en réseau et de la constitution du pôle d'excellence, de la pédagogie de la transmission et du partage des valeurs.

a) Fidélisation et renouvellement du public

La question du public est au cœur du développement du festival Nguon, il est indispensable d'optimiser la connaissance de ce public, de ses attentes, de ses pratiques. Cette connaissance semble indispensable pour la mise en place d'actions appropriées à différentes échelles. La création d'un véritable service des relations avec les publics est envisageable afin de promouvoir un plan d'action cohérent à long terme. Les principaux objectifs sont : sa fidélisation et son renouvellement.

La fidélisation des publics s'appuie sur une série de différentes données. Le contenu de l'offre est la première préoccupation d'un public avisé qui a des attentes. De façon générale, les publics sont exigeants quant à la qualité de la programmation. Par exemple, dans la synthèse de l'étude des publics que nous avons réalisée pendant notre mission de terrain en 2016, dans la question du motif principal pour assister au Nguon, la notoriété et la communication du Nguon arrive nettement en tête des motivations des festivaliers, suivi de l'offre artistique et enfin des sites et monument (palais des Rois Bamoun, musée, place du marché…) où se déroulent le Nguon. Il en ressort donc clairement qu'une programmation de haute qualité est extrêmement importante pour l'attractivité du public. Ensuite, la mise en place d'une série de moyens d'outils pédagogiques pour faciliter l'appréhension de l'art présenté, pour que le visiteur puisse profiter au maximum de sa visite, semble être une autre préoccupation non négligeable. De nouvelles activités adaptées aux différentes cibles des publics sont aussi à inventer : ateliers pédagogiques, visites guidées, séminaires pour des familles, enfants, jeunes, professionnels etc. Ces activités réaffirmeraient aussi la finalité pédagogique du festival Nguon, et seraient valorisées par plusieurs interlocuteurs des professionnels du monde de la culture, du tourisme et du patrimoine culturel. D'autres pratiques de renouvellement du public sont

proposées comme la diversification de la programmation, les tarifs réduits ou spéciaux, l'appropriation des lieux inhabituels, la décentralisation des lieux.
Ces actions créeraient une atmosphère propice à fidéliser les publics et à en attirer de nouveaux. Un public conquis et content est le meilleur outil de communication pour le Nguon, car le bouche-à-oreille, nous semble être de loin le véritable biais de diffusion, peut-être au même rang que les médias.

b) Economie et financement. L'enjeu financier

Un des enjeux majeurs du Nguon pour son avenir se situe bien sûr au niveau économique et financier. L'augmentation des coûts techniques et artistiques, le besoin de mettre en place plus d'activités pour renforcer sa programmation, le non-renouvellement de certaines subventions créent une instabilité financière susceptible d'empêcher un fonctionnement stable et une programmation à long terme. Même si les subventions publiques ne sont pas sa principale source de financement, pour faire face à l'enjeu budgétaire, le comité d'organisation du Nguon devra mobiliser davantage ses perspectives financières en direction des ressources privées spécialement les entreprises. Le mécénat, en dépit de son caractère aléatoire, difficile à capter, reste à développer. De plus, dans cette démarche le festival Nguon pourrait augmenter ses ressources propres, afin d'être plus indépendant des volontés publiques ou privées.

IV-6 La mise en réseau et partage d'expériences

Dans la question des publics, l'importance de la relation du festival Nguon avec les acteurs touristiques est aussi à prendre en considération. A travers une bonne coordination, un partage des informations et des ressources et une communication commune, le Nguon pourrait attirer de nouveaux visiteurs et ainsi contribuer clairement à leur divertissement, et donc à leur fidélisation. Enfin, l'importance de la mise en réseau des festivals similaires et le partage d'expériences des différents organisateurs est préconisée. Ces réseaux doivent être des plateformes de discussion et de partage des expériences, des compétences, et des savoir-faire. Ces structures coopératives réaliseraient aussi des études spécifiques pour répondre plus précisément aux problèmes actuels en montrant de nouvelles pistes d'action, la mise en réseau et la mutualisation des moyens. Le nouvel Institut des Beaux-Arts de Foumban, installé dans de nouveaux

locaux, pourrait être une des têtes de réseaux en association avec et à l'interface du monde des arts et de la culture, de la formation professionnelle et technique (son département design et son département images et cinéma), de la prospective économique et de l'imagination créative.

a) Les GIC : une forme exemplaire de la mise en réseau réside dans le coopératisme d'artisans de l'art

En avril 2000, un groupe d'artisans avisés décident de mettre en commun leurs intérêts sous le couvert du *groupe d'initiative commune* « amicales des artisans sculpteurs du Noun » en abrégé GIC AMARSNO. Il s'agit pour eux, à travers cette initiative de donner une nouvelle dimension au métier d'artisan dans le développement du Noun de sorte qu'il puisse permettre à l'ensemble de ces praticiens de refléter l'image propre que le monde à de l'artisanat bamoun. Ils présentent ainsi leur projet : « Foumban est le site par excellence de l'artisanat au Cameroun. Le métier d'art est généralement considéré dans la tradition bamoun comme étant l'apanage des nobles. Ses praticiens sont de près ou de loin des descendants de la famille royale. Leur préférence : l'art plastique, la sculpture sur bois et sur bronze. Leurs œuvres bien que trop précieuses ne permettent pas toujours à ses praticiens de vivre du revenu de ce dur labeur (...) ». C'est ainsi qu'en Avril 2000, ses membres décident de développer dans la ville une galerie d'art, point de collecte d'œuvres produites et 4 ateliers de production avec pour vocation la formation des jeunes. Cette initiative ambitionne dès sa création de mettre fin à la médiation artisans- commerçant-clients qui est la principale cause de la pauvreté chez cette catégorie de travailleurs. On pourrait dire qu'ils projettent de privilégier une forme de circuit court et direct entre les producteurs d'art et les clients. La galerie qui embauche une personne s'est donc consacrée depuis sa création de collecter des produits finis en provenance des artisans de tous les horizons du département et surtout des 4 ateliers développés dans la ville et d'assumer le lien direct avec les potentiels clients d'horizons divers- (Européen, Africains, Américain). En même temps des jeunes désœuvrés sont identifiés puis formés au sein des 4 ateliers. 7.080.000 Frs CFA c'est le budget total de l'opération pendant les 27 premiers mois d'activité et qui a conduit à une amélioration des conditions de vie de près de 300 habitants de la localité. Ce budget issu d'un autofinancement se répartit de la manière suivante : - investissement, à savoir aménagement des locaux et équipement puis fonds pour avance ou préfinancement des activités des membres estimés à 5.040.000F CFA -

fonctionnement à savoir matériel didactique pour formation, fonctionnement du centre, matière première... estimé à 2.040.000F CFA. - Le GIC souhaite démultiplier ces galeries dans plusieurs foyers d'artisanats du département. Par ce moyen il entend participer à l'amélioration des conditions de vie des artisans dans leur ensemble et "chasser" la pauvreté dans leur localité.

Ce type d'initiative[172] en réseau pourrait favorablement contribuer aux processus de réduction de la pauvreté dans le pays. Il s'agit là d'activités avec pour finalité la valorisation et la vente des produits artisanaux. Pourtant ces promoteurs ne signalent pas d'activité de communication visant à faire connaître l'initiative auprès des partenaires (clients). Il serait pourtant bien utile voire necessaire de prendre en compte cet aspect. Il concourrerait de façon efficiente à la concrétisation de leur défi et à la réalisation de leurs objectifs.

b) Un exemple de coopération intégrée « forêt - artisanat » dans une idée d'économie locale intégrée : des forestiers aux sculpteurs sur bois et la clientèle du monde.

Polyscias fulva (Hiern) Harm, un arbre de la famille des Araliacées est actuellement surexploité par les artisans-sculpteurs de la région de Foumban. Les petites plantations privées peuvent-elles inverser la tendance ? Voici un aperçu sur la production des plants, leur croissance rapide et un regard transversal sur la filière foret-artisanat afin de résoudre la difficulté.

Longtemps négligée dans le secteur de la transformation du bois, sauf pour la production d'allumettes au Rwanda, cette espèce à croissance rapide est de nos jours surexploitée en savane humide dans la région Ouest Cameroun. Son bois, tendre et facile à travailler, est très recherché par les artisans-sculpteurs du département du Noun. Ceux-ci produisent, en particulier à Foumban, des masques de forme allongée très prisés des touristes. La production de ces masques est l'une des principales sources d'emploi et de revenu dans le département. Cependant, les sculpteurs doivent parcourir des distances de plus en plus longues (plusieurs vingtaines de kilomètres) pour s'approvisionner. Les arbres repérés

[172] Répertoire des initiatives de mobilisation et de construction des partenariats pour les acteurs urbains du Cameroun. Programme Pacddu. Organisme : assoal pour le developpement local gic amical des actions sculpteurs du Noun Foumban ; Manka.

dans les concessions privées sont achetés, abattus, tronçonnés *in situ* à la dimension requise, et ramenés dans les ateliers de sculpture des villages voisins de la ville. Interpellés par l'écrémage progressif des Polyscias fulva, les chercheurs de l'IRAD[173] de Foumban ont entrepris une étude sur la sylviculture de l'espèce. Elle avait pour objectif de mettre au point les méthodes devant permettre aux paysans une production durable, en vue d'approvisionner la filière artisanale. Les travaux de l'équipe de L'IRAD devraient de plus faire progresser les connaissances sur cette essence longtemps ignorée surtout par le secteur classique de la transformation du bois.

Dans le village de Nessah, situé tout de même à environ 120 km de Foumban ! L'IRAD présente un boisement mono-linéaire de Polyscias long de 80 m. Il a été planté avec des sauvageons prélevés dans une forêt galerie située en contrebas. L'écartement moyen entre les arbres est d'environ deux mètres. Après 20 ans seulement, les Polyscias poussent vigoureusement tout en étant protégés de l'exploitation et des feux par les gardes forestiers.

La filière artisanale sculpture sur bois des Bamoun a une histoire multiséculaire. Ce génie culturel sédimenté, se traduit par la fabrication de masques et d'autres créations artistiques qui se retrouvent partout dans le monde. On l'a vu, les artisans se groupent en GIC. D'après le délégué d'un de ces Groupements d'Initiatives Communes (GIC) forts de 15 membres, il existerait une vingtaine de groupes similaires et une trentaine d'associations légalisées dans l'arrondissement de Foumban. Au total, près de 2 000 artisans (regroupés ou non) exercent dans la fonderie (moulage de statues, statuettes et autres objets d'art en bronze), la céramique et la sculpture sur bois.

Pour la sculpture sur bois, jadis, le bois semblait être une matière disponible et relativement facile à acquérir. Aujourd'hui, on découvre la pénurie des espèces les plus prisées en sculpture consécutive à leur surexploitation qui n'allait de pair avec un souci de régénération des plants. Du coup, certains billons de Polyscias proviennent de Manlantouen et Magba, bourgades très éloignées de Foumban à une distance de 60 et 80 kms. En octobre 2006 à 10 kms de Foumban, un arbre sur pied de 18 cm de diamètre se vendait 1500 F. CFA. Un billon[174] de 1,20 m de longueur et de 15 cm de diamètre se vendait en bord de route à 700 F.CFA soit à environ 33 000 F.CFA ou 50 € du m3. Un tel

[173] Institut de Recherche Agricole pour le Développement.
[174] Tronçon d'arbres destinés à l'industrie du bois. On parle également de bois long.

billon permet de fabriquer 4 masques de 60 cm de long qui sont vendus semi-finis à environ 1000 F.CFA l'unité aux ateliers de finition (polissage, peinture, décorations, vieillissement éventuel, etc.) de la ville de Foumban. Cette finition, selon sa qualité, confère aux objets sculptés une plus-value qui peut aller du double au sextuple. Les prix de vente aux touristes (produits finis) sont purement indicatifs car il n'existe pas de mercuriale pour les objets d'art. Leurs prix fluctuent largement en fonction de la période, des besoins financiers du vendeur, de l'origine des clients (expatriés ou nationaux) et du degré de convoitise affichée par l'acquéreur. Cependant, comme ils ne font pas l'objet d'un tel « marchandage », les prix de vente des masques semi-finis sont parfaitement fiables et vérifiés. C'est à Foumban que se ravitaillent les revendeurs basés dans les autres villes du Cameroun, notamment les villes aéroportuaires comme Douala et Yaoundé. Les « antiquaires », qui avaient l'habitude de convoyer eux-mêmes les objets d'art dans les pays européens pour des bénéfices beaucoup plus substantiels, ont vu leurs chiffres d'affaire péricliter à cause des difficultés d'obtention des visas. Ce rapide survol de la filière sculpture artisanale au Cameroun montre, que du petit sculpteur blotti dans son village à l' « antiquaire » arpentant les villes d'Europe, en passant par l'atelier de finition et le revendeur, chacun y trouve, en général, largement son compte.

Dans l'Ouest-Cameroun la production de plants de Polyscias fulva en pépinière est facile, à condition de dépulper les graines mais il ne faut pas les soumettre à la chaleur, contrairement aux fruits d'aiélé. En plantation, les taux de survie des plants sont d'environ 80% à 3 ans. La croissance en hauteur est de 0,5 à 1 m par an jusqu'à 20 ans et l'accroissement en diamètre de 1 à 2 cm par an. Cette rusticité et cette vitesse de croissance, pourraient permettre à des petits sylviculteurs privés de cette région, jusqu'à présent focalisés sur la culture des eucalyptus, de diversifier leur production. Ils pourraient également planter d'autres espèces productrices de bois de sculpture, comme l'aiélé, dont la qualité du bois est meilleure mais la croissance plus lente. Ces arbres trouveraient ainsi leur place, à côté de nombreux arbres fruitiers ou à usages multiples, dans les systèmes agroforestiers de la région, en perpétuelle adaptation aux évolutions socio-économiques.

Cependant, si les Polyscias se raréfient aux alentours de Foumban, il n'en est pas de même dans les départements voisins où ces arbres se dressent encore « librement » dans des bosquets et concessions. On pourrait donc envisager le ravitaillement des artisans de la

Cité de l'art (Foumban) à partir de ces zones où la densité des arbres exploitables s'avère relativement élevée. Mais le coût du transport grèverait largement le revenu déjà modeste du petit artisan sculpteur. En admettant que ce ravitaillement soit possible, il satisferait sans doute l'artisan pour un certain temps, mais déporterait ailleurs le problème de raréfaction de l'espèce. La solution la plus réaliste et durable serait d'encourager la plantation de Polyscias en milieu paysan, en mélange avec d'autres espèces arborées à usages multiples, dans des systèmes agroforestiers ou sous forme de micro-plantations proches de la ville de Foumban.

Cette dernière partie a développé et approfondi la thématique de l'attractivité territoriale notamment culturelle et touristique dans le contexte foumbanais et plus largement du Noun. Cette politique d'attractivité se fonde sur les arts et l'artisanat qui puisent leur origine dans l'excellence de l'art du dessin et de l'écriture et d'autre part sur un grand événement bisannuel attractif, Nguon, le fer de lance dynamique de l'économie touristique locale. En complément de l'événement, et en osmose, l'attractivité est étayée au quotidien par la mise en place de grands équipements structurants dans l'espace urbain comme l'Institut des beaux-arts ou le village des artisans. Elle passe aussi par la production de l'image de la ville et la communication politique qui peuvent être déterminante. On voit bien qu'il existe un tryptique qui génère sur le territoire de l'attractivité : équipements permanents d'artisanat et d'arts appliqués, événement culturel phare, gestion des « images de la ville », celles de la capitale, Foumban, mais également des huit autres arrondissements communaux.

A l'équilibre, entre le risque de la folklorisation et l'écueil de ce qui pourrait être vu comme un repli identitaire passéiste, les préconisations de l'Unesco en matière de tourisme culturel sont de nature à inspirer utilement l'action publique et orienter la vision des perspectives à mettre au travail ou prolonger.

Ainsi de nouveaux enjeux, autant de nouveaux defis, se font jour. Avec notamment l'enquête et l'étude sur les publics et sur le projet dans sa globalité, tels que nous les avons diligentés, nous avons dégagé les grands axes de réflexion importants pour l'avenir. La situation acquise permet d'aller plus loin encore avec une plus grande gouvernance participative, l'intégration complète du Nguon dans tous les villages du territoire bamoun, y compris les plus excentrés, son prolongement au-delà de la seule période festivalière.

Se dégagent bien sûr la nécessité d'un festival en bonne santé économique et en conséquence d'etudier de nouvelles sources de financement pour Nguon. On aura souligné enfin l'importance des formes innovantes de la mise en réseau et du partage des expériences, une priorité à donner à la finalité pédagogique et culturelle du Nguon par la transmission intergénérationnelle des savoir-faire et des valeurs que portent tout spécialement les femmes et les filles bamoun dans leur responsabilité éducatrice et familiale.

CONCLUSION GENERALE

Dans le contexte mondial actuel rythmé par la mobilité des personnes et des biens, la standardisation et la mobilité des services, la diversité culturelle est désormais essentielle pour nourrir le riche terreau de notre humanité. Le patrimoine culturel est un instrument essentiel des identités territoriales et des recompositions socio-spatiales. Le tourisme, politiquement investi comme un élément moteur d'attractivité et du développement, n'hésite pas à mobiliser activement le patrimoine et communiquer sur les identités culturelles locales. Patrimoine et tourisme se trouvent alors au cœur des enjeux tant sociaux économiques et géopolitiques.

1. Le Noun, territoire bamoun

Le territoire bamoun n'est certes pas un isolat culturel, il n'est pas coupé du reste du monde pas plus aujourd'hui qu'il ne le fut jadis et on n'y rencontre pas un groupe ethnique exclusif. Toutefois les Bamoun sont majoritairement le groupe dominant et parlent une même langue. Ils disposent même d'un alphabet et d'une langue écrite, fait unique en Afrique sub-saharienne. Ils font preuve d'une croyance dans leur ascendance commune, honorent l'esprit de leurs ancêtres, partagent les mêmes coutumes et aussi des souvenirs forts, formés par exemple dans la mémoire ou dans l'expérience vécue des conquêtes et résistances, des guerres, de la colonisation, de l'exil ou de la migration. Pour toutes ces raisons les Bamoun constituent encore et toujours un groupe ethnique agrégé autour de la figure de son Roi, groupe qui existe et survit au passé, voire renforce et redéveloppe son ethnicité, à travers notamment notre présent objet d'étude, le Nguon.

La tradition séculaire du Nguon est bien la recherche à la fois permanente et renouvelée d'une auto-détermination de son identité culturelle. Le Nguon est un processus continu, certes le festival a lieu tous les deux ans mais dès qu'une édition s'achève, que déjà on préparera activement la suivante et que le prochain rassemblement festif du peuple bamoun bruisse dans chaque tête. On ne saurait bien dire à quel point le Nguon cristallise à lui tout seul le désir identitaire et identificatoire[175] bamoun.

Quant à leur territoire, on observe une homogénéité et continuité remarquables entre les limites (y compris historiques) du royaume bamoun et celles du département du Noun. C'est que les souverains bamoun ont su habilement négocier avec la République du

[175] Yves Barel, 1981, « *Le social et ses territoires* », apporte cette définition : « *Un territoire est un lieu de vie, de pensée et d'action dans lequel et grâce auquel un individu ou un groupe se reconnaît, dote ce qui l'entoure de sens et se dote lui-même de sens, met en route un processus identificatoire et identitaire ».*

Cameroun pour que le découpage administratif épouse les limites historiques de leur royaume.

Pour la formation de ce territoire, nous pouvons en premier résultat mettre en évidence plusieurs observations, étayées tant par la littérature que par nos enquêtes et notre connaissance du terrain étudié :

Premièrement, les observations et les analyses de contenu effectuées, renvoient à la posture en « frontière » de Foumban. Il s'agit d'une zone de transition pour plusieurs raisons : du point de vue administratif (carrefour routier entre la région ouest la région du centre et la région nord-ouest) du point de vue de l'histoire, du point de vue géographique (les rivières Noun, Mbam et Mapé), du point de vue des aires linguistiques, aujourd'hui en limite des régions anglophones et francophones. Les exemples petits et grands fourmillent et font du pays bamoun « une porte et un pont »[176], une frontière ouverte, un pas à franchir, un passage. Cet espace transitionnel de Foumban[177], creuset qui « met en communication », qui « permet le passage de la frontière », se retrouve certes dans tous les espaces frontières, qui ont pour vocation d'être franchies et dépassées. Mais pour autant il n'est pas anodin que cet espace soit un lieu de brassage humain, de circulation et d'échanges. Qui pourrait s'étonner que tant de controverses historiques, de colloques et de réunions aient lieu, près des frontières comme c'est le cas toujours à Foumban spécialement pendant les festivités du Nguon mais pas seulement.

Deuxièmement le territoire s'est construit principalement par extension concentrique en partant du Palais situé au centre de la ville centre, Foumban. Autrefois un prince du lignage, avec l'autorisation et l'octroi d'une terre par le Roi, fondait sa chefferie sur sa concession familiale. Peu à peu un village s'agrégeait autour de la chefferie. Cela dessine une carte[178] de domiciliation traditionnelle avec les chefferies et une hiérarchisation d'espaces corrélée aux degrés des chefferies. Certains représentants des villages portant les griefs et doléances au Nguon s'appellent toujours les Nfonanguon.

Une troisième remarque est que la frontière culturelle pourrait être observée à l'aune des confessions en présence avec des espaces de vie ou d'habitat dédiés, autour d'édifices

[176] Paquot T., « *En lisant Georg Simmel* », Hermès, La Revue 2012/2 (n° 63), pages 21 à 25

[177] Le pédopsychiatre Winnicott, a forgé le concept d'*objet transitionnel* à partir de la métaphore du pont.

[178] Voir la carte de la domiciliation et repartition spatiale Nfonaguon, carte dressée en 2016, en page 32.

religieux structurants. Une résultante, à un moment donné, du processus de construction territoriale mû par des phénomènes complexes qui aboutissent en tout cas à une définition d'identité et d'altérité culturelles ou religieuses. Ainsi au temps du Roi Ibrahim Njoya, le souverain se convertissant à l'islam, on vit la formation du quartier chrétien protestant dissident à Foumban en résistance à l'islamisation voulue par le souverain.

En résumé, la répartition humaine dans l'espace et le procès d'appropriation territoriale sont permanents et évolutifs tout en répondant à une logique structurante (espaces investis par telle grande famille élargie, par telle paroisse, chefferie). Les grandes familles élargies constituent des villages, villages à qui elles donnent leur nom et correspondent aux chefferies de troisième degré.[179]

2. Les traditions remises au goût du jour

Le paradigme des traditions inventées est né d'une rencontre heuristique entre l'histoire et l'anthropologie, d'où le double mouvement d'une part d'historicisation d'un présent ethnographique ou folklorique trop rapidement confondu avec une réalité ancestrale et d'autre part d'anthropologisation du regard historique qui conduit notamment à insister sur la dimension rituelle et symbolique des pratiques « traditionnelles ».

Les « traditions inventées », que l'historien Éric Hobsbawm et l'anthropologue Terence Ranger distinguaient des traditions anciennes véritables, sont pour l'essentiel des productions de la modernité visant à réintroduire des lieux de référence, des repères stables dans un monde soumis au changement et confronté à un certain vide social. Les auteurs associent dans ce contexte la tradition au formalisme du rituel et de l'apparat et au souci de la répétition et de l'invariance. Ils opposent une coutume évolutive qui se montrerait fidèle à elle-même mais néanmoins flexible et adaptable.

Par la suite Terence Ranger a élargi la portée du paradigme initial à la problématique de l'usage social des traditions en Afrique. L'hypothèse d'une invention proprement coloniale des traditions africaines, ou plus largement exotiques[180], conforme à l'idée que l'Europe de la fin du XIXe se faisait de la tradition, a pour contrepartie le mouvement

[179] Exemple le village-chefferie Njigoumbe dans l'arrondissement de Kouoptamo.

[180]Staszak J.F., 2008, « *Clichés exotiques, Le tour du monde en photographies 1860-1890* », éditions de Monza, q*u'est-ce que l'exotisme ?* Le Globe. Tome 148.

d'appropriation par les populations indigènes de néo-traditions européennes d'aucuns y voyant des vecteurs de modernisation de l'Afrique.

Dépassant les lieux communs du discours manichéen sur la tradition et la modernité, le paradigme de la tradition inventée permet de saisir plus complètement l'usage social de la réinterprétation du passé. Il montre que la représentation du traditionnel est en fait sans cesse politiquement instrumentalisée y compris dans les sociétés dites traditionnelles. Ces processus de re-création mettent en évidence qu'une tradition communautaire que l'on pensait immémoriale n'est en fait qu'une création récente prise dans les enjeux du contemporain d'une part et qu'ils sont la résultante de stratégies politiques et économiques des groupes sociaux en interaction**.**

Il requestionne fortement la prégnance d'une sorte de « nationalisme ethnique » qu'on observe avec le campanilisme[181] et ses rivalités de voisinage, tout ce qu'au Cameroun, dans nombre de débats politiques ou discussions passionnées, on qualifie de tribalisme. Mais l'inventivité de ce néo-traditionalisme, particulièrement illustré par les productions du folklore, prouve-t-il pour autant le déclin définitif de la tradition authentique et ou la mort de la coutume ? En tout cas, dans les faits, Nguon articule et fait se succéder pour des publics plutôt différentiés, le temps du festival, le temps du rituel, le temps du sacré.

3. Coutume séculaire et patrimonialisation de l'ethnicité : affirmer l'identité des peuples ; Ngondo et Nguon, concurrence, comparabilité et spécificités

Dans le contexte pluriethnique du Cameroun, l'avènement du multipartisme et la loi sur les libertés d'association de 1990[182] a vu les processus de patrimonialisation de l'ethnicité[183] s'exprimer avec acuité dans le registre du patrimoine. Ceci par la réintroduction des manifestations festives populaires comme le Ngondo des Douala ou (a fortiori) le Nguon des Bamoun, avec comme objectif premier la volonté d'inscription de Nguon sur la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco et une égale prétention à le faire

[181] Ce qu'on appelle « Les querelles de clocher » entre des villages proches cultivant leur différence et leur singularité

[182] Loi n° 67/LF/19 sur la liberté d'association fut votée le 10 décembre 1990 par l'assemblée nationale du Cameroun.

[183] Barth F., 1969, "*Ethnic groups and boundaries. The social Organization of Culture Difference";* Bergen-Oslo Universitets Forlaget.

de la part du Ngondo. Ce qui les met d'évidence en situation de concurrence et les pousse à affirmer leur singularité et spécificités.

La précocité et l'accumulation des travaux et des médiatisations autour notamment du Nguon à Foumban lui ont donné un statut plutôt emblématique et exemplaire du renouveau de la tradition en Afrique sub-saharienne.

Le questionnement subséquent au risque de l'hyperbolisation porte non pas tant sur les dimensions réelles du Nguon mais sur sa singularité, son originalité, ses spécificités et ses aspects inédits, bref sur sa comparabilité ou non. D'où le besoin d'une analyse comparative avec au moins un autre des festivals du même ordre, savoir les festivals qui renouent avec la tradition et les coutumes et qui visent un bénéfice pour leur territoire par l'attractivité touristique.

Et justement Ngondo est une assemblée annuelle qui réunit les chefs et les anciens avec pour finalité la fédération et la régulation de la société et du système familial douala. Installés sur la côte atlantique camerounaise depuis quatre cents ans environ, les Douala ont été en relation commerciale avec les européens en jouant le rôle d'interfaces entre la côte et l'intérieur du pays. Cette fonction commerçante d'intermédiaires leur a octroyé un grand prestige et leur procura l'avantage politique sur toute l'aire régionale. En perdant ce statut du fait de la colonisation, ils ont perdu de leur pouvoir d'influence. Pour tenter de contrebalancer ce déclin, ils ont alors fondé le *Ngondo*. Cette institution de création contemporaine (vers1920), contrairement au Nguon multiséculaire, a d'abord été une instance coutumière pour traiter des conflits de clans ou familiaux et en vue du respect par les européens de leurs engagements commerciaux.

Aujourd'hui le Ngondo dit « des Sawa » joue le rôle fédérateur de toutes les populations côtières savoir pour l'essentiel les Duala, les Bakoko, les Mbo, les Bakaka, les Bakossi, les Yabassi, les Balong, les Bafaw, les Bankon, les Basaa etc. Cet élargissement se faisant dans l'objectif d'être plus forts dans la représentativité politico-ethnique pour ce qu'on appelle « le partage du gâteau national[184] ». Mais cette ambition se fait au risque de noyer ou affaiblir l'identité traditionnelle Douala. Ngondo consiste en une invocation par incantations adressées aux esprits des eaux[185] 'les *miengu'* et s'achève par un discours

[184] Pour les Camerounais le gouvernement est comme un gâteau national et chaque groupe ethnique et aire culturelle doit en avoir une part représentative

[185] On peut signaler le récit-rite qui commande de plonger au fond de la rivière pour récolter l'avis des anciens et le rapporter à la surface en réponse pour les vivants.

prononcé par le maître des cérémonies renouvelant sa volonté de collaborer avec la puissance tutélaire.

Ngondo semble tendre aujourd'hui vers des aspects essentiellement folkloriques et festifs. De fait il permet la permanence de cette tradition considérée comme ancestrale, mais aussi l'opportunité de l'adapter pour répondre aux défis d'aujourd'hui.

Quant au Nguon des Bamoun, créé à la fondation du Royaume (vers 1394), depuis sa réintroduction en 1993, il est au Cameroun de tous ces patrimoines immatériels, un des plus emblématiques par son antériorité, son succès populaire, son classement d'ores et déjà sur la liste du patrimoine national et sa prétention à l'inscription au patrimoine culturel et immatériel de l'UNESCO. En plus de ses fonctions commémoratives, Nguon est ouvert au tourisme culturel et attire des foules de plus en plus nombreuses du monde entier. Enfin, pour nombre d'observateurs avertis, dans le cadre interethnique sa fonction de légitimation et régulation politique est tout à fait importante voire originale et novatrice. A cet égard notre interview de décembre 2016 avec le Nfon actuel, Ibrahim Mbouombo Njoya, le démontre du fait de la pertinence et la cohérence politique des réponses du sultan-roi en retour de nos questions.

Autrefois le Nguon était une instance suprême de justice publique avec le pouvoir de châtier à toutes les échelles de la hiérarchie sociale bamoun la transgression des lois et des codes de ladite société. Aujourd'hui, Nguon rejoue symboliquement cette instance le temps du rite. En outre, cette justice traditionnelle subsiste encore par l'intermédiaire des chefs traditionnels – le Nfon étant le premier des Chefs - qui jouissent d'un rôle d'auxiliaires d'administration pour traiter des litiges familiaux, successoraux, fonciers et du voisinage. Le Roi, chef de premier degré, par exemple est appelé à arbitrer au Palais des questions complexes d'héritage et de succession d'autant plus si une famille fait partie du lignage princier mais pas seulement.

Les Bamoun ont conservé une forte spécificité culturelle visible notamment sur le plan linguistique, avec leur alphabet, le *Nuetkwete*[186], et leur langue écrite, *Shùmom*, faits uniques en Afrique sub-saharienne. Cette particularité - l'écrit bamoun - est une marque

[186] Qui veut dire littéralement « poursuivre pour atteindre », Njoya voulant signifier « rattraper le retard » par rapport à l'Islam et aux colonisateurs européens par l'accès à la formalisation de la culture orale, grâce à la langue écrite shumom, l'écriture A KA U KU et la valorisation de la trace ; le dessin Bamoun étant un art d'excellence des artistes foumbanais qui a fait l'objet de la grande exposition à Marseille en 1997.

forte de leur patrimonialisation identitaire car les distinguant nettement des autres ethnies proches et lointaines de l'aire régionale. L'écrit comme du reste l'excellence reconnue de l'art du dessin, y assurent aux Bamoun une réputation culturelle sans égale. Cela contribue à asseoir un leadership culturel, une exemplarité, et leur procure un avantage dans la course à la labellisation UNESCO.

Un autre aspect des plus intéressants de cette institution éminemment politique qu'est le Nguon réside aussi dans sa capacité à former un front bamoun d'affirmation d'intérêt ethnique, pour négocier voire résister face à tout protagoniste du pouvoir politique ou traditionnel. Comme l'écrit le politologue Luc Sindjoum qualifiant le fait social camerounais de contexte pluriethnique « où sévit un système de relations concurrentielles et complémentaires entre acteurs et groupes pour exister et se faire reconnaître ; mais aussi travaillé par des dynamiques de transformation structurées par la dialectique de l'ordre conservateur et du désordre inventif »[187].

Au travers le recueil des doléances de chaque village qui remontent au souverain et au moment solennel du jugement du Roi et son amendement, la cérémonie du Nguon, mise en place dès la création du royaume et restaurée en 1993, après près de 80 ans d'interdiction, apparait comme une formule originale d'exercice de la démocratie. Elle est de grande utilité pour la gouvernance locale et un contre-pouvoir fort utile pour la stabilité de l'ordre social. Grace à ce grand rassemblement festif, les Bamoun du Cameroun et du reste du monde, ont ainsi toujours consolidé leur unité politique autour du Nfon, descendant en lignée directe du souverain fondateur Nshare Yen[188]. Fait rare au Cameroun, cette continuité historique entretenue et soigneusement cultivée donne aux Bamoun un statut particulier dans la République et une relative autonomie vis-à-vis du pouvoir central. D'autant plus qu'à la continuité historique s'ajoute la permanence des frontières du Royaume superposées à celle administratives Noun (département) grâce à une sorte de marché politique entre pouvoir central et pouvoir du Palais royal qui forme une sorte de bicephalité du pouvoir.

[187]Sindjoun.L., 2008, « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'Etat ».

[188] Nshare Yen est le fondateur du royaume bamoun.

La longévité et la stabilité de l'identité sociale et territoriale bamoun, mémoire collective, coutume, traditions, s'incarnent et se donnent à voir tous les deux ans dans le festival Nguon mais aussi de manière permanente dans les musées.

4. Deux musées d'interprétation de l'histoire locale : le musée public versus le musée des Rois Bamoun

Dans les lieux de mémoire[189] souvent dédiés au tourisme historique et à la commémoration, le musée peut s'analyser comme le lieu d'interprétation de l'histoire locale[190] et comme la formulation visible d'une tradition prise dans les enjeux politiques du temps présent. En effet le recyclage[191] contemporain des grandes épopées mémorielles apporte de nouvelles composantes, de nouvelles « traditions inventées »[192], à partir de notions et d'objets au passé *vrai-semblables*[193] mais en fait renouvelées, adaptées.

Dans ces territoires, on voit bien que le passé vient au secours du présent. « La construction contemporaine de la mémoire[194] » au travers de la présentation de soi dans les pôles muséaux et autres écomusées et ou, dans le procès de relance des traditions plus ou moins anciennes, renvoie à la problématique de l'identité sociale et au procès de la recomposition des traditions, parfois légendarisées[195] voire héroïsées.

En Afrique et bien au-delà, les communautés ethniques revendiquent généralement d'être à l'opposé de la nouveauté – au contraire elles se pensent et se veulent enracinées dans une histoire lointaine et à l'opposé de toute construction – souvent décrites de l'intérieur ou par des hérauts extérieurs comme des communautés humaines « naturelles » voire « authentiques » au point de n'avoir besoin d'aucune autre définition sinon leur propre

---

[189] Nora P., *les lieux de mémoire*

[190]Roth M., 2000, « Le *patrimoine et l'illusion de la tradition ; Le musée comme lieu d'interprétation* », Colloque pluridisciplinaire *« Les traditions inventées* » à Nice.

[191]Mary A.,2000, parle du « bris-collage » « *Le bricolage africain des héros chrétiens*. » Paris.

[192] La question de l'invention des traditions a fait l'objet d'un colloque pluridisciplinaire à Nice, les 18,19 et 20 mai 2000, sous la Présidence d'Eric Hobsbawm, historien, New School for Social Resarch of New -York. Y furent notamment abordées les thématiques suivantes : Recompositions identitaires en situation postcoloniales ; Histoire, mémoire et représentations des identités collectives ; Histoire, mémoire et politiques ; Tradition et patrimoine.

[193] Semblables au vrai.

[194] Bernard.S, 2000, « *La construction de la mémoire légendaire »,* mémoire de DEA, Paris 7.

[195]Bernard S.,2017, *« La presqu'île cévenole »,* éditions universitaires européennes. Dans cet essai de sociologie historique, l'auteur traite des traces légendaires, des mémoires, et de la construction identitaire. La légende n'est pas à comprendre ici comme pure invention « à partir de rien » mais plutôt comme l'expression d'un récit mémoriel communautaire de présentation de soi.

affirmation. Pour autant, quelles que soient les réelles continuités, historiques ou autres, – ces concepts authentiques comportent nécessairement eux-mêmes un élément construit ou « inventé ». Parce que beaucoup de ce qui fait subjectivement la « nation » moderne ou « le peuple » résulte de telles constructions en se trouvant associé aux symboles appropriés, (le plus souvent de création récente), ou à un discours convenablement adapté (on parle en histoire de « récit ou roman national » et à Foumban on peut lire l'« histoire de la coutume »[196].

Les deux musées de la capitale bamoun vivent et travaillent au quotidien là où le Nguon se déroule sur un temps fort de neuf jours (même s'il ne cesse jamais de se préparer à l'édition suivante). Ils accueillent des touristes et des groupes, présentent l'histoire du territoire et de la dynastie, la carte d'identité territoriale, les dimensions des arts et de la culture, ils entretiennent de fait la mémoire collective et la transmission des valeurs comme des « us et coutumes ».

On pourrait étudier les rapports dialectiques entre les deux structures comme un miroir des rapports complexes entre le pouvoir traditionnel et le pouvoir légal. Quoi que le territoire bamoun et le département du Noun se superposent et bien que l'art bamoun soient mis en évidence dans l'un et l'autre musée, le musée privé promeut la représentation d'un autre territoire symbolique et l'affirmation d'une autre identité que nationale. La représentation du passé de la communauté, le plus souvent remodelé en fonction des enjeux contemporains, permet aux détenteurs de l'autorité traditionnelle d'affirmer ainsi leur pouvoir, que ce soit vis-à-vis des membres des autres groupes ethniques, vis-à-vis de la culture nationale et de la direction des mussés et vis-à-vis des étrangers. Il n'est que de voir les nombreux corps diplomatiques étrangers[197] qui viennent assister officiellement au Nguon.

C'est afin d'asseoir sa légitimité et la vitalité d'une régulation endogène survivant à la colonisation et plus tard à la république que le roi Njoya se dota en 1922 d'un musée, premier du genre en Afrique au sud du sahara. Conçu pour conserver les régalia et objets rituels bamoun, les expositions y ont plus tard visé à procurer l'illusion que la tradition des Bamoun est bien conservée et inscrite dans la durée afin d'étayer non seulement la

[196] Nfon Njoya I., 1952, « *Histoire et coutumes bamoun* » traduit par le pasteur Henry Martin.

[197] En annexe, on peut découvrir les photos de membres des corps diplomatiques américains européens et asiatiques assistant en très bonne place au rituel du jugement du Roi.

légitimité traditionnelle, mais aussi la vitalité d'une régulation endogène survivant à l'Etat républicain moderne.

5. UNESCO : Tourisme durable, gouvernance participative, qualité et diversité culturelle : le développement local par la culture

Le postulat de l'humanisme universel au fondement de l'Unesco reste posé, mais il s'est déplacé : ce n'est plus la culture ou l'art qui seraient universels, ce serait le tourisme. Il n'y a plus une culture ou un patrimoine mondial – même si le « label » persiste –, il y a des cultures et des identités culturelles caractérisées par leur « diversité ». L'unité serait alors à rechercher dans l'activité humaine qui les touche et les relie, le tourisme. Si toutes les cultures sont différentes en tout cas différentiées, seul le tourisme permet d'apprécier la diversité culturelle tout en mesurant la commune grandeur.

Faut-il alors inverser l'hypothèse de départ ? L'Unesco ne serait plus une instance de légitimation culturelle du tourisme, mais le tourisme mondial constituerait le cadre de pensée et d'action incontournable pour l'organisation internationale. Certes, cette hypothèse n'est pas vérifiée sur l'histoire longue : Le tourisme est bien présent dès la création de l'Unesco mais il n'avait jamais été jusqu'alors au centre de la doctrine de l'institution ou à ce point central. Avec un décalage dans le temps, on voit que les rapports et les chartes édités autour et pour le tourisme culturel n'ont pas été à l'origine des idées et des définitions sur la culture et le patrimoine mais ils en sont le produit.

Et que voit-on aujourd'hui ? L'inscription au patrimoine mondial joue clairement un rôle majeur de label touristique. L'objectif d'une mise en valeur touristique au moins autant que l'ambition d'une reconnaissance culturelle est recherchée par les Etats et les collectivités territoriales dans la demande de classement au patrimoine mondial.

Se pose la question de rapports de force à l'œuvre entre les Etats porteurs de ladite demande et leurs minorités ethniques comme, au reste, c'est le cas pour le Nguon, le grand rassemblement festif des Bamoun.

5.1 Hybridation et tourisme international

Selon Adrian Franklin, il existe un lien fort entre « l'invention » du tourisme culturel et les (re)-fondements du nationalisme. Essentiellement pratiqué sur le territoire national, le tourisme aurait ainsi participé à renforcer l'égocentrisme social et le sentiment d'appartenance nationale. Il constituerait une forme « d'agencement » du monde

(*ordering*) (Franklin 2004), dont les analystes auraient sous-estimé l'importance, notamment parce qu'ils se focalisaient sur le tourisme international et ses enjeux économiques globaux. Des études réalisées en France (Cousin 2008), au Mali (Doquet 2006), en Chine (Oakes 1998 ; Nyiri 2006), en Thaïlande (Evrard 2006) ou à Bali (Picard 1992) révèlent en effet que le tourisme, ses flux et ses produits sont un moyen de construire, de transformer ou de légitimer des pouvoirs, des territoires et des identités dans un contexte national. Et ceci depuis le milieu du 19e siècle qui est aussi le temps de l'émergence et du développement rapide du folklorisme en Europe et dans les colonies (Ranger et Hobsbawm).

Il paraît intéressant de relire les relations entre les politiques nationales et internationales, le développement et le tourisme à l'aune de cette « théorie de l'agencement ». Les anthropologues qui nourrissent la réflexion de l'Unesco, notamment en matière de tourisme culturel, mettent l'accent sur les flux et les processus d'hybridation, en considérant que l'état-Nation n'est plus une échelle anthropologique pertinente (Appadurai 2003, 2004 ; Robinson et Picard 2006).

Dans le rapport de l'Unesco intitulé *Tourisme, culture et développement durable*, la seule véritable critique formulée par Mike Robinson et David Picard s'adresse à « l'idée de nation qui occupe la place prépondérante dans l'industrie du tourisme international ». Or, selon les auteurs, « les politiques nationales (et régionales) d'aménagement touristique ont tendance à privilégier la recherche du profit maximal (…) et du prestige » ;« les agences de tourisme gouvernementales vendent avec une telle conviction le « label » national qu'on pourrait croire qu'elles n'ont jamais entendu parler des notions de mobilité, de flux transnationaux ou de déterritorialisation » (Unesco 2006 : 52). On peut noter que paradoxalement la légitimation des cultures locales territoires par territoires, est une marque d'un processus de reterritorialisation. Ces observations confortent les analyses de Franklin sur l'importance du tourisme pour les états-Nation. Mais elles peuvent également être interprétées comme une volonté de l'Unesco de voir dans le tourisme un élément supranational utile à ses fins, à double titre : dépasser enfin l'échelle de l'état-Nation, et retrouver des prérogatives en matière de biens et services.

Nous avançons l'hypothèse que prévaudrait un double mouvement articulé de reterritorialisation et de globalisation (supranational) où là encore le local rejoindrait le global[198] au détriment des échelles nationales.

Depuis les années 1980, la légitimité de l'Unesco en matière de biens et services culturels semble diminuer au profit de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) (Mattelart, Neveu 2003). Il reste à l'Unesco des prérogatives en matière de « rencontres et de paix entre les peuples », notamment dans le cadre de la Déclaration Universelle de l'Unesco sur la Diversité. Le tourisme constitue la dimension économique de ces prérogatives mais aussi une manière de concrétiser les « rencontres » valorisées.

Le concept de tourisme durable et son éthique viennent alors englober le tourisme culturel et permettre de préserver la dimension morale des échanges économiques en mettant l'accent sur la gestion politique globale de tous facteurs, tant économiques qu'environnementaux, sociaux et culturels. En mars 2008, un communiqué de presse de l'OMT – devenu depuis 2003 une Organisation des Nations Unies pleine et entière – anticipe demain et confirme au présent que « le tourisme durable peut jouer un grand rôle (…) en stimulant les échanges mondiaux de services et en prenant des mesures concrètes face aux impératifs du changement climatique ».

5.2 Le retour du tourisme à la culture

Le tourisme culturel s'est enrichi des valeurs associées aux notions de culture et de patrimoine, et est devenu aujourd'hui un gage de qualité pour le développement et l'attractivité des territoires. Alternatif au tourisme de masse, il incarne un idéal de la mobilité mondiale et il est en train de devenir une instance de légitimation pour les organismes internationaux qui le promeuvent.

Le tourisme culturel se présente alors comme une forme de tourisme valeureux et méritoire à l'opposé de la nocivité du tourisme de masse, distinguée et respectueuse des sites et des populations. La politique de tourisme culturel se présente comme une manière de conjuguer harmonieusement développement économique et marché de biens et de services avec la découverte éclairée du patrimoine assortie des pratiques et échanges culturels réciproquement bénéfiques.

[198] Revue *POUR numéro spécial* Le local et le global

Le Code mondial d'éthique du tourisme, la Déclaration sur l'architecture et le tourisme durable participent à la constitution de cette nouvelle doctrine du tourisme présentée comme « une éthique du voyage ».

Le tourisme est présenté comme une mobilité idéale, une modalité d'échange culturel et un outil de développement. Il permet de faire connaître et légitimer les revendications identitaires de certaines minorités, en même temps qu'il constitue une base de consensus pour les délégations nationales qui fondent l'Unesco. Il constitue un élément supranational permettant à l'OMT et l'Unesco de prôner un mondialisme justement susceptible de dépasser l'échelle de l'Etat-nation, jamais remis en cause après l'échec du gouvernement mondial proposé en 1947 par Julian Huxley, le premier directeur de l'Unesco. Dans ce contexte, l'Unesco ne serait bientôt plus une instance de légitimation du tourisme, mais le tourisme permettrait au contraire de légitimer l'Unesco comme organisation transnationale. La question du rôle du tourisme dans l'agencement des processus actuels de globalisation et les rapports de force inter, trans- et intranationaux reste posée.

Dans la doxa des ONG le tourisme culturel est désormais devenu « durable ». On le présente comme un échange culturel, une rencontre qui doit favoriser la « diversité culturelle » et les « identités vivantes », pour réduire les conséquences négatives du tourisme de masse. Dès lors l'attribut globalisant de « culturel » dans le concept même de tourisme culturel est corrélé désormais à presque toutes les pratiques et presque tous les lieux touristiques, tant et si bien qu'au final le tourisme serait devenu d'évidence, « culturel », au point qu'il ne soit même plus nécessaire d'en mentionner le caractère culturel. C'est le procès de retour du tourisme à la culture ou plus précisément du tourisme aux cultures.

5.3 De la culture aux cultures ? Le tourisme des cultures du monde

En territoire bamoun, le tourisme culturel nourrit-il un nouvel exotisme[199] contemporain ? Existe-t-il alors un risque sérieux de tourisme de masse qui plus est avec un regard exogène péjoratif dénaturant possiblement la coutume ancestrale ?

[199] « *L'exotisme n'est pas le propre d'un lieu ou d'un objet mais d'un point de vue et d'un discours sur ceux-ci. C'est un processus de construction géographique de l'altérité propre à l'Occident colonial, qui montre une fascination condescendante pour certains ailleurs, déterminés essentiellement par l'histoire de la colonisation et des représentations. L'exotisation passe par une mise en scène de l'Autre, réduit au rang d'objet de spectacle et de marchandise.* » (Staszak Jean François, 2008)

La muséification du patrimoine, le risque de la folklorisation de la culture sont en réalité en lien avec la logique marchande festivalière. Flattant possiblement des « attentes exotiques », notamment de la part d'étrangers, les organisateurs et promoteurs sont tentés d'y voir des recettes financières intéressantes. Dans le contexte mondial de l'économie consumériste, tout spécialement avec l'omniprésence des services marchands, l'activité touristique est un fait de société qui va croissant et s'accélérant. Les patrimoines sont souvent mobilisés et/ou marchandisés au service du tourisme, faisant de l'industrie touristique une panacée universelle, la bonne solution à l'impératif du développement économique des territoires en difficulté. Aussi la question identitaire se retrouve au centre des préoccupations politiques à cause de la standardisation des cultures due à la mondialisation.

Le Nguon des bamoun n'est pas en reste. Comment dynamiser la riche et forte identité culturelle bamoun sans la dénaturer tout en favorisant un développement territorial durable ? Pour y répondre, nous avons émis nos propositions que sont l'acceptation de la charte de qualité UNESCO, la gouvernance participative et la mise en avant des vertus du développement durable appliqué au tourisme. Ce modèle de développement étant à nos yeux plus respectueux des territoires et des populations qui l'habitent. En dépit de ses limites réelles que nous avons évoquées et mentionnées en amont, le tourisme durable prône des valeurs universelles et humanistes prenant en compte trois dimensions, environnementale, sociale, économique, qui lui confèrent une vision globale du développement. Il se veut de ce fait un outil pour toutes les parties prenantes afin de limiter les effets négatifs de l'activité touristique. Il peut tout à la fois responsabiliser les professionnels du tourisme, sensibiliser les hôtes et conscientiser les visiteurs. Son autre pilier fondamental est la gouvernance participative qui s'épanouit avec l'implication totale des populations dans les différents processus pratiques et concrets liés au tourisme et au patrimoine.

Enfin le rôle de l'Unesco, comme organisme international qui prône la préservation des patrimoines culturels afin de conserver la diversité culturelle du monde, est de fait primordial. Cette grande organisation est aujourd'hui reconnue à travers le monde, son logo est une marque très forte pour l'attractivité des territoires de la culture, c'est en conséquence une icône et un gage de qualité pour les territoires. Et, de ce fait, le nombre

de sites et pratiques culturelles inscrits '*Patrimoine Mondial de l'Humanité'* n'a cessé de s'accroître. C'est dire que son influence sur les territoires vis-à-vis des patrimoines culturels matériels, immatériels et du tourisme donne à penser aux acteurs et décideurs que sa labélisation engendre qualité de l'offre culturelle et attractivité.

Cette thèse avait pour ambition principale de tenter de comprendre comment se structurent les initiatives des acteurs et les processus de mobilisation autour de la valorisation et restauration d'un héritage collectif d'ordre patrimonial et territorial. En regard du Nguon évènement social politique et touristique majeur chez les Bamoun de l'ouest Cameroun, nous avons identifié les effets socio-spatiaux et les conditions d'émergence, plus exactement de résurgence, de la mobilisation identitaire individuelle et collective autour de la coutume et des traditions. Ils signalent un renouvellement des rapports aux territoires et à l'environnement, ce par l'explicitation détaillée des rapports complexes qui existent entre légitimation identitaire, patrimonialisation, régulation politique et attractivité touristique et territoriale, observés chez les Bamoun de l'Ouest du Cameroun à travers Nguon. Notre recherche aura permis spécialement d'expliciter la relation entre patrimonialisation du Nguon, ethnicité et tourisme dans la conservation et la valorisation de l'identité culturelle en pays bamoun au travers de la patrimonialisation de ce qu'on pourrait nommer la *bamounicité*.

5.4 Patrimoine et patrimonialisation : l'enjeu du peuple bamoun

Notre premier volet a trait à la notion de patrimoine hérité de nos ancêtres et transmissible aux générations futures. Le patrimoine matérialise notre culture et notre identité. Il est étroitement lié à un contexte territorial local, agissant comme une construction mentale sociale et spatiale des groupes et des individus. D'autant plus que la transmission de la culture, d'abord orale en Afrique, apporte une coloration au patrimoine africain moins empreint de monumentalité que dans les pays du nord. Le patrimoine culturel immatériel très vivant permanent et évolutif donne à penser que sa mise en valeur dépendra avant tout des populations africaines.

Notre deuxième volet a porté sur le processus de patrimonialisation du Nguon. Nous avons remarqué que de nombreux acteurs (population locale, associations, ONG, Etat et ses différents démembrements, société civile…), avec des attentes différentes, sont en

interaction permanente autour de ce patrimoine culturel immatériel. Sa patrimonialisation répond successivement à des enjeux identitaires - dans lesquels sont pris en compte les éléments clés qui fondent le sentiment d'appartenance de la population bamoun à son territoire-, l'enjeu de rentabilité - correspondant à des enjeux de satisfaction court-termistes de gestion courante du territoire-, et puis l'enjeu stratégique et politique - les éléments du patrimoine Nguon étant appréhendés comme des potentialités de développement rapide du territoire-.

Enfin, notre troisième volet met en lumière le rôle significatif du cap de l'industrie du tourisme dans la valorisation de l'identité culturelle et du patrimoine ainsi que le développement local dans le royaume bamoun grâce à l'attractivité du territoire. La bonne santé de l'economie touristique en dépend pour une part importante, en effet. L'attractivité de la capitale, Foumban, appelée « la cité des arts », est portée et dynamisée principalement par les arts et l'artisanat qui s'originent dans l'excellence de l'art du dessin et de l'écriture bamoun. La communication politique via la gestion de l'image de la ville intervient dans la formation de l'espace et sur l'attractivité culturelle et touristique. Cette dernière passe aussi par la mise en place de grands équipements culturels structurants dans l'espace urbain comme l'Institut des beaux-arts ou le village des artisans, et par la dynamique festivalière Nguon et ses retombées. L'économie touristique doit beaucoup à Nguon qui en est le fer de lance dynamique, le catalyseur.

Cependant, on l'a vu, solliciter l'identité culturelle bamoun au travers Nguon pour des fins touristiques et marchandes peut passer par une muséification, voire une folklorisation, dénaturantes.

En effet, un tourisme empreint d'exotisme, possiblement nostalgique du temps colonial, affaiblirait la portée éducative des traditions transmises, au pire constituerait une dénaturation de la coutume. Devant les risques de la folklorisation d'une part et d'un repli identitaire enfermant, les préconisations de l'Unesco en matière de tourisme culturel sont d'un grand secours à qui voudrait s'en inspirer tout en les adaptant aux réalités sociales et culturelles locales. Nous avons proposé un modèle d'action basé premièrement sur l'hypothèse du développement touristique durable qui, par ses valeurs sociocentrées[200] et

[200] Autant les valeurs sont anthropocentrées en ce qu'elles appartiennent au temps long, autant les pratiques qui les déclinent sont reliées à l'espace-temps du contemporain qui intéresse beaucoup le géographe du social.

ses variantes, serait alors appréhendé comme un chemin limitant les effets négatifs de la marchandisation du Nguon, en promouvant un environnement vivable, une économie viable, un caractère social équitable, avec une gouvernance participative, dont l'ambition est l'implication totale des populations dans le processus de mise en tourisme. Notre deuxième hypothèse met en exergue le rôle de l'UNESCO dans la préservation des identités culturelles et la dynamique de la diversité. Un patrimoine immatériel inscrit à l'Unesco supposera une reconnaissance et un gage de qualité pour son territoire, et la reconnaissance de la valeur universelle exceptionnelle des biens qui en retour apporte un nouveau regard sur les habitants et le tourisme local. Au travers Nguon, le patrimoine culturel bamoun se retrouvera ainsi de plein pied dans la mondialisation de la culture.

Par la labellisation Unesco, il est patent que ce territoire autant que les autres, recherche l'attractivité et les armes pour faire face à la forte concurrence et jouer les premiers rôles dans la course des destinations touristiques. Pour son avenir, le patrimoine culturel et naturel, marqueur identitaire à forte charge symbolique, est l'atout primordial du territoire bamoun. Cependant, face à la standardisation, le but recherché est bien de se différentier par sa culture des autres territoires, notamment camerounais et d'Afrique subsaharienne, et tout compte fait, de montrer à la scène nationale et internationale ses richesses spécifiques. « Ainsi, l'obtention du label Unesco sert à marquer le territoire et au territoire de se démarquer » (Fagnoni, 2013). Les patrimoines inscrits deviennent alors « reconnus, identifiés, imaginés » et apparaissent comme une vitrine désirable.

Toutefois, entre la valeur accordée par les habitants et l'expérience des touristes, le patrimoine peut soit être mis en lumière positivement soit perdre de sa valeur universelle. A nos yeux, en pays bamoun, le rapport entre Nguon, développement touristique et territorial, appropriation des valeurs identitaires est peut-être, d'autant plus complexe, qu'on y est tenté de transposer « hors sol » des démarches internationales uniformisantes. En conséquence, le très complexe triptyque - patrimoine culturel, développement touristique et appropriation des valeurs identitaires - appelle assurément à une mutualisation des forces pour la conservation et la valorisation du patrimoine culturel. Au reste, à Foumban, le rapport au patrimoine et aux habitants n'est pas le même qu'en Occident. Le patrimoine culturel Nguon suit deux directions opposées : il s'universalise en même temps qu'il se localise. Le tourisme culturel dans la cité des Arts et capitale camerounaise de la culture, Foumban, par bon nombre de ses pratiques, fait du touriste sa

« cible-clef » qu'il cherche à attirer en ne négligeant aucun moyen. L'activité touristique génère ainsi une patrimonialisation continue et par voie de conséquence influence l'identité culturelle et territoriale bamoun.

C'est en historien de la Cité des arts camerounaise et en géographe du territoire bamoun, que nous avons apporté notre contribution au renouvellement des connaissances sur ce royaume africain marqué par son festival Nguon, sur la société du Noun, ses us et sa coutume multiséculaire depuis le premier souverain Nchare Yen.

Au demeurant, faire de la recherche, c'est aussi porter contribution à « inventer » son objet en le travaillant et, de plus, en retour, se (re) inventer soi-même. Et nous n'avons pas été en reste. Tous les chercheurs, quels que soient leurs objectifs, sont aussi engagés dans ce processus dès lors qu'ils contribuent, consciemment ou non, à la création, au démantèlement et à la reconstruction d'images du passé qui n'appartiennent pas seulement à l'univers de l'investigation spécialisée mais aussi à la sphère publique de l'homme en tant qu'être politique et citoyen de sa cité. Pour autant, notre contribution s'inscrit en complémentarité des travaux qui ont précédé notre recherche et qui l'ont inspirée. Sur ce territoire foisonnant de recherches, si riche de sa culture et de son patrimoine, il reste encore beaucoup à découvrir y compris pour nous-même.

Photo 13 : Mobilisation populaire Nguon 2016



(Cliché Armand Kpoumie Nchare, décembre 2016)

BIBLIOGRAPHIE

I- LE ROYAUME BAMOUN - PATRIMONIALISATION DU RITUEL NGUON

-ACHEAMPONG K.A., 2000, *Human Rights and The African Renaissance* in African Journal Political Science, June, vol 5, number 1, pp. 105-123.

-CHILVER E.M., 1981, *Chronological synthesis: the western region comprising the western grassfields, Bamun, the Bamileke chiefdoms and the central Mbam,* in C. Tardits, "Contribution de la recherché ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun" 453-473, CNRS, Paris.

- CONAC G., (dir), 1979, *Les institutions administratives des États francophones d'Afrique noire*, Paris, Economica.

-CROUZEL I., 1999, « La chefferie traditionnelle sud-africaine face à la démocratisation des pouvoirs locaux » in *Afrique contemporaine* no 19230-39.

- DE HEUSCH L. (dir.), 1990, « Chefs et rois sacrés », *Systèmes de pensée en Afrique Noire*, p10.

-DIAGNE P., 1967, *Pouvoir politique traditionnel en Afrique noire : essai sur les institutions politiques précoloniales,* Paris, Présence africaine.

-DI MEO G., 2001, *La géographie en fêtes*, Paris, GéOphrys, ISBN 2708009915, 1 vol. 270 p.

-DI MEO G., 1994, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés*, n° 78, pp. 16-34.

- DI MEO G.,2005, *Le renouvellement des fêtes et festivals, ses implications géographiques*, Paris, Annales de géographie, ISSN 0003-4010, Volume n 643, Numéro 3, pp. 227 - 243

- ERDMUTE A.,1997, « Le pouvoir local face aux mutations au niveau de l'État. Le cas d'un village bariba » in *Cahiers d'études africaines* no XXXVII (1), pp. 37-56. *Alternatives Sud*, vol IV, 3.

- GESCHIERE P., 1993, « Chiefs and Colonial Rule in Cameroon: Inventing Chieftaincy, French and British Style» in *Africa* 63 (2), pp. 151-175.

- GOHEEN, M, 1992, « Chiefs, Sub/Chiefs and Local Control: Negociation over Land, Struggles over Meaning» in *Africa* 62 (3), pp. 387-412.

- HURAULT, J., 1956, *Notes sur la structure sociale des Bamiléké*, Paris.

-KAMTO Maurice, Sd, *L'urgence de la pensée. Réflexions sur une précondition du développement en Afrique*, Yaoundé, Editions Mandara.
-KAMTO M, 1991, *Quelques réflexions sur les transitions vers le pluralisme politique au Cameroun*, in Gerard Conac (dir), *l'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica.
- LIETMBOUO S., 1992, Joseph N et Tetmoun NA, *Le peuple Bamum : des histoires à l'histoire,* SOPECAM, 113 p.
-LOMBARD J., 1967, *Autorités traditionnelles et pouvoirs européen en Afrique noire,* Paris, Armand Colin.
- LOUMPET-GALITZINE A, 2006, *Njoya et le royaume bamoun : Les archives de la société des missions évangéliques de Paris, 1917-1937,* Karthala, 580 p.
LOUMPET G, WAZAKI H (ed), 2008, *Ngouon, une rhétorique métaphorique de l'ordre cosmique et horizontal chez les bamoun de l'Ouest Cameroun* in «Multiplicity of Meaning and the Interrelationship of the Subject and Object in Ritual and Body Text, Graduate School of Letter», Nagoya University,
-MOUICHE I, *Autorités traditionnelles et démocratisation au Cameroun : Entre centralité de l'Etat et logiques de terroir*, Münster-Berlin-Hamburg-London-Wien 2005.
- MAUGENEST, D et P., Paul-Gérard (dir), 1995, « Droits de l'Homme en Afrique centrale ». Colloque de Yaoundé (9-11 novembre 1994), Paris, UCAC Karthala.
- MEDARD JF., (études réunies et présentées par), 1991, *États d'Afrique noire. Formation, mécanismes, crise*, Paris, Karthala.
- MIAFFO D., 1993, *Chefferie traditionnelle et démocratie : Réflexion sur le destin du chef en régime pluraliste*, Douala, CEDILA.
- MOUICHE I., 2000, « Ethnicité et multipartisme au Nord-Cameroun » in *Revue Africaine de Science politique. African Journal of Political Science*, June, vol 5, number 1, pp. 46-91.
- NACH MBACH C., 2000, « La chefferie traditionnelle au Cameroun : ambiguïtés juridiques et dérives politiques » in *Africa Development*, vol XXV, no 3 et 4, pp. 77-117.
- NANTANG B J., 1995, « Indirect Rule in Colonial and Postcolonial Cameroon » in *Paiduma* no 41, pp. 39-47.
-NJIASSE NJOYA A, 1984, *De Njoya à Njimoluh : cent ans d'histoire bamoun,* Éditions du Palais, 93 p.

-NYAMNJOH, 2003, *Might and right: Chieftaincy and democracy in Cameroon and Botswana in* Van Binsbergen (Wim) (ed.), the Dynamics of Power and the Rule of Law. Essays on Africa and Beyond, Hamburg-London, Lit-ASC: pp 121-149

- NYAMNJOH F et MICHAEL R, 1998, « *Elites Associations and the Politics of Belonging in Cameroon* » in *Africa*, vol 68, no 3, pp. 320-337.

-PIERRE A, 1970., *The Problem of Chieftancies in French Speaking Africa,* Crowder M, Ikime O.(ed), *West African Chiefs: Their Changing Status under Colonial Rule and Independence,* Proccedings of the IIe Ife University Symposium, December, APC, New York and the IIe Ife, Nigeria.

- PERROT C.H et F.X FAUVELLE -AYMAR (dir)., 2003, *Le retour des rois : les autorités traditionnelles et l'Etat en Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.

-SAVARY C, 1979, *Situation et histoire des Bamums : notes à propos de la collection des dessins bamoum du Musée d'ethnographie de Genève,* Musée d'ethnographie de la Ville de Genève, 45 p.

- SINDJOUN L, 2002, *L'État ailleurs. Entre noyau dur et case vide*, Paris : Agence intergouvernementale de la Francophonie-Economica.

-TARDITS C, 2004, *L'histoire singulière de l'art Bamoum : Cameroun*, Maisonneuve & Larose, Paris, Afredit, 127 p.

-TARDITS C., 1955, *Stratification sociale et parenté chez les bamoun,* Paris, l'homme,

- TARDITS C., 1980, *Le Royaume bamoum*, A. Colin, Paris, 1078 p.

-TARDITS C., 1985, *L'espace, indicateur historique, révélateur structural : l'exemple bamoum (Cameroun*) in « *L'Afrique : un autre espace historique »*, *Annales*, EHESS, vol. 40, n° 6, p. 1261-1287

-TARDITS C., 1981, « Rapport de synthèse. L'implantation des populations dans l'ouest Cameroun » : 475-484, in C. Tardits (dir.), Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun. Paris, Éditions du CNRS.

-TOKO Le Fils J.B, 2013, *Ngondo : impasses d'une mythologie. Éthique théologique de la liberté,* Éditions universitaires européennes, Saarbrücken, 136 p.

- TRUITARD S., 1934, Arts *du Cameroun : L'art chez les Bamouns*, Exposition d'Art colonial Naples, E. Buisson.

- TATSITSA T., 2007, *Discours sur les origines des Peuples Bamiléké et Bamoun,* Éditions Cognito.

-WAZAKI H.,1992, The *Political Structure of the Bamoun Kingdom in Cameroon and the Urban-Rural Relationship* in Senri Ethnological Studies 31, pp303-371.

II- TOURISME CULTUREL ET DEVELOPPEMENT LOCAL

- AMIROU R., 2000, *Imaginaire du tourisme culturel.* Vendôme : Edition Presses universitaires de France, Collection PUF, 155 pages.

- ANGEON V., CALLOIS J-M., 2005, *Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? Economie et Institution,* n°6 et 7, I et II semestre, pp.19-49.

-APPADURAI A., 2001 : *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation,* Payot,

- APPADURAÏ A., 2003. « La diversité culturelle, une plateforme conceptuelle », in STENOU

K (ed), 2003. *Déclaration universelle sur la diversité culturelle.* Série Diversité culturelle n°1. Paris : Unesco.

-APPADURAÏ A, 2004. « Vers le choc des valeurs ou l'hybridation des valeurs ? », BINDE J., (ed), 2004. *Où vont les valeurs* ? Paris : Unesco et Albin Michel.

- ARCUSET L, 2013, La *prise en compte de la diversité des acteurs dans un processus de tourisme durable.* Thèse pour le grade de docteur. Université de Grenoble. Département Géographie, 523p.

-BAYART JF, 1997, L'Illusion *identitaire*, Paris, Fayard, coll. « L'Espace du politique », 306 p.

-BEKRI C, 1991. *L'Unesco : « une entreprise erronée ? »*. Paris : Publisud.

-BINDÉ J (ed), 2004. *Où vont les valeurs* ? Paris : Unesco et Albin Michel.

-BORTOLOTTO C., 2007., « From the 'monumental' to the 'living' heritage: a shift in perspective », in John Carman and Roger White (eds), *World Heritage: global challenges, local solutions. Proceedings of the conference at Ironbridge, 4th-7th May 2006, British Archaeological Reports International Series,* pp. 39-45. Oxford: Archeopress.

-BORTOLOTTO C., 2007., « From Objects to Processes: UNESCO 'Intangible Cultural Heritage' », *Journal of Museum Ethnography*, n°19, pp21-33.

-BOUTILLIER JL, COPANS J, FIELOUX M, LALLEMAND S, ORMIERES J L, 1978. *Le tourisme en Afrique de l'Ouest. Panacée ou nouvelle traite ? ,* Paris : Maspero.

- BERTHELEU H., 2007., « Sens et usage de l'ethnicisation. Le regard majoritaire sur les rapports sociaux ethniques », in Revue *Européenne des Migrations Internationales*, vol.23, n°2, pp. 7-2

- BABELON J-P., CHASTEL A., 1994, *La notion de patrimoine*, LEVI L. Paris.

- BANAT R., 2007, *Territoire, Dynamiques territoriales et Développement industriel à l'échelle locale : une analyse sur la base de l'expérience d'Alep en Syrie,* Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.

- BARETJE R., DEFERT P., 1972, *Aspects économiques du tourisme*, Berger-Levrault, Paris.

- BARRERE C., Barthélémy D., Nieddu M., Vivien F.D. 2005, *La notion de Patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ? ,* L'harmattan, Paris.

- BARRE Josquin,1995 Vendre le tourisme culturel, Paris, Economica.

- BELLET M., COLLETIS G., LUNG Y., (eds), 1993, « Economie de proximités », *Numéro spécial de la Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3.

- BESSIERE J., 2000, *Valeurs rurales et imaginaire touristique*. In Cazes Georges, Le tourisme local, une culture de l'exotisme. Condé-sur-Noireau : L'Harmattan, p. 71-92.

- BRETON JM., 2011, et al. Tourisme durable et Patrimoine, une dialectique développementale ? Edition karthala, 492p.

- BOSREDON P., 2008, *Comment concilier patrimonialisation et projet urbain ? Le classement au Patrimoine Mondial de l'Unesco de la vieille ville de Harar* (Éthiopie), *Autrepart*, n° 47, p. 125-147

- BENKO G., 1995, « Les théories du développement local », *Problèmes économiques*, n°2440, pp.22-27.

- BENSABEL L., Donsimoni M., (dir) 2007, *Le tourisme, facteur de développement local,* Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.

- BENSAHEL L., 2007, « Tourisme, ressources territorialisées et développement », in LAPEZE J., (eds), *Apport de l'approche territoriale a l'économie du développement*, L'Harmattan, Paris, pp. 195-214.

- BENSAHEL L., LOUARGANT S., 2006, « Une approche de la notion de ressources territorialisées par la problématique du genre », in GUMUCHIAN H.,

- BENASAHEL L., CCOISSARD S., 2006, « Tourisme et ressources territorialisées », Colloque international, FEMGREF, Marrakech.
- BENSAHEL L., DONSIMONI M., 2001, « Introduction L'activité touristique, facteur du développement économique » in BENSAHEL L., DONSIMONI M., (eds), *Le tourisme, facteur de développement local,* PUG, Grenoble, pp. 3-11.
- BENSAHEL L., DONSIMONI M., 2001, « Tourisme et développement » in - BENSAHEL L., DONSIMONI M (ed)., *Le tourisme, facteur de développement local,* PUG, Grenoble, pp. 13-33.
- BERGERY L., 2002, *Qualité globale et tourisme*, Economica, Paris.
- BESANCENOT J-P., 1990, *Climat et tourisme*, Masson, Paris.
- BOYER M., 1996*, L'invention du tourisme*, Gallimard, Coll. « Découvertes, art de vivre », Paris.
- BOYER M., VIALLONS P., 1994, *La communication touristique*, PUF, Coll. « Que Sais-Je ? », Paris.
- CHASSE Suzanne, 1979. « Au Québec : définir le tourisme culturel », *Revue Espaces, paris n° 38.*
- COUSIN, S., 2002. *L'identité au miroir du tourisme. Usages et enjeux des politiques de tourisme culturel*. Thèse de doctorat en anthropologie sociale. Paris : EHESS.
- COUSIN, S., 2006. De l'Unesco aux villages de Touraine. Enjeux politiques, institutionnels et identitaires du tourisme culturel », *Autrepart n°40 : Tourisme culturel, réseaux et recompositions sociales*, pp. 15-30.
-COUSIN Saskia, 2008 « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel », *Civilisations*, mis en ligne le 30 décembre.
- CHEVALLIER D., 2002, « Des territoires au gré du patrimoine », *Montagnes Méditerranéennes*, n° 15, pp.25-33.
- COLLETIS G., RYCHEN F., 2004, « Entreprises et territoires : proximités et développement local », in PECQUEUR B., ZIMMERMANN J-P., (eds), *Economie de proximités*, Hermès, Paris,207 p.
- CHOAY F., 1992, *L'allégorie du patrimoine*. Seuil, La couleur des idées, 282 p.
- COOPER C., HALL C M., 2011, *Le tourisme aujourd'hui*, De Boeck, Bruxelles.
- COREI T., 1995, *L'economie institutionnelle*, Economica, Paris.
- COURLET C., 2008, *L'economie territoriale*, PUG, Grenoble.

- CLANET Claude. 1993, *L'interculturel : introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*. Paris : Collection PUF, 236 p.
- CORMIER-SALEM M C (dir.) et al., 2005 *Patrimoines naturels au Sud : Territoires, identités et stratégies locales.* Paris : IRD Edition, Collection colloque et séminaire, 553p.
- CUNA A., « Systèmes et territoires : valeur, concept et indicateurs par un autre développement », *Paris : l'Espace Géographique*, n°3 pp.181-198
- DI MEO G., 1994 « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés*, n° 78, pp. 16-34,
- DONSIMONI M., (eds), *Le tourisme, facteur de développement local,* PUG, Grenoble, pp. 61-70.
- DECELLE F-X., 2001, « Innovation dans le tourisme De vastes champs à cultiver », *Revue Espaces*, n°185, pp. 30-35.
- DEFERT P., « Les ressources et les activités touristiques », *Les Cahiers du Tourisme*, C.H.E.T, Aix-en-Provence.
- DÉCLARATION QUÉBÉCOISE SUR LE TOURISME CULTUREL : IIIe journée québécoise du tourisme culturel ", *Nouvelles* n° 11, octobre 1979, Conseil des monuments et des sites du Québec, p.12.
- DOQUET A, 2006., « Décentralisation et reformulation des traditions en Pays dogon : les manifestations culturelles des communes de Dourou et Sangha" » in C.FAY, F. Kone et C Quiminal (eds.), *Décentralisation et pouvoirs en Afrique*. pp. 303-320. Paris: IRD Editions
- ERIKSEN T H, 2001., « Between universalism and relativism: a critique of the UNESCO concept of culture », in Jane K. Cowan, Marie-Bénédicte Dembour and Richard A. Wilson, *Culture and Rights. Anthropological Perpectives*, Cambrigde University Press.
- EVRARD O., 2006. « L'exotique et le domestique. Tourisme national dans les pays du Sud : réflexions depuis la Thaïlande. », *Autrepart n°40 : Tourisme culturel, réseaux et recompositions sociales*, pp. 151-167.
- ERUST H., VON TORKLUS R., 1986, « Le développement du tourisme et ses problèmes », *Problèmes Economiques,* n°1988, pp. 4-9
- FRANKLIN A., 2004. « Tourism as an ordering. Towards a new ontology of tourism », *Tourist Studies, vol 4, n°3*, pp. 277-301.

- FRIEDMAN J., 2004. *Culture et politique de la culture. Une dynamique Durkheimienne*, Anthropologie et sociétés, vol. 28, n°1, pp. 21-43.
- FABRY N., ZEGHNI S., 2012, « Tourisme et développement local : une application aux clusters de tourisme », *Mondes en développement*, vol.40, n° 157.
- FERGUENE A., (eds), *Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du Sud*, L'Harmattan, Paris.
-FERGUENE A., 2001., « Dialectique global/local et dynamismes endogènes dans les pays en développement : exemples tunisiens », Colloque « les relations industrielles franco-brésiliennes : bilan et perspectives », Université Pierre Mendès-France, Grenoble.
- FERGUENE A., HSAINI A., 1998., « Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation : éléments d'analyse à partir du cas de Ksar-Hellal (Tunisie) », *Région et Développement*, n°7, pp. 105-134.
- FERGUENE A., IDIR S., 2011, « Tourisme, valorisation du patrimoine et développement durable : Le cas du Tassili n'Ajjer dans le Sahara algérien », Colloque international « Tourisme et Communautés : Confrontations d'expériences sur les types de liens », Université Van Lang de Hô Chi Minh-Ville, Université de Pau et des Pays de l'Adour et Université de la Réunion, A Mui Ne (Province de Binh Thuan), Viet Nam, 26, 27 et 28 octobre.
- FERGUENE A., IDIR S., 2008, « La dynamique du secteur touristique : analyse du processus de création de nouveaux produits touristiques et de leur diffusion », Actes du colloque international « Le tourisme, secteur de l'économie de substitution et de développement durable », Université des Sciences et Techniques Houari Boumédiène d'Alger et Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris XII-Val de Marne, Alger, 12 et 13 avril.
- FRANCOIS H., HIRCZAK M., SENIL N., 2006, « Territoire et patrimoine : la coconstruction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'Economie Regionale et Urbaine*, n° 2, pp. 683-700.
- FRANCOIS H., HIRCZAK M., SENIL N., 2005, « Le patrimoine : une catégorie utile pour l'économie ? », XLIème Colloque de l'ASRDLF, « Villes et territoires face aux défis de la mondialisation », Dijon, 5, 6 et 7 septembre.
- FURT J M., MICHEL F., 2006, *Tourisme et Identité*, Collection Tourismes et société, Editions Harmattan, 222p.

- GAROFOLI G., 1992, « Les systèmes de petites entreprises : un cas paradigmatique de développement endogènes » in BENKO G., LIPIETZ A., 1992, (eds) *Les régions qui gagnent : districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF, Paris, pp. 81-102.
- GRAVARI-BARBAS M., JACQUOT S., Editorial 2013 - Patrimoine mondial, tourisme et développement durable en Afrique : discours, approches et défis, *Patrimoine mondial, tourisme et développement durable en Afrique*, n°2,
- GRAVARI-BARBAS M., 2012, Tourisme et Patrimoine Mondial. PUL Collection Patrimoine en mouvement 326p.
- GREFFE X. (2003), *La valorisation économique du patrimoine*, La Documentation française, Paris
- GOUESSET V., 2012 *Dans quelle mesure le développement touristique est-il un facteur d'altérations sociales et culturelles des populations locales ?* Mémoire de Master 1 Tourisme et Développement. Foix. Université Jean Jaurès, ISTHIA, 102p.
- GOUESSET V., 2014 *Formation et dialogue territorial, vecteurs de développement local ? Expérience d'un programme de coopération décentralisée en Basse-Casamance* Mémoire de Master 2 Tourisme et Développement. Foix. Université Jean Jaurès, ISTHIA, 361p.
- GUYOT S., 2004 « Derrière l'écotourisme, le politique : conservation et discrimination territoriale en Afrique du sud », *Revue Tiers Monde* 2/ (n° 178), p. 341-363
- GREFFE X., 1999, *La gestion du patrimoine culture*, Economica, Anthropos, Paris
- GOUIRAND P., KHLIFI S., 2003, « Les produits touristiques : quels bouleversements ? », in SPINDLER J., DURAND H., (eds), *Le tourisme au XXIe siècle*, L'Harmattan, Paris, pp. 231-263.
- GUMUCHIAN H., PECQUEUR B., (eds), *La ressource territoriale*, Economica, Anthropos, Paris, pp. 157-177.
- GUMUCHIAN H., 2007, « Le concept d'acteur territorialisé : action/discours/intentions », in LAPEZE J., (eds) *Apport de l'approche territoriale a l'économie du développement*, L'Harmattan, Paris, pp. 163-176.
- GODCHOT J., 1992. « Le rôle des institutions internationales dans le tourisme », *in* MICHAUD J-L, *Tourismes, Chance pour l'économie, risques pour les sociétés ?* pp. 213-246. Paris : PUF.

- HARRIS J-P., 1992. « Une institution spécialisée : l'organisation mondiale du tourisme », *in* MICHAUD J-L, *Tourismes, Chance pour l'économie, risques pour les sociétés ?* pp. 247-273. Paris : PUF.
- HAULOT A., 1983, *Un certain tourisme : textes d'Arthur Haulot (1952-1981)*. Mons : Fédération du Tourisme de la Province de Hainaut.
- HUXLEY J., 1946, « L'Unesco, ses buts et sa philosophie », Paris, *Commission préparatoire de l'Unesco.*
- HUXLEY J., 1947. « Les conditions du progrès », *Les conférences de l'Unesco*, Paris, Fontaine.
- HANNACHI Amour., 2014, *Interculturalité, mise en valeur du patrimoine immatériel et tourisme : Le cas du fest-noz en Bretagne* Mémoire de Master 1 Tourisme et Développement. Foix. Université Jean Jaurès, ISTHIA, 136p.
- HILLALI M., 2007, *Du tourisme et de la géopolitique au Maghreb : le cas du Maroc*. Hérodote, n° 127, éditions la Découverte, Paris.
- HURON D., SPINDLER J., 2003, « L'organisation territoriale du tourisme », in SPINDLER-J., DURAND H., (eds), *Le tourisme au XXIe siècle*, L'Harmattan, Paris, pp. 397-421.
- HOUEE P., 1992, *La décentralisation, territoires ruraux en développement*. Paris : Syros, ADELS, p233.
- ICOMOS., 2011, Patrimoine Mondial en Afrique : Paris, UNESCO-ICOMOS Documentation Centre, 140p
- KADT E (ed)., 1979. *Le tourisme, passeport pour le développement. Regards sur les effets culturels et sociaux dans les pays en développement*. Paris : Economica, Banque mondiale et Unesco.
- KALAORA B.,1997, « Quand l'environnement devient affaire d'Etat ", *in* Marc Abélès et Henri-Pierre Jeudy (ed), *Anthropologie du politique*, pp. 179-196. Paris, Armand Colin.
- KRAPF Kurt, 1961. « Les pays en voie de développement face au tourisme. Introduction méthodologique », *Revue de tourisme, 16/3*.
- LANDEL P-A., 2004, « Invention de patrimoine et construction des territoires », Actes du colloque « Ressource territoriale », Le Pradel, Mirabel, 14 et 15 octobre.
- LANDEL P-A, 2002, « Patrimoines, territoires et création d'activités », *Montagnes Méditerranéennes*, n°15, pp.9-12.

- LANQUAR R., 2001, « Le tourisme instrument du développement durable : l'exemple de la Méditerranée », in BENSAHEL L., DONSIMONI M., (eds), *Le tourisme, facteur de développement local,* PUG, Grenoble, pp. 35
- LANDEL P-A., SENIL N., « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires* [En ligne]
- LAPEZE J., (eds) *Apport de l'approche territoriale a l'économie du développement*, L'Harmattan, Paris, pp. 29-52
- LAPEZE J., (eds) *Apport de l'approche territoriale a l'économie du développement*, L'Harmattan, Paris, pp. 93-108.
- L'ESTOILE B., 2007. *Le goût des autres. De l'exposition coloniale aux arts premiers*. Paris : Flammarion.
- LE MENESTREL, Sarah, 1999. *La voie des cadiens. Tourisme et identité en Louisiane*. Paris : Belin
- LEVI-STRAUSS C., 1952, *Race et Histoire*, Paris, Unesco éditions.
- LEBLON Anais, 2011 La sélection paradoxale. La patrimonialisation des fêtes de transhumance peules au Mali. *In* M. Drouin et A. Richard-Bazire (dir.), *La sélection patrimoniale*. Montréal, Cahiers de l'Institut du patrimoine de l'UQAM, 195-214p.
- LE ROY A., 2001, « Tourisme et économie rurale : le tourisme rural, peut-il (re) dynamiser nos campagnes ? », in BENSAHEL L., DONSIMONI M., (eds), *Le tourisme, facteur de développement local,* PUG, Grenoble, pp. 89-106.
- MICHEL F., 2000, Désirs *d'ailleurs.* Paris : Edition Armand Colin, Collection Chemins de traverses, 270 pages. 113
- MICHEL F., 2006, *Le Tourisme face à la menace de folklorisation des cultures*. In Furt Jean-Marie, Tourismes et identités. Condé-sur-Noireau : L'Harmattan, p. 45-78.
- MELOT M., 2005, « Quand la culture cède la place au patrimoine : L'inventaire général et l'évolution de la notion de patrimoine culturel », in BARRIERE C., BARTHELEMY D., NEIDDU M., VIVIEN F-D, *Réinventer le patrimoine De la culture a l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?* L'Harmattan, Paris, pp. 25-43.
- MARCOTTE P et BOURDEAU L., 2010 « La promotion des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO : Compatible avec le développement durable ? », *Management & Avenir*, /4 n° 34, p. 270-288. 114

- MERMET J-P., 2002, « Processus de patrimonialisation et développement local », *Montagnes Méditerranéennes*, n° 15, pp. 117-121.
- MESPLIER-PINET J., « Prospectives et perspectives, quelle place pour le tourisme », Cahiers Espaces, n°49, pp. 1-10.
- MICOUD A., 2005, « La patrimonialisation ou comment redire ce qui nous relie », in BARRIERE (C), BARTHELEMY (D), NEIDDU (M)., VIVIEN (D), *Réinventer le patrimoine De la culture a l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ,* L'Harmattan, Paris, pp.81-96.
- MICOUD A., 1995, « Le bien commun des patrimoines », in Ecole Nationale du Patrimoine, *patrimoine culturel, patrimoine naturel, Colloque 12 et 13 novembre 1994*, La Documentation Française, Paris, pp. 25-38.
-MC KERCHER (B), DU CROS (H)., 2002 The partnership between tourism and cultural heritage management, New York, The Haworth Hospitality Press.
- MORAZZONI M., 2003 Turismo, territorio e-cultura, Milan, Editions de Agostini,
-MATTELARD A., 1999. *Histoire de l'utopie planétaire. De la cité prophétique à la société globale*. Paris : La Découverte.
-MATTELART (A), NEVEU (E)., 2003. *Introduction aux Cultural Studies*, La Découverte, Collection Repères, Paris.
-MONUMENTUM., 1970. *Conseil international des monuments et des sites volume VI 1970, numéro spécial consacré au colloque sur les Monuments et le Tourisme*, Oxford, 7-11 juillet 1969, Icomos, Unesco et ministère de la culture de Belgique.
- NARAYAN D., 2004, *Autonomisation et réduction de la pauvreté*, Washington D. C., The World Bank.
-NYIRI P, 2006. *Scenic Spots: Chinese Tourism, the State, and Cultural Authority*, University of Washington Press, London.
-OAKES T, 1998. *Tourism and Modernity in China*, Routledge, London.
-OMT, 1980. *Déclaration de Manille sur le Tourisme Mondial*, Manille
-OMT,), 27 septembre - 1er octobre 1999 *Code mondial d'éthique du tourisme*, Assemblée Générale – treizième session, Santiago (Chili, résolution A/RES/406 (XIII).
-ORIGET DU CLUZEAU C., 2005, Le *tourisme culturel*, Paris, PUF, collection Que sais-je ?

- OUALLET A et al., 2005, « Le patrimoine moderne dans les villes du Sud : une articulation en cours entre mémoires locales, modernités urbaines et mondialisation », In *Autrepart, Revue de sciences sociales au Sud*, N°33, pp 3-12.
- OUALLET A., 2003, « Perceptions et réutilisations patrimoniales en Afrique. Quelques exemples maliens », in Gravari-Barbas M. & Guichard-Anguis S, *Regards croisés sur le patrimoine à l'aube du XXIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 912p.
- PICARD M.,1992, *Bali. Tourisme culturel et culture touristique*, Paris, L'Harmattan.
- PAYEN A., 2012, *Tourisme communautaire dans les suds : quelle implication des populations locales dans les aires protegées ? Cas du Parc National de Loango, Gabon.* Mémoire de Master 2 Tourisme. Paris. Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 104p.
- PATIN V., 2012, *Tourisme et patrimoine*, La Documentation Française, Paris.
- PECQUEUR B., 2007, (eds) *La ressource territoriale*, Economica, Anthropos, Paris, pp. 191-228.
- PEARCE D., 1993, *Géographie du tourisme*, Nathan, Paris.
- PECQUEUR B., TERNAUX P., 2006, « Des ressources territoriales aux interactions entre acteurs *», Les Cinquièmes Journées de la Proximité, Bordeaux,* 28-30 juin.
- PECQUEUR B., 2005, « Le développement territorial, une nouvelle approche des processus du développement pour les économies du Sud », in ANTHEAUME B., GIRAUT F., *Le territoire est mort, vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement*, (eds), IRD Edition, Paris, pp. 295-316.
- PERRINEAU P., 1975, « Sur la notion de culture en anthropologie ». In : *Revue française de science politique*, 25e année, n°5, Pp. 946-968.
-PERON., 1999, *Patrimoine culturel et géographie sociale*, *in* FOURNIER J.-M., *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Caen, Presses universitaires, Les Documents de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen, 2001, nº 14, pp. 19-30 –Actes du colloque de géographie sociale des 18 et 19 novembre.
-PECQUEUR B,2000, « Le développement local », Paris, Editions Syros, *Collection Alternatives économiques.*
-POMMEREHNE W., FREY B., 1993, *La culture a-t-elle un prix ?*, Paris, Plon, Collection Commentaire,

- PLOTTU E.,1999, « Environnement : Principe et méthodologie de l'Evaluation Hiérarchique. Un cadre pour le développement durable et l'analyse de projets », *Thèse de doctorat en Sciences Economique*, Université de Rennes 1.

-RÉAU B, POUPEAU F., 2007, « L'enchantement du monde touristique », *Actes de la Recherche en sciences Sociales 170 : Nouvelles (?) Frontières du Tourisme*, pp.4-13.

-RIST G., 2007, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Sciences-Po.

-ROBINSON M, PICARD D., 2006, *Tourisme, culture et développement durable*, Paris, Unesco.

-ROUX S., 2007. « Importer pour exister : Empower et le « travail sexuel » en Thaïlande », *Lien social et Politiques n°58 : Les solidarités sans frontières : entrepermanence et changements*, pp. 145-154.

-SESSA A., 1967, *Le tourisme culturel et la mise en valeur du patrimoine culturel aux fins du tourisme et de la croissance économique.* New-York: Nations-Unis *CNUCED* UNESCO COURRIER, 1966. *December 1966* (XIXe year).

- SINOU A., 2003, *Le processus de patrimonialisation de l'espace colonial en Afrique de l'Ouest.* Actes de la table ronde « Architecture et patrimoine colonial *»,* Institut National du Patrimoine, Paris, 17-19 septembre.

-TOBELEM J-M.,2005, *Le nouvel âge des musées*. *Les institutions culturelles au défi de la gestion*, Paris, Armand Colin.

-THROSBY D., 2003, « Determining the value of capital goods: how much (or how little) does contingent value tell us? »*, Journal of cultural economics, vol 27.*

-THROSBY D., 2001, *Economics and culture,* University Press, Cambridge (UK).

-TOBELEM J-M., 2005, Synthèse *du colloque international Cultural facilities as catalysts for territorial development*, Vitry-sur-Seine, 16 et 17 novembre

- URBAIN J-D., 2002, *L'Idiot du voyage Histoires de touristes.* Barcelone : Edition Payot, Collection Petite bibliothèque Payot, 348 pages.

- UNESCO., 2011, *Patrimoine Mondial dans la Région Afrique,* Paris, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, 16p.

-UNESCO., 1972. *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*. Paris : Unesco.

-UNESCO., 1997. *Culture, tourisme, développement : les enjeux du XXIe siècle*. Paris : Unesco.

-UNESCO., 2003 STENOU K(ed)., 2003*, Déclaration universelle sur la diversité culturelle : une vision, une plateforme conceptuelle, une boîte à idée, un nouveau paradigme,* série Diversité culturelle n°1. Paris : Unesco éditions.

-UNESCO, 2006 ROBINSON M., PICARD D., 2006, *Tourisme, culture et développement durable*. Paris: Unesco editions.

-UNITED NATIONS., 1983. *Recommandations on International Travel and Tourism*. Geneva: UNO. WRIGHT, Susan, 1998, « The Politization of 'culture' », *Anthropology Today* 14, 1: 7-15

-VIOLIER P(dir)., 1999, *L'espace local et les acteurs du tourisme,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, collection Espaces et territoires.

- VERNIERES M. (dir)., 2011, *Patrimoine et développement. Etudes pluridisciplinaires.* Karthala-Gemdev, Paris.

III- BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- AMSELLE J.-L., 2001 « Au cœur de l'ethnie », La Découverte.

- BADIE B., 1992, « L'État importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique », Paris, Fayard.

-BALANDIER G., 1968, « Anthropologie politique », [compte rendu], Revue philosophique de Louvain, pp 147-148.

-BALANDIER G., (Dir), 1970, « Sociologie des mutations », Paris, Editions Anthropos.

- BARTH F., 1969 "Ethnic groups and boundaries. The social Organization of Culture Difference", Berrgen-Oslo Universitets Forlaget.

- BARTH, F., 1995, « Les groupes ethniques et leurs frontières », traduction française dans P. Poutignat et J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, PUF.

- BASTENIER A., 2008, « Pour une sociologie de l'ethnicité », La Vie des idées, 14 octobre 2008.

- BASTENIER A., 2004, « Qu'est-ce qu'une société ethnique ? Qu'est-ce que l'occident » Puf.

-BERNARD.S, 2009, « Identité et sociodiversité : Dynamiques locales autour des projets de centres de mémoire », in Christine DELORY-Momberger (dir), *Le sujet dans la cité : Insertion et territoires solidaires*, Plein Feux, Nantes.

-BONNEMAISON J., 2000, « La géographie culturelle » (établi par MAUD Lasseur et THIBAULT C, Paris, éditions du CTHS (coll. Format 38), 152 p.

-BONNEMAISON J., 1999, « Les territoires de l'identité », Harmattan, 316 pages.

-CORBIN (A), FARGE (A), 1991 « Le goût de l'archive ». In : Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 46e année, N. 3, pp. 595-597.

-CUVELIER (P), TORRES (E), GADREY (J) 1994, « Patrimoine, modèle de tourisme et développement local », Paris, l'Harmattan.

-DIAGNE P., 1967, « Pouvoir politique traditionnel en Afrique noire : essai sur les institutions politiques précoloniales », Présence africaine, Paris.

-DI MEO G., 1994, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », Espaces et Sociétés, n° 78, pp. 16-34.

- DI MEO G., 2014, « Introduction à la géographie sociale », Paris, Cursus, ISBN 9782200279264, 1 vol. (189 p.).

- DI MEO G.,1998, « Géographie sociale et territoire », Paris, Fac.

-DI MEO G., 2004, « Le renouvellement des fêtes et festivals, ses implications géographiques », Annales de géographie, Paris.

-DI MEO G., 1998, « Géographie sociale et territoires », Paris, Nathan.

-DESVALLEES A., 1998, « A l'origine du mot patrimoine », in POULOT D., (eds) Patrimoine et modernité, L'Harmattan, Paris, pp. 89-105.

- DESSAJAN S., 2000, « Les Duala et ngondo, ou comment une assemblée traditionnelle permet à un peuple du Cameroun d'affirmer son identité », EHESS, Paris, 430 p. (thèse).

-DOUMBE-MOULONGO M., 1972, « Le Ngondo, assemblée traditionnelle du peuple duala », Centre d'édition et de production de manuels et d'auxiliaires de l'enseignement, Yaoundé, 61 p.

-EKWE MARDOCHEE R., 2010, « Pour une nouvelle histoire : l'origine Basaa du Ngondo et du nom Sawa », Édition Espoir, Douala, 64 p.

-GONIDEC. P, 1985, « Les systèmes politiques africains », LGDJ, Paris.

-HALBWACHS M., 1952, « Les cadres sociaux de la mémoire », presses universitaires de France : Nouvelle édition, 299 pages.

-HALBWACHS M., 1967, « La mémoire collective », presse universitaire de France, Deuxième édition, 204 pages.
-HALL, S. 1998, “The local and the global: globalization and ethnicity", in A. D. King (ed.), Culture, globalization and the world-system, University Minnesota Press, p. 19-
-HARTER P.,1968, « Le Ngondo », Bulletin de l'Association française pour les recherches et études camerounaises (Faculté des lettres et sciences humaines de Bordeaux), p. 61-97
- HOBSBAWM (E), RANGER (T)., 2014, “The Invention of Tradition”, Cambridge University Press.
-HOBSBAWM E., « Inventer des traditions », Enquête 2 (1995), P. 171-189, traduction par MARY André, FGHOUL Karim et BOUTIER Jean, mis en ligne sur le site Revues.org
-JUTEAU-Lee Danielle 1983 La production de l’ethnicité ou la part réelle del’idéel, Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2 : 39-54.
-KAMDEM (P) & TCHINDJANG (M)., 2011., « Repenser la promotion du tourisme au Cameroun. Approches pour une redynamisation stratégique. » Paris, IRESMA Karthala, 360 p.
-MARIE M., 2004, « L’anthropologue et ses territoire », Presse universitaire de France, [compte rendu], PP 89-96.
- MOUANGUE E., 1999, « Ode à la messe de l'eau. Du Ngondo. Du panafricanisme. De l'universalisme », 39 p. (poésie)
- POUTIGNAT(P), STREIFF (F), 1995, « Théories de l’ethnicité », Paris, PUF.
-RALPH A., 1992, « Tradition, invention et histoire : Le cas du Ngondo », Cahiers d’études africaines, vol. 32, n° 126, p. 285-309.
-ROYOUX (D), ALLEMAND (S), AUFFROY (V), RENAUD (J), 2012, « Quand les territoires interpellent les chercheurs, l’ambition d’un Conseil de Développement », Editions La Librairie des territoires, Sarrant, 191 p.
-TRIBALAT M., 1993, « Hétérogénéité ethnoculturelle et cohésion sociale », dans [Futuribles, juillet-août 2007, n°332, pp. 71-84. Kazanga *Ethnicité en Afrique entre Etat et tradition.* Afrika Focus, Vol. 9, Nr. 1-2, pp.16-41.
-VESCHAMBRE V., 2006 mai-juin, « Patrimoine et développement durable : pléonasme ou contradiction ? », Réflexions à partir de l’exemple de la ville d’Angers, Urbanisme, n° 348, pp. 57-60.

ANNEXES

1) LEXIQUE DU NGUON

Tita Nguon : titre que porte tout notable ou dignitaire à qui le Roi des Bamoun a attribué des objets sacrés de la société sécrète qu'il garde dans son domicile. Cette expression tita Nguon signifie littéralement *« le père du Nguon »*

NFon Nguon : Titre que porte toute personne désignée dans son entourage par le tita Nguon pour porter au palais les objets sacrés de la société sécrète Nguon à l'occasion de la fête du Nguon convoqué par le Roi des Bamoun. Fon Nguon signifit littéralement « roi du Nguon »

NFonaNguon : Expression pluriel du titre Nfon Nguon. L'on parle de NfonaNguon pour désigner plusieurs Nfon Nguon. En plus d'animer la société sécrète Nguon au palais à la faveur de l'évenement Nguon, les NfonaNguon y apportent des remèdes traditionnels pendant la cérémonie du Shaapam. Ce sont ces mêmes personnages qui expriment les préoccupations du peuple à l'attention du Roi et le jugent solennellement lors du réquisitoire.

Tâagù : Procureur général et patron de la police judiciaire du royaume bamoun. Il est aussi chef de la société sécrète Mutngù

Kû Mutngû : Paire de lance judiciaire donc l'une est dite mâle et l'autre femelle. Ces lances plantées devant le Roi pendant le Nguon suspendent son immunité et consacrent la liberté d'expression dont usent les NFonaNguon (représentants du peuple) pour adresser des requisitoires au souverain et le juger sans aucune inquiétude pour leurs opinions.

2) RAPPORT PREMIERE MISSION DE TERRAIN CAMEROUN

Lors de ma première mission de terrain au Cameroun le 06 septembre 2016, mon objectif était de confronter mes hypothèses de départ aux réalités sociales sur le terrain, en tester la validité, les affiner et reformer de nouvelles données à investiguer. Ce par :

- **La collecte de nouvelles données** historiques, sociopolitiques, économiques, culturelles, et l'actualisation des données précédentes,
- **L'établissement d'un diagnostic général de notre terrain** d'étude en croisant les données existantes avec la perception de différents acteurs,
- **Et enfin l'enquête auprès de différents acteurs locaux.**

Avant mon départ j'avais envoyé un questionnaire simple à certains acteurs les informant de ma visite d'étude afin de recueillir leurs perceptions et représentations de l'importance qu'ils accordent au Nguon.

J'avais également adressé des demandes d'autorisation pour exploration des archives, des collections, de la littérature grise, de l'iconographie, des articles de presse, des documents photos, photos, chansons, récits…) produits en relation avec le patrimoine *Bamoun* et/ou le *Nguon.*

Aujourd'hui de retour, les missions que j'ai pu mener sont détaillées ainsi qu'il suit :

a) La collecte de nouvelles données :

Trois semaines après mon arrivée, je suis très vite rentré dans les grâces de son altesse Princesse Momafon Rabiatou Njoya, cohéritière du trône des rois Bamoun et présidente de la Fondation du même nom. J'y étais bénévole et m'occupais de la bibliothèque et de ses archives personnelles sur le royaume bamoun et le Nguon.

J'ai également eu libre accès au musée du palais grâce à Nji Nchare Oumarou (Directeur des affaires culturelles du palais des rois bamoun)

Problèmes rencontrés : Les archives n'étaient pas rangées. Mais la tâche de bénévole responsable m'a permis de m'en approprier.

a) L'enquête auprès de différents acteurs locaux

L'une des tâches que je m'étais assignée était de mener des entretiens visant à réaliser une analyse comparée des perceptions, des représentations, opinions et stratégies de différents acteurs : économiques, associatifs, institutionnels, élus, chefs traditionnels et un panel d'habitants quotidien au sujet du Nguon.

Voici la liste des personnes (nom et fonction) avec qui j'ai pu mener des entretiens :

Ville de Foumban

- Nji Nchare Oumarou (Notable à la cour, directeur du musée royal et chargé des affaires culturelles du palais des Rois bamoun)
- Son altesse royale Princesse Momafon Rabiatou Njoya (princesse héritière, écrivaine et présidente de la fondation du même nom)
- Nji Ngniert (Professeur des lycées et notable en charge de l'organisation de l'aspect rituel du Nguon)
- Njigoumbé Emmanuel (Président national du comité d'organisation du Ngouon)
- Monfon Nyambi (Prince et activiste culturel bamoun)
- Josue Yaneya (Journaliste politique et culturel à la Radio Communautaire du Noun)
- Mamba (Chroniqueur culturel à la Radio Communautaire du Noun)
- Salif Mbandé (Responsable du projet du Mt Mbatpit-projet de développement agricole émanant du Nguon)
- Njutapwoui Issofa (Paysan)
- Njoya Nicodem (acteur vie ordinaire)
- Yamkap Zenabou (Marchande d'objets d'arts sculptés et fondus)
- Ndam Idrissou (gérant de galerie d'arts près du palais)
- Njoya Idrissou (Universitaire et membre du comité d'organisation du Nguon)
- Manjia Aichatou (potière)
- Ngetkom (Chargé des affaires culturelles de la mairie de la ville de Foumban)

Ville de Foumbot

- Yamguet Marthe (Chargé des affaires culturelles de la mairie de la ville de Foumbot)
- Nsangou issofa (commerçant)
- Ngou Abdou (délégué du CIOF)
- Yamsie Inoussa (président du syndicat des chauffeurs de moto/Taxi)
- Nchare Amza (actionnaire agence de transport commun)

Ville de Kouoptamo

- Serge Ndou (président de l'association des jeunes ressortissants de la ville)

- Ngoungoue Eric (Responsable culture mairie de kouoptamo)
- Teneng Jhnson (Actionnaire économique)
- Nchachembe Justine (commerçante et restauratrice)
- Fri solange (ménagère)
- Talipouo Madeleine (présidente du réseau des associations des femmes)

Des questionnaires ont aussi été adressés à deux hôtels et deux agences de voyages des villes sus-citées.

Problèmes rencontres :

. La dispersion du territoire

. Mon ancrage territorial qui justifie que je n'ai pu rester indifférent face à certains problèmes n'ayant de rapport avec ma mission,

. Les limites matériels (difficile accès à internet, coupure intempestive de courant électrique…

. Les rendez-vous manqués

NB : J'ai convenu avec la plupart des interviewés d'un focus groupe qui a eu lieu lors de ma deuxième mission de terrain.

3) RECUEIL DE DONNEES DE TERRAIN ET ANALYSE COMPAREE (Mission de recherche septembre à février 2016)

a) Les entretiens semi-directifs

Ces entretiens visaient à réaliser une analyse comparée des perceptions, des représentations opinions et stratégies des différents acteurs : économiques, associatifs, institutionnels, élus, chefs traditionnels et un panel d'habitants quotidien. Les interviewés étaient choisis en fonction des critères suivants :

- Critère de vie ordinaire dans chacun des 3 territoires de comparaison = 1 panel de 6personnes habitantes interviewées, 2 de Foumban, 2 de Foumbot, 2 de Kouptamo,
- Critère de métier : Artisan, Paysan, Commerçant, Profession culturelle ou supérieure = 1 panel de 8personnes (2 de chaque)
- Critère de fonction dans les grands secteurs investigués : 2 acteurs économiques (Tourisme), 2 acteurs économiques (Artisanat), 2 acteurs politiques, 2 acteurs culturels, 2 acteurs du développement local et/ou attractivité territoriale : 10 acteurs

Ces entretiens en face à face dureront 1h30 chacun. Ils pourront être complétés par des focus-groupes pour chacun des trois critères.

Grille d'entretien

Bonjour, je suis Armand Kpoumie Nchare, doctorant à l'Université de Poitiers (France). Mon travail porte sur le royaume Bamoun, et particulièrement sur le Nguon et les processus de sa patrimonialisation à l'œuvre. C'est pourquoi je sollicite un entretien avec vous.

TALON DU QUESTIONNAIRE

Nom Prénom Contact du répondant /

H/F

Age

Lieu de vie

Lieu de travail

Fonction

Profession/Service ou Entreprise

(…)

1- Quelle perception avez-vous du Ngouon sur ce territoire ?

?

2- Quelle place et quel impact lui accordez-vous pour le développement local et la prospérité de ce territoire ?

- Les effets positifs que le tourisme peut apporter ?
- Les effets néfastes ? …

3- Quelle place et quel impact pour vous-même (et ce que vous représentez – votre vie, votre village, votre métier) ?

- Votre activité ? (Produit touristique, accueil, hébergement, alimentation, artisanat…)
- Quelle plus-value financière en rapport avec l'activité avez-vous opéré cette saison ?

-Quels sont vos partenaires nationaux et étrangers (tour-opérateurs) ?

-Quels sont les principaux problèmes qui entravent votre activité ?

Le patrimoine de la région a-t-il été un facteur dans le choix de votre installation ? Et par qui votre projet a été financé ?

- Problème(s) dans la réalisation de votre projet ?

4- Quels seraient les pistes d'amélioration ?

-l'inscription du Ngouon au patrimoine de l'UNESCO est-elle la priorité ?

- Y a-t-il au niveau des acteurs impliqués une volonté de travailler ensemble et/ou des concurrences ?

b) Questionnaire adressé aux communes de Foumban Foumbot et Kouoptamo sur l'attractivité de la ville.

Envoyé à 20 personnes :

- Pour chacune des 3 communes = deux élus (maire ou adjoints intéressés à la culture au tourisme et/ou développement territorial) 1 technicien d'un service économique et 1 d'un service culturel
- Compte-tenu de la spécificité du royaume bamoum et de l'historicité du Ngouon il nous semble incontournable de prendre en compte les trois chefferies traditionnelles. Nous l'envisageons en adressant le questionnaire de plus aux Chefs traditionnels de Foumban de Foumbot et Kouptamo-Bankouop.

OBJECTIFS

1. Mettre en évidence des stratégies (convergences divergences, spécificités socioculturelles dans les espaces comparés, alliances, concurrences, etc. Pour les comparer.

2. 2. Mettre en évidence les rapports au rite, à son histoire, l'appropriation du NGUON dans les politiques de chacune des communes et les unes par rapport aux autres.

Mairie de Foumban :

Nombre d'habitants :

Nombre d'associations culturelles :

Budget destiné aux associations :

Critères d'attributions :

Disposez-vous sur la commune de (si oui nombre) :

5- Musées ou lieux d'exposition

6- Associations culturelles fortes

7- Salles de cinéma

8- Bibliothèques

9- Salles de spectacles et concerts

Quels genres de manifestations culturelles se déroulent dans votre commune ? (si oui nombre)

10- Festivals ou manifestations culturelles diverses

11- Manifestations musicales

12- Autres

Observations……

Ces manifestations sont souvent le fait de :

13- Professionnels

14- Bénévoles (tissus associatifs)

Mettez-vous en œuvre une politique de communication spécifique destinée à valoriser ces manifestations ?

De quoi d'autres disposez-vous comme patrimoine ?

Quelle politique mettez-vous en œuvre pour les valoriser ?

Les actions entreprises sont-elles exclusivement de la commune ?

Si non sur quels autres acteurs vous appuyez-vous ?

15- Associations ?

16- Collectivités ?

17- Autres ? si oui lesquels ?

Quels autres aspects du patrimoine local sont utilisés pour consolider l'attractivité de la ville ?

18- Savoir-faire traditionnel ?

19- Fêtes ou foires traditionnels ? (Préciser)

20- Petit patrimoine (lieux de mémoire, églises, mosquées, chapelles, palais, maisons de caractère…)

Y'a –t-il des retombées économiques ? Si oui à quel niveau ?

21- Visite culturelle

22- Tourisme

23- Hôtellerie

24- Restauration

Y'a –t-il des retombées médiatiques ? Si oui par quel biais ?

25- Presse écrite ?

26- Radio ?

27- Télévision ?

Estimez-vous que ces retombées soient satisfaisantes ? Si non :

Dans les années avenir comptez-vous développer des actions en faveur de : (si oui préciser)

28- Fêtes ou foires traditionnels

29- Salles de spectacle

30- Manifestations culturelles

31- Petit patrimoine (lieux de mémoire, églises, mosquées, chapelles, palais, maisons de caractère…)

Existe-t-il une autre action patrimoniale (événement ou action dans la durée etc.) que vous souhaiteriez développer ?

c) Questionnaire spécifique à adresser aux propriétaires d'hôtels

TESTING : Nous testerons à cette étape de la première mission 4 hôtels et 4 agences de voyage en vue de vérifier pertinence et faisabilité de ce questionnaire suivant.

Hôtel :…….

Adresse : ……

1. Propriétaire

 Niveau d'instruction :

Primaire	Secondaire		Autres : ……
Moyen	Universitaire		……..……

 Avez-vous suivi une formation en tourisme ? Oui Non

- Si Oui, laquelle ? .....…….

- Etes-vous le gérant ? Oui Non

- Si Non, avez-vous désigné un gérant et quelle sont ses qualifications ?

2. Infrastructure

2.1 Investissement

 Le projet a été financé par :

Apport personnel Association

Héritage

Crédit bancaire et quel est l'apport de la banque dans le capital investi ?

< À 30%, entre 30 et 50%, > à 50%.

 Quels sont les facteurs ayant déterminé votre choix pour ce type d'investissement ?

La politique incitative de l'Etat.

Le diplôme obtenu dans la branche.

L'héritage d'une entreprise.

Le caractère lucratif de l'activité

Autres : .....

 Quels sont les facteurs ayant déterminé le choix du lieu de votre investissement ?

Proximité de l'infrastructure de transport (route nationale, aéroport, etc.) Proximité d'un centre urbain

Terrain acquis à un prix favorable ou hérité

Autres : .....…….

 Quelles sont les principaux problèmes ayant entravé la réalisation de votre projet ?

.....

2.2 Caractéristiques de l'équipement

- Nombre de chambres …….

Dont : - Suites …….

Et : - Appartements :…….

- Nombre de lits …….

- Capacité de restaurant ……

- Capacité de la salle de banquet…….

- Cafétéria Oui Non

- Bar Oui Non

- Boutique pour l'exposition Oui Non

- Piscine Oui Non

-Discothèque Oui Non

- Dancing Oui Non

- Terrains de sports Oui Non

- Bibliothèque Oui Non

- Ascenseur Oui Non

- Parking Oui Non

- Terrasse Oui Non
- Resserve d'eau Oui Non
- Groupe électrogène Oui Non
- Climatisation des locaux communs Oui Non

3. Fonctionnement

 Avez-vous les services suivants :

- Service information Oui Non
- Service de change Oui Non
- Service secrétariat Oui Non
- Service coffre-fort Oui Non

3.1 Service de réception

- Service de blanchisserie/ Oui Non repassage
- Service Médical Oui Non
- Location de voiture Oui Non
- Agence de voyage Oui Non

 Le service de réception est-il permanent (24h/24h et 7/7 jours.) ? Si oui

 Quelles sont les langues parlées par le personnel de réception?

Bamoun , Français , Anglais Autres:

.....……

 Le personnel de réception a-t-il suivi une formation en tourisme et hôtellerie ?

Oui Non

3.2 Service hébergement

 Surface moyenne des chambres : m2

 Les chambres sont équipées de :

- Téléviseur par satellite Oui Non
- Réfrigérateur Oui Non
- Fauteuil Oui Non
- Climatisation Oui Non
- Mini-bar Oui Non
- Secrétaire Oui Non
- Coiffeuse Oui Non
- Téléphone Oui Non

- Salle de bain Oui Non

- WC + lavabo Oui Non

 Changement de linge se fait :

Après chaque départ du client , tous les 3 jours pour chaque client , chaque jour

3.3 Service restauration

 Les spécialités offertes sont : traditionnelles , variées

 Achat de denrées alimentaires et de produits d'entretien :

-Quelle est la part de produits locaux ……

- Quelle est la part de produits importés ……

 Quelle est la part de la vente des boissons dans la restauration

?.....…….

 Quelle est la part de la restauration dans le chiffre d'affaires

?.....…….

3.4 Animation

 Les formes

Sportive	Ludique (soirée, jeux, ...)
Culturelle	Autres: .....

 Organisez-vous des excursions ? Oui , Non

 L'animation est : permanente, saisonnière, hebdomadaire.

4. Le personnel

 Nombre d'employés qui sont permanents …….

 Nombre d'employés qui sont temporaires …….

 Quelles sont leurs qualifications ?

- Niveau universitaire :……..

- Diplôme supérieur en hôtellerie et tourisme ……

- Diplôme de technicien en hôtellerie et tourisme :……..

- Autres formations : .....

- Sans formation :…….

 Tenue uniforme pour le personnel: Oui , Non

5. La clientèle

 Nombre de clients ayant séjourné dans votre établissement

Ngouon 2016 : …….

Ngouon 2014 : ……

- Nombre de nuitées

Ngouon 2016: ..... Ngouon 2014 .....

- Quel est la durée moyenne du séjour ?.....
- Type de clients :

- La majorité des clients sont :

Résidents du Ngouon. Non-résidents du Noun. Étrangers.

- Catégorie de clients :

Homme d'affaire , touristes individuels groupe de touristes

Passagers , Délégation sportive Délégation culturelle

6. Charges : Veuillez nous communiquer les montants par édition de Ngouon des rubriques ci-dessus :

Rubrique	2014	2016
La masse salariale		
Assurance		
Sponsoring		
Publicité en valeur		
Publicité en % du chiffre d'affaires		

7. Environnement professionnel

- Quelles sont vos actions pour atténuer l'effet de la baisse de la demande durant la saison creuse ? ……
- Avez-vous un service de Marketing ? Oui Non
- Sur quels supports faites-vous la publicité ?.....……

……

- Quels sont les principaux problèmes qui entravent votre activité ?.....

.....…….....

 Quels sont les éléments qui peuvent améliorer l'environnement de la pratique de votre

activité?…….....

.....

 Comment voyez-vous l'avenir du tourisme à Foumban ?

……..……

d) Questionnaire adressé aux agences de voyage dans le Noun

Agence : …… Statut juridique :

…… Adresse

1. Propriétaire

 Etes-vous ?

Ancien professionnel, si oui avec qui avez-vous appris le métier ?.....…

Diplômé en tourisme, si oui quelle formation avez-vous suivi ? …….

 Etes-vous originaire du Noun :

Une autre ville du Cameroun, précisez …….

 Etes-vous le gérant ? Oui Non

 Si Non, avez-vous désigné un gérant et quel rapport avez-vous avec lui

?…….

2. Mode de création

 Date de création …….

 Mode de financement …….

Apport personnel Association Héritage

Crédit bancaire et quel est l'apport de la banque ?.....

 Quels sont les facteurs ayant déterminé votre choix pour ce type d'investissement ?

La politique incitative de l'Etat. Un savoir-faire dans le domaine.

Le caractère lucratif de l'activité.

Autres, précisez …….

 Quels sont les principaux problèmes ayant gêné la création de votre entreprise ?

3. Caractéristiques de l'équipement

Local d'agence ? Oui Non

 Moyen de transport

Nombre de véhicules …….

Comment faites-vous votre promotion pendant Nguon ?

 Partenaires étrangers

4. Environnent professionnel

Entretenez-vous des relations avec d'autres agences ? Oui Non

Comment appréciez-vous ces relations ?

……..……

Quel genre de relations entretenez-vous avec les institutions locales (Mairie…)?.....

Comment appréciez-vous ces relations ? …….

……

Etes-vous membre d'une association des professionnels ? du Syndicat national des agences de voyage ?

4- DOSSIER INSCRIPTION NGUON AU REGISTRE DU PATRIMOINE CULTUREL ET IMMATERIEL DE L'HUMANITE

CAMEROUN

INSCRIPTION DU NGUON AU REGISTRE DU PATRIMOINE CULTUREL ET IMMATERIEL DE L'HUMANITE

Le Nguon est une célébration rituelle du peuple Bamoun de l'Ouest du Cameroun, qui remonte à la création du royaume Bamoun au XIVè siècle. C'est un événement de 3 jours qui célèbre le dialogue social et la capacité autonome d'un peuple africain à mettre sur pieds une démocratie régulatrice du continiuum de la paix.

Le Nguon est une vitrine culturelle (ensemble de rites, de démonstration et de festivités) au cours de laquelle le peuple, à travers leurs porte-paroles, les Fona-Nguon, demandent des comptes à la monarchie pour tous les manquements et abus observés tout au long de l'année écoulée, mais aussi adressent leurs gratitudes pour toutes les bonnes initiatives.

Après la reconnaissance par le roi du bon droit de son peuple à le juger, il promet d'œuvrer pour la rectification des manquements énumérés et appellent son peuple à la collaboration pour un avenir meilleure. Les mécontents ayant été calmés et les partisans galvanisés, le royaume retrouve la paix qui l'a toujours caractérisé.

Le Nguon dont la 542ème édition s'est déroulée en 2008 se termine tourjours par un «Fit Nkindi» qui est un similacre de guerre mettant en exergue la négativité de la violence des hommes

Le Nguon est donc en définitive l'expression de la Culture de Dialogue pour la Consécration d'une Paix Sociale Permanente.

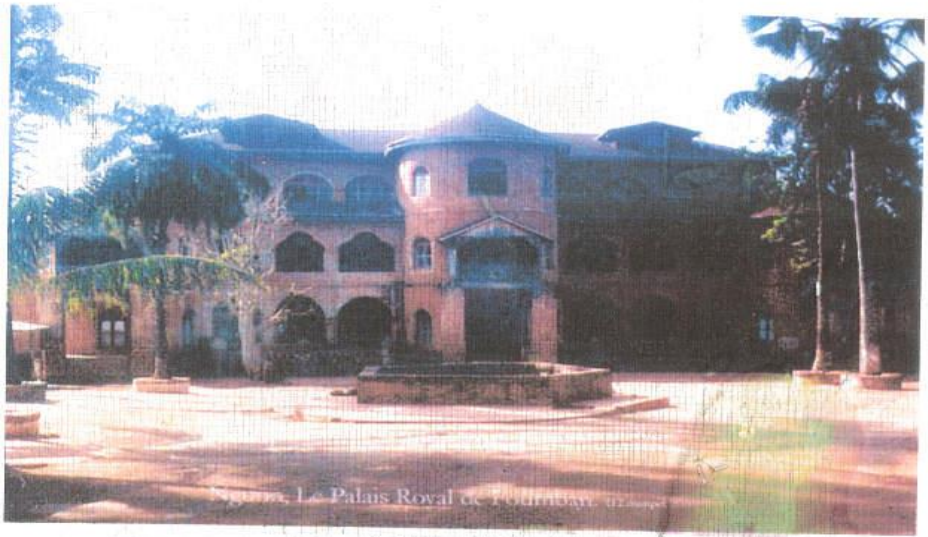

La Palais royal de Foumban

Dynamiques démographiques dans le royaume bamoun entre 1987-2000.

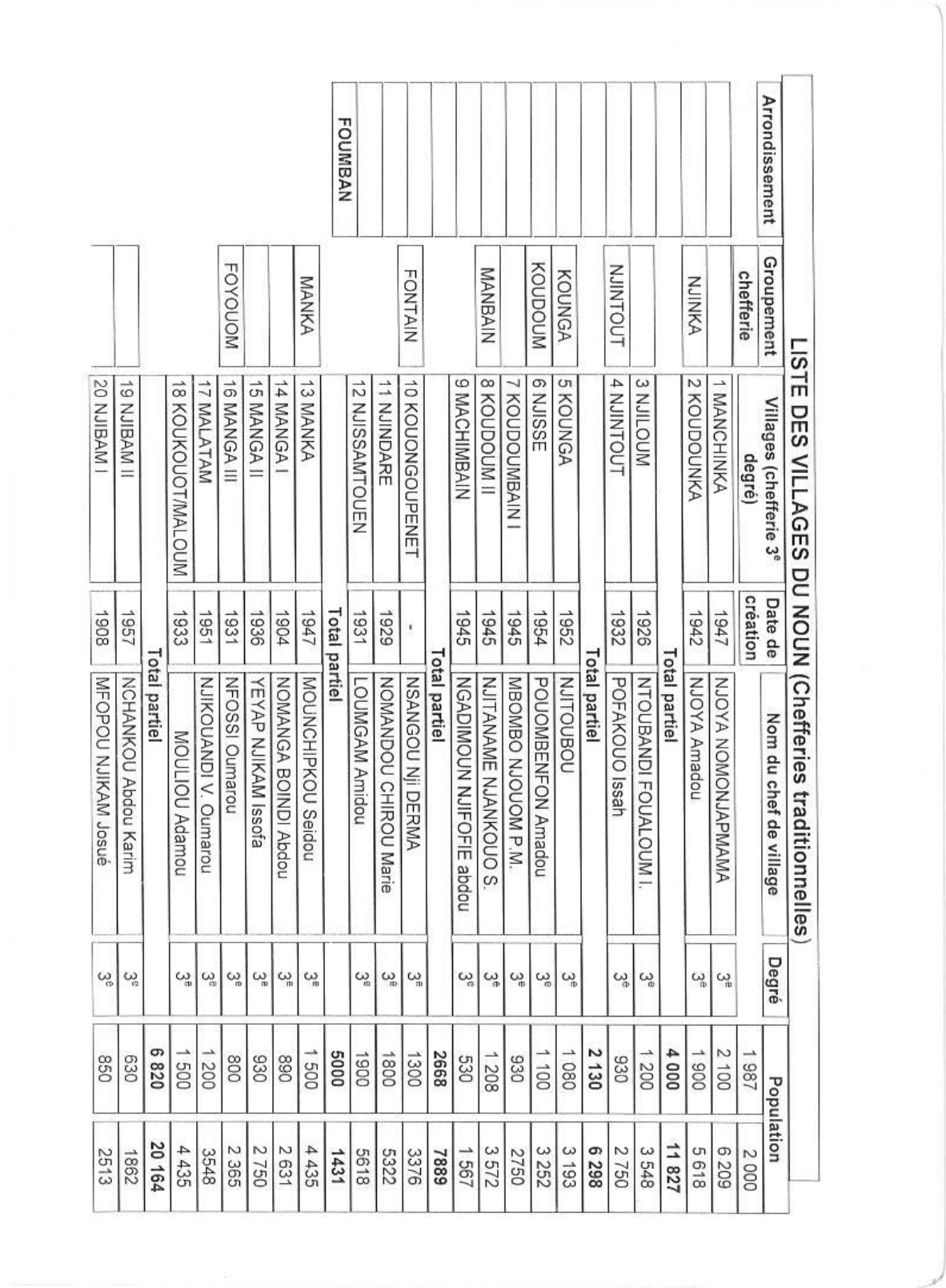

LISTE DES VILLAGES DU NOUN (Chefferies traditionnelles)

Arrondissement	Groupement chefferie	Villages (chefferie 3e degré)	Date de création	Nom du chef de village	Degré	Population
		1 MANCHINKA	1947	NJOYA NOMONJAPMAMA	3e	1 987
	NJINKA	2 KOUDOUNKA	1942	NJOYA Amadou	3e	2 000
				Total partiel		2 100
		3 NJILOUM	1926	NTOUBANDI FOUALOUM I.	3e	6 209
	NJINTOUT	4 NJINTOUT	1932	POFAKOUO Issah	3e	1 900
				Total partiel		5 618
	KOUNGA	5 KOUNGA	1952	NJITOUBOU	3e	**4 000**
	KOUDOUM	6 NJISSE	1954	POUOMBENFON Amadou	3e	1 080
		7 KOUDOUMBAIN I	1945	MBOMBO NJOUOM P.M.	3e	**11 827**
	MANBAIN	8 KOUDOUM II	1945	NJITANAME NJANKOUO S.	3e	1 100
		9 MACHIMBAIN	1945	NGADIMOUN NJIFOFIE abdou	3e	3 193
				Total partiel		930
	FONTAIN	10 KOUONGOUPENET	-	NSANGOU Nji DERMA	3e	1 208
		11 NJINDARE	1929	NOMANDOU CHIROU Marie	3e	530
		12 NJISSAMTOUEN	1931	LOUMGAM Amidou	3e	**6 298**
FOUMBAN				**Total partiel**		3 252
	MANKA	13 MANKA	1947	MOUNCHIPKOU Seidou	3e	2750
		14 MANGA I	1904	NOMANGA BOINDI Abdou	3e	3 572
		15 MANGA II	1936	YEYAP NJIKAM Issofa	3e	1 567
	FOYOUOM	16 MANGA III	1931	NFOSSI Oumarou	3e	**2668**
		17 MALATAM	1951	NJIKOUANDI V. Oumarou	3e	**7889**
		18 KOUKOUOT/MALOUM	1933	MOULIOU Adamou	3e	1300
				Total partiel		3376
		19 NJIBAM II	1957	NCHANKOU Abdou Karim	3e	1800
		20 NJIBAM I	1908	MFOPOU NJIKAM Josué	3e	5322
						530
						1 567
						2668
						7889
						1300
						3376
						1800
						5322
						1900
						5618
				Total partiel		**5000**
						1431
						1 500
						4 435
						890
						2 631
						930
						2 750
						800
						2 365
						1 200
						3548
						1 500
						4 435
				Total partiel		**6 820**
						20 164
			1957		3e	630
			1908		3e	1862
						850
						2513

	-	21 MATOUBAIN	1962	DANJUMA Chouaïbou	3e	650	1922
		Total partiel				**2 130**	**6 297**
		Total Foumban Urbain				**18 748**	**54 964**
		22 FOLAP	1950	LAMARE FOPALAP Ib.	3e	1 379	4 677
		23 FOYET	1949	NSANGOU NJIYAMZIE A.	3e	1 605	4 746
		24 KOUSSAM	1951	POCHANGOU NJ. .Amidou	3e	1 204	3 560
		25 MABOUO	1949	YOUPOUO Oumarou	3e	353	1 043
		26 NJMOM	1929	NJIANKA NJ. Ousman	3e	2 016	5 961
	NJINKA	27 MAKAM	1946	NSANGOU NJIFOYERA A.	3e	676	1 998
		28 MAYOUOM	1943	NGAMBE NJIAWOUO M.	3e	1 028	3 039
		29 MALOURE	-	NJI NSANGOU Daouada	3e	525	1 552
		30 NJICHOM	1976	MATAIRE MB. Amidou	3e	764	2 259
		31NJKETLIE	1935	NJOYA NJ. Chouaïbou	3e	950	2 809
		Total partiel				**10 500**	**31 644**
FOUMBAN		32KOUFFEN	1958	MFOUPOU MB. Adamou	3e	786	2 324
		33 MANGA KOUDOUM	1929	MOTAPON Mama	3e	806	2 383
	KOUDOUM	34 MANFU	1942	MPEWOUO Soulé	3e	964	2 850
		35 KOUDOUM	1967	NJIMOFOKOUE MB. Zakari	3e	1 208	3 572
		Total partiel				**3764**	**11 129**
		36 MAGHAIT	1924	NJFOU NJ. Adamou	3e	1526	3742
		37 MANSOM	1956	NJIANSOM M.Seidou	3e	594	2643
		38 MAYO	1956	MBOUOMBOUO NJ. Ousman	3e	613	1812
	MAYAP	39 MAKOUETVU	1934	NJIMOTAPON	3e	1334	3944
		40 MANKI	1934	JIMAH NJIMOTAPON O.	3e	3132	9261
		41 KOUENMEKA	1947	MFOMBOUOT NJIWOUM D.	3e	1084	3205
		42 MAKOUNVI	1944	WOUAKA LAH M. Adamou	3e	168	496
		Total partiel				**5 319**	**25 103**
	FONTAIN	43 MAROM	1952	MOUNPEN Issah	3e	870	2 572

		66 MANSOUEN-Foyouom	1931	NGOUH NAPIT M.	3e	1147	3391
		67 MACHATOUM	1906	MBOUH Amadou	3e	732	2164
		68 MAKOM	1940	NJIKAM Soulé	3e	1742	5151
		69 MANKOUOMBI	1947	CHINMOUN Ibrahim	3e	1508	4459
		70 MANKOUKOU	1942	TEMGBAIT Emmanuel	3e	748	2211
	FOYOUOM	71 MANKAKOUM	1928	NDOUNG Mama	3e	356	1052
MASSANGAM		72 NJINGOUOT	1941	NGAPAGNA NG.Am	3e	233	689
		73 MANKEMBOUOT	-	-	3e	420	1241
		74 MATAM	1936	MFETESSOU NG.Moussa	3e	1252	3702
		75 MASSANGAM village	-		3e	2368	7002
		Total partiel				**10 506**	**31 062**
	MANCHA	76 MANCHA	1926	NJIFOKONE Amadou	3e	2500	7392
		77 MANCHA-YOLO	-	-	3e	1968	5819
		78 MAMOGNAM	1949	PEYOKEU NJ. Salifou	3e	2770	8190
		79 MATOUFA	1918	NGOUH NJ. Amadou	3e	1621	4793
		Total partiel				**8859**	**26 194**
		80 MALANDEN	1913	MOUKAMBOU Abr.	3e	1749	5171
		81 MANSOUEN - MANBAIN	1935	NJIGBETGNI MF. Amadou	3e	530	1567
		82 MARIPA	1928	MBOUOMBOUO F. Yacouba	3e	338	999
MASSANGAM		83 MADIYANG	1948	NJIFENJOU N. Chouaïbou	3e	187	552
		84 MALOUA	1949	MFONGUE NG. Mamouda	3e	76	224
	MANBAIN 2e degré	85 MALOUNG	1944	MBOMBO Emmanuel	3e	193	570
		86 MAKPAKOUM	1925	MVUH NJIAGHAIT AL.	3e	251	742
		8 7 MAYAKWE	1941	NJIKOUPIT M.Mama	3e	341	1008
		88 MANSEN	1962	MBONGNE Maurice	3e	218	644
		89 MAKOUOPCHICHI	-	-	3e	195	576
		90 MAGNA	1925	NDAM Oumarou	3e	843	2490
		91 MAKOUOPSAP	-	-	3e	240	710

		66 MANSOUEN-Foyouom	1931	NGOUH NAPIT M.	3e	1147	3391
		67 MACHATOUM	1906	MBOUH Amadou	3e	732	2164
		68 MAKOM	1940	NJIKAM Soulé	3e	1742	5151
		69 MANKOUOMBI	1947	CHINMOUN Ibrahim	3e	1508	4459
		70 MANKOUKOU	1942	TEMGBAIT Emmanuel	3e	748	2211
	FOYOUOM	71 MANKAKOUM	1928	NDOUNG Mama	3e	356	1052
MASSANGAM		72 NJINGOUOT	1941	NGAPAGNA NG.Am	3e	233	689
		73 MANKEMBOUOT	-	-	3e	420	1241
		74 MATAM	1936	MFETESSOU NG.Moussa	3e	1252	3702
		75 MASSANGAM village	-		3e	2368	7002
		Total partiel				**10 506**	**31 062**
	MANCHA	76 MANCHA	1926	NJIFOKONE Amadou	3e	2500	7392
		77 MANCHA-YOLO	-	-	3e	1968	5819
		78 MAMOGNAM	1949	PEYOKEU NJ. Salifou	3e	2770	8190
		79 MATOUFA	1918	NGOUH NJ. Amadou	3e	1621	4793
		Total partiel				**8859**	**26 194**
		80 MALANDEN	1913	MOUKAMBOU Abr.	3e	1749	5171
		81 MANSOUEN - MANBAIN	1935	NJIGBETGNI MF. Amadou	3e	530	1567
		82 MARIPA	1928	MBOUOMBOUO F. Yacouba	3e	338	999
MASSANGAM		83 MADIYANG	1948	NJIFENJOU N. Chouaïbou	3e	187	552
		84 MALOUA	1949	MFONGUE NG. Mamouda	3e	76	224
	MANBAIN 2e degré	85 MALOUNG	1944	MBOMBO Emmanuel	3e	193	570
		86 MAKPAKOUM	1925	MVUH NJIAGHAIT AL.	3e	251	742
		8 7 MAYAKWE	1941	NJIKOUPIT M.Mama	3e	341	1008
		88 MANSEN	1962	MBONGNE Maurice	3e	218	644
		89 MAKOUOPCHICHI	-	-	3e	195	576
		90 MAGNA	1925	NDAM Oumarou	3e	843	2490
		91 MAKOUOPSAP	-	-	3e	240	710

		Total partiel					**5161**	**15 254**
		Total Massangam					**26 525**	**72 710**
		92 MACHU	1946	NCHOUWAT NJIKAM MACHU A.	3e		350	1034
		93 MAGHAM	1916	NJIFENJOU MAGUAM M.	3e		782	2312
		94 MAKOUTAM	1947	NJIPENDI Idrissou	3e		635	1877
		95 MAFOUATIE	1922	NJIMONTIECHE M.	3e		591	1747
		96 MATIAPON	1915	MFOTIAPON Soulé	3e		890	2631
		97 MANJE KOUTOU	1948	NTIECHE Amidou	3e		612	1809
		98 MAHOUA	1947	NJIKAM NJIMOYEKAS	3e		914	2702
MALANTOUEN	FONTAIN	99 MABICHAM	1930	CHANGE MFONBICHAMS	3e		761	2250
		100 MARA	1915	MONBOUEM DAOUDA	3e		220	650
		101 MARAPDOUM	1916	MFOSSA Ibrahim	3e		1032	3051
		102 MATACHOM	1925	NJIFEN Ousmanou	3e		1616	4778
		103 MATOUPOU	1948	MEKOUMIE NSANGOU A.	3e		2708	8007
		104 MAPOU NJIPOUTE	1915	NJIPOUTETAGHAIT M.	3e		874	2584
		105 MALANTOUEN village	1963	MOUANFODOUM Idrissou	3e		8717	16 905
		Total partiel					**17 702**	**52 337**
	MANTOUM	106 MAGUIEMBOU II	1937	MOUNGNUTOU KOUOTOU I.	3e		847	2504
		107 MANJOUOM	1938	MOUCHIU NGOUH F.	3e		1125	3326
		108 MANTOUM	1954	DERMA Abdoulaye	3e		2527	7472
		109 MALIEN	1975	MFOUAPON Alassa	3e		1030	3047
		110 MAKPA II	1928	NJUDAM Ismaëla	3e		421	1244
MALANTOUEN		111 MAGUIEMBOU II	1951	NJIFEHOU Ibrahim	3e		1000	2957
		Total partiel					**6950**	**20 550**
		112 MAKOUTBOU	1914	MBOUOMBOUO Issah	3e		1309	3870
	KOUDOUM-EST	113 MAKPA II	1927	PEFOURA MBONTOU Am.	3e		1019	3013
		114 MANDIGA	1944	MFOUAPON Moussa	3e		1803	5346
		Total partiel					**4131**	**1229**

		Total Malantouen				**28 783**	**74 116**
		115 MACHOUTVI	1962	NJIKAM GAMBOU Amidou	3e	1402	4145
		116 KOULAH	1930	MFOLOUM NJIBILILA	3e	1071	3166
	MANKA(1928)	117 FOROUONGAIN	1966	MFONDA FOYATOUT Mominou	3e	438	1295
		118 MBAKOP	1945	VAIT NSANGOU Amidou	3e	380	1123
		Total partiel				**3291**	**9729**
		119 NGOUNSO	1924	NCHOUWAT Abdou	3e	2086	6168
		120MATTA	1935	MFOTTA Adamou	3e	619	1830
		121 MAMOKIMO	1938	MFOMOKIMO Alexandre	3e	340	1005
		122 MALOUGOURE	1940	MFOLOUNG Mama	3e	305	901
MAGBA		123 MANDA	1937	MFONDA NTO Adamou	3e	591	1747
		124 MAMOSSAFON	1928	NGUINIPOUN Moussa	3e	436	1289
	MAGBA-TIKAR	125 MANBONKO	1945	WAWA Vincent	3e	821	2427
		126 MANTE le grand	1956	MVOUENCHI Mathieu	3e	286	846
		127 MANTE le petit	1931	NJAKOUM MFONTE Amidou	3e	407	1203
		128 MAKOUPA le grand	1925	NKAM FOKOUPA François	3e	220	650
		129 MABOUGAM	1931	NJISSO Moussa	3e	263	778
		130 MASSAROM	1929	MFOSSAROM Adamou	3e	499	1475
		131 MAGBA II	1934	MFOGBA Mama	3e	890	2631
		132 MAGBA I	-	-	3e	1200	3548
		Total partiel				**8963**	**26 491**
		Total Magba				**12 254**	**36 220**
BANGOURAIN	NJINKA	133 BANGOURAIN	1964	NJIJIEMOUN KOUMCHE	3e	8051	23 806
		134 KOUROM	1955	NJIAVUT POUMOUPOU G.	3e	2665	7880
		135 KOUHOUAT	1933	NJI FIFEN Ahmadou	3e	1621	4793
		136 KOUMEGBA	1950	KOUOTOU NJIKASSA M.	3e	2159	6384
		137 KOUBAM	-	NGOUBOUTE NJ. A	3e	2074	6132
	NJINKA	138 KOUPOUOKAM I	-	MFONCHIRIN	3e	100	296

BANGOURAIN		139 KOUPOUOKAM II	-	FONSINGOU	3e	116	343
		Total partiel				**16 786**	**49 634**
	NJINTOUT	140 BAGAMBI	1952	MFONGAMBI L. Daouda	3e	2570	7599
		Total Bangourain				**19 356**	**57 233**
		141 MAPARE	1929	SOPKAIN TEMGUE	3	1873	5538
		142 BAFOLE	1918	MOUPE Issofa	3	1563	4621
		143 DIDANGO I	1905	ARDO Dahirou	3	300	887
	KOUNGA 2e degré	144 PONDIMOUN	1919	GBATOU NGOUN Amidou	3	2429	7182
		145 KOUPA MENKE	1948	MOULIOM Seidou	3	4960	14 666
		146 KOUPA KAGNAM	1947	NJIJANKOUO FOPAT Seidou	3	4930	14 637
		147 DIDANGO II	-	-	3	382	1129
KOUTABA		**Total partiel**				**16 457**	**48 660**
		148 NGOUDOUP	1968	LINJOUOM Issah	3e	406	1200
		149 KOUNJA	1943	MFORAIN NG. Yacouba	3e	306	6818
		150 KOUTI	1939	NJIGBETGNI MOTAPON I.	3e	2300	6801
		151 MATABA	1910	NJI NJOYA NC. Daniel	3e	1408	4163
	KOUDOUM	152 KOUMELAP	1914	NJIKOUSSA Ibrahim	3e	1388	4104
		153 KOUCHAKAP	1952	MOUNCHIKPOU K. Mama	3e	1880	5559
		154 NJIYIT	-	NJIKAM FEBET Amadou	3e	880	2602
		Total partiel				**10 568**	**31 247**
		Total Koutaba				**27 025**	**79 905**
		155 NDOUMKAIN	1946	MOULIOM Ousmanou	3e	2990	8841
		156 KOUOPTAMO	1947	NSANGOU Elie	3e	2903	8584
		157 NGAMBOUO	1922	MONY TAMONANG	3e	2740	8102
		158 KOUOMBOUM	1944	FAKEU	3e	682	2016
KOUOPTAMO	KOUPARA	159 NGOUENDAM	1953	CHOUNCHOUA Seidou A.	3e	1600	4731
		160 GBETSOUEN	-	-	3e	2958	8746
		161 BANKOUOP	-	-	3e	2500	7392

5- tableau comparatif des secteurs professionnels du patrimoine et du tourisme - bob mc kercher et hilary du cros :

	Cultural heritage management	**Tourism**
Structure Goals Key stakeholders Economic attitude to assets Key user group Employment background Use to asset International political bodies/ NGOs National/regional political/bureaucratic bodies	Public sector oriented Not for profit A broader social goal Community groups Local Residents Organizations for heritage professionals/ local historical groups/religious leaders Existence Value Conserve for their intrinsic values Local residents Social/science/art degrees Value to community as a representation of tangible and intangible heritage ICOMOS/ICOM/ UNESCO National, state and local agencies	Private sector oriented Profit making Commercial goals Business groups Non local residents National tourism trade association Use value Consume for their intrinsic or extrinsic appeal Non local residents Business/marketing degrees Value to tourist as product or activity that can help brand a destination WTO/ WTTC National, state, regional Tourism bodies.

Mc Kercher (Bob), Du Cros (Hilary), the partnership between tourism and cultural heritage anagement, New York, The Haworth Hospitality Press, 2002.

6) Patrimoine mondial en Afrique

ETATS PARTIES A LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL	**2002**	**2007**	**2011**	**Evolution**
	37	44	45	+21,6%
BIENS	57	74	78	+34,5%
- Culturels	25	38	42	+68%
- Naturels	30	33	32	+6,7%
- Mixtes	2	3	4	-
Etats parties ayant au moins un site inscrit sur la liste du patrimoine mondial	23	28	30	+30,4%
Etats parties avec liste indicative	25	35	37	+48%

Conception A. Kpoumie Nchare (Source UNESCO)

7) RETROSPECTIVE NGUON 2016 EN IMAGE

Parade de l'armée royale Nguon 2016





Un festivalier lors du Shô Melue Nguon 2016



NfonaNtue (anciens chefs soumis) Nguon 2016



Des représentant d’un groupe des Ntuè Nguon 2016



Ministre de la culture et DG Camerounais au Nguon 2016



Corps diplomatique représenté au Cameroun au Nguon 2016







Un groupe de danse traditionnelle Nguon 2016



Cliché Nguon even't (2016)

Les Mandjaras Nguon 2016



Casting Miss Nguon 2016



Casting Miss Nguon 2016





Clichés: A. Kpoumie Nchare

Défilé des reines Nguon 2016



Shô Melue Nguon 2016



Crédits photos : A. Kpoumie Nchare

8) Liste des figures

Numéro de figure	Intitulé	Numéro de page
1	Shéma du système d'investigation de notre recherche	21
2	: Carte du département du Noun dans la région de l'Ouest-Cameroun	37
3	Carte de la domiciliation des NfonaNguon en pays Bamoun	38
4	Carte des activités économiques en pays bamoun	50
5	Tableau Synoptique des titres nobiliers et leurs fonctions chez les Bamoun	53
6	Carte du paysage politique local dans le Royaume Bamoun à l'issu des élections municipales de 2013	61
7	Approche territoriale de ressources	84
8	Carte de localisation des sites touristiques dans la ville de Foumban	103
9	Carte de l'étendu du Nguon en pays Bamoun	145
10	Carte de la situation géographique et étendue du Nguon en pays Bamoun	151
11	Esquisse ethnique et aires linguistiques au Cameroun	
12	Variation des recettes comparées en 1994 et 2016 au cours des 2 semaines du festival Nguon	216

9) Liste des photos

Numéro De la photo	Intitulé	Numéro de page
1	Le Mont Mbetpit	42
2	Lac Petpenoun	43
3	Palais des Rois Bamoun	105
4	Nouveau Musée des Rois Bamoun	105
5	Trône vacant pendant le réquisitoire	142
6	Les Nfonaguon	145
7	Le Roi sur son trône avant le réquisitoire des Mfona-Nguon	147
8	Le Roi débout pendant le réquisitoire des MfonaNguon	148
9	Quelques membres de la société secrète Mùt-Ngù	149
10	Immolation d'un bélier après le réquisitoire des NfonaNguon	149
11	Guerriers Bamoun de retour du simulacre de guerre	149
12	Cloche royal double (Bamoun)	156
13	Mobilisation populaire Nguon 2016 p291	291

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE……...…3

INTRODUCTION GENERALE……...…5

1. La réinvention contemporaine de la tradition séculaire : NGUON
2. Problématisation de la recherche- Hypothèses
3. Méthodologie

3-1. Le système d'investigation

3-2. Etat de l'art. La littérature. Archives, documents, iconographie, observation-participante.

3-3. Compléter et actualiser les données

3-4. A la rencontre des acteurs. Interviews et grilles d'interprétation

4. Déroulement des missions
5. L'apport de la géographie sociale : notre contribution
6. Annonce des parties

PREMIERE PARTIE : PATRIMONIALISATION ET FABRIQUE DU TERRITOIRE

CHAPITRE I LE TERRITOIRE BAMOUN : DONNEES GEOGRAPHIQUES, PAYSAGE ECONOMIQUE, PAYSAGE POLITIQUE, PAYSAGE CULTUREL

I. LE NOUN DANS SA DIMENSION PHYSICO-NATURELLE : UNE TERRE DE CONTRASTES……..……32

I.1 Sa population

I.2 L'économie du territoire

I.3 Des espaces économiques contrastés. Apporoches comparés des communes de Foumbot, Foumban et Kouoptamo

a. Foumbot : une économie de la frontière
b. Foumban : l'artisanat et le tourisme culturel
c. Kouoptamo (l'économie del'accueil, le tourisme naturel)

II. ORGANISATION SOCIALE, ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE : UN ROYAUME DANS LA REPUBLIQUE……41

II.1 Organisation socio-administrative

II.2 Enjeux politiques locaux, partis dominants dans le Noun et positionnement des Chefs traditionnels

CHAPITRE II APPROCHE DEFINITIONNELLE DE LA NOTION DE PATRIMOINE

I. LA NOTION DE PATRIMOINE ET SON APPROCHE HISTORIQUE……..…52

I.1Le patrimoine et géographie

I.2 Le patrimoine matériel

I.3 Le patrimoine immatériel

I.4 L'inventaire et la sauvegarde

b) Identifier et inventorier

c) Protéger et sauvegarder

II. CULTURE ET IDENTITES ……59

II.1 De l'identité, des identités

II.2 De la culture

II.3 Patrimoine et identité culturelle

II.4 Patrimoine, identités culturelles en Afrique et leurs spécificités

CHAPITRE III. PATRIMONIALISATION ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

I. LA DIMENSION PATRIMONIALE DE LA RESSOURCE TERRITORIALE…….....65

II. LA PATRIMONIALISATION COMME PROCESSUS……..69

III. LES ENJEUX DE LA PATRIMONIALISATION : STRATEGIE RENTABILITE ET IDENTITE……70

III.1 Le modèle d'Evaluation Logico-Hiérarchique (ELH) pour une meilleure compréhension du système

III.2 Les organisations internationales dans un enjeu d'abord stratégique

a. Lees organisations intergouvernementales

b. Les organisations non-gouvernementales

III.3 Les organisations nationales : Etat, Collectivités territoriales,

a. Le rôle de l'Etat

b. Les collectivités territoriales

III.4 Les organisations locales : Associations et populations locales

a. Les associations

b. Les populations locales

CHAPITRE IV. LE NGUON A L'EPREUVE DE LA PATRIMONIALISATION INTERNATIONALE : LES EFFETS DE LA REQUETE EN RECONNAISSANCE PAR L'UNESCO

I. L'UNESCO : UNE STRUCTURE INCONTOURNABLE DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL BAMOUN…..……76

I.1 Présentation générale de l'Unesco

I.2 Valeur universelle exceptionnelle des patrimoines culturels

II. L'UNESCO, UN ENJEU POUR LES IDENTITES TERRITORIALES……79

III. ENTRE LOCAL ET GLOBAL, QUELLE PLACE POUR L'UNESCO DANS LE ROYAUME BAMOUN ?.....80

III.1 Etat des lieux de l'Unesco en Afrique

III.2 L'Unesco et la gestion du patrimoine culturel bamoun

IV- LES RESSOURCES CULTURELLES DU PAYS BAMOUN……83

IV.1 Quelques aspects du patrimoine culturel matériel en pays bamoun

IV.2 Le patrimoine immatériel du pays bamoun

DEUXIEME PARTIE : DE LA LEGITIMATION IDENTITAIRE A LA

REGULATION POLITIQUE

CHAPITRE V COUTUMES ET TRADITION : PATRIMONIALISER L'ETNICITE BAMOUN

I. L'ETHNICITE ET LA FRONTIERE CULTURELLE ……..…95

I.1 Communauté et groupe ethnique

I.2 La frontière culturelle et groupes ethniques

I.3 Les relations interethniques à Foumban et la patrimonialisation ?

II. LA TRADITION RECOMPOSEE …….101

III. LA COUTUME PERENNE……102

III.1 La coutume dans la société coutumière

III.2 La coutume à travers la langue bamoun

III.3 Du voisinage des cultures. D'une coutume à l'autre.

III.4 Une âme bamoun ? L'imaginaire collectif des représentations de soi

CHAPITRE VI LA REGULATION POLITIQUE ET LA COHESION SOCIALE EN JEU

I. LE PROJET NGUON VU PAR LE SULTAN-ROI IBRAHIM MBOMBO NJOYA (INTERVIEW DE NOVEMBRE 2016) ……112

II. LE NGUON 2016 : MARQUAGE IDENTITAIRE, MOBILISATION POPULAIRE, COHESION SOCIALE RENOUVELEE……...…118

II.1 La distribution spatiale des NfonaNguon. Les « missi dominici » du Fon

II.2 A la rencontre du NGUON 2016, de l'observation multidimensionnelle à l'analyse des enjeux socio-politiques

III. LE NGUON : LEGITIMATION ET RE LEGITIMATION POLITIQUE DU POUVOIR BAMOUN……..128

III.1 Le Nguon : une institution royale de tradition ancestrale

a. Eléments d'histoire

b. Les instruments du Rituel

III.2 Le Nguon à l'épreuve de l'administration coloniale : Heurts et conflits (1902-1924),

continuité et discontinuité
III.3 Le Nguon pendant la période postindépendance au Cameroun : organisation sociale et cadre législatif des sociétés traditionnelles au Cameroun
III.4 Renouveau des Chefferies et loi des libertés d'association
III.5 La réintroduction du Nguon : les nouveaux enjeux identitaires dans l'Etat-Nation multiethnique du Cameroun

IV. LE NGUON : LABORATOIRE DE LA GOUVERNANCE EN CONTEXTE MULTIETHNIQUE ET PLURICULTUEL CAMEROUNAIS……..……138
IV.1 L'apport politique du Nguon dans la consolidation et le développement du royaume bamoun
a) Le Nguon : Expression de l'ingéniosité politique du peuple bamoun
b) Le Nguon comme mécanisme politique d'orientation du cadre d'action du Roi des Bamoun

V. LE NGUON : LES IMPACTS MULTIDIMENSIONNELS D'INTEGRATION SOCIO-TERRITORIALE…….……143
V.1 Le Nguon : son impact sur le développement socio-ethnique et l'intégration des communautés bamoun
V.2 Le Nguon et construction de l'identité culturelle du peuple bamoun
a) Le Nguon, un instrument de consolidation de la paix dans le Noun
b) Le Nguon et développement socio-ethnique du peuple bamoun
c) Le Nguon et intégration des communautés bamoun
V.3 Le Nguon et ses implications en matière de développement social local et de santé publique
a) Le Nguon et santé publique en pays bamoun
b) Le Nguon et développement socio-économique local
V.4 Impacts du Nguon sur l'attractivité territoriale et le tourisme culturel en pays bamoun
V.5 Le Nguon vu par les Bamoun de l'étranger

TROISIEME PARTIE : TOURISME CULTUREL ET ATTRACTIVITE TOURISTIQUE

CHAPITRE VII. LA MISE EN TOURISME DU PATRIMOINE DU PAYS BAMOUN

I. TOURISME ET PATRIMOINE ……..…….161

I.1 Le tourisme comme facteur de développement : rappel socio-historique

I.2 Tourisme et patrimoine : quelle relation ?

I.3 Interactions entre visiteurs et visités

II. LA POLITIQUE POUR L'ATTRACTIVITE CULTURELLE ET TOURISTIQUE…….……..165

II.1 Du dessin bamoun vers les industries culturelles d'aujourd'hui et de demain.

II.2 Equipements structurants de l'industrie culturelle

a) Le quartier des artisans de Foumban. La « cité des arts » référence nationale majeure pour l'artisanat.

b) Un établissement structurant pour l'industrie culturelle : l'IBAF Institut des Beaux-Arts et des arts appliqués de Foumban.

c) Le projet du futur village artisanal à Foumban : un projet architectural et urbanistique fort pour l'attractivité territoriale ?

II.3 Attractivité touristique et communication : la mise en images de la ville.

II.4 Nguon fer de lance de l'attractivité et de l'économie touristique. Nguon et les « bonnes affaires ». La volonté de développement économique.

II.5 « La cité des arts » en tant que portrait officiel de Foumban : du présent à l'avenir

III. LE FESTIVAL NGUON ET SES IMPACTS…….……178

III.1 Semaine d'ouverture et autres activités principales

III.2 Le public du festival Nguon

a) Le public de la semaine d'ouverture

b) Le grand public (les festivaliers du Nguon)

III.3 Ses impacts

a) Impact économique

b) Synthèse de l'étude d'impact

III.4 Les retombées qui dépassent l'économie touristique

a) L'image de la ville et sa renomée

b) L'implication sociale et l'intégration du projet

III.5 Le tourisme culturel accélérateur de lien social et de l'estime de soi

IV- LE NGUON ENTRE DENATURATION, FOLKLORISATION ET STRUCTURATION……192

CHAPITRE VIII. L'UNESCO ET SES RECOMMANDATIONS : LE TOURISME CULTUREL

I. LES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU SERVICE DU TOURISME……...…194

I.1 Les sources du développement durable

I.2 Limites et approche critique du concept de développement durable

II. APPROCHE CONCEPTUELLE DU TOURISME DURABLE……196

II.1 Genèse d'un concept : le tourisme culturel comme alternative au tourisme de masse

II.2 les « avantages réciproques » comme nouvelle doctrine

II.3 Le temps de la diversité culturelle durable

II.4 Déclinaisons et variantes du tourisme durable

a) L'éco-tourisme

b) L'ethno-tourisme / tourisme ethnique

c) Le tourisme solidaire/ Le tourisme équitable

d) Le tourisme communautaire

III. L'INFLUENCE DU TOURISME CULTUREL SUR LA CULTURE ET L'IDENTITE DU TERRITOIRE, ENTRE DENATURATION ET STRUCTURATION……204

III.1 La confusion entre culture et loisirs

III.2 Patrimoine culturel et produits de loisirs

III.3 Interactions tourisme culturel et identité territoriale

IV. NOTRE PARTI-PRIS : GOUVERNANCE PARTICIPATIVE ET GESTION TOURISTIQUE SOUTENABLE ……..……212

IV.1 Les indicateurs d'une démarche participative dans le tourisme

IV.2 Penser les stratégies en adéquation avec le territoire

IV.3 Sensibiliser les acteurs du tourisme par la mise en place du réseau

IV.4 « Conscientiser » les visiteurs

IV.5 Les enjeux et les défis pour le futur du festival Nguon

a) Fidélisation et renouvellement du public

b) Economie et financement. L'enjeu financier

IV.6 La mise en réseau et partage d'expériences

a) Les GIC. Une forme exemplaire de la mise en réseau déside dans le cooperatisme d'artisans de l'art

b) Un exemple de coopération intégrée « forêt-artisanat » dans une idée d'économie locale intégrée : des forestiers aux sculpteurs sur bois et la clientèle du monde.

CONCLUSION GENERALE……225

1. Le Noun, territoire Bamoun

2. Les traditions remises au goût du jour

3. Coutume séculaire et patrimonialisation de l'ethnicité. Affirmer l'identité des peuples. Ngondo et Nguon, concurrence, compatibilité et spécificité

4. Deux musées d'interprétation d'histoire locale. Le musée public versus musée des Rois Bamoun

5. Unesco : tourisme durable, gouvernance participative, qualité et diversité culturelle : Le développement local par la culture

5.1 Hybridation et tourisme international

5.2 Le retour du tourisme à la culture

5.3 De la culture aux cultures ? Le tourisme des cultures du monde

5.4 Patrimoine et patrimonialisation : L'enjeu du peuple bamoun

BIBLIOGRAPHIE……..…245

ANNEXE……..……262

TABLE DES MATIERES……..……297